This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BIBLIOTECA CONTE DI AQUILA

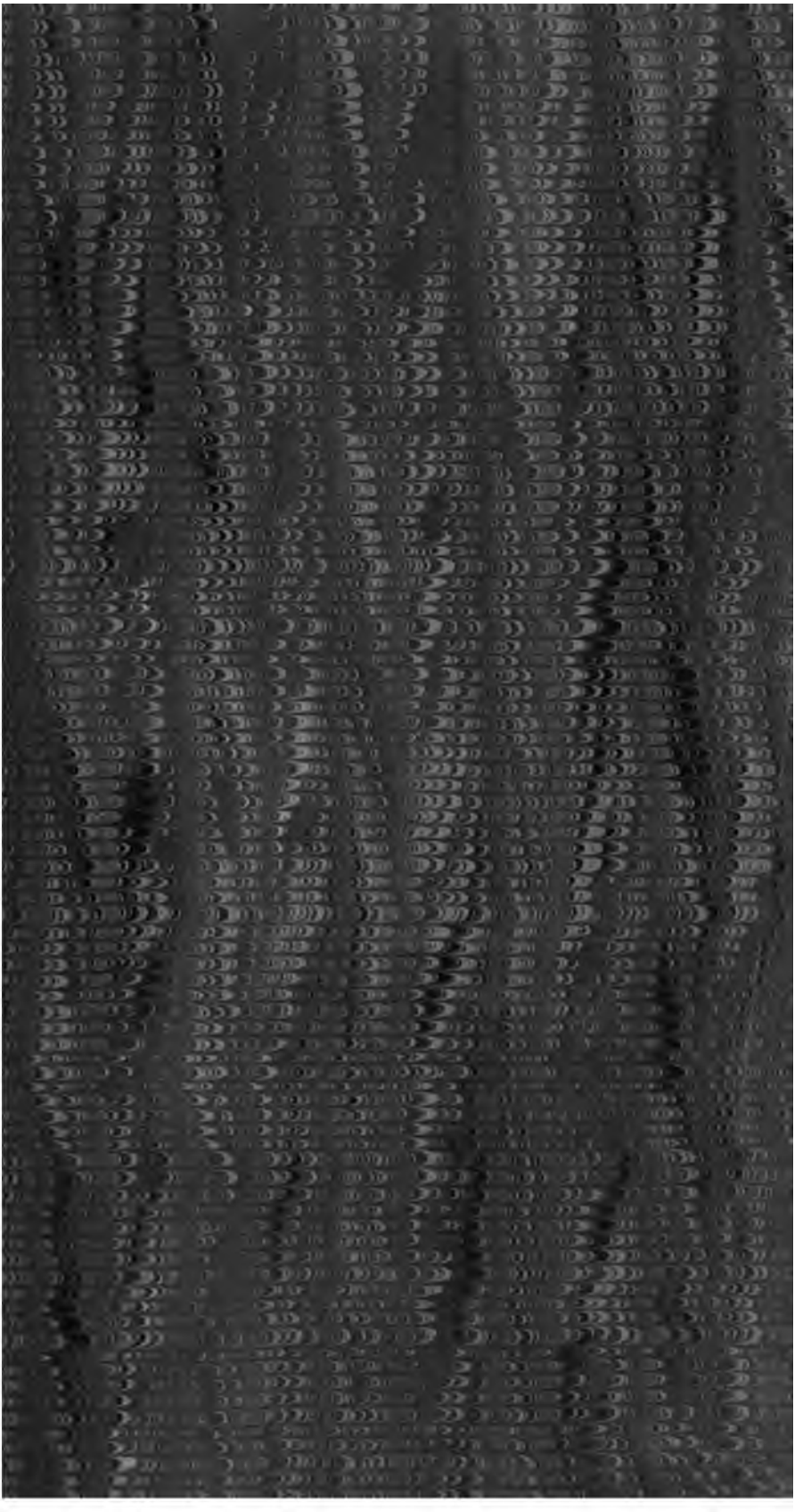

848
L23

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

F. DE LA MENNAIS.

TOME XII.

PARIS.—IMPRIMERIE DE BRUN, PAUL DAUBREE ET Cie,
Rue du Mail, 5.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

F. DE LA MENNAIS.

TOME XII.

AFFAIRES DE ROME.

PARIS,
P. D. = CAILLEUX ET Cie, ÉDITEURS,
RUE VIVIENNE, N° 17.

1836-1837

AFFAIRES

DE ROME.

Le temps fuit de nos jours avec une telle rapidité, qu'en quelques années l'on voit s'accomplir ce qui jadis eût été souvent l'œuvre d'un siècle ou même de plusieurs. Nous parlons encore moins des révolutions politiques, si soudaines cependant, si multipliées, si profondes, que d'un autre genre de révolutions dont les autres ne sont que le retentissement extérieur et, pour ainsi parler, la manifestation plastique. Car, si l'ancienne philosophie disoit : « Rien n'est » dans l'intelligence, qui n'ait auparavant été dans » les sens ; » il est plus vrai de dire, qu'en ce qui tient au mouvement des choses humaines, rien n'apparoît aux sens, qui n'ait auparavant existé dans l'intelligence. Tout sort de la pensée, et l'histoire du monde n'est que l'histoire de son développement. Or voyez combien de changemens survenus dans l'opinion, en France et hors de France; combien de conceptions, de vues nouvelles se sont successivement produites, seulement à partir de l'époque récente des événemens de juillet. Un homme qui, depuis ce temps, séparé des autres hommes, rentreroit aujourd'hui parmi eux, les reconnoîtroit à peine, et les trouvant, sur une

foule de points, quelques-uns d'une grave importance, si différens de ce qu'il les avoit connus, il douteroit s'il rêve, ou s'il veille. Nous remarquons peu ces mutations, parce que tous, et ceux même qui s'en croient les plus exempts, y participent à des degrés divers, et qu'elles s'opèrent insensiblement par des nuances insaisissables. Elles n'en sont ni moins réelles, ni moins curieuses à observer, et ceux que l'habitude de la réflexion porte à les considérer plus attentivement, les admirent comme une permanente révélation des lois immuables qui règlent la croissance indéfinie de l'esprit humain.

Il suit de là que beaucoup de choses tombent journellement dans le domaine paisible du passé, et que n'offrant plus d'autre intérêt que celui de l'histoire, on peut en parler librement sans craindre de soulever de nouveau les passions qu'elles excitoient : car on ne se passionne guère pour ou contre certaines idées, qu'autant qu'elles se lient à des intérêts actuellement vivans.

Nous avons donc pensé que rien aujourd'hui ne nous empêchoit de céder aux instances que depuis long-temps on nous faisoit de rendre publiques certaines pièces relatives à nos rapports avec Rome au sujet de *l'Avenir*. Les fondateurs de ce journal et des œuvres qui s'y rattachoient, avoient sans doute personnellement peu d'importance ; mais les questions traitées par eux en avoient une grande, car elles embrassoient à la fois la religion et la politique dans leur mutuelle liaison. Convaincus que la liberté à laquelle

aspirent les peuples chrétiens, et qui certainement deviendra la base de la société future, loin d'être opposée au christianisme, n'en est qu'une conséquence directe, un développement nécessaire, ils crurent servir l'humanité, souffrante de ses propres efforts et des résistances qu'ils rencontrent, en essayant de ramener à sa source primitive le sentiment partout si vif qui pousse les nations à s'affranchir. Car ce n'est pas tout, il s'en faut, de renverser les oppresseurs ; éternellement il en renaîtra d'autres, si l'on ne détruit, si l'on n'atténue au moins le principe même de l'oppression, et qu'à la place des causes de mal, on ne mette une cause efficace de bien. Or, toutes les causes de mal sont renfermées dans l'égoïsme, dans l'amour exclusif de soi, comme toute cause de bien l'est dans l'amour d'autrui et dans le dévouement que cet amour inspire. Aucune forme de gouvernement, quoique les diverses formes qu'il peut recevoir soient fort éloignées d'être indifférentes, ne sauroit par elle-même satisfaire les peuples, ni remédier à leurs maux. Le vrai, l'unique remède, Dieu l'a mis dans la loi évangélique destinée à unir les hommes par une fraternelle affection, qui fasse que tous vivent en chacun, et que chacun vive en tous. La liberté réelle et l'esprit chrétien sont inséparables. Qui n'aime pas son frère comme soi-même, celui-là, quelles que puissent être ses opinions spéculatives, a en soi un germe de tyrannie et conséquemment de servitude. Aussi le besoin de liberté, aujourd'hui si universel et si énergique, est-il à nos yeux une preuve certaine que le christianisme, loin d'être affoi-

bli, a plus de vraie puissance que jamais. Quittant la surface de la société où l'étouffoient mille gênes diverses, il est descendu au fond de ses entrailles, et là, en silence, il accomplit son œuvre qui commence à peine.

L'Avenir se proposoit encore de défendre l'institution catholique, languissante et persécutée, principalement par les pouvoirs qui affectent de s'en déclarer les protecteurs. Il pensoit qu'elle devoit étendre ses racines presque desséchées dans le sein de l'humanité même, pour y puiser de nouveau la sève qui lui manquoit, et qu'en unissant sa cause à celle des peuples, elle pourroit recouvrer sa vigueur éteinte, régulariser le mouvement social et le hâter, en lui imprimant ce caractère religieux qui, naturellement lié à tous les instincts élevés de l'homme, est aussi une force, et la plus grande. Quelque chose de semblable à ce qui se passa lors de la première prédication de l'Évangile, paroissoit nécessaire pour ramener au catholicisme défaillant les populations qui s'en éloignoient. La fraternité universelle proclamée par Jésus, cette doctrine si belle, si consolante, si divine, recueillie dans les profondeurs désolées de l'âme humaine, y ranima soudain les germes flétris du vrai et du bien, que Dieu y avoit déposés originairement. Ce qu'une société égoïste et corrompue avoit abaissé, le Christ le releva. Rénovateur des lois immuables, de l'oubli desquelles étoient sortis tant de maux, tant de crimes, tant d'oppressions, il effaça devant le commun Père, qui ne fait point d'acception entre ses enfans, toutes les distinc-

tions créées par l'orgueil et la cupidité. Il plaça le pauvre en face du riche, le foible en présence du fort, et il demanda Quel est le plus grand? Et le plus grand, ce ne fut ni le fort à cause de sa force, ni le foible à cause de sa foiblesse, ni le riche à cause de son opulence, ni le pauvre à cause de son dénuement, mais celui qui accompliroit plus parfaitement le souverain précepte d'aimer Dieu et les hommes. Les droits les plus sacrés, parce qu'ils n'avoient d'autre défense qu'eux-mêmes, furent les droits de ceux à qui jusque-là on n'avoit reconnu aucuns droits : les devoirs les plus étendus furent les devoirs de ceux qui s'étoient crus au-dessus de tout devoir. Le titre de serviteur devint la définition même du pouvoir. On dut se faire le dernier pour être le premier. Le vieux monde sentit qu'il crouloit. Un monde nouveau naquit où affluèrent, comme en un refuge inespéré, toutes les souffrances, toutes les misères sociales, tout ce qui avoit faim et soif de la justice; et c'est ainsi que se dilata si promptement l'Église primitive, centre d'amour autour duquel se reconstitua l'humanité. Pourquoi donc, après dix-huit siècles, se détachoit-on de cette Église, si ce n'est parce que, au moins en apparence, elle s'étoit elle-même pratiquement détachée des maximes où elle avoit puisé à l'origine une vie si puissante? Et dès lors quel moyen pour elle de redevenir ce qu'elle fut en ses commencemens, de regagner, avec la confiance des masses populaires, son influence sur elles, que de se retremper à sa source, d'identifier ses intérêts, si tant est qu'elle en eût de

propres, aux intérêts de la race humaine, de venir en secours à ses besoins, de l'aider à développer sous toutes ses faces et dans toutes ses conséquences actuellement applicables, le principe chrétien de l'égalité de droit, dont la réalisation constitue l'ordre sans lequel nulle liberté, et la liberté sans laquelle nul ordre? Ces pensées pouvoient peut-être, au premier aspect, ne sembler ni trop absurdes, ni trop choquantes.

Les faits ne tardèrent pas cependant à montrer combien, en espérant que la hiérarchie catholique sentiroit la nécessité de s'allier avec les peuples pour la conquête de leur liberté commune, *l'Avenir* s'étoit fait illusion. Des multitudes de protestations contre cette idée folle et pernicieuse et d'obstacles à son exécution, surgirent de tous côtés. Le détail en seroit instructif, mais il nous entraîneroit trop loin. Il falloit sortir d'une position chaque jour plus difficile et plus équivoque. Car on ne se contentoit pas d'intriguer, de calomnier, d'injurier en vertu de ses propres opinions, on faisoit encore parler Rome, mais vaguement, et sans qu'il fût possible de reconnoître ce que contenoient de vrai ou de faux ces bruits sourdement répandus, et propagés avec un zèle pieusement infatigable.

Il est certain que si, à cette époque, les écrivains de *l'Avenir* avoient pu savoir d'une manière positive que Rome désapprouvoit leurs efforts, ils seroient aussitôt rentrés dans le silence et dans l'inaction, avec regret sans doute, mais sans hésiter un instant. Il est

certain encore que si, moins dominés par une délicatesse scrupuleuse, ils eussent méprisé tant d'indignes attaques et continué hardiment leurs travaux, aucun acte de l'autorité ne seroit venu les forcer de les interrompre.

Dans leur candeur ils s'arrêtèrent à une autre résolution. Indécis sur ce qu'ils devoient croire des dispositions du souverain pontife à leur égard, trois d'entre eux, de l'avis de tous, prirent le parti de se rendre à Rome, pour s'assurer de ce qu'ils auroient sans cela ignoré long-temps, et toujours peut-être. La suspension de *l'Avenir*, jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu les éclaircissemens qu'ils alloient chercher dans la capitale du monde chrétien, dut prouver aux plus soupçonneux leur parfaite bonne foi.

De nombreux témoignages d'intérêt, de vives marques de sympathie leur furent donnés sur toute leur route. En arrivant à Lyon, ils trouvèrent la ville au pouvoir des pauvres ouvriers, que tous, hors leurs implacables ennemis, bénissoient : car, défenseurs d'une cause juste et sainte, et jusqu'au bout dignes d'elle, pas une pensée mauvaise ou suspecte n'étoit montée en leur cœur après le combat; le peuple avoit vaincu, et l'ordre et la liberté et la sécurité régnoient. Tels étoient les hommes que le maréchal Soult, un mois plus tard, refusoit même d'écouter, parce qu'il ne traitoit pas, disoit-il, avec des brigands. Ces souvenirs doivent être conservés : ils ne forment pas la moins instructive partie de l'histoire.

En descendant le Rhône, nous rencontrâmes de-

rechef au milieu du fleuve, devant Valence, les douceurs de la civilisation constitutionnelle et monarchique. Une troupe de gendarmes et autres gens de police se précipitèrent à bord du bateau qu'ils guettoient au passage, pour y exercer toutes ces petites et basses et vexatoires inquisitions d'où dépend aujourd'hui, comme chacun sait, la sûreté des empires. Elles atteignirent principalement quelques Polonois, jeunes et tristes victimes d'une double fatalité de malheur, qui, des ruines de la patrie que leur héroïque dévouement n'avoit pu sauver, les jetoit, à l'extrémité opposée de l'Europe, au milieu d'autres ruines moins glorieuses.

Nous admirâmes à Avignon l'antique palais des Papes, magnifique encore malgré les dégradations de toute espèce et les honteuses mutilations que journellement on lui fait subir. Son imposant aspect offre je ne sais quel mélange de château féodal et de couvent, quelque chose du moine Hildebrand et du somptueux Bertrand de Got; mais ce dernier caractère domine. La papauté acheva de se séculariser entre ces hautes murailles chargées de splendides ornemens, sous ces plafonds peints et dorés, au sein du luxe, des intrigues mondaines, des passions et des corruptions qui indignoient Pétrarque. Ce passé triste, mais non sans grandeur, remplit d'une émotion profonde l'âme de celui qui traverse ces silencieux débris, pour aller au loin chercher d'autres débris, encore palpitans, de la même puissance.

Après nous être arrêtés un peu dans la vieille

colonie des Phocéens, toujours florissante par son commerce, toujours hospitalière, nous continuâmes notre route, retrouvant à chaque pas quelque grave ou touchant souvenir d'histoire. Ici Toulon, où commença, sous les plis d'un drapeau sanglant, la fortune merveilleuse du plus grand homme des temps modernes; au-delà le petit golfe de Cannes où elle parut se relever un moment, pour aller bientôt expirer solitaire sur un rocher de l'Atlantique; et tout auprès, par un doux contraste avec les turbulens soucis et les rêves agités de l'ambition humaine, Lerins, cet asile de paix, où, lorsque l'épée des barbares démembroit pièce à pièce l'empire romain, s'abritèrent, comme l'alcyon sous une fleur marine, la science, l'amour, la foi, tout ce qui console, enchante et régénère l'humanité.

D'Antibes à Gênes, la route côtoie presque toujours la mer, au sein de laquelle ses bords charmans découpent leurs formes sinueuses et variées, comme nos vies d'un instant dessinent leurs fragiles contours dans la durée immense, éternelle. Aucunes paroles ne sauroient peindre la ravissante beauté de ces rivages toujours attiédis par une molle haleine de printemps. D'un côté, la plaine à la fois mobile et uniforme, où apparoissoient çà et là quelques voiles blanches qui la sillonnent en des sens divers. Sur la pente opposée des montagnes, que coupent de fertiles vallées ou de profonds ravins, les inépuisables richesses d'une nature tour-à-tour imposante, gracieuse, qui s'empare de l'âme, y apaise les tumultueuses

pensées, les amers ressouvenirs, les prévoyances inquiètes, et peu à peu l'endort dans la vague contemplation de je ne sais quoi d'insaisissable comme le son fugitif, de mystérieux comme l'univers et d'infini comme son auteur. Cependant, telle est la puissance des premières impressions que, dans ces riantes et magnifiques scènes, rien pour moi n'égaloit celles qui frappèrent mes jeunes regards : les côtes âpres et nues de ma vieille Armorique, ses tempêtes, ses rocs de granit battus par des flots verdâtres, ses écueils blanchis de leur écume, ses longues grèves désertes, où l'oreille n'entend que le mugissement sourd de la vague, le cri aigu de la mouette tournoyant sous la nuée, et la voix triste et douce de l'hirondelle de mer.

A Cocoletto, entre Nice et Gênes, on montre la maison, depuis peu restaurée, où naquit Christophe Colomb. La pompeuse inscription gravée sur marbre et plaquée au-dessus de la porte contre le mur, en dit beaucoup moins que le seul nom de cet homme qui, venant de donner à Ferdinand et à Isabelle, un monde nouveau, reçut de leur royale gratitude des fers pour récompense, et pour demeure un cachot.

Quiconque aime la nature et en sent les beautés, s'il a vu l'Italie, désire la revoir : et combien d'autres charmes attirent encore dans cette séduisante contrée! Partout quelque monument de l'art, partout quelque souvenir illustre ou attachant : mais partout aussi en ces jours mauvais, quelque spectacle douloureux, quelque stigmate de servitude. La misère publique,

s'y révélant sous mille aspects hideux, y forme un contraste presque général avec la richesse native du sol. Quel motif de travailler plus que ne l'exige l'impérieuse et stricte nécessité, quand rien ne garantit à chacun le fruit de son travail? Paresse, apathie, langueur, ignorance, insouciance, voilà ce qui frappe d'abord. Ce peuple qui naît, vit et meurt sous le bâton de l'étranger, ou à l'ombre de la potence paternelle des souverainetés nationales, ainsi qu'il leur plaît de se nommer, n'ayant de patrie que dans le passé, ou dans un avenir qui fuit toujours, s'en fait du ciel, de l'air, de la jouissance présente et du sommeil comme une autre patrie semblable à la dernière, celle du tombeau. Nous parlons des masses dépourvues de lumières : car, en dehors d'elles, il existe un nombre sans cesse croissant d'hommes éclairés et généreux dont l'oppression n'a pu briser l'âme, et qu'un amour ardent de leur pays soutient dans la rude tâche qu'ils se sont imposée, de lui préparer un sort meilleur.

Tous les âges rassemblés, entassés, se pressent sur cette terre de ruines. L'époque étrusque, dont il subsiste de remarquables monumens, lie l'époque plus ancienne des premiers habitans connus de l'Italie, à celle des Romains. Puis, sur les débris amoncelés par les barbares vainqueurs de l'empire, apparoissent d'autres débris : ici, à demi caché sous des ronces et des herbes sèches, le squelette de quelque village, semblable à un mort que ses compagnons, dans leur fuite, n'auroient pu achever d'ensevelir : là, sur une

pointe de rocher, au milieu de ces austères paysages des Apennins, une vieille tour croulante, de larges pans de mur couverts de lierre, séjour autrefois de quelque seigneur féodal, où maintenant, sur le soir, l'orfraie pousse son cri lugubre. Ailleurs, à Lucques, Pise, Florence, Sienne, dans toutes les cités que vivifièrent des institutions populaires, des traces d'une autre grandeur tombée rappellent le temps où, seules libres au sein de la servitude générale, et riches, puissantes par la liberté, elles rallumèrent le flambeau éteint des arts, des sciences, des lettres. Médailles d'un siècle plus récent, de superbes palais abandonnés, déserts, principalement près de Rome, se dégradent d'année en année, montrant encore à travers leurs élégantes fenêtres ouvertes à la pluie et à tous les vents, les vestiges d'un faste que rien ne rappelle dans nos chétives constructions modernes, d'un luxe grandiose et délicat, dont les arts divers avoient à l'envi réalisé les merveilles. La nature, qui ne vieillit jamais, s'empare peu à peu de ces somptueuses villas, œuvres altières de l'homme, et fragiles comme lui. Nous avons vu des colombes nicher sur les corniches d'une salle peinte par Raphaël, le caprier sauvage enfoncer ses racines entre les marbres déjoints, et le lichen les recouvrir de ses larges plaques vertes et blanches. La religion elle-même, dont les magnificences passées ravissent d'étonnement, semble n'avoir travaillé pendant dix siècles qu'à se bâtir un vaste sépulcre. Douze ou quinze franciscains errent aujourd'hui dans l'immense solitude de ce couvent d'Assise, jadis peu-

plé de six mille moines. A peu de distance s'élevoit, près d'un monastère du même ordre, l'église de *Santa Maria degli Angeli*, qui renfermoit sous ses hautes voûtes une chapelle plus ancienne, renommée à cause d'une vision que saint François y eut, dit-on. Nous nous arrêtâmes quelques instans pour prier dans ce sanctuaire célèbre. Trois semaines après, un tremblement de terre en faisoit un monceau de décombres. Je ne sais quoi de fatal vous poursuit d'un bout à l'autre de cette belle contrée. On voit sur les bords du chemin, en Ombrie, les restes d'un antique temple de Clitumne. C'étoit un de ces lieux consacrés où s'assembloit la confédération italique, avant que Rome eût étouffé toutes les autres libertés dans sa liberté propre. Là même nous rencontrâmes, conduits par des sbires du pape, une troupe de pauvres misérables enchaînés deux à deux. La figure de plusieurs annonçoit plutôt la souffrance que le crime. Tous se pressoient autour de nous, tendant la main et demandant d'une voix lamentable quelques *bajochi per carità*. Nous avions sous les yeux les descendans des maîtres du monde.

Ainsi s'en alloient vers la cité pendant si long-temps dominatrice et reine, trois obscurs chrétiens, vrais représentans d'un autre âge par la simplicité naïve de leur foi, à laquelle aussi peut-être se joignoit quelque intelligence de la société présente, de son esprit, de ses besoins et de ses vœux dont nulles résistances n'empêcheront l'accomplissement. Des notes diplomatiques de l'Autriche, de la Prusse, de la Russie, les avoient devancés à Rome. On y pressoit le pape de se pro-

noncer contre ces révolutionnaires audacieux, ces impies séducteurs des peuples qu'ils poussoient à la révolte au nom de la religion. Le gouvernement françois agissoit dans le même sens, secondé en cela par le parti carliste, à la tête duquel se trouvoient le cardinal de Rohan, le cardinal Lambruschini, et les jésuites que l'on rencontre partout où se remue quelque intrigue. Le premier, estimable au fond, droit, honnête, mêloit à des sentimens réels de piété, les préjugés les plus excessifs de rang et de naissance. Au reste son attachement à une dynastie malheureuse n'avoit rien que d'honorable et de naturel dans sa position. Élevé dans d'héréditaires sentimens de dévouement et de fidélité féodale, il n'auroit pu admettre d'autres idées que les vieilles idées monarchiques, quand son esprit eût été capable d'en concevoir de différentes : mais cette faculté lui manquoit. Extrêmement frêle de complexion et d'une délicatesse féminine, jamais il n'atteignit l'âge viril : la nature l'avoit destiné à vieillir dans une longue enfance ; il en avoit la foiblesse, les goûts, les petites vanités, l'innocence ; aussi les Romains l'avoient-ils surnommé *il bambino*. Un homme tel que celui-là est toujours conduit par d'autres qui ne le valent pas. Pur instrument passif, il n'agit que sous une impulsion externe, et dès lors il n'a point la responsabilité morale de ses actes.

Le cardinal Lambruschini, né dans l'état de Gênes, y avoit été, sous Pie VII, renvoyé de Rome avec le titre d'archevêque, par le cardinal Gonzalvi qui ne l'aimoit pas. La louable application qu'il apporta aux

devoirs de sa charge, sa vie retirée, régulière et digne, lui acquirent le respect public. Cependant, triste et ennuyé dans son vaste palais, il ne cessoit de regretter Rome, non certes à cause des espérances déçues d'une plus haute fortune, dont nul, comme il l'assuroit, ne sentoit mieux que lui la vanité, mais par le pieux désir de se rendre utile dans une sphère moins restreinte Peut-être ne fûmes-nous pas totalement étranger à la satisfaction qu'il obtint, lorsque Léon XII, qui daignoit nous accorder quelque confiance, le nomma nonce apostolique à Paris. Il sait de quelles paroles de bonté, en même temps que d'approbation de nos doctrines et de nos actes, il dut être près de nous l'organe, de la part de ce pontife dont la mémoire ne cessera jamais de nous être vénérable et chère. Nos relations, au premier moment assez étroites en apparence, furent de peu de durée. Bientôt circonvenu par des hommes adroits et puissans alors, il se jeta dans les voies où s'est perdue la Restauration; et si en cela il obéissoit à ses convictions personnelles, il est juste de dire que sa position politique l'y obligeoit aussi peut-être. On juge bien qu'après les journées de juillet, si ses pensées ne changèrent pas, ses calculs changèrent. Nous n'étions plus pour lui, à beaucoup près, un embarras. Nos liaisons depuis long-temps interrompues se renouèrent. Il approuva la direction que nous avions donnée à *l'Avenir*. Il nous pria même d'y réclamer, ce que nous fîmes, la libre communication des catholiques avec Rome, et nous affirmons ici sur l'honneur qu'il ne nous a jamais, au sujet de ce jour-

nal, ni adressé un reproche, ni fait une seule observation critique. Seulement il regrettoit que nous eussions si pleinement abandonné les intérêts de *ce petit prince*, comme il l'appeloit.

Lorsque les attaques d'une certaine portion du clergé devinrent plus vives, il loua beaucoup le projet que nous lui communiquâmes, de soumettre au Saint-Siége une exposition de nos doctrines. Puis changeant tout d'un coup, par des motifs dont nous ne sommes pas juges, il se crut permis de manquer aux plus simples devoirs de la bienséance, en refusant de recevoir M. de Coux et M. l'abbé Gerbet, qui venoient le prier de faire parvenir cette exposition à Rome. Ayant peu après quitté Paris où il déplaisoit au gouvernement, il erra quelque temps en Savoie, incertain de sa fortune. On nous apprit qu'il y répandoit contre nous des allégations dont personne autant que lui ne connoissoit toute la fausseté. Il les jugeoit apparemment utiles à ses vues ; et, en effet, activement servi par les gens qu'il servoit lui-même, il obtint le chapeau de cardinal, et nous l'avons toujours retrouvé depuis parmi nos ennemis les plus passionnés.

L'animosité des jésuites datoit de plus loin. Jamais ils ne nous avoient pardonné ce passage d'un de nos écrits : « Ce n'est ici ni le lieu, ni le moment de juger » la Compagnie de Jésus, et de chercher entre les ca- » lomnies de la haine et les panégyriques de l'enthou- » siasme, la vérité rigoureuse et pure. Rien de plus » absurde, de plus inique, de plus révoltant, que la » plupart des accusations dont elle a été l'objet. On ne

» trouveroit nulle part de société dont les membres » aient plus de droit à l'admiration par leur zèle et au » respect par leurs vertus. Après cela, que leur in- » stitut, si saint en lui-même, soit exempt aujourd'hui » d'inconvéniens, même graves ; qu'il soit suffisam- » ment approprié à l'état actuel des esprits, aux be- » soins du monde, nous ne le pensons pas. Mais, en- » core une fois, ce n'est ici ni le lieu ni le moment de » traiter cette grande question, et nous ressentirions » une peine profonde, s'il nous échappoit une seule » parole qui pût contrister ces hommes vénérables, à » l'instant où le fanatisme de l'impiété persécute sous » leur nom l'Église catholique tout entière (1). »

Quand, disparus de la scène du monde, les jésuites n'appartiendront plus qu'à l'histoire, son équitable impartialité lui imposera le devoir d'être envers eux plus sévère que nous. Cherchant la raison du caractère particulier qui a distingué cette Société dès l'origine, de l'esprit qui l'a constamment animée, des louanges qu'on lui a prodiguées, des reproches amers qui lui ont été aussi adressés toujours, elle la trouvera, croyons-nous, dans le principe même qui a présidé à sa formation. Ce principe est la destruction de l'individualité en chaque membre du corps, pour augmenter la force et l'unité de celui-ci. Les actes, les paroles, la pensée même, tout est, chez les jésuites, soumis à l'obéissance et à une obéissance absolue. Un chef, appelé Général, et quelques assistans qui l'aident et le con-

(1) *Des progrès de la Révolution ;* tome IX.

seillent, composent le gouvernement de la Compagnie, en sont la raison, la volonté. Passif sous leur main, le reste suit aveuglément l'impulsion qu'on lui imprime. Rien n'est plus fortement inculqué dans les écrits du fondateur, que cette entière abnégation de soi. Tel est le sacrifice que l'ordre exige de quiconque aspire à y entrer. D'où plusieurs conséquences.

Quoi que l'homme fasse, il lui est complètement impossible de s'abdiquer jusqu'à ce point. Ses efforts pour y réussir n'aboutissent qu'à déplacer ce qu'il se persuade avoir anéanti. Son être entier se reporte dans l'être complexe auquel il est uni, avec lequel il se confond. Il vit, il s'aime en lui, et cet amour, le premier de ses devoirs, est d'autant plus ardent, plus actif, que la conscience même l'oblige à rechercher sa propre satisfaction, et que celui qui l'éprouve, dirigé par des commandemens devenus pour lui une loi absolue, à moins qu'ils n'impliquent une violation évidente et directe des préceptes divins, est dégagé de toute responsabilité morale. Ainsi les passions, contenues par une règle sévère tandis qu'elles se rapportoient indirectement à l'individu, sont sanctifiées et non pas détruites. Elles passent, en quelque sorte, au service du corps qui les dirige et les emploie pour atteindre son but. Ce but honorable et bon détermine ce qu'il y a de bon aussi dans l'action du corps : mais il y tend avec une vue toujours présente de soi, de sa grandeur, de sa puissance, de sa gloire. Nul orgueil personnel, nulle ambition, nul désir de richesse dans chacun de ses membres, considérés isolément; mais une cupidité, une

ambition, un orgueil collectif immense. De là quelque chose d'anti-social. Un homme ainsi concentré en soi, modèle accompli d'égoïsme, quelque fin ultérieure qu'il pût d'ailleurs se proposer, seroit séparé totalement du reste de la race humaine : et aussi partout les jésuites ont-ils une existence à part. Se mêlant de tout et à tout, ils ne se fondent avec rien. Je ne sais quelle barrière infranchissable s'élève entre eux et les autres hommes ; ils peuvent les toucher par tous les points, ils ne s'unissent à eux par aucun : et ceci est un des motifs de cette vague défiance qu'ils ont instinctivement inspirée dans tous les temps.

Le besoin inné parmi eux d'exercer une grande influence, besoin dont l'effet a pu être de les rendre souvent peu scrupuleux sur les moyens de succès, les a fait accuser de tendre à la domination universelle. Nous croyons que la domination à laquelle aspire la Compagnie de Jésus, est celle du catholicisme; mais elle veut que cette domination soit son œuvre presque exclusive : c'est la mission qu'elle s'est donnée, et quiconque, ayant en vue le même but, ne se range pas docilement sous sa direction, par cela même lui porte ombrage, excite sa jalousie et doit s'attendre, selon les circonstances, soit à une guerre ouverte, soit à mille obstacles, à mille tracasseries qu'elle lui suscitera sourdement.

La destruction, nous ne disons pas la subordination de l'individualité, qui est de devoir pour chaque jésuite, a encore une autre conséquence. Dans l'ordre intellectuel, on n'a de valeur qu'individuellement ; et

tout étant égal d'ailleurs, cette valeur croît en proportion de la facilité ou de la liberté de développement. On ne pense point avec le cerveau d'autrui, on n'invente point par ordre : le génie, le talent ne sont pas des attributs d'un corps. Lorsque le corps se substitue à l'individu, l'absorbe en soi, d'une part donc il renonce à posséder jamais des hommes d'une haute supériorité, de ces hommes devant qui les esprits subjugués s'inclinent d'eux-mêmes ; et, d'une autre part, il se rend dès lors impuissant à régner par l'intelligence. C'est, en effet, ce qui est arrivé aux jésuites. Jamais ils n'ont produit un philosophe, un poète, un orateur, un historien, un savant même du premier ordre. Le vide et le bel esprit de collége forment, à très peu d'exceptions près, le caractère de leurs écrivains. Ne pouvant donc agir sur la société, exercer sur elle une influence telle qu'ils la souhaitoient ni par la science, ni par la pensée, il leur fallut nécessairement s'ouvrir une autre voie, circonvenir les dépositaires de la puissance pour la partager, se glisser près des rois, des princes, de leurs ministres et de leurs favoris, afin de s'emparer d'eux, et conséquemment intriguer, flatter, user d'adresse et de ruse, marcher sous terre plus que dessus, se plier et replier en tous sens ; unique moyen pour eux de gouverner le monde en gouvernant la force qui le maîtrise.

Il suit de là que leur pouvoir et leur existence même est attachée au mode d'organisation sociale qui seul permet d'agir sur tous, en agissant sur quelques-uns qui disposent de tous. Entre leur despotisme intérieur

et le despotisme politique, il existe une connexité, et comme une sorte d'attraction mutuelle qui doit naturellement les rapprocher. Sous un gouvernement populaire, que seroient-ils ? Privés de l'appui de la force, réduits à l'influence que l'esprit exerce sur l'esprit, ils disparoîtroient bientôt dans la foule. On conçoit donc pourquoi leur institut ne nous paroissoit pas suffisamment approprié aux besoins d'une époque de lutte entre le pouvoir absolu des princes et la liberté des peuples, dont le triomphe à nos yeux est assuré; et l'on conçoit, en outre, comment nous dûmes nécessairement les avoir pour ennemis, lorsque dans cette lutte décisive nous nous rangeâmes sans hésitation du côté des peuples et de la liberté.

Jamais personne, arrivant à Rome pour une importante affaire, n'y rencontra des dispositions moins favorables. Il est rare qu'à la cour romaine on agisse au hasard, par caprice, par emportement. Ce fait a donc une raison. Il faut l'expliquer.

Laissant de côté les questions théologiques sur les fondemens et l'étendue de l'autorité du Saint-Siége, on comprend d'abord qu'un pouvoir semblable devoit nécessairement naître et se développer dans le sein du catholicisme ou d'une société religieuse gouvernée par un corps sacerdotal hiérarchiquement constitué. Le principe d'unité, base commune de la doctrine et de l'association, impliquoit un chef unique, un centre autour duquel tout le reste vînt s'ordonner régulièrement. Organe suprême de la vérité et source de la puissance, ce chef un devoit posséder la plé-

nitude des dons inégalement distribués entre les ministres inférieurs, selon leur rang hiérarchique. La nature même de l'institution vouloit que tout partît de lui et aboutît à lui, qu'il dominât tout, pour que tout appartînt à l'unité dont il étoit le lien. Son pouvoir étant forcément conçu comme souverain, et ne pouvant dès lors être arrêté ou limité dans son exercice par aucun pouvoir subordonné et dérivé de lui, il s'ensuivoit que ses décisions formoient la règle dernière de la foi, et ses commandemens celle de la discipline. La logique conduisoit inévitablement à ces conséquences formulées en effet dans le titre de *mère et maîtresse*, que s'attribue l'Église romaine, et que ne lui conteste aujourd'hui, dans la communion catholique, aucune église particulière. Ainsi, malgré de nombreuses résistances et des protestations maintes fois réitérées, la souveraineté pontificale, indispensable condition de l'existence du catholicisme, n'a-t-elle cessé de s'affermir des premiers siècles jusqu'à nos jours. Elle parut, à la vérité, recevoir un irrémédiable échec à Constance, où, par un décret solennel, un concile œcuménique la déclara inférieure à sa propre souveraineté, ou à la souveraineté de l'Église universelle qu'il représentoit. Tel est cependant l'irrésistible ascendant de la logique dans un système donné d'idées, que, le concile à peine dissous, la papauté ressaisit l'empire dont on avoit cru la dépouiller à jamais; et, en dépit de quelques oppositions partielles, plutôt spéculatives que pratiques, on ne voit pas qu'elle puisse craindre de le perdre, puisque, après trois siècles

d'interruption, rien n'est moins probable désormais que la future célébration d'un concile général, qui pourroit seul remuer de nouveau, d'une manière inquiétante pour Rome, cette grave et fondamentale question.

A mesure que la puissance papale se constituoit en se développant, la liaison des deux sociétés, spirituelle et temporelle, l'influence du clergé sur les peuples divers d'où sont sorties les nations modernes, l'action politique que les circonstances lui permirent, et peut-être même l'obligèrent d'exercer à l'époque de leur formation, toutes ces causes, modifiant l'institution primitive, donnèrent à l'Église, pour ainsi parler, une existence séculière. Elle acquit de plus grandes richesses, elle étendit son autorité dans un domaine qui n'étoit pas originairement le sien. De là pour elle, et par conséquent pour son chef, un nouvel ordre d'intérêts, étroitement liés à ses intérêts essentiels et propres. Le besoin inhérent à tout pouvoir de se dilater pour se conserver plus sûrement, je ne sais quelle force secrète qui pousse en avant les hommes et les choses, l'ambition dont nul n'est exempt, et qui jamais ne manque de motifs plausibles, portèrent graduellement les papes à essayer de ramener à l'unité du pouvoir pontifical le pouvoir d'un autre genre qu'ils avoient acquis sur les peuples, c'est-à-dire, à confondre et à concentrer en eux-mêmes les deux puissances religieuse et politique. Ils y réussirent en partie, mais non pas d'une manière durable, parce que les mêmes causes qui favorisoient le développement de leur souveraineté dans l'ordre

spirituel, le contrarioient directement dans l'ordre temporel. Des longues guerres qu'ils soutinrent avec des vicissitudes très variées de succès, de leurs efforts non moins hardis qu'habiles et persévérans, il ne résulta donc qu'une sorte d'état mixte, impossible à définir nettement, un assemblage fortuit de prétentions hétérogènes, dépendantes de principes divers sans connexion logique : ils gardèrent quelques-unes de leurs conquêtes dans le domaine temporel ; mais les princes aussi en avoient fait dans l'ordre spirituel, et ils les gardèrent également : d'où une confusion de droit et de fait à peu près inextricable ; car le droit n'a point de juge réciproquement reconnu, et dès lors des deux parts on est contraint de se retrancher dans le fait présent, quelque irrégulier qu'il puisse être, parce que ce fait seul étant incontestable et incontesté, il offre aux deux puissances, dans la position respective où leur lutte précédente les a placées, la seule garantie réelle d'existence.

Nous avons combattu pendant vingt années en faveur du pouvoir spirituel du pape, et, disons-le franchement, nous ne pensons pas que cette grande cause se soit affoiblie entre nos mains. Pour en juger, comparez seulement l'opinion dominante aujourd'hui parmi les catholiques en France, touchant les questions dites gallicanes, avec l'opinion presque universellement établie il y a quarante ans. Nous allâmes plus loin; regardant comme possible et favorable à l'humanité l'intervention du pontificat dans le mouvement social qui agite le monde et principalement l'Europe,

nous imprimâmes cette direction à nos travaux, mais vaguement d'abord, parce que les événemens ne permettoient encore aucune application précise de l'idée générale qui nous préoccupoit. Elle prit une forme plus arrêtée après les journées de juillet. Nous ne répéterons point les explications données ailleurs (1) sur les vues développées dans *l'Avenir*. Il suffit de rappeler qu'elles tendoient à unir la cause de l'Église à la cause des peuples et de la liberté, par conséquent à rompre l'alliance, plus apparente toutefois que réelle, entre l'Église et les vieilles souverainetés, et dès lors à détruire le fait que, jusque-là, de part et d'autre, on avoit cru avoir un égal intérêt à conserver.

Tandis que nous nous étions bornés à défendre la Rome spirituelle; sans risquer de se commettre par une approbation hâtive, elle encouragea nos efforts et s'applaudit du succès qu'ils obtinrent. Vainement, quand parut notre ouvrage sur les *Progrès de la Révolution*, la diplomatie sollicita quelques paroles qu'on pût traduire en désapprobation ou en désaveu, elles furent refusées. Mais, lorsque nous énonçâmes des vœux dont l'accomplissement eût ébranlé le système auquel se lient les intérêts de la Rome temporelle, lorsqu'une action déjà puissante y eut ajouté quelque poids, à la bienveillance précédente succéda une très vive irritation. Nous en respectons les motifs; car enfin la question qu'il s'agissoit de résoudre offroit plus d'une face; et jamais, depuis son origine, la pa-

(1) Journaux. *Introduction*, tome 10e des *Œuvres complètes*.

pauté, environnée de difficultés sans nombre, n'avoit été conviée à prendre une plus grave détermination. Il dut lui paroître au moins étrange qu'on vînt lui dire : Votre puissance se perd et la foi avec elle. Voulez-vous sauver l'une et l'autre, unissez-les toutes deux à l'humanité telle que l'ont faite dix-huit siècles de christianisme. Rien n'est stationnaire en ce monde. Vous avez régné sur les rois, puis les rois vous ont asservie. Séparez-vous des rois, tendez la main aux peuples, ils vous soutiendront de leur robuste bras et, ce qui vaut mieux, de leur amour. Abandonnez les débris terrestres de votre ancienne grandeur ruinée ; repoussez-les du pied comme indignes de vous : aussi bien l'on ne tardera guère à vous en dépouiller. Qu'est-ce que ces lambeaux de pourpre, moquerie de ce que vous fûtes, et à quoi servent-ils, qu'à voiler les cicatrices glorieuses qui attestent les saints combats livrés par vous dans les temps antiques pour le genre humain contre la tyrannie ? Votre force n'est point dans l'éclat extérieur, elle est en vous, elle est dans le sentiment profond de vos devoirs paternels, de votre mission civilisatrice ; dans un dévouement qui ne connoisse ni lassitude ni bornes. Reprenez, avec l'esprit qui les animoit, la houlette des premiers pasteurs, et, s'il le faut, les chaînes des martyrs. Le triomphe est certain, mais à ce prix seulement.

Encore une fois, ce langage dut paroître fort étrange. S'il répondoit peut-être à ce secret instinct du vrai et du bien qui pousse les grandes âmes aux résolutions généreuses, il choquoit violemment les

idées reçues, les habitudes prises. Difficilement dès lors pouvoit-il persuader. La prudence qui pèse, mesure et calcule tout, qui se décide uniquement par la froide réflexion, dut considérer les choses sous un point de vue plus matériellement positif.

Au fond que proposions-nous? de renoncer complètement à un système établi depuis des siècles, à des relations souvent plus qu'épineuses à la vérité, fatales même par leurs conséquences, mais enfin connues; d'accepter toutes les chances de la guerre déclarée entre les peuples et les souverains, de s'aliéner dès lors ceux-ci, de provoquer de leur part, selon les vraisemblances, des hostilités, des persécutions, dans l'espérance lointaine que la liberté de l'Église sortiroit de la liberté des peuples, et que recouvrant sur eux, par les mêmes moyens qui la lui avoient acquise originairement, l'influence bienfaisante à laquelle étoit due en partie la civilisation moderne, elle ouvriroit à l'humanité les voies qui la conduiroient à une civilisation plus parfaite encore.

Les plus fortes raisons qu'on pût alléguer en faveur de pareils conseils, étoient, en premier lieu, cette maxime indubitable, qu'aucune institution ne déchoit jamais que par l'affoiblissement de son primitif esprit, et jamais ne se relève que par le retour à cet esprit qui forme sa vie propre. Or l'institution catholique, née de l'Évangile et en reproduisant le caractère, dut être et fut en effet, lorsqu'elle conquit le monde, souverainement populaire, puisqu'elle reposoit sur le principe de l'égalité des hommes devant

Dieu et de la fraternité universelle. Languissante et privée des sympathies des peuples, depuis qu'elle s'étoit rendue l'auxiliaire des dominateurs des peuples, il falloit donc que, retrempée à la source d'où elle émanoit, elle redevînt populaire, pour recouvrer sa puissance perdue.

En second lieu, si l'issue de la guerre entre le despotisme et la liberté, paroissoit incertaine à quelques uns, l'Église apportoit encore un assez grand poids dans la balance pour diminuer cette incertitude ; et ce qui, en tout cas, n'en offroit aucune, c'est que le triomphe du despotisme mettroit le dernier sceau à la servitude de l'Église et seroit, humainement parlant, la mort de la papauté.

Quelque graves et même péremptoires que semblent ces considérations, cependant on pouvoit répondre : Elles ne nous frappent pas au même degré que vous. D'ailleurs qu'avons-nous besoin de les examiner seulement ? Dans la conduite des affaires on ne se règle point par des maximes aussi générales, par de vagues prévisions d'un avenir éloigné, qui se dérobe aux calculs de la sagesse pratique. On envisage les résultats positifs, prochains, assurés, des déterminations à prendre. Or les résultats immédiats de celle que vous proposez, seroient, vous le dites vous-même, des persécutions probables, un changement presque total dans le gouvernement de l'Église désormais séparée de l'État, la perte de ses biens, la privation de l'appui que lui prêtent encore, en une certaine mesure, les pouvoirs temporels, pour leur intérêt propre. Vous

nous parlez des temps futurs, voilà le présent, et certes il est assez sérieux pour que vous nous permettiez d'en tenir compte.

Connoissez-vous suffisamment le clergé, son esprit, ses dispositions, dans les diverses contrées de l'Europe, pour être sûr qu'il soutiendroit sans fléchir une persécution, que sa patience en attendroit le terme, qu'il ne céderoit point tôt ou tard, moins aux rigueurs qu'aux séductions qu'on ne manqueroit pas d'employer pour vaincre sa résistance? Avez-vous supputé combien de fidèles resteroient sans pasteurs, par suite des entraves apportées à l'éducation cléricale? Pouvez-vous calculer l'effet que produiroit sur eux l'habitude de vivre privés de l'enseignement et du culte catholique?

Supposons que ces craintes ne se réalisent pas, que l'Église échappe à la persécution, ou qu'elle en triomphe, l'inextricable complication d'embarras et de difficultés qu'amèneroit la rupture de ses relations avec l'État, particulièrement dans les pays où l'organisation religieuse est étroitement liée à l'organisation civile, n'offre-t-elle donc aucuns inconvéniens? Une discipline nouvelle, non seulement à créer, mais à faire accepter aux églises particulières, est-ce chose si facile à votre avis? Qui sait combien de résistances on pourroit rencontrer, et où conduiroient ces résistances?

Vous comptez pour peu la perte des biens : mais voyez-en les conséquences dans les États romains seulement. Du pape et des cardinaux jusqu'au dernier

magistrat de village, tout vit des revenus publics. Ils forment, avec les dotations proprement religieuses, le patrimoine du clergé, entre les mains duquel se concentre, avec les principaux emplois, l'autorité qui s'y rattache. De là un système de clientelle qui embrasse, à Rome surtout, la population presque entière. L'ordre ecclésiastique est le centre où viennent de proche en proche aboutir tous les intérêts. La prélature offre une carrière brillante et lucrative aux fils des grands : la bourgeoisie parvient à pénétrer dans les chapitres ; elle possède les petits bénéfices et les charges inférieures, peu rétribuées, mais très nombreuses. Le peuple dépend de ces deux classes : de la première, par une protection utile en mille circonstances; de l'une et de l'autre, par la subsistance qu'il tire de son travail. Que si le penchant à l'oisiveté lui rend le travail insupportable, les couvents présentent un asile sûr et commode à sa paresse, quelquefois même un but qui n'a rien de chimérique à son ambition, en ouvrant aux plus habiles ou aux plus heureux une voie aux plus hautes dignités. Portez la moindre atteinte à cet ordre de choses où tout s'enchaîne, que d'intérêts froissés, que d'existences compromises, que de murmures, que de malédictions ! S'oubliât-il lui-même en qualité de monarque, quel pape oseroit braver les haines et les oppositions que souleveroit la seule tentative d'un pareil bouleversement ?

Vous faites beaucoup valoir les avantages de la liberté : mais vous devriez savoir qu'à nos yeux ces avantages, pour vous si certains, sont plus que problé-

matiques. Nous avons moins de confiance dans la discussion que dans les prohibitions, dans la persuasion que dans la contrainte. Vos raisonnemens ne sauroient prévaloir contre l'autorité de l'expérience. Or une expérience de plusieurs siècles nous a convaincus de la nécessité d'une répression matérielle pour maintenir les peuples dans l'obéissance due à l'Église. Nous repoussons donc et la liberté civile (1), et la tolérance civile, et la liberté des cultes, et la liberté de la presse (2), et toutes ces nouveautés licencieuses que vous vantez si imprudemment, pour nous en tenir aux moyens de conservation que Rome et les conciles mêmes ont consacrés par des lois solennelles et des instructions spéciales (3).

Quoique ces considérations prouvent elles-mêmes, et plus que tout le reste peut-être, un triste dépérisse-

(1) « Le Saint-Père désapprouve aussi et réprouve même les doc-» trines relatives à la liberté *civile* et politique, lesquelles, contre » vos intentions sans doute, tendent de leur nature à exciter et propa-» ger partout l'esprit de sédition et de révolte de la part des sujets » contre leurs souverains. » *Lettre du cardinal Pacca.* On la donnera en entier plus loin. Le mot *civile* est souligné dans l'original.

(2) « Les doctrines de l'*Avenir* sur *la liberté des cultes* et *la liberté* » *de la presse*, qui ont été traitées avec tant d'exagération et pous-» sées si loin par MM. les Rédacteurs, sont également très répréhen-» sibles, et en opposition avec l'enseignement, les maximes et la » pratique de l'Église. Elles ont beaucoup étonné et affligé le Saint-» Père ; car si, dans certaines circonstances, la prudence exige de les » tolérer comme un moindre mal, de telles doctrines ne peuvent ja-» mais être présentées par un catholique comme un bien ou une chose » désirable. » *Même lettre.*

(3) *Avec votre liberté*, me disoit un autre cardinal, *que deviendroit l'inquisition? Prouvez aux hommes*, ajoutoit-il, *que la religion les rendra heureux dans ce monde, et plus encore dans l'autre ; c'est ainsi que vous serez utile.*

ment de l'esprit catholique, elles ne manquent pourtant pas d'une certaine force relative, et nous les croyons suffisantes pour expliquer le genre d'accueil que nous reçûmes à Rome. Nulle part on n'est aussi attentif à régler ses démarches sur les dispositions du pouvoir; nulle part on ne courtise davantage la faveur et l'on ne craint tant la contagion de la disgrâce. Le gouvernement pontifical, si renommé pour sa sagesse, n'a garde d'ailleurs d'embarrasser le moins du monde sa politique par rien de ce qui ressemble à de la gratitude, et c'est le côté par où il s'élève le plus au-dessus des choses humaines. Pour lui la valeur des services rendus dépend des services qu'on peut rendre encore. A la hauteur d'où il domine et les sentimens et les idées vulgaires, il ne voit en ceux qui le servent que des instrumens de cette Providence qui veille perpétuellement à ses destinées; et sa reconnoissance envers elle, moins exclusive, lui paroîtroit aussi moins entière.

Un petit nombre de personnes, aussi éminentes par leur position que distinguées par leurs lumières et respectées par leurs vertus, nous témoignèrent une bienveillance que nous oublierons d'autant moins, qu'il falloit du courage pour oser nous connoître seulement. Du reste, isolement complet. Un ami désira nous présenter au cardinal Zurla, vicaire du pape. Il consentit d'abord à nous recevoir, puis il refusa. Il nous importoit d'obtenir une audience du pape même. Des intrigues se nouèrent pour l'empêcher. Elle nous fut accordée cependant, mais à la condition qu'il n'y seroit parlé en aucune manière de ce qui nous amenoit

à Rome. Le cardinal de Rohan, choisi pour être témoin de ce silence convenu, nous présenta; le pape nous reçut avec bonté, et, quant à notre affaire, nous demeurâmes au point précis où nous étions en arrivant. Le mécontentement étoit manifeste : mais que blâmoit-on spécialement dans notre conduite et dans nos écrits? Que vouloit-on de nous? Nous avions soumis au Saint-Siége une exposition exacte et nette de nos doctrines. Jamais, que nous sachions, elle n'a été examinée. Cependant il semble que c'étoit là surtout qu'il falloit chercher nos sentimens, les principes que l'on devoit ou condamner, ou approuver. On en jugea différemment; sur quels motifs, nous l'ignorons. Il ne paroît pas qu'on éprouvât un désir excessivement vif de connoître nos pensées et d'en occuper les consulteurs romains. Pas un mot ne nous fut dit sur l'objet de notre voyage, pas une explication ne nous fut demandée. Nous racontons simplement les faits : chacun à son gré y joindra les réflexions qu'ils peuvent faire naître.

Un homme qui jouit à Rome de la considération la mieux méritée, nous disoit : « Le plus grand ennemi » que vous ayez ici, c'est la peur. » Il se trompoit, je crois; c'étoit l'intérêt. Mais, intérêt ou peur, ou tous deux ensemble, l'animosité n'avoit assurément rien d'équivoque. Il y a des positions étranges dans la vie. Nous avions pu, en combattant pour l'Église catholique, être entraînés trop loin par un zèle, si l'on veut, imprudent et peu éclairé; mais ce zèle étoit pur, exempt d'arrière-vues et d'ambition : nous en avions la conscience intime, et cela étoit d'ailleurs assez visi-

ble à tous les yeux. La voie où nous marchions, hérissée de souffrances et de persécutions, ne conduisoit qu'aux cours d'assises. On ne suit guère une pareille route, à moins d'être soutenu par une pensée vraie ou fausse de devoir. Or rien ne contriste plus amèrement l'âme que de voir cette pensée totalement méconnue. Que si, la reconnoissant, on n'a pour elle qu'un froid dédain, ou une sèche indifférence, il est impossible de se dérober à un sentiment plus amer encore.

Je me suis souvent étonné que le pape, au lieu de déployer envers nous cette sévérité silencieuse dont il ne résultoit qu'une vague et pénible incertitude, ne nous eût pas dit simplement : « Vous avez cru bien » faire, mais vous vous êtes trompés. Placé à la tête de » l'Église, j'en connois mieux que vous les besoins, les » intérêts, et seul j'en suis juge. En désapprouvant la » direction que vous avez donnée à vos efforts, je » rends justice à vos intentions. Allez, et désormais, » avant d'intervenir en des affaires aussi délicates, » prenez conseil de ceux dont l'autorité doit être votre » guide. » Ce peu de paroles auroit tout fini. Jamais aucun de nous n'auroit songé à continuer l'action déjà suspendue. Pourquoi, au contraire, s'obstina-t-on à nous refuser même un seul mot ? Je ne m'explique ce fait que par les intrigues qui environnoient Grégoire XVI, par les secrètes calomnies dont la haine de nos adversaires nous noircissoit dans son esprit, et aussi par cette espèce d'impuissance, qui semble inhérente à tous les pouvoirs, de croire au désintéressement, à la sincérité et à la droiture.

N'apercevant aucun terme à l'état d'attente où l'on paroissoit vouloir nous laisser indéfiniment, nous crûmes devoir adresser au pape le Mémoire suivant, rédigé presque en entier par M. Lacordaire, et que le cardinal Pacca se chargea fort obligeamment de présenter.

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ AU SOUVERAIN PONTIFE, GRÉGOIRE XVI, PAR LES RÉDACTEURS DE *l'Avenir* ET LES MEMBRES DU CONSEIL DE *l'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse.*

L'opposition qu'ont rencontrée les rédacteurs de *l'Avenir* et les membres du conseil de l'*Agence générale pour la défense de la liberté religieuse* a porté sur deux objets : leurs doctrines considérées en elles-mêmes, et le mode d'action qu'elles ont adopté pour soustraire, en France, la religion catholique aux conséquences que faisoit craindre pour elle la révolution de 1830. Séparant donc ces deux objets, ils déposent humblement aux pieds du souverain pontife l'exposition des doctrines qu'ils ont soutenues, ainsi que de leur conduite et des motifs qui l'ont déterminée, afin que, fidèlement instruit de tout ce qui les concerne, le chef de l'Église, jugeant tout ensemble et leur foi et leurs œuvres, daigne prononcer sur l'une et sur les autres la décision qui les éclairera, s'ils se sont trompés, et qu'ils sollicitent de lui à genoux.

§ I.

ÉTAT DE LA RELIGION EN FRANCE SOUS LA RESTAURATION.

L'état de la religion en France, dans les seize années qui ont précédé la dernière révolution, peut se peindre en deux mots. La religion étoit opprimée par le gouvernement et haïe par une grande partie de la nation.

D'une part, le gouvernement royal avoit maintenu toutes les lois de l'empire relatives à l'Église, y compris les articles organiques décrétés en fraude du concordat de 1801, et, par conséquent, la servitude de l'Église étoit légalement la même que sous un homme qui avoit excellé dans l'art d'opprimer tout ce qu'il prenoit sous sa protection. Les rapports des évêques entre eux et avec le Saint-Siége étoient entravés, et tout prêtre catholique étoit passible d'une peine qui pouvoit aller jusqu'au bannissement, s'il eût osé correspondre avec Rome. Plus de conciles provinciaux, plus de synodes diocésains, plus de tribunaux ecclésiastiques, conservateurs de la discipline; mais le Conseil d'État pour unique juge de toutes les affaires contentieuses, relatives à la religion et à la conscience. L'éducation étoit confiée à un corps laïque, à l'exclusion du clergé; la direction spirituelle des séminaires gênée, et leur enseignement même soumis, dans ce qu'il y a de plus essentiel, aux prescriptions de l'autorité civile; la pratique des conseils évangéliques sous une règle commune, interdite par la loi, à moins d'autorisation tou-

jours révocable, et accordée presque exclusivement à quelques congrégations de femmes ; enfin tout ce qui fait la vie même de la religion, énervé ou détruit par le maintien de la législation impériale. Personne n'ignore les deux ordonnances célèbres du 16 juin 1828, qui attestent d'autant mieux la servitude de la religion que le prince qui les signa le fit à regret, et poussé par la force des choses établies.

Ces ordonnances supprimoient les seuls colléges qu'une tolérance sourde avoit laissés quelque temps dans les mains du clergé, et soumettoient de fait à l'autorité civile toutes les écoles ecclésiastiques ; elles limitoient le nombre des jeunes gens auxquels il seroit permis de se préparer, par l'étude et la prière, au service de Dieu ; elles leur enjoignoient de porter un costume particulier dès qu'ils auroient atteint un certain âge ; elles vouloient que leurs maîtres, préalablement approuvés par le gouvernement, prêtassent serment de n'appartenir à aucune congrégation religieuse non reconnue par l'État.

D'une autre part, l'Église étoit haïe par une grande partie du peuple qui, fortement attachée aux libertés promises par le roi Louis XVIII, soupçonnoit le clergé d'avoir fait alliance avec un parti pour détruire cet ordre de choses. Le clergé avoit vu avec une grande joie le retour de l'ancienne famille royale en 1814, et conçu de son rétablissement sur le trône des espérances pour la religion : car ses malheurs avoient commencé, en France, avec ceux de la royauté ; l'Église avoit tout perdu au pied de l'échafaud de Louis XVI,

et Napoléon ne lui avoit donné qu'une chose qui ne lui manquera jamais, du pain, au lieu de la seule chose qui lui fût nécessaire, la liberté. Il étoit donc naturel que le clergé de France, voyant revenir de l'exil les princes de l'ancienne maison royale, espérât d'eux l'affranchissement de la religion. Il ne s'agissoit pas de rétablir les priviléges de l'Église, de lui rendre les biens immenses dont la révolution l'avoit dépouillée, et dont le souverain pontife, suprême dispensateur des biens de l'Église, avoit fait le sacrifice dans le concordat de 1801. Quelques esprits purent rêver ces choses impossibles; mais le grand nombre n'y songeoit pas. On sentoit seulement que l'Église, asservie par les lois de l'Empire et par celles des lois de la République que l'Empire n'avoit pas abrogées, n'étoit pas dans son état naturel, et l'on attendoit de la Restauration la fin de cet état violent, créé par un homme qui ne voyoit dans la religion qu'un moyen d'agir sur la conscience des peuples, pour les plier plus facilement à son despotisme. Ces idées se montrèrent dans la Chambre de 1815, et il est remarquable que l'on considéra dès lors le budget du clergé comme un obstacle à l'affranchissement de la religion; un député proposa de donner à cette allocation annuelle, au lieu de la forme d'un salaire, la forme durable qui convient à une indemnité stipulée dans un traité.

Mais il étoit déjà trop tard pour réaliser ces vues sages. A tort ou à raison, l'attachement du clergé pour la Maison de Bourbon ayant pris une apparence trop exclusivement politique aux yeux d'une partie du

peuple, qui crut y voir une sorte d'alliance ou de conjuration de l'Église et de la Royauté contre les libertés publiques, le clergé fut dès lors traité en ennemi. Il devint solidaire de tous les actes du gouvernement, et, pendant seize années, les actes du gouvernement furent l'objet d'une opposition violente, d'une haine qui alla croissant jusqu'au bout, et qui retomboit sur le clergé, mais plus forte encore contre lui que contre le gouvernement, parce que toutes les fois que le clergé est haï, il l'est plus qu'une institution humaine; et il y avoit cela de malheureux, que cette haine même, causée par l'alliance de l'Église avec le pouvoir, resserroit leurs liens réciproques. Le trône et l'autel, menacés ensemble, se pressoient l'un contre l'autre, et, quoique l'autel eût de plus que le trône des promesses divines de stabilité, leurs défenseurs communs sembloient croire que leurs destinées étoient inséparables.

La foi et la piété allèrent en diminuant; la pratique des devoirs religieux devint chaque jour plus rare, parce que, dans l'état des esprits, elle impliquoit une sorte d'abandon de la cause nationale. A cet égard, un immense changement s'opéra, surtout dans la jeunesse, que la crainte d'un despotisme qui sembloit vouloir s'appuyer sur la religion repoussa vers la philosophie du dix-huitième siècle. Les nombreuses réimpressions de Voltaire, Rousseau et autres n'eurent pas d'autres cause; et en effet, depuis deux ans, ces réimpressions ont cessé. Enfin pour juger combien l'état de choses que nous venons de peindre fut funeste à la religion, il suffit de dire que le nombre des communions pascales,

qui s'élevoit, à Paris, sous l'Empire, à quatre-vingt mille, étoit réduit au quart vers la fin de la Restauration. Le même fait se reproduisoit dans toute la France, de sorte que l'on peut dire que la révolution de 1830, qui a arrêté cette décadence progressive, a été, sous ce rapport, un événement heureux.

Il n'étoit plus question de l'affranchissement de l'Église; la haine qu'une partie de la nation portoit au clergé rendoit impossible toute grande mesure législative à cet égard. Si en 1814 le clergé avoit pu séparer sa cause de celle des partis; si, moins touché par des souvenirs qui, au reste, avoient ému toute la France, il n'eût pas permis de confondre ses intérêts avec ceux d'une famille, si illustre qu'elle fût, et que, se bornant à revendiquer son indépendance légitime, la nation n'eût jamais vu en lui que le représentant de Dieu et le protecteur naturel des droits de la conscience, le clergé eût acquis le respect de tous; il eût obtenu ce que la faveur d'un parti ne peut donner, la confiance universelle, et ce que la victoire d'un parti ne donne que précairement, une position forte et libre. Qu'arriva-t-il, au contraire, et que faisoit le gouvernement pour la religion, en récompense de la situation terrible où on l'avoit mise par amour de la Maison de Bourbon, par confiance dans sa piété, par espérance dans sa force? Il augmenta le nombre des évêques, leur accorda souvent des faveurs particulières, les introduisit dans la Chambre des Pairs; il grossit leurs traitemens et ceux des curés; il créa des bourses pour les grands et les petits séminaires aux-

quels il permit de se multiplier; il entretint et encouragea les pompes du culte; il favorisa les missions en leur imposant toutefois un caractère politique et dès-lors dangereux pour la religion; il toléra l'établissement de plusieurs communautés d'hommes : en un mot, il faisoit tout ce qu'un gouvernement peut faire par des actes de faveur, mais rien qui fût durable, rien qui ne fût exposé à des variations fréquentes et n'accrût encore la haine des partis, rien qui ne pût être détruit par un seul changement de ministère, comme l'ont prouvé les ordonnances du 16 juin 1828. Ce jour-là vit périr l'ouvrage de quatorze ans, et le clergé de France put comprendre qu'il n'avoit acquis depuis Napoléon aucune liberté, et qu'il n'avoit de plus qu'une seule chose, la haine d'une partie de la France.

D'un autre côté, l'on voyoit se préparer et se développer peu à peu les élémens d'un schisme. Dès le commencement de la Restauration, l'autorité civile, renouvelant des décrets de Buonaparte, ordonna d'enseigner dans les séminaires les quatre articles de 1682. MM. Lainé et de Corbière, successivement ministres de l'intérieur, exigèrent des directeurs de ces établissemens et des professeurs de théologie de signer la promesse d'enseigner la doctrine contenue dans cette déclaration, improuvée du Saint-Siége. Les partis ennemis de la religion y virent un moyen d'amener une rupture avec Rome. Dès lors tous les journaux de ces partis, *le Constitutionnel*, *le Courrier*, *les Débats* furent chaque jour remplis d'articles où l'on pressoit le gouvernement de surmonter la résistance

qu'il trouvoit sur ce point dans une partie du clergé, lequel, à cette époque, répugnoit beaucoup moins au gallicanisme en lui même, qu'à la prétention du pouvoir de le lui imposer d'autorité. Plus tard, au commencement de 1826, un arrêt solennel de la cour royale de Paris déclara que les quatre articles de 1682 faisoient partie des lois fondamentales du royaume. Cette doctrine faisoit de tels progrès qu'au lieu de la combattre directement, les hommes de l'Église, liés au pouvoir par leur position personnelle, la soutinrent sans détour et cherchèrent seulement à en retarder les conséquences. Ce fut alors que M. Frayssinous publia la seconde édition de son ouvrage, *Les vrais principes de l'Église de France*, dans la préface duquel, en avouant qu'on vouloit se servir des quatre articles pour opérer un schisme, il disoit qu'il n'en falloit pas moins les conserver, mais en les séparant de l'abus qu'on en vouloit faire. Dans le même temps, il annonçoit, comme ministre, la fondation d'une école de *hautes études ecclésiastiques* pour en perpétuer l'enseignement; école destinée, disoit-il, à remplacer l'ancienne Sorbonne, *ce concile permanent des Gaules*. M. l'évêque de Chartres publia aussi une lettre circulaire pour les défendre, et ce mouvement se communiquoit à tous les diocèses. En ces circonstances, on crut devoir opposer à une impulsion qui poussoit l'Église de France vers une ruine certaine, une résistance d'autant plus nécessaire que ses ennemis et ses amis même, chose étrange! étoient unis dans une action commune. M. l'abbé de La Mennais

entreprit donc de défendre les doctrines romaines, et en cela il voyoit le double avantage de combattre les principes du schisme qu'on préparoit, et de poser le fondement de la liberté de l'Église, qui a toujours eu pour appui la chaire de Saint-Pierre.

Quoique ces questions ne fussent traitées que sous le rapport dogmatique, le gouvernement s'effraya, et tandis que la France étoit inondée de livres dont l'impunité attestoit la licence des opinions, on vit sur les bancs de la police correctionnelle un prêtre accusé d'avoir soutenu quelques doctrines théologiques qui avoient autrefois déplu à Louis XIV. C'est qu'entre toutes les doctrines, entre toutes les croyances, celles de l'Église catholique étoient les seules qu'on pût attaquer impunément, parce que chaque jour elles trouvoient moins de sympathie dans la nation; et le gouvernement qui le savoit ne se faisoit pas faute d'être ingrat, quand la peur le forçoit de donner des gages à ses ennemis. Même avant les ordonnances du 16 juin 1828, la peur l'y contraignit souvent, et l'on feroit une longue histoire de tous les actes qui avertirent successivement le clergé que la religion se perdoit, si Dieu ne venoit à son secours.

§ II.

DANGERS QUE LA RELIGION AVOIT A CRAINDRE DE LA RÉVOLUTION DE 1830.

Une révolution nouvelle, prévue et annoncée par ceux qui ne pouvoient croire à la stabilité d'un ordre

de choses où tout étoit libre excepté la religion, vint tout-à-coup ôter à l'Église de France le seul appui sur lequel on paroissoit avoir compté depuis seize ans. La religion se trouva sans protecteur visible, en présence de ses ennemis victorieux et maîtres des affaires, tout nouvellement irrités par des prédications politiques et par les mandemens de plusieurs évêques. Dieu permit qu'elle fût épargnée dans le premier moment de la fureur populaire, mais il n'en falloit pas moins songer à ce qu'elle alloit devenir, et prévoir toutes les chances de sa perte pour essayer de les surmonter.

Un schisme avec Rome étoit impossible. Les controverses des années précédentes avoient détruit le gallicanisme dans l'esprit de la très grande majorité du clergé et l'avoient affaibli dans l'esprit même de ceux qui conservoient encore de vieilles préventions. Toute l'Église de France eût repoussé avec mépris la tentative d'une Église nationale.

Il ne restoit donc à la révolution, pour accomplir ses vues, qu'une persécution violente ou un asservissement sourd et progressif, fondé, d'une part, sur la protection apparente des personnes et des choses de l'Église, et, d'autre part, sur l'exécution des lois hostiles de l'Empire, affermies par la Restauration. Le gouvernement pouvoit, dans ce système, s'emparer légalement de la hiérarchie, de l'enseignement, du culte, et réduire le clergé, trompé par la conservation des formes antérieures, à n'être plus qu'une branche de l'administration civile, jusqu'à ce que, perdant avec les années les évêques et leurs doctrines présentes, on pût

tenter sur lui ce qui consomme la servitude des Églises, le schisme formel. Buonaparte avoit créé sa législation dans cette vue profonde; mais un sentiment de l'ordre, très remarquable, ne lui permettoit pas de donner sciemment à la religion des chefs indignes, et il n'eût essayé de réaliser le schisme qu'à la dernière extrémité. La Maison de Bourbon avoit conservé cette législation, moitié par impuissance, moitié par préjugés issus de Louis XIV, et elle se fioit à sa piété pour en amortir les abus; mais ni la pensée de Buonaparte, ni la foi des Bourbons n'animoient ceux que la révolution de 1830 venoit de placer à la tête des affaires, et l'Église de France ne pouvoit plus être préservée d'effroyables maux, qu'on employât contre elle soit la persécution, soit la légalité impériale, que par sa propre énergie soutenue de l'assistance divine.

§ III.

DES DEUX SYSTÈMES DE CONDUITE QUE LES CATHOLIQUES POUVOIENT ADOPTER APRÈS LA RÉVOLUTION DE 1830.

Il n'y avoit évidemment que deux partis à prendre, ou s'en tenir au système de la Restauration, à l'alliance indissoluble du trône et de l'autel, à la solidarité éternelle de l'un et de l'autre, ou renoncer à ce système et séparer, autant qu'il étoit possible, deux causes dont l'union avoit été si malheureuse.

Voyons maintenant quels étoient les avantages de l'un et de l'autre de ces partis, avec leurs inconvéniens.

Le système de la Restauration avoit contre lui l'ex-

périence de seize années. A aucune époque, l'Église n'avoit été moins libre, moins puissante sur l'esprit des peuples, en butte à plus d'outrages et à ceux même du pouvoir qui, trop foible pour la défendre, tâchoit d'apaiser ses ennemis en leur sacrifiant les droits de la religion. Personne ne conteste que telle fut la véritable situation de l'Église sous ce régime, et personne n'eût voulu que cette situation durât toujours. On espéroit que la Maison de Bourbon, en acquérant plus de puissance, feroit à l'Église d'autres destinées, mais où étoit cette puissance à la fin de juillet 1830? Continuer sous la révolution, avec des ennemis, un système qui avoit été funeste sous la Restauration avec des amis, n'étoit-ce pas une folie? Aussi les partisans de ce système avoient une pensée secrète, et la voici : Il y aura prochainement une seconde restauration; séparer l'Église de l'État, ce seroit enlever aux Bourbons une partie de leur puissance, et priver l'Église de la protection qu'ils lui accorderoient. En attendant cette restauration, laissons donc les choses dans l'état où la révolution les a trouvées. C'est-à-dire qu'il falloit livrer l'Église de France au gouvernement de Louis-Philippe, parce qu'à tout hasard, il pourroit avoir pour successeur Henri V, et qu'à tout hasard encore, Henri V pourroit être et plus éclairé et plus fort que Charles X. Il est toujours incertain qu'une révolution ramène au trône les princes qu'une révolution en a précipités : il l'est davantage qu'elle les y ramène dans un temps très court, et il est impossible que ces vicissitudes donnent de la force au pouvoir qui les subit. Elles ont pour ré-

sultat des transactions qui ne tirent les princes de l'exil qu'en les plaçant sous la dépendance de toutes les opinions et de toutes les forces qui contribuent à les ramener.

Suivre ce premier système de conduite, étoit donc abandonner l'Église au hasard dans un moment décisif pour elle; et en supposant des espérances douteuses réalisées même dans un court délai, c'étoit attendre son salut de cela même qui avoit fait sa perte pendant seize ans.

Le second parti avoit tout d'abord cet avantage de relever la religion de la chute du trône et de rompre toute solidarité avec ceux qui alloient travailler au profit de la race royale exilée. C'étoit empêcher que la religion ne fût traitée en vaincue et en conspiratrice. Dans un pays où le pouvoir est disputé, où la guerre civile est menaçante, la neutralité est le premier intérêt de l'Église, quand ce ne seroit pas son premier devoir. En renonçant à toute alliance avec l'État et avec les partis, l'Église devenoit inviolable pour tous; elle choisissoit au-dessus des passions sa vraie place; elle accomplissoit la mission de paix qu'elle a reçue de Jésus-Christ, et, par un singulier bonheur, elle accomplissoit aussi le long désir des peuples; elle disoit à ses ennemis la cherchant dans la poussière d'un trône abattu : *Christus non est hîc, surrexit;* elle disoit à la France, quel que pût être son sort, qu'elle fût en proie aux étrangers, ou à la guerre civile : *Munda ego sum à sanguine hujus.* Falloit-il, au lieu de ce rôle si grand et si chrétien, la tenir hypocritement accolée à un pouvoir hostile, priant tout haut pour lui

lui et tout bas pour un autre, rêvant des désastres contre la patrie, prenant une part sourde à tous les complots, et courbée sous des évêques octroyés par l'athéisme. Au temps de la République, l'Église de France s'étoit honorée sur les échafauds; au temps du Directoire, elle avoit ramené courageusement ses débris sur un sol où elle ne possédoit plus rien de ses immenses richesses, et elle avoit vécu et noblement vécu de la charité des siens; au temps de l'Empire, elle avoit accepté la protection, à quelques égards sincère, d'un grand capitaine, et ajouté de la puissance, dans l'opinion des peuples, à ses victoires même; au temps de la Restauration elle avoit allié sa cause à celle d'une maison royale revenant de l'exil, et dont elle avoit naguère partagé les infortunes. Mais quel rôle eût-elle joué, quel devoir eût-elle accompli en 1830, si, au lieu de songer au salut des peuples, en songeant au sien, elle avoit consenti à toutes les servitudes avec résignation, par dévouement à ceux qui n'avoient pu la défendre, et sur la foi de ces prévisions douteuses qui ne dispensent d'agir ni le chrétien ni l'homme dans les plus simples affaires de la vie?

Quelques prêtres catholiques, ceux-là même qui avoient combattu le gallicanisme dogmatique et ses conséquences depuis plusieurs années, et qui par ce seul fait s'étoient constamment trouvés en opposition avec le pouvoir qui venoit de tomber, jugèrent qu'ils pouvoient se placer entre la révolution et le clergé qu'elle menaçoit. Ils crurent devoir saisir cette occasion où la Providence venoit de donner un démenti

digne d'être médité à tant d'espérances, pour poser dans leurs ruines les fondemens de la liberté de l'Église ; et c'est pourquoi, entre les deux systèmes de conduite qui viennent d'être expliqués, ils choisirent nécessairement celui qui leur permettoit une action, celui qui ne les condamnoit pas à l'inertie la plus absolue, qui n'étoit pas réprouvé par l'expérience, qui n'étoit pas une ruine déjà toute faite.

Afin de comprendre encore mieux la nécessité où ils furent de suivre ce système, il faut connoître celui qu'avoit adopté contre l'Église le pouvoir sorti de la révolution de 1830.

§ IV.

DU SYSTÈME ADOPTÉ CONTRE L'ÉGLISE PAR LE GOUVERNEMENT SORTI DE LA RÉVOLUTION DE 1830.

La révolution de 1830 avoit été faite autant contre l'Église que contre la Couronne, et il étoit impossible qu'il en fût autrement, à cause de leur intime alliance. Le gouvernement sorti de cette révolution devoit donc être hostile à l'Église; mais il n'avoit le choix, comme nous l'avons dit, qu'entre une persécution ouverte et un asservissement progressif et complet. Il choisit le dernier mode comme moins hasardeux, et parce qu'il vouloit en toutes choses conserver au moins les apparences de l'ordre antérieur. On sait que telle a été sa politique.

Cependant des actes de violence nombreux furent commis contre la religion sur presque tous les points du pays avec la tolérance du gouvernement; trop foi-

ble pour les réprimer, il y voyoit d'ailleurs un double avantage, celui de livrer une proie au parti exalté de la révolution, et de rendre le clergé plus docile à ses vœux en lui faisant sentir le besoin d'être protégé. Ces actes de violence achevèrent la démonstration d'une vérité capitale, c'est que la religion n'étoit pas haïe pour elle-même, mais pour son alliance avec le pouvoir. D'un bout de la France à l'autre, presque sans aucune exception, les sacriléges eurent le caractère de représailles politiques. Ainsi le palais archiépiscopal de Paris fut saccagé parce qu'on avoit cru voir dans un des derniers mandemens de l'archevêque des allusions aux coups d'État. Ainsi l'Église de Saint-Germain-l'Auxerrois fut dévastée parce qu'après un service pour l'âme du duc de Berry, un jeune homme imprudent suspendit au catafalque l'image du duc de Bordeaux. Ainsi les croix de Mission, plantées dans les derniers temps, furent abattues parce qu'elles portoient aux extrémités des fleurs-de-lys, et que les missionnaires avoient mêlé souvent à leurs prédications des objets de pure politique ; tandis que la croix ancienne, la croix sans emblèmes étrangers ne fut l'objet d'aucune insulte. Partout où l'on ne trouva que la religion, la religion fut respectée. Elle le fut, non seulement du peuple pris en masse, mais des hommes de parti les plus exagérés. Le gouvernement l'attaqua seul par des moyens hypocrites dont il avoit fait choix, et qui se rapportoient aux trois branches principales de la religion, la hiérarchie, l'enseignement et le culte.

HIÉRARCHIE.

Le concordat de 1801 avoit donné au gouvernement le droit de présenter les évêques au Saint-Siége, et beaucoup d'autres droits qui n'avoient été consentis, selon qu'il étoit exposé au préambule, que parce que les consuls *faisoient profession de la religion catholique*. A l'égard de la nomination des évêques, il étoit même stipulé que si les consuls ou leurs successeurs cessoient de *faire profession de la religion catholique*, un nouveau concordat règleroit le mode de nomination aux évêchés. Ce cas venoit d'échoir par la révolution. Un de ses principes fondamentaux étoit et est encore celui-ci : *Il n'y a plus de religion de l'État;* en d'autres termes : *L'État ne professe aucune religion*. En effet, au lieu que Buonaparte et tous ses successeurs assistoient publiquement aux cérémonies catholiques, on vit pour la première fois le chef de la nation renoncer au sacre des rois et ne donner aucun signe extérieur de catholicisme, en quelque circonstance que ce fût. Et ce n'étoit pas, comme il est nécessaire de le remarquer, par impiété personnelle, mais pour se conformer à l'opinion publique, pour se montrer conséquent au nouvel ordre créé par la révolution. Dès lors le droit de présenter les évêques n'appartenoit plus au gouvernement, et l'on conçoit en effet le danger de laisser à des ministres déistes, protestans, juifs, incrédules, le soin de choisir les successeurs des apôtres de Jésus-Christ.

Néanmoins le gouvernement nomma des évêques. Ses premiers choix épouvantèrent les catholiques. C'étoit à B... M. l'abbé G..., dont la conduite schismatique, dans l'affaire de M. l'abbé Gr..., dispensa bientôt les fidèles et le clergé de justifier leurs craintes. C'étoit à D... M. l'abbé R..., dont le peuple disoit publiquement dans les rues d'A... : « Il ne sera point sacré, » car il est exécrable. » C'étoit à M. A... l'abbé d'H..., vieillard décrié par sa conduite sous l'Empire, comme recteur de l'académie de Limoges qu'il avoit peuplée de prêtres mariés, affaissé d'ailleurs par les années, et qui s'étoit démis des fonctions de grand-vicaire qu'il exerçoit, par impuissance de les remplir.

Le gouvernement ne se contentoit pas de vouloir introduire ses créatures dans l'épiscopat, il cherchoit à s'emparer de la hiérarchie inférieure en refusant d'autoriser le choix des évêques pour les cures vacantes, jusqu'à ce qu'ils eussent appelé des prêtres recommandés au ministère des cultes par l'administration civile des lieux, et quelquefois en y nommant lui-même, comme dans le diocèse de Nîmes. Le curé ne devoit plus être l'envoyé de l'évêque vers une portion du troupeau, mais l'homme du préfet, du procureur-général, du maire ou du député. On a vu une paroisse privée de pasteur pendant plusieurs mois, parce que le ministère opposoit au candidat de l'évêque un candidat présenté par un colonel ; on a vu un ecclésiastique devenir curé d'une autre paroisse, sur la recommandation d'un maire protestant. Et comme la nomination des chanoines et vicaires-généraux dépendoit aussi du gouver-

nement, par la nécessité de l'autorisation préalable, il s'ensuit que toute la hiérarchie tomboit directement ou indirectement dans les mains du pouvoir, c'est-à-dire dans les mains d'hommes ennemis de l'Église, et qui, après avoir rêvé sa ruine toute leur vie, se trouvoient tout-à-coup maître de lui donner de mauvais pasteurs, en quelque nombre qu'ils voudroient.

ENSEIGNEMENT.

A l'égard de l'enseignement, le système du gouvernement se réduisoit à deux pensées principales : conserver à l'Université le monopole de l'enseignement, quoique contraire à la nouvelle charte, afin que le clergé n'eût aucune part à l'éducation de la jeunesse ; et donner aux pauvres une instruction gratuite aux frais de l'État, afin de détruire la *superstition*. C'est ainsi que M. de Montalivet, ministre des cultes, désignoit à la tribune l'effet de la religion catholique sur les esprits, et c'est ce même ministre qui étoit chargé de donner à l'Église de France ses évêques, ses vicaires-généraux, ses chanoines et ses curés.

CULTE.

La simple énumération des actes du gouvernement suffira pour faire comprendre jusqu'où ses prétentions s'étendoient en matière spirituelle, et ce que seroit devenue l'Église de France sous un pareil régime, si on eût laissé faire ses oppresseurs.

Une circulaire du ministre des cultes aux évêques

leur enjoignoit de faire ajouter aux versets de la prière pour le roi le nom du prince, contre l'usage immémorial de l'Église de France, respecté même sous Napoléon.

Une autre circulaire leur enjoignoit d'interdire la célébration des fêtes déclarées non obligatoires par le concordat, afin que ceux des fidèles qui avoient conservé l'usage d'assister ces jours-là aux offices par dévotion, ne pussent le faire désormais. C'étoit une violation flagrante du concordat.

Une circulaire ordonna au clergé de se servir d'eau chaude en hiver pour administrer le baptême, et dans quelques localités, notamment dans les diocèses de Lyon et de Grenoble, on a exigé que l'enfant fût présenté à l'officier civil pour être inscrit sur les registres de naissance, avant d'être présenté à l'Église pour y recevoir le signe du salut.

Lorsque M. l'abbé Grégoire mourut à Paris, séparé de la communion catholique, le gouvernement s'empara par force de l'église paroissiale et y fit célébrer sur le corps du défunt un service solennel par des prêtres schismatiques. Ce sacrilége officiel fut renouvelé peu de temps après, à la mort d'un autre évêque schismatique, M. l'abbé de Berthier, et le gouvernement déclara que son droit et son devoir étoient d'agir comme il avoit agi, et que telle seroit toujours sa conduite en pareilles circonstances.

Non content d'empêcher les évêques de se réunir, le gouvernement prit des mesures pour ôter aux simples curés des campagnes la consolation de se voir. Ils

furent placés par une décision générale sous la surveillance immédiate des maires, et ils devoient perdre pour chaque jour d'absence une partie proportionnelle de leur modique traitement. Plus tard, les gendarmes et tous les agens du pouvoir reçurent l'ordre, par une circulaire de M. Périer, de surveiller rigoureusement et spécialement les mouvemens des curés hors de leurs presbytères.

Il est inutile de dire que les ordonnances du 16 juin 1828, contenant de si nombreux outrages à la religion et à la liberté de conscience, furent renouvelées et qu'on en pressa l'exécution avec vigueur. La création de huit mille demi-bourses pour les petits séminaires fut la seule disposition de ces ordonnances que le gouvernement ne crut pas obligatoire pour lui. Il chercha néanmoins, à l'aide d'autres bourses conservées aux diocèses, à s'introduire dans l'intérieur des séminaires. Un décret ressuscité de l'Empire lui servit de prétexte pour exiger qu'on y reçût un administrateur laïque chargé de veiller à ce que les deniers de l'État ne fussent pas détournés.

Les corps religieux, tolérés sous la Restauration, furent menacés dans leur existence ; on vouloit empêcher les capucins d'Aix, protégés par un arrêt de cour souveraine, de porter publiquement leur habit. Des scènes horribles se sont passées à l'abbaye de Melleraye, en Bretagne, et il a fallu plus que du courage au vénérable père Antoine, abbé général de La Trappe, pour défendre ses droits de chrétien et de Français contre les iniquités du pouvoir.

Ainsi l'Église de France a-t-elle été traitée depuis dix-huit mois; et il est à remarquer que l'unique prétexte de tant de vexations et de persécutions a été encore un prétexte politique, c'est-à-dire, la liaison présumée du clergé et du parti carliste.

§ V.

DE LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT.

Dans la situation des choses telle que nous venons de la peindre, il n'y avoit évidemment pour la religion d'autre défense possible que de réclamer la séparation de l'Église et de l'État. L'expérience seule de la Restauration en avoit déjà démontré la nécessité; la chute du trône, en livrant l'Église à des ennemis victorieux, ne lui laissoit pas d'autre voie de salut : mais la conduite du gouvernement sorti de la révolution rendoit cette nécessité si impérieuse, qu'on peut dire que personne ne l'a niée, et que des motifs étrangers à l'intérêt de la religion ont seuls arrêté ceux qui ont refusé leurs efforts à l'affranchissement de l'Église dans leur patrie.

Quand les catholiques n'auroient pas vu par eux-mêmes le mal que leur avoit fait et que leur faisoit l'alliance de l'Église avec l'État, ils l'auroient deviné par le langage de leurs adversaires. Tous, en effet, ne désirent et ne demandent qu'une chose, le maintien de l'alliance entre l'Église et l'État. Qu'on lise les journaux du gouvernement, qu'on suive les débats des Chambres, qu'on écoute les orateurs parlant

de la religion et du clergé avec des intentions hostiles, on ne trouvera au fond de leurs discours que cette seule pensée : il faut que l'État nomme les évêques et surveille le choix des curés; qu'il soit l'intermédiaire obligé entre les évêques et le souverain pontife; qu'il examine les bulles émanées du Saint-Siége avant d'en permettre l'exécution; qu'il empêche la propagation des mauvaises doctrines, c'est-à-dire, des doctrines romaines; qu'il conserve enfin la haute direction des affaires spirituelles, et qu'en conséquence il salarie le clergé, parce que tout clergé qui ne reçoit pas de salaire sous une forme ou sous une autre, devient tôt ou tard indépendant, et place le gouvernement dans la nécessité de respecter cette indépendance, ou de se détruire lui-même en poursuivant la religion par le fer et par le feu.

Du reste, aucun principe de théologie, aucun canon de l'Église, aucune tradition apostolique ne s'opposoient à la séparation de l'Église et de l'État. Bien loin qu'il en fût ainsi, cette séparation étoit l'accomplissement du concordat lui-même, qui n'avoit été signé par le souverain pontife qu'en considération de ce que les consuls *faisoient profession de la religion catholique*, et avec cette clause résolutoire que si eux ou leurs successeurs cessoient de la professer, il seroit pourvu par un nouvel arrangement à la nomination aux évêchés. Or la séparation de l'Église et de l'État se réduisoit à l'exécution de ce pacte formel, et à la rupture de toute solidarité politique.

Sur quoi d'ailleurs sont fondés tous les concordats?

Sur cette supposition, que le prince peut et veut le bien de l'Église. Mais en France, depuis trente ans, cette supposition ne s'est pas réalisée, et ceux qui connoissent la France savent qu'elle ne se réalisera désormais qu'autant que des choses impossibles auront commencé à être. Sous l'Empire, le prince a pu le bien de l'Église et ne l'a pas voulu; sous la Restauration, le prince a voulu le bien de l'Église et ne l'a pas pu; sous la révolution de 1830, le gouvernement ne peut ni ne veut le bien de l'Église; et quant à l'avenir, il suffira que le prince veuille ce bien pour qu'il ne le puisse pas, parce qu'un culte privilégié est ce qui répugne le plus à la majorité des Français. Il seroit long d'en déduire la cause, mais il est ainsi. Dès lors les concordats manquent en France de leur base naturelle; ils y donnent au prince des droits qui, quoi qu'il fasse, tournent au détriment de la religion.

Ainsi, à ne considérer qu'en soi la séparation de l'Église et de l'État, elle ne pouvoit trouver aucun obstacle parmi les catholiques. Mais deux sacrifices étoient nécessaires pour l'obtenir, celui des affections purement politiques et celui du budget du clergé. De là l'opposition que suscita cette idée.

Il falloit d'abord sacrifier les affections purement politiques, non pas en ce sens qu'on effaceroit de sa mémoire des bienfaits reçus, qu'on détruiroit le penchant du cœur pour de grandes infortunes, qu'on deviendroit hostile à ceux qu'on avoit aimés, mais en ce sens que, plaçant la religion au-dessus des intérêts de parti, aucun chrétien ne la feroit plus servir au

triomphe d'une cause terrestre, et ne voudroit, malgré l'expérience qui en avoit montré le danger, mêler encore une fois les choses divines et les choses humaines.

Il falloit en outre reconnoître avec bonne foi que la religion catholique n'est incompatible, ni avec la liberté des cultes, ni avec la liberté d'enseignement, ni avec la liberté de la presse, ni avec aucune forme de gouvernement, et que même ces diverses libertés étoient en France la seule force qui pût préserver l'Église d'une catastrophe semblable à celle qui a perdu le catholicisme en Angleterre. En effet, supposons la liberté des cultes, c'est-à-dire la tolérance civile, anéantie en France, quel sera le culte proscrit? Évidemment le culte catholique. Supposons la liberté d'enseignement effacée de la Charte, quel sera le corps, quels seront les hommes à qui l'enseignement sera interdit? Évidemment le clergé catholique, puisque, malgré la liberté d'enseignement stipulée dans la Charte, le gouvernement fait des efforts inouis pour enlever au clergé le bénéfice de cette loi. Supposons la liberté de la presse enchaînée en France par la censure, qui cessera de pouvoir écrire? Évidemment les seuls catholiques. Même sous la Restauration, la censure n'a guère été exercée qu'à leur détriment. Tandis que le gouvernement laissoit imprimer tout ce qui étoit contraire à la religion, il traduisoit devant les tribunaux correctionnels ceux qui avoient le malheur de soutenir les doctrines de l'Église romaine. Il n'existe donc en France aucune liberté qui ne soit au profit du catholicisme bien plus qu'au profit du reste de la na-

tion, et c'est une des raisons qui expliquent pourquoi le gouvernement actuel a pu si facilement et si impunément se montrer l'ennemi des libertés publiques, au sortir d'une révolution faite pour les sauver.

A l'égard de cette proposition générale, que la religion catholique n'est incompatible ni avec la liberté des cultes, ni avec la liberté d'enseignement, ni avec la liberté de la presse, ni avec aucune forme de gouvernement, c'est l'énoncé d'un fait prouvé par toute l'histoire de l'Église. L'Église a vécu sous tous les régimes; elle a subi tour-à-tour l'épreuve de la persécution, de la liberté, du pouvoir; elle a vu passer des monarchies et des républiques sans nombre; et aujourd'hui elle envoie des évêques aux États-Unis d'Amérique, sans avoir jamais songé à se plaindre de la liberté qui les y protège à l'égal de tous les citoyens, et qui les aide à peupler de catholiques ces immenses régions.

Il suit de là que le sacrifice des affections politiques antérieures, dans le sens où l'on vient de l'expliquer, sacrifice nécessaire à la séparation de l'Église et de l'État, ne renfermoit rien d'odieux, rien d'illégitime, rien qui ne pût être demandé à des chrétiens aimant leur Dieu et dévoués à la cause des âmes rachetées de son sang.

Un autre sacrifice étoit nécessaire, celui du budget du clergé. Le budget du clergé, considéré dans son origine, n'est pas un salaire, c'est une indemnité d'immenses spoliations, indemnité stipulée dans le concordat de 1801. Mais peu importe la nature d'une

dette, quand l'injustice ne veut pas la reconnoître, et qu'il n'existe aucun moyen de l'y contraindre. Or il est de fait que le gouvernement ne regarde pas le traitement du clergé comme une dette, mais comme un salaire. Non content de l'augmenter ou de le diminuer à son gré, comme quelque chose qui est en sa seule et pleine puissance, il se croit le droit de le supprimer, même après que le vote législatif et la sanction royale en ont fait une partie du budget, une loi de l'État. On a vu récemment de simples sous-préfets retirer à une portion du clergé ses mandats sur le trésor public, parce que ces administrateurs subalternes, agissant au nom du ministère, n'étoient pas contens, disoient-ils, de la conduite du clergé. Pour comprendre toute la force logique de ce fait, il faut savoir que, selon les lois françaises, le gouvernement ne peut pas ôter à un fonctionnaire public son traitement, une fois porté au budget, à moins de le destituer; et s'il est inamovible, à moins de lui faire son procès. Ainsi le budget ecclésiastique, loin d'être réellement une indemnité, n'est pas même mis par le gouvernement sur la même ligne que le salaire des employés civils. Il crée, par conséquent, entre le clergé et le gouvernement, un lien de commandement d'une part, d'obéissance et de servitude de l'autre, plus fort qu'entre le gouvernement et ses propres fonctionnaires. Par conséquent encore, aussi long-temps que le prêtre recevra le salaire de l'État, aussi long-temps il demeurera, et la religion avec lui, complètement sous la dépendance de l'autorité civile.

Mais deux objections ont été faites. Premièrement, le clergé tombera dans la déconsidération, s'il demande son pain au peuple, au lieu de le recevoir de l'État. En second lieu, le pain du peuple ne sera pas suffisant pour nourrir le clergé. Ces deux objections sont mieux résolues que par des raisonnemens, elles le sont par des faits contemporains : car ceux qui ont cherché des remèdes aux maux de l'Église de France n'ont pas interrogé leur imagination ; ils n'ont eu qu'à se fier aux souvenirs laissés sur la terre par les Saints, et à des exemples vivans. Tout le monde sait quelle est la considération ou plutôt la puissance du clergé catholique en Irlande, et pourtant ce clergé vit de la charité du peuple. L'Angleterre l'a pressé d'accepter un traitement du trésor ; elle a mis à ce prix l'émancipation des catholiques, et ni le clergé, ni le peuple n'ont voulu y consentir. On sait encore de quelle haute estime jouit le clergé catholique aux États-Unis, et pourtant ce clergé, comme celui de l'Irlande, vit de la charité du peuple. En Hollande, la seule portion du clergé qui ait conservé une existence digne et apostolique, est celle qui, se conformant aux ordres du Saint-Siége, refusa constamment le salaire du gouvernement. Enfin, quels sont aujourd'hui les ordres religieux qui exercent le plus d'influence sur le peuple, sinon ceux qui lui demandent leur pain quotidien ? C'est que jamais le peuple n'aime plus le prêtre, que quand il est pauvre comme lui ; c'est que rien n'est respecté comme une indépendance légitime achetée par des privations volontaires.

Quant à l'impossibilité d'obtenir de l'amour et de la foi des catholiques des secours suffisans, l'objection est également détruite par les exemples qu'on vient de citer. L'Irlande est certainement le pays le plus pauvre de l'Europe, et cependant après avoir payé par contrainte le clergé protestant, elle paie encore de plein gré le clergé catholique. En France, il faut distinguer les villes et les campagnes. Il est impossible que le clergé ne trouve pas dans les villes un nombre suffisant de catholiques pour lui assurer une existence convenable; c'est déjà même ce qui se fait: car l'État n'accorde de traitement, traitement d'ailleurs plus que modique et partout très insuffisant, qu'au curé et à un seul vicaire, et le reste du clergé nécessaire aux besoins d'une population nombreuse est entretenu directement par elle. A l'égard des campagnes, les unes sont situées dans des provinces où la foi est encore toute vivante; les autres sont moins favorisées sous ce rapport. Il est certain que les premières feroient à leurs curés un sort beaucoup plus heureux que celui qu'ils tiennent du gouvernement; et c'est ce qui se voit dans plusieurs paroisses nouvellement établies et non reconnues par l'État. Dans les secondes, l'expérience prouve que le peuple qui a le plus perdu l'habitude de l'assistance aux saints offices et de la fréquentation des sacremens, tient encore fortement à la religion par quatre liens: le baptême, la première communion, le mariage et la sépulture chrétienne. Et là même où la foi sembleroit presque éteinte, les familles sentent vivement le besoin d'un prêtre pour donner des habitudes morales à l'en-

fance ; on pourroit à cet égard citer des exemples frappans. C'est donc une erreur de supposer que les catholiques seuls soutiendroient le clergé catholique. Dans un pays où une religion est universellement répandue, elle entraîne à la servir ceux-là même qui lui sont étrangers. La nécessité et les relations de famille sont des causes permanentes qui rapprochent d'elle ceux qui s'en éloignent par des égaremens de l'esprit, et l'on voit tous les jours les ennemis avoués du catholicisme en France confier leurs enfans au clergé qu'ils combattent par leurs discours et par leurs écrits. Au reste, la question du budget n'étoit pas liée à celle de l'affranchissement de l'Église seulement par la nature des choses, l'une et l'autre étoient inséparables dans l'opinion publique ; et il étoit impossible de réclamer aucune liberté religieuse, sans soulever contre soi cet argument : Vous êtes payé par l'État, pourquoi vous plaignez-vous de le servir? Cette objection a été répétée à satiété par tous les journaux ; et comme elle portoit à faux sur les catholiques qui réclamoient la suppression du budget ecclésiastique, plusieurs feuilles en convenoient sans détour, et se bornoient à dire : Persuadez à vos co-religionnaires de penser comme vous, et alors ils auront comme vous le droit de réclamer leur liberté.

Cette question n'avoit donc pas été remuée arbitrairement ; il falloit se taire ou la traiter. De plus, à qui proposoit-on de refuser le budget? Étoit-ce au gouvernement? non, les défenseurs de la liberté de l'Église disoient au gouvernement : Le budget est sacré, c'est une dette, le résultat d'un traité ; vous seriez

parjure en le supprimant. La proposition ne s'adressoit qu'au clergé, maître de renoncer à une indemnité devenue oppressive, maître aussi de la conserver; et loin que ses droits fussent compromis par cette discussion publique, elle étoit le plus sûr moyen de les affermir. Jamais le budget ecclésiastique n'a été mieux garanti contre les tentatives du gouvernement que depuis cette époque. Ni les journaux, ni les orateurs ministériels n'ont plus essayé de faire peur au clergé en lui parlant de supprimer son salaire; et il règne en France une persuasion si intime que la chute du budget ecclésiastique seroit la fin de la domination du pouvoir sur les choses spirituelles, que si le clergé venoit à le refuser en effet, le gouvernement essaieroit, par tous les moyens possibles, d'ébranler sa résolution, et cette position est aujourd'hui la plus forte barrière de l'Église contre les entreprises du pouvoir. Outre cet avantage immense et présent, acquis à la religion par la controverse sur le budget, il en est un autre qui regarde l'avenir. Tôt ou tard, l'état déplorable des finances en Europe, la complication toujours croissante des dépenses nécessaires pour maintenir l'ordre dans cette société si mal constituée, parce qu'elle n'est pas constituée chrétiennement, forceront les gouvernemens, et particulièrement le gouvernement français, de supprimer la partie du budget la moins nécessaire matériellement et la plus réprouvée de l'opinion publique. Ils feront avec regret ce sacrifice, mais ils le feront, et l'Église se trouvera par la force des choses affranchie du salaire. Alors on se souviendra qu'elle avoit elle-même

désiré cet affranchissement; elle pourra porter avec honneur sa pauvreté : et de plus, il se trouvera établi dans l'opinion que par là même elle est pleinement dégagée de tous les liens qui l'assujétissoient à l'État.

§ VI.

SI LE SCHISME PEUT ÊTRE RÉALISÉ EN FRANCE.

Tant qu'il y a eu en France des rois puissans et un clergé imbu des maximes gallicanes, le schisme a été possible; c'étoit la position de l'Angleterre quand elle s'est séparée de l'unité catholique. Aujourd'hui la France n'a plus de rois puissans, et l'immense majorité du clergé tient à l'Église romaine par une conviction d'esprit inébranlable et par un amour sans bornes. Les conditions du schisme n'existent donc pas. Si le gouvernement songeoit à opérer un schisme pour se venger de la séparation de l'Église, voici quelle seroit sa position : il auroit à détruire la liberté des cultes, à fermer les édifices catholiques dans toute l'étendue de la France, à persécuter trente mille prêtres qui n'auroient rien à perdre, et devenus populaires de deux façons, par la persécution même et par la séparation de l'Église et de l'État. Il auroit en outre à créer une religion pour la mettre à la place de l'ancienne, c'est-à-dire qu'un gouvernement qui n'a point de puissance réelle tenteroit ce que la République n'a pu accomplir avec une puissance morale et militaire immense, avec les dépouilles de la noblesse et du clergé, et dans le trouble qu'apporte aux esprits une première révolution.

Quand les choses seroient préparées pour un schisme en France, il suffiroit que le gouvernement tentât de l'opérer pour le rendre impossible, parce que cette tyrannie exercée sur les consciences révolteroit toutes les opinions et tous les partis sans distinction; cette œuvre administrative apparoîtroit à tous comme une tentative risible et comme une odieuse oppression. Toutefois, ce qui est impossible aujourd'hui pourroit plus tard cesser de l'être, par les changemens progressifs que l'influence du gouvernement sur le clergé apporteroit dans les sentimens qui l'animent et dans les doctrines dont il est pénétré. C'est ce que savent ceux qui travaillent à la ruine du catholicisme. Ils espèrent avec le temps, avec l'argent du budget, avec de mauvais évêques, corrompre peu à peu l'esprit actuel du clergé de France. La religion et le Saint-Siége n'ont pas d'autres dangers à craindre.

§ VII.

DU JOURNAL *l'Avenir* ET DE *l'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse.*

Il ne suffisoit pas d'avoir adopté un système pour la défense de la religion contre les conséquences naturelles de la révolution de 1830, il falloit le mettre à exécution et se servir des seuls moyens d'agir qui fussent en rapport avec l'état de la société en France. Un journal quotidien et une association furent créés à peu d'intervalle, vers la fin de l'année 1830. On donna au journal le nom de *l'Avenir*. C'étoit la première feuille

quotidienne fondée en Europe dans les intérêts du catholicisme. Les statuts de l'association furent publiés sous le titre d'*Agence générale pour la défense de la liberté religieuse*. Nous exposerons brièvement, mais avec fidélité, ce qui fut fait par ces deux moyens d'action.

L'Avenir.

Le prospectus de ce journal avoit été livré au public dans les premiers jours du mois de septembre 1830. Il commença à paroître le 16 octobre suivant. Les rédacteurs étoient MM. l'abbé F. de La Mennais, l'abbé Ph. Gerbet, l'abbé Rohrbacher, l'abbé H. Lacordaire, Ch. de Coux, Ad. Bartels, le comte Ch. de Montalembert, Daguerre et d'Ault-Duménil. Ils développèrent sucessivement les doctrines dont l'exposition accompagne ce Mémoire, et, appuyés de l'autorité qu'elles leur donnèrent rapidement sur les esprits, ils défendirent, chaque jour et sans relâche, la religion contre les actes hostiles du gouvernement, contre ceux des autorités particulières, et contre toutes les attaques des passions individuelles. Chaque fois que les églises furent violées, les croix abattues, les droits de l'Église outragés, quel que fût l'auteur de l'attentat, ils élevèrent leurs voix. Ils l'élèvent aujourd'hui pour se défendre eux-mêmes, et c'est pourquoi il doit leur être permis de rappeler ce qu'ils ont fait. Un mois s'étoit à peine écoulé depuis la première publication de *l'Avenir*, lorsque le gouvernement, déjà coupable d'une multitude d'agressions contre l'Église, osa nom-

mer M. l'abbé G. au siége de B. *L'Avenir* ayant jeté un cri d'alarme et adressé aux évêques de France les plus douloureuses supplications, il fut saisi à la poste deux jours de suite. MM. l'abbé de La Mennais et l'abbé Lacordaire, auteurs des articles incriminés, furent traduits devant la cour d'assises, avec le rédacteur-gérant du journal; ils y parurent le 31 janvier 1831. Dans l'intervalle de la saisie au jugement, une foule de catholiques donnèrent aux accusés, ou plutôt à la cause qu'ils défendoient, des témoignages de sympathie qui en imposèrent au pouvoir, parce qu'ils révélèrent l'union et la force des catholiques. Une souscription ouverte au bureau du journal pour les frais du procès, produisit plus de vingt mille francs, quoique la grande majorité des donateurs n'eût souscrit que pour cinq centimes, ou pour une somme très modique. Des paroisses tout entières, le curé à leur tête, envoyèrent leurs dons. Des évêques de France donnèrent aussi aux rédacteurs de *l'Avenir* cette marque d'encouragement. Celui de Pamiers seul souscrivit pour trois cents francs, et il consacra trois cents francs à des aumônes, dans le but, disoit-il, d'attirer la bénédiction de Dieu sur la cause que les accusés défendoient. Chacun étoit surpris de voir la religion relever la tête, quatre mois après une révolution qui l'avoit menacée d'une ruine entière.

Nous ne pouvons passer sous silence le jour où se jugea le procès, parce que jamais l'Église romaine n'obtint en France un triomphe si grand. Ses doctrines y furent soutenues pendant une journée entière,

aux applaudissemens d'un auditoire encombré de jeunes gens du barreau et de toutes les classes de la société. On entendit dans le palais même des Parlemens, d'où étoient sortis tant de décrets contre le Saint-Siége et la liberté de l'Église, une accusation solennelle contre les articles de 1682. Et l'acquittement des prévenus par le jury, prononcé au milieu d'acclamations unanimes, termina cette journée qui consomma la ruine des maximes gallicanes en France, et présagea une nouvelle alliance entre le peuple et la religion.

Tout ce que les accusés entendoient dire autour d'eux, dans les intervalles de l'audience, mériteroit d'être rapporté; il n'y avoit qu'un doute qui sembloit arrêter les esprits, et qui témoignoit de l'ascendant exercé sur eux : Est-il bien vrai que ce soit là la religion catholique? Tel étoit déjà le fruit opéré par *l'Avenir* au bout de trois mois et demi d'existence.

Cette première victoire sur le gouvernement donna de la joie et de la force aux catholiques. *L'Avenir* continua de marcher avec plus d'indépendance que jamais dans la route qu'il s'étoit tracée, et il obtint bientôt une nouvelle preuve de l'élan qu'il avoit imprimé pour la défense de la foi, lorsqu'ayant annoncé, au commencement de mai 1831, la difficulté de sa situation financière, il reçut soixante-dix mille francs de secours, tant de la France que de la Belgique; car son action s'étendoit jusque sur les pays étrangers, et peu de temps après il envoya quatre-vingt mille francs aux Irlandais, moissonnés par la famine. C'étoit le produit d'une souscription ouverte dans ses bureaux. Les

évêques de l'Irlande occidentale, réunis en synode, délibérèrent de témoigner leur reconnoissance aux rédacteurs, et, dans leur lettre de remerciement, ils appelèrent *l'Avenir* un journal véritablement chrétien. Il faisoit du moins tous ses efforts pour servir la cause chrétienne, et il est vrai de dire qu'il ramena plusieurs personnes à la foi. Un grand-vicaire d'A... écrivoit que deux habitans de cette ville, l'un athée, l'autre libéral anti-catholique, venoient d'être convertis par la lecture de *l'Avenir*. A L... un médecin distingué, homme jouissant de la plus haute influence sur la partie libérale de la population, avoit passé de l'incrédulité à un dévouement si profond pour la cause du catholicisme, qu'il eut la pensée de se rendre à Rome, pour soumettre au Saint-Père les vues que son zèle lui inspiroit.

En Suisse, à L....., un membre du gouvernement déclara qu'il abandonneroit le protestantisme, dès qu'il lui seroit avéré que les doctrines professées par *l'Avenir* étoient conformes à celles de l'Église catholique; et, en général, elles produisoient un effet remarquable sur les pays protestans qui bordent le lac de Genève. En Alsace, un paysan, perverti par la lecture des philosophes du dernier siècle, revenu à la foi après avoir lu un certain nombre de numéros de *l'Avenir*, aussitôt se met à parcourir à pied la contrée qu'il habitoit pour chercher des souscripteurs à *l'Agence*, et des signataires aux pétitions pour la liberté d'enseignement. Un grand nombre de jeunes gens de l'École de Médecine de Paris et des Écoles de Droit de Paris et de

Toulouse publièrent hautement leur adhésion aux doctrines de *l'Avenir* et s'associèrent à ses efforts; et lorsque ce journal fut suspendu, ils s'empressèrent encore d'exprimer leurs vifs regrets, ainsi que l'espoir que cette suspension seroit de peu de durée. Plusieurs même des étudians de Paris s'adressèrent aux rédacteurs, pour les prier de leur faire des cours sur différentes branches des sciences religieuses et politiques, proposition qui fut accueillie et qui est aujourd'hui en pleine exécution. Une grande influence catholique fut aussi exercée dans différentes parties de l'Allemagne. Les principaux articles de *l'Avenir*, y étoient traduits et publiés par plusieurs journaux; ils contribuoient à y raffermir l'autorité du Saint-Siége ébranlée par de funestes tentatives de schisme.

Ce n'est par le seul service qu'il put rendre à ces malheureuses Églises; il leur offrit, de plus, le moyen de publier leurs réclamations contre les mesures oppressives des gouvernemens, réclamations étouffées sur les lieux par la censure protestante. Des liens semblables se formèrent avec les catholiques d'Irlande et d'Angleterre, et une union plus étroite encore s'établit avec la Belgique, où tous les articles de *l'Avenir* étoient réimprimés chaque semaine et distribués à plus de cinq mille souscripteurs. Ses paroles trouvèrent de l'écho jusque dans le Nouveau-Monde, d'où lui parvinrent de nombreuses marques d'adhésions, depuis la Nouvelle-Orléans jusqu'à Boston. De toutes parts enfin on recevoit la preuve que les principes professés par *l'Avenir* répondoient aux besoins et aux idées de

populations nombreuses, au milieu desquelles le catholicisme apparoissoit de nouveau avec un caractère de grandeur et de force, et je ne sais quoi de généreux qui dissipoit les préjugés répandus contre lui par l'impiété de l'autre siècle.

Agence générale pour la défense de la liberté religieuse.

L'Avenir défendoit la religion par la parole : ses rédacteurs voulurent la défendre par une action plus positive encore ; ils publièrent, le 18 décembre 1830, les statuts d'une association. Voici les principaux objets dont elle devoit s'occuper.

1. Le redressement de tout acte contre la liberté du ministère ecclésiastique, par des poursuites devant les Chambres et devant tous les tribunaux, depuis le Conseil d'État jusqu'à la justice de paix. Dans les procès les plus importans, des publications de mémoires judiciaires, plaidoyers, devoient être faites aux frais de l'Agence générale, et répandues par toute la France.

2. Le soutien de tout établissement d'instruction primaire, secondaire et supérieure contre tous les actes arbitraires attentatoires à la liberté d'enseignement, sans laquelle il n'y a plus ni charte, ni religion.

3. Le maintien du droit qui appartient à tous les Français de s'unir pour prier, pour étudier, ou pour obtenir toute autre fin légitime également avantageuse à la religion, aux pauvres et à la civilisation.

4. L'Agence générale étoit destinée à servir de lien commun à toutes les associations locales déjà

établies en France, ou qui s'y établiroient dans le but de former une assurance mutuelle contre toutes les tyrannies hostiles à la liberté religieuse.

Extrait du Prospectus de l'Agence générale.

L'Agence générale étoit composée d'un conseil de neuf personnes, dont M. l'abbé F. de La Mennais étoit le président, et de donateurs associés. La donation étoit de 10 francs par année. Les fonds de l'Agence se sont élevés, pour l'an 1831, à la somme de 31,513 francs. Dès que l'Agence fut établie, elle présenta des pétitions aux Chambres pour réclamer la liberté d'enseignement stipulée dans la charte de 1830. Elle engagea les catholiques à l'imiter, et près de trois cents pétitions furent adressées successivement à la Chambre des députés et couvertes de plus de quinze mille signatures; et comme la liberté d'enseignement n'étoit pas seulement promise, mais établie, l'Agence générale résolut d'en user. Elle annonça, le 29 avril 1831, qu'elle ouvriroit une école, sans l'autorisation de l'Université. Trois de ses membres, MM. de Coux, l'abbé Lacordaire et le comte de Montalembert se chargèrent des fonctions de maître d'école. Vingt pauvres enfans, recueillis par eux, recevoient de leur bouche les premiers élémens d'instruction religieuse et littéraire, lorsque les agens du pouvoir vinrent expulser de force les maîtres et les écoliers. Les maîtres furent traduits devant le tribunal de police correctionnelle, qui les renvoya devant la cour

d'assises. Pendant ces débats sur la juridiction criminelle qui devoit connoître du prétendu délit, M. de Montalembert fut appelé à la pairie par la mort de son père, et il réclama la juridiction de la Chambre où il venoit d'entrer. Ce fut donc à la barre de la plus haute cour du royaume, que les trois maîtres de l'école libre rendirent témoignage à leur foi. Ils furent condamnés; mais le langage catholique avoit été parlé devant le premier Corps de l'État, et la cause de la liberté d'enseignement gagnée dans l'opinion publique.

Pendant le cours de ce procès, l'Agence générale encouragea la fondation de plusieurs écoles libres dans les provinces et vint à l'aide de quelques instituteurs victimes du monopole universitaire. Des persécutions d'un autre genre avoient également attiré sa sollicitude et donné lieu à d'autres procès. Le commandant d'une division militaire ayant voulu interdire aux capucins d'Aix de paroître en public avec leur costume, l'Agence s'empressa de le poursuivre, à ses frais et au nom des vénérables Pères, devant le Conseil d'État. Elle ne s'est désistée de cette poursuite, qu'après que le lieutenant-général eut été transféré au commandement d'une autre division militaire, et sur la prière des Pères eux-mêmes, rétablis dans la jouissance de leurs droits.

Plus tard, et lorsque *l'Avenir* étoit déjà sur le point d'être suspendu, les Trappistes de l'abbaye de Melleraye, en Bretagne, fournirent à l'Agence une nouvelle occasion de défendre la liberté des congrégations reli-

gieuses. Le 28 septembre 1831, six cents hommes à pied et à cheval avoient entouré l'abbaye, et le sous-préfet de l'arrondissement étoit venu signifier au père-abbé que la communauté étoit dissoute, et qu'il apportoit à tous ses membres des passeports pour se retirer. Sur les réclamations courageuses du père-abbé, un délai lui avoit été accordé pour écrire au ministère; mais, sept jours après, seize gendarmes à cheval, et le sabre nu, s'étoient précipités au galop dans la cour de l'abbaye, et avoient chassé la plus grande partie des religieux français. Le reste des habitans, parmi lesquels se trouvoient soixante-dix religieux anglois, fut gardé à vue par des soldats. Nous taisons d'autres détails horribles : l'emprisonnement du père-abbé, l'expulsion de soixante-trois religieux anglois, leur embarquement forcé sur la frégate *l'Hébé*, et mille traitemens pleins d'indignité. Avant même qu'ils fussent tous connus, l'Agence écrivit au père-abbé et lui proposa de se charger de sa défense. Le vénérable religieux, qui s'est conduit jusqu'à la fin avec un courage et un sang-froid dignes d'admiration, accepta avec empressement les offres de l'Agence. Trois actions judiciaires furent aussitôt dirigées contre les auteurs de cet attentat : l'une criminelle, les deux autres civiles. Le procès occupe en ce moment même l'attention de la France ; et il a déjà eu pour effet la rentrée du père-abbé et d'une partie de ses religieux dans l'abbaye, où tout a repris l'ordre accoutumé.

Sous d'autres rapports, l'Agence générale rendit

encore quelques services à la cause catholique. Ainsi lorsque M. l'abbé G....., nommé par le gouvernement à l'évêché de B....., eut contribué au scandale qui environna la sépulture de M. l'abbé Grégoire, l'Agence seconda de toutes ses forces l'énergique résistance du diocèse de B....., et elle doit d'autant plus revendiquer la part qu'elle y a prise que le souverain pontife, répondant à l'espérance filiale de l'Église de France, l'a préservée d'un des plus grands malheurs dont elle fût menacée.

Nous passons sous silence d'autres faits, qui pourtant ne sont pas sans importance, tels que la fondation, dans plusieurs grandes villes, et de journaux et d'associations catholiques se proposant le même but que l'Agence générale, et en relation avec elle. Le journal *l'Union* publié à Nantes, *le Correspondant de Strasbourg* écrit en allemand, *le Courrier Lorrain* et *l'Association Lyonnaise*, devroient surtout être mentionnés avec quelques détails, si l'on ne craignoit d'enlever au souverain pontife des momens si précieux à la chrétienté. Les catholiques qui s'étoient associés pour la défense des droits de leurs frères, croient avoir fait de leur part tout ce qu'ils avoient promis et tout ce qu'ils ont pu. Simples instrumens des opprimés, ils étoient à la disposition de tous ceux qui avoient besoin de justice; et s'ils n'ont pas fait davantage, c'est que plusieurs ont cru dangereux ou inutile de résister à la persécution, et ont sacrifié volontairement leurs droits.

Tel est le récit abrégé des actes de *l'Avenir* et de

l'*Agence générale pour la défense de la liberté religieuse*. Les principaux articles de *l'Avenir* ont été réunis en deux volumes, sous le titre de *Mélanges catholiques;* le procès de *l'Avenir* et celui de l'école libre, ont été également publiés dans des brochures séparées. Ces divers ouvrages sont déposés aux pieds du père commun, afin que Sa Sainteté puisse connoître par elle-même et juger ce qui a été fait.

§ VIII.

DE L'OPPOSITION QU'ONT RENCONTRÉE LES RÉDACTEURS DE *l'Avenir*, DE SES CAUSES ET DE SES SUITES.

Il semble que tant de travaux entrepris avec bonne foi pour la cause de l'Église, dans un temps difficile où les plus courageux se taisoient, auroient dû ne pas trouver d'ennemis; toutefois pendant qu'une portion nombreuse du clergé et des fidèles les regardoient comme une voie de salut ouverte à la religion, d'autres les poursuivoient comme coupables. Les noms de révolutionnaires, d'hérétiques, de schismatiques, furent prodigués aux rédacteurs de *l'Avenir*. Plus leur dévouement se manifestoit par leurs œuvres, plus l'opposition prenoit à leur égard un caractère injurieux. La lecture de leur journal fut défendue dans plusieurs diocèses, on éloigna des Ordres les jeunes gens qui paroissoient pencher pour leurs doctrines; l'entrée du séminaire fut même interdite à quelques-uns. Sur le seul soupçon qu'ils partageoient plus ou moins les doctrines de *l'Avenir*, des professeurs furent privés de leur

chaire, et des curés destitués. En un mot, une inexorable et vaste persécution fut ourdie contre les œuvres dont le tableau vient d'être mis sous les yeux du chef de l'Église, et contre ceux qui étoient suspects de s'y intéresser. Plusieurs journaux, et particulièrement l'un d'eux, intitulé *l'Ami de la Religion*, s'attachoient à dénaturer les pensées, les phrases et jusqu'aux intentions des rédacteurs de *l'Avenir ;* et plus d'une fois même ils ne craignirent pas d'altérer leurs paroles, pour donner plus d'apparence aux accusations que chaque jour ils imaginoient contre eux. On alla jusqu'à noircir leur vie privée. Enfin, dans un livre, imprimé à Avignon avec la permission du maître du sacré palais, ils ont été traités comme des novateurs à la façon de Luther ; et l'auteur y déclare qu'il ne faut pas interpréter leurs pensées d'après leurs paroles, parce qu'elles manquent de sincérité.

Cependant, et ceci est digne de remarque, tandis que chaque jour les rédacteurs de *l'Avenir* développoient leurs pensées, tandis que chaque jour leurs ennemis accusoient leurs doctrines et leurs intentions, pas une seule proposition ne fut notée par un évêque. Il sembloit, d'une part, que l'Église fût menacée, et, d'une autre part, nulle voix ne signaloit aucun danger précis.

Pour expliquer cette étrange situation, il faut remonter aux causes de l'opposition rencontrée par les rédacteurs de *l'Avenir*. Il y en avoit deux principales : l'une politique, l'autre théologique. Les partisans de la branche des Bourbons, tombée du trône, en voyant

paroître un journal qui défendoit la religion, sans défendre l'ancienne dynastie, qui même s'expliquoit avec franchise sur les fautes de la Restauration, se persuadèrent qu'il seroit un obstacle à leurs desseins. Ils eurent peur que leur cause ne perdît l'appui du clergé; et comme cet appui leur sembloit essentiel, ils apportèrent à ruiner *l'Avenir* dans l'opinion tout le soin et toute l'ardeur que mettent les partis à renverser un obstacle. De là cette haine inconcevable et poussée à cette extrémité d'appeler hérétiques et schismatiques des hommes qui ne cessoient de prouver leur attachement à l'unité, et dont plusieurs l'avoient prouvé par des travaux précédens durant de longues années. D'un autre côté, quoique le gallicanisme dogmatique fût détruit en France dans la grande majorité du clergé, il en restoit encore des traces; et, de plus, le gallicanisme pratique, c'est-à-dire la longue habitude d'un certain ordre social fondé sur la théorie gallicane, faisoit que ceux même qui avoient sacrifié logiquement le principe, vivoient encore sous l'empire des choses qu'il avoit créées. Or la séparation de l'Église et de l'État attaquoit le gallicanisme pratique; c'étoit la mise en action des doctrines romaines dans une société où des doctrines contraires avoient régné pendant plusieurs siècles, et venoient à peine de périr sous une controverse de dix années.

Comment une telle tentative n'auroit-elle pas soulevé des passions théologiques déjà aigries? Il s'agissoit de voir la pratique changer après les principes, et l'on pouvoit espérer, dans un dernier combat, de regagner

ce qui avoit été perdu. De là cette persécution exercée, dans l'ombre des séminaires, non pas seulement contre la partie politique des doctrines de *l'Avenir*, mais, il faut le dire hautement, contre toutes les doctrines soutenues par M. l'abbé de La Mennais. De là ces accusations étonnantes de schisme, d'hérésie, afin que la haine qu'on appeloit sur la personne de l'auteur, retombant sur ses écrits, tous fussent également réprouvés. Nous l'affirmons, il n'y a aujourd'hui en France qu'une seule question, une question où tout est indivisible, les choses et les personnes; et cette question la voici : La société de Louis XIV, et les doctrines gallicanes qui en sont la suite et la base, ressusciteront-elles, oui ou non?

Les rédacteurs de *l'Avenir*, affligés de l'opposition qu'ils rencontroient, mais effrayés et affligés à cause de l'Église et non à cause d'eux, firent ce que la foi et de saints exemples leur inspiroient. Dès le 2 février 1831, le jour même que le choix de Dieu donnoit à l'Église Grégoire XVI, ils signèrent à Paris une exposition des doctrines professées par eux. Elle devoit être immédiatement envoyée à Rome, et mise aux pieds du Saint-Père. Elle fut en effet confiée par un député à M. Sébastiani, ministre des affaires étrangères, qui s'étoit engagé à la faire parvenir par l'ambassade. On n'a su que très tard qu'il n'avoit pas jugé convenable ou possible de faire cet envoi. Lorsque les rédacteurs de *l'Avenir* en furent instruits, leur position étoit encore devenue plus grave; car on parloit de condamnations, et mille bruits circulèrent auxquels on ne craignoit pas de mêler le nom du

souverain pontife. Étoit-ce avec ou sans fondement? Les rédacteurs de *l'Avenir* résolurent d'éclaircir ce doute et de venir à Rome même, aux pieds du successeur de saint Pierre, en chercher la solution. Après treize mois de combats pour la religion, ils suspendirent avec douleur, mais avec confiance en Dieu, la publication de *l'Avenir;* et nous quittons, disoient-ils aux catholiques de France, nous quittons un instant le champ de bataille pour un autre devoir également pressant : « Le bâton du voyageur à la main, nous nous acheminerons vers la chaire éternelle, et là, prosternés aux pieds du pontife que Jésus-Christ a préposé pour guide et pour maître à ses disciples, nous lui dirons : O père! daignez abaisser vos regards sur quelques-uns d'entre les derniers de vos enfans, qu'on accuse d'être rebelles à votre infaillible et douce autorité. Les voilà devant vous, lisez dans leur âme; il ne s'y trouve rien qu'ils veuillent cacher. Si une de leurs pensées, une seule s'éloigne des vôtres, ils la désavouent, ils l'abjurent. Vous êtes la règle de leurs doctrines; jamais, non jamais ils n'en connurent d'autres. O père! prononcez sur eux la parole qui donne la vie, parce qu'elle donne la lumière, et que votre main s'étende pour bénir leur obéissance et leur amour. » (*Avenir du* 15 *novembre* 1831.)

§ IX.

CONCLUSION.

De ce qui vient d'être dit il résulte, 1. Que sans

l'action des catholiques indépendans de tout parti politique et de toute influence de pouvoir, la religion catholique seroit privée en France d'un genre de défense dont elle a besoin dans les circonstances présentes. Car les évêques, dans l'état d'isolement, de dépendance et d'asservissement où on les a placés, n'osent pas et pourroient à peine oser prêter à la religion ce genre de secours que la situation actuelle réclame. Elle se verroit donc abandonnée aux attaques sacriléges et aux envahissemens du pouvoir, à la haine de la majorité des Français et au danger d'un schisme futur;

2. Que la position de ces catholiques indépendans, heureuse à l'égard du pouvoir qui ne peut absolument rien contre eux, est devenue au contraire difficile, à l'égard de ceux sur lesquels ils doivent exercer leur action, attendu que les intrigues gallicanes, jointes aux intrigues purement politiques, ont réussi à les rendre suspects à l'autorité religieuse. En deux mots, l'action des rédacteurs de *l'Avenir*, ou, si l'on veut, de toute autre association agissant dans le même sens, est indispensable pour le maintien du catholicisme en France, et cette action ne peut obtenir un vrai succès si elle n'est pas soutenue par le Saint-Siége. C'est donc dans le seul intérêt de la religion catholique, et non dans aucun intérêt personnel, que les rédacteurs de *l'Avenir* ont entrepris le voyage de Rome, et sont venus aux pieds de Sa Sainteté. Ils ne demandent rien que de pouvoir se dévouer, au prix de tous les sacrifices, à la sainte cause de l'Église et de la religion. A

cet effet, ils osent supplier Sa Sainteté : 1. Qu'afin de dissiper le soupçon d'erreur répandu contre eux, elle daigne faire examiner l'*Exposition* de leurs doctrines, qu'ils déposent à ses pieds, et que si cette exposition ne contient rien, sous le rapport théologique, de contraire à la saine doctrine de l'Église romaine, Sa Sainteté ordonne que cela soit déclaré de la manière qui lui semblera convenable ; 2. Qu'afin de mettre les rédacteurs de *l'Avenir* et les membres de l'*Agence Catholique* à même de continuer leur action, si le souverain pontife le juge utile à la religion, il plaise à Sa Sainteté de faire connoître que n'ayant rien de contraire aux principes catholiques, elle ne peut, par cela même, être l'objet d'aucune désapprobation.

Mais pour acquitter pleinement leur conscience, les rédacteurs de *l'Avenir* se croient obligés encore à soumettre humblement au chef de l'Église quelques observations, fondées sur la connoissance particulière qu'ils ont de l'état de choses et des esprits en France. Et, premièrement, à l'égard des doctrines professées dans *l'Avenir*, soit que le souverain pontife les approuve, soit qu'il les condamne, son jugement ne rencontrera pas la plus légère opposition, parce que quiconque oseroit se permettre une pareille opposition seroit à l'instant repoussé avec un sentiment d'horreur par le corps entier des catholiques; tandis que le silence du Saint-Siége auroit pour effet d'affoiblir le courage de ceux qui lui sont dévoués, de jeter dans l'indécision un grand nombre d'esprits, de détourner leurs pensées de Rome, d'ouvrir un vaste champ aux

craintes, aux doutes, aux réflexions tristes et dangereuses, en même temps que le gallicanisme redoubleroit ses efforts pour corrompre l'enseignement, et pour l'imposer comme une obligation de conscience à la jeunesse des séminaires, en vertu même de l'obéissance due aux supérieurs ecclésiastiques : et, ainsi qu'on l'a dit dans ce Mémoire, c'est ce qu'on voit déjà. Secondement, à l'égard du système de conduite adopté pour la défense de la religion, il n'est pas moins à craindre que le silence du Saint-Siége n'en fût regardé comme la condamnation; ce qui auroit deux conséquences : la première, qu'il seroit désormais impossible d'opposer aucune résistance aux oppresseurs de l'Église, et le mal dès lors croîtroit avec une rapidité incalculable; la seconde, que cette immense partie de la population, qui, en France et dans les pays circonvoisins, étoit devenue l'ennemie du catholicisme parce qu'elle le supposoit incompatible avec les libertés civiles, et qui commençoit à s'en rapprocher depuis la publication de *l'Avenir*, se persuadant que les principes établis dans ce journal sont désavoués à Rome, s'éloigneroit de la religion, et avec plus de haine que jamais. Déjà les journaux du libéralisme en Belgique se sont ouvertement expliqués à ce sujet, et le plus grand obstacle qu'on ait trouvé dans le libéralisme français, pour le faire concourir à la défense des droits des catholiques, est la croyance réelle ou feinte que *l'Avenir* exprimoit des opinions sur lesquelles on ne pouvoit fonder d'alliance solide, parce qu'elles étoient opposées aux doctrines de Rome.

Voilà ce que nous avons dû représenter pour acquitter nos âmes envers Dieu. Le souverain pontife jugera dans sa sagesse : et maintenant, pleins d'amour pour lui et dociles à sa voix comme de petits enfans, nous nous prosternons à ses pieds, en implorant sa bénédiction paternelle.

Rome, 3 *février* 1832.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Singulière position pourtant, mais qui nous a moins étonné depuis, qu'elle ne nous étonnoit alors. Il y a une certaine simplicité d'âme qui empêche de comprendre beaucoup de choses, et principalement celles dont se compose le monde réel. Sans s'attendre à le trouver parfait, ce qui ne seroit pas seulement de la simplicité, mais de la folie, on se figure qu'entre lui et le type idéal qu'on s'en est formé d'après les maximes spéculativement admises, il existe au moins quelque analogie. Rien de plus trompeur que cette pensée. Soigneusement inculquée au peuple, elle aide à le gouverner, et sous ce rapport elle peut quelquefois être un bien relatif. Elle est naturelle aussi aux esprits élevés et candides. L'expérience, il est vrai, les en désabuse, mais presque toujours trop tard.

On a dit que Rome étoit la patrie de ceux qui n'en avoient point. Nous ne concevons pas qu'elle puisse être pour personne une patrie, selon le sens ordinaire de ce mot. Ce n'est pas qu'elle n'ait quelque chose d'extraordinairement attachant, quoique d'abord on le sente peu, ou même aucunement. Ce que vous y éprouvez les premiers jours, c'est une sorte de profond ennui, de tristesse vague et pesante. A chaque pas, le pied foule des ruines et remue les cendres maintenant confondues des hommes de toute race et de toute contrée qui, durant trente siècles, ont, vainqueurs ou vaincus, maîtres ou esclaves, habité cette terre de grandeur et de désolation. Vous reconnoissez encore, dans cet amas confus de débris, les traces des peuples divers et des divers âges, et de tout cela s'élève

je ne sais quelle vapeur de tombeau qui calme et endort et berce l'âme dans les rêves du dernier sommeil. On peut venir là pour y mourir, mais non pour y vivre ; car de vie, à peine y en a-t-il une ombre. Nul mouvement, si ce n'est le mouvement caché d'une multitude de petits intérêts qui rampent et se croisent au sein des ténèbres, comme les vers au fond du sépulcre. Pouvoir et peuple vous apparoissent tels que des fantômes du passé. La cité reine, assise au milieu d'un désert, est devenue la cité de la mort : elle y règne dans toute sa puissance et sa majesté formidable.

Qu'est-ce d'ailleurs aujourd'hui que la population de cette ville déchue? Un petit nombre de familles réellement romaines y végètent obscurément. Tous les grands noms du moyen-âge, les Colonne, les Orsini, les Savelli, sont ou éteints, ou près de s'éteindre. La noblesse princière et ducale n'appartient au pays ni par la nature de son institution, ni par des services rendus, ni par son origine. Ce fut, pendant plusieurs siècles, une coutume établie, que chaque pape élevât et enrichît soit ses enfans, légitimes et autres, soit ses neveux ; et trop souvent les confiscations, les spoliations, les rapines ont été le fondement de ces maisons maintenant presque toutes en décadence. A l'excès du faste a, dit-on, succédé un excès contraire. Retirée dans ses vastes et silencieux palais où nul ne pénètre, cette classe, qu'attriste également ses souvenirs et ses prévoyances, s'est fait comme une solitude dans la solitude. Un instinct naturel à tous les êtres les porte à s'isoler quand leur fin approche.

Des aventuriers de toutes nations et de tous états, des moines de tous pays, des ecclésiastiques attirés de tous les coins du monde par l'espérance de s'avancer, ou par le simple besoin de vivre, forment le surplus de la population. Sans lien quelconque, sans unité, son existence est purement passive. Privée de droits politiques dont le nom même lui est inconnu, elle n'a aucune part, directe ou indirecte, ni au gouvernement ni à l'administration. Chacun n'a de but que soi-même, et par conséquent, hors de la religion, un but matériel de lucre pour les uns, et pour les autres de jouissance présente. Le repos, l'oisiveté, le sommeil, interrompus de temps en temps par des spectacles qui émeuvent les sens, voilà le bonheur tel que le conçoivent ces hommes en qui pourtant subsiste encore un germe de sentimens plus élevés et plus énergiques. Nulle vie publique, rien dès lors qui provoque une noble activité, rien de social : le régime établi repousse de toutes parts dans le vil intérêt privé. Espèce de dérision de la Rome antique, un sénateur, comme on l'appelle, exerce au Capitole je ne sais quelle petite juridiction de première instance, et sur le palais du gouverneur, charge toujours confiée à un prélat, on lit le fameux monogramme S. P. Q. R., dont la plus exacte traduction est encore celle de ce français : *si peu que rien*. Rome conserva long-temps quelque chose de son ancien esprit et de ses institutions, modifiées par les mœurs générales du moyen-âge. Ce fut un obstacle à l'affermissement de la domination temporelle des papes. Ils eurent à lutter,

jusqu'au seizième siècle, contre la puissance des hauts barons et ce qui subsistoit des libertés municipales. A cette époque une révolution s'opéra dans la société. Les monarchies absolues naquirent. Cette circonstance donna la victoire aux pontifes : ils demeurèrent seuls maîtres. Despote par système et par nature, Sixte-Quint, pour en finir avec les oppositions populaires et féodales, acheva de concentrer le pouvoir entre les mains du clergé. Le pape et, au-dessous de lui, le Sacré Collége et la prélature, exclusivement investis de l'autorité politique, administrative et judiciaire, constituent l'État véritable : le reste paie et obéit. Ainsi les Romains sont gouvernés, administrés, jugés par des étrangers. Car, sans parler du pape, les cardinaux et les prélats ne tiennent presque tous à Rome que par le hasard des événemens qui les y ont amenés des différentes parties de l'Italie et de l'Europe entière.

Est-ce là un peuple? est-ce là une patrie?

Cependant cette ville singulière, centre, à diverses époques, des plus énormes corruptions politiques et morales, ne laisse pas, nous le répétons, d'avoir un attrait puissant, comme seroit la vision d'un monde évanoui. Des gigantesques constructions attribuées aux Tarquins, jusqu'au palais Braschi, chaque siècle a marqué de son empreinte ce sol exhaussé par des décombres : vaste cimetière où dort une longue suite de générations. Chacune d'elles est là sous sa pierre plus ou moins mutilée, et le passant qui se baisse pour lire l'inscription, ne découvrant que des traits in-

formes, des caractères à demi effacés, s'en va plein de tristesse, car il a vu ce que c'est que l'homme et sa destinée. Durant sa rapide existence, il se hâte d'élever sur les bords du temps de fastueux édifices qui perpétueront, croit-il, sa mémoire, et le temps, dans son cours, les mine peu à peu et les entraîne au fond de ses gouffres insondables.

Les souvenirs religieux qui abondent à Rome, les pieuses traditions que rappellent en si grand nombre les monumens chrétiens, produisent sans doute une vive impression sur les âmes croyantes. Comment ne seroient-elles pas profondément émues au sein des catacombes, le Saint-Pierre à la fois et le Vatican de cette glorieuse époque où les pontifes de Jésus-Christ, ayant pour autel les os des martyrs et pour palais une voûte souterraine, célébroient à la lueur d'une pauvre lampe, au milieu de la nuit, les mystères saints, et, après la prière qui fortifie, disoient aux fidèles : Vous voulez régénérer le monde, eh bien! sachez souffrir et mourir?

Dans la ville et autour, on rencontre en foule des objets propres à réveiller les mêmes sentimens que fait naître la vue des cryptes silencieux et sombres où le Christianisme persécuté jeta ses premières racines. Cependant le charme de Rome tient à une cause plus générale, puisqu'il agit également sur ceux qui n'eurent jamais la foi, ou qui l'ont perdue. Ce charme nous paroît être celui qu'a pour l'homme tout ce qui représente vivement sa grandeur et sa fragilité, sa puissance et sa misère. Il y a dans

ces ruines entassées sur des ruines, une merveilleuse poësie du passé, et, dans leur contraste avec une nature pleine de richesse et de vigueur, quelque chose qui vous reporte vers ce qui ne passe point, et, sous l'enveloppe mortelle dont se dégage votre être véritable, vous assoupit mollement au sein d'une vague immensité, et vous pénètre, comme si déjà vous aviez traversé la tombe, de l'inépuisable vie que Dieu a répandue dans l'univers.

La partie de Rome la plus habitée occupe près du Tibre l'emplacement de l'ancien Champ-de-Mars. Coupée de petites rues irrégulières et sales, elle offre généralement une apparence de pauvreté et un aspect triste, malgré les nombreux édifices accumulés sur cette étroite surface. On y voit l'âge moderne tel qu'il étoit avant qu'une classe intermédiaire, dominante aujourd'hui dans la moitié de l'Europe, fût venue se placer entre le peuple et l'aristocratie. La religion seule diminuoit, sans l'effacer, la distance qui sépare ces deux termes extrêmes de la société, et l'institution monastique surtout eut à cet égard une influence qu'il seroit injuste de méconnoître. Inférieures aux palais, sous le rapport de l'art, les églises appartiennent à une époque de décadence pour l'architecture chrétienne. Travesti à la grecque, selon le goût d'alors, le Christianisme y est dépouillé du magnifique vêtement dont l'avoient revêtu les artistes des siècles de foi. Rien qui rappelle la vieille cathédrale avec ses formes symboliques, ses voûtes qui montent sans fin, ses flèches élancées vers le ciel comme d'ardentes aspirations, ses or-

nemens variés et significatifs, ses jours mystérieux, ses lointains échos. Au lieu de tout cela, des dômes assez lourds, décorés de fresques admirables quelquefois, d'autres chefs-d'œuvres du pinceau, une grande richesse de marbres rares; mais une totale absence de ce qui saisit l'âme et l'émeut puissamment et la ravit dans un monde supérieur.

Presque entièrement déserte aujourd'hui, à cause de la frayeur exagérée qu'inspire aux Romains l'*aria cattiva*, la Rome antique contient à peu près tout l'espace qu'occupent les sept collines. Le Citorio seul fait partie de la cité moderne. Une foible population disséminée dans cette vaste enceinte, y forme çà et là comme autant de petites villes ou même de villages, séparés par des cultures, quelques *villas* et de superbes ruines, tels que les thermes de Dioclétien, ceux de Titus, le Colisée, le palais des empereurs sur le Palatin, l'arc de Septime-Sévère, la colonne Trajane et autres fragmens nombreux des magnificences du peuple-roi et des Césars qui le détrônèrent. Plus tard le génie chrétien jeta sur ce sol des monumens d'un genre divers, d'humbles chapelles, d'immenses basiliques entre lesquelles Saint-Pierre s'élève majestueusement au fond d'une place, à tout prendre, la plus belle peut-être de l'Europe; des monastères enfin auxquels leur isolement, le calme et le silence qui les enveloppent comme une moelleuse atmosphère, prêtent je ne sais quel attrait mélancolique et doux. La plupart n'ont que peu d'habitans; quelques-uns, entièrement abandonnés, se dégradent faute de soins, et ne seront bientôt eux-mêmes que des

ruines. Ainsi, là encore un aspect de décadence et des images de destruction : mais là aussi, dans cette solitude peuplée de tant de souvenirs, des sources inépuisables de pensées graves et d'émotions profondes. Sous un ciel tantôt d'un azur foncé, tantôt recouvert de rouges et chaudes vapeurs, et terminé à l'horizon par des lignes d'une grandeur et d'une grâce inexprimables, on découvre à chaque pas quelqu'une de ces ravissantes perspectives que nul pinceau ne sauroit retracer qu'imparfaitement. Figurez-vous une plaine immense, inégale, semblable à une mer dont les flots soulevés en mille directions auroient été pétrifiés soudainement; telle est la campagne de Rome. Des restes d'aqueducs, des débris de tombeaux s'y montrent çà et là. Le Tibre la traverse, jaune, étroit, et dont le plus souvent on suit le cours entre ses rives nues, comme on devine la trace d'un serpent qui glisse dans l'herbe. Au-delà, excepté sur la route d'Ostie, des montagnes, derrière lesquelles fuient d'autres montagnes d'une singulière variété de formes, s'ouvrent, se referment, se rouvrent encore, pour attirer, ce semble, le regard sur les paysages enchantés du vieux Latium, que borne au midi la mer qui baigne les côtes d'Afrique et celles de Toscane, *vastum mare et spatiosum manibus*.

L'Orient a d'autres beautés et d'autres souvenirs : il forme, par ses doctrines, sa philosophie, ses arts, ses lois, ses mœurs, sa civilisation entière, un monde à part, plein de grandeur et de mystères. Mais, pour nous, hommes de l'Occident, aucun lieu ne nous émeut aussi puissamment que Rome, ne nous parle un lan-

gage aussi pénétrant. Tout notre passé est rassemblé là dans sa pompe funèbre, et il y apparoît seul. Le temps semble clos sur cette terre où les âmes, ondoyantes comme les longues herbes des cimetières, ne rendent que des sons plaintifs et mourans. Du haut de ces débris regardez l'horizon, pas un signe qui annonce le lever de l'avenir.

M. Lacordaire ayant pris, au bout de quelques mois, le parti de retourner en France, et M. de Montalembert se préparant au voyage de Naples, l'excellent père Ventura, alors général des Théatins, voulut bien me recevoir à S.-Andrea della Valle. Je n'oublierai jamais les jours paisibles que j'ai passés dans cette pieuse maison, entouré des soins les plus délicats, parmi ces bons religieux si édifians, si appliqués à leurs devoirs, si éloignés de toute intrigue. La vie du cloître, régulière, calme, intime et, pour ainsi dire, retirée en soi, tient une sorte de milieu entre la vie purement terrestre et cette vie future que la foi nous montre sous une forme vague encore, et dont tous les êtres humains ont en eux-mêmes l'irrésistible pressentiment. Espèce d'initiation à la tombe et à ses secrets, elle a pour les âmes contemplatives une douceur qu'on soupçonne peu. Il se trouve aussi dans les monastères de remarquables intelligences qui comprennent d'autant mieux le monde qu'elles l'observent de plus loin, et ne sont offusquées ni par ses passions ni par ses intérêts; et, par le même motif, c'est là que se développent le plus naturellement les nobles instincts

de l'humanité et les sympathies qui la consolent. Le vrai moine est peuple et ne peut être que peuple, ne fût-ce qu'à cause de sa pauvreté, au moins individuelle. Quant aux moines ambitieux, aux moines de cour, serviteurs et flatteurs des grands, il n'est point de pire race dans le monde.

Lorsqu'après les courses de la journée je revenois le soir partager la frugale collation du père Ventura, les heures s'écouloient inaperçues en des entretiens où son âme aimante, son esprit actif, fécond, pénétrant, savoit répandre un charme inépuisable. Doué de qualités éminentes, propre à la pratique des affaires comme aux spéculations de la science, jamais personne ne fut animé d'un plus ardent amour du bien. De pareils hommes sont rares partout. Nous avons eu le bonheur d'en rencontrer plusieurs à Rome. Près du palais Barberini, sur une petite place plantée de quelques arbres par les Français, je crois, s'élève un couvent de pauvres capucins. C'est là que, dans une cellule meublée d'une couchette, d'une table, de deux mauvaises chaises, et dont l'étroite fenêtre est close, au lieu de vitres, avec un morceau de canevas, continue de vivre, selon toute la rigueur de la règle de saint François, le cardinal Micara, que ses hautes vertus, son austérité sans rudesse, sa vive et populaire éloquence, ont rendu l'objet d'un respect bien au-dessus de celui qu'on accorde à la dignité. Aussi le peuple ne s'y trompe-t-il pas; et *le Capucin*, comme il l'appelle avec un délicat sentiment de la vraie grandeur, est incomparablement plus à ses yeux

que le *porporato*. Je ne saurois m'empêcher de nommer encore le savant père Olivieri, dominicain, homme antique par le caractère, la droiture incorruptible, la sage et modeste liberté. Proclamé par l'opinion publique le premier théologien de Rome, membre de plusieurs congrégations dont il est la lumière, il ne laisse pas, malgré les nombreux devoirs de ses charges, de suivre attentivement, dans l'Europe et au-delà, le mouvement de l'esprit humain et le cours des événemens qui modifient de jour en jour l'état de la société et tendent à le changer complètement : forte et vaste tête, unie à un cœur simple et bon.

Les Théatins ont à Frascati, un peu en dehors de la ville, une maison d'où la vue s'étend au loin sur la campagne de Rome. Elle est d'ordinaire habitée par un seul religieux qui dessert la chapelle ouverte au public, et par un frère. Un jardin, ménagé sur une pente assez abrupte, ajoute à l'agrément de ce lieu solitaire, où le père Ventura me permit d'aller m'établir. On y eut pour moi les mêmes bontés qu'à S.-Andrea : et si ces lignes arrivoient jamais jusqu'au père Bonini, je serois heureux qu'il y vît une preuve que le temps n'a point affoibli la gratitude que je conserverai toujours de sa cordiale hospitalité.

A quelques milles de Tivoli, un groupe de montagnes volcaniques forme, dans la plaine inhabitée, une espèce d'oasis. Sur un des revers de ce plateau, dont la fraîche verdure contraste avec la nudité du désert voisin, Frascati, Marino, Albano rattachent à

ces lieux charmans les souvenirs de l'histoire : difficilement l'imagination parviendroit à se représenter un pays plus pittoresque.

Une magnifique végétation y embellit des sites perpétuellement variés. La pureté de l'air, l'abondance des eaux, et aussi ce charme mystérieux de la nature auquel nul homme, quelque besoin qu'il se soit fait de la vie factice des cités, ne se soustrait jamais entièrement, attirent pendant l'été les riches familles de Rome, qui, au temps de leur splendeur, ont semé ces montagnes d'élégantes villas et d'immenses palais, tels que Mondragone, aujourd'hui presque en ruines, tandis que l'esprit religieux y fondoit de nombreux couvens presque tous situés en des positions d'une beauté ravissante. Il en est même de fortifiés à la manière du moyen-âge, comme Grotta-Ferrata, bâti tout auprès de l'ancien Tusculum. Ceux des Capucins et des Camaldules nous ont surtout frappés par la profonde paix qu'on y respire, et par l'admirable grandeur du paysage dont ils font partie. Les Camaldules occupent chacun une petite maison séparée et composée de plusieurs pièces. Nous arrivâmes chez eux vers le soir à l'heure de la prière commune : ils nous parurent tous d'un âge assez avancé, et d'une stature au-dessus de la moyenne. Rangés des deux côtés de la nef, ils demeurèrent après l'office à genoux, immobiles, dans une méditation profonde : on eût dit que déjà ils n'étoient plus de la terre; leur tête chauve ployoit sous d'autres pensées et d'autres soucis : nul mouvement d'ailleurs, nul signe extérieur de vie : enveloppés de leur long manteau

blanc, ils ressembloient à ces statues qui prient sur les vieux tombeaux.

Nous concevons très bien le genre d'attrait qu'a pour certaines âmes, fatiguées du monde et désabusées de ses illusions, cette existence solitaire. Qui n'a point aspiré à quelque chose de pareil? qui n'a pas, plus d'une fois, tourné ses regards vers le désert et rêvé le repos en un recoin de la forêt, ou dans la grotte de la montagne, près de la source ignorée où se désaltèrent les oiseaux du ciel? Cependant telle n'est pas la vraie destinée de l'homme : il est né pour l'action; il a sa tâche qu'il doit accomplir. Qu'importe qu'elle soit rude, n'est-ce pas à l'amour qu'elle est proposée?

Il est néanmoins des temps où le courage semble défaillir, où l'on se demande si, en voulant le bien dont tant d'obstacles souvent imprévus empêchent la production facile en apparence, on ne poursuit point une chimère; où, à chaque inspiration, la poitrine soulève le poids d'un immense ennui. J'ai toujours éprouvé qu'en ces momens la vue de la nature, un plus étroit contact avec elle, calmoient peu à peu le trouble intérieur. L'ombre des bois, le bruit de la source qui tombe goutte à goutte, le chant de l'oiseau dans le buisson, les bourdonnemens de l'insecte, l'éclat, le parfum des fleurs, l'ondoiement de l'herbe que la brise agite; toutes ces choses, et surtout l'intarissable exhalaison de vie, de cette vie que Dieu verse à torrens au sein de son œuvre perpétuellement jeune, perpétuellement ordonnée, pour l'ensemble des êtres et pour chaque être particulier, à une visible fin de félicité mystérieuse,

raniment l'âme flétrie, l'abreuvent d'une sève nouvelle, lui rendent sa vigueur qui s'éteignoit.

En me retirant à Frascati j'avois en outre le dessein d'y travailler plus à loisir à un ouvrage déjà commencé à Rome, et que bientôt les circonstances me forcèrent d'abandonner. On en trouvera, sans aucun changement, à la suite de cette relation, la partie que le temps me permit d'achever. Conçu dans un ordre d'idées qui depuis ont dû nécessairement subir de profondes modifications, il n'eût offert, à peu de chose près, comme on le verra, qu'un développement plus étendu des pensées principales exposées dans *l'Avenir*. Je me proposois d'y présenter, d'après de nombreux documens recueillis avec soin, un tableau fidèle de l'état de l'Église catholique dans le monde entier, ainsi que de l'état de la société; et recherchant ensuite les causes de la décadence de l'Église et celles des souffrances de la société, j'aurois indiqué, selon mes lumières, les moyens, à mes yeux, propres à y remédier.

Dans le chapitre sur l'Italie, tous ceux qui la connoissent remarqueront que j'ai usé de ménagemens extrêmes. Lorsqu'on désire convaincre, on ne doit pas choquer. Il est d'ailleurs des plaies qu'un pieux sentiment porte à voiler; et quand on presse les hommes de remonter la pente qu'ils ont descendue, il faut, autant que possible, leur donner la conscience du bien, et par conséquent de la force qui peut encore exister en eux.

Le même chapitre paroît offrir une lacune considé-

rable. Il n'y est rien dit de la situation politique de l'Italie. Je devois traiter ce sujet en parlant de l'Autriche, dont l'influence prédominante s'étend sur toute la péninsule. Je n'aurois eu, au reste, à peindre, avec des nuances locales, que les effets partout semblables d'un despotisme illimité : l'oppression des esprits refoulés sur eux-mêmes par un pouvoir brutal qu'intimide la pensée à quelque degré qu'elle se manifeste, l'absence absolue de garanties pour les propriétés et pour les personnes, la violence et la corruption, l'arbitraire dans le gouvernement toujours en défiance et en crainte; dans le peuple, condamné à végéter sous la baïonnette du soldat et l'œil de l'espion, une prodigieuse misère physique, morale, intellectuelle, et un abaissement si profond qu'il a presque cessé de le sentir. On ne sauroit exprimer les sentimens qu'inspire un pareil spectacle, lorsqu'on vient surtout à se rappeler l'antique prospérité et les étonnantes créations du génie de ce même peuple, ses longues et victorieuses luttes pour maintenir son indépendance, depuis la ligue lombarde jusqu'aux derniers efforts de Florence au temps de Charles-Quint. Italie ! Italie ! tes vieux morts se sont levés; des pentes de l'Apennin, les pâtres les ont vus, le front triste, les cheveux couverts de la poussière du sépulcre, promener leurs fiers regards sur cette terre jadis si glorieuse, si libre : et comme s'ils ne l'avoient point reconnue, secouant la tête avec un sourire amer et formidable, ils se sont recouchés dans la tombe.

Le Bref aux évêques de Pologne fut le premier acte

public qui annonça une détermination arrêtée du pape, au sujet des questions de politique sociale de la solution desquelles dépendra le sort futur de l'humanité. Ses pensées sans doute n'étoient incertaines pour personne auparavant. Il évitoit toutefois de se prononcer d'une manière solennelle, non seulement à cause de la sage lenteur qui préside aux conseils de Rome, mais parce que la complication de ses intérêts et de ses devoirs comme prince temporel et comme pontife, les graves conséquences de ses paroles dans l'ordre religieux à une époque d'ébranlement presque universel, lui commandoient une réserve extrême. Pour comprendre ce qui le décida, il faut remonter plus haut.

Après les journées de juillet, encouragée ou non par le gouvernement français d'alors, l'Italie crut à sa délivrance. Des insurrections éclatèrent à Bologne, à Parme, à Modène. Rome même se souleva pendant le conclave assemblé en ce moment, et cette tentative menaçante contribua beaucoup à hâter l'élection vivement disputée jusqu'à cet instant, et qui s'acheva, trop hautement peut-être, sous l'influence impériale.

Cependant des vues louables d'économie ayant porté Léon XII à réduire les troupes pontificales au nombre strictement nécessaire pour la défense de quelques forteresses et pour les besoins de la police intérieure du pays, le nouveau pape se trouva privé des forces indispensables pour ramener à l'obéissance ses provinces révoltées. Des négociations s'entamèrent et n'aboutirent à rien, car les sujets vouloient traiter

base reconnue de droits réciproques, et le souve-
exigeoit une soumission entière, préalable, qui
oit son droit absolu. Toute conciliation deve-
impossible, le pape dut chercher au dehors la
nce matérielle qui lui manquoit. La position de
iche, ses intérêts, des engagemens antérieurs,
issoient pas à Grégoire XVI, en cette circon-
, le choix entre plusieurs alliés : il lui fallut,
réclamer, au moins accepter l'intervention de
iche, quelque ruineuse qu'elle pût être d'ail-
pour ses finances mal administrées. L'insurrec-
e pouvoit pas même essayer une lutte : l'ordre

avoit depuis trop peu de temps proclamé en
e le principe opposé à celui qu'impliquoit un fait
te nature, pour que, dans l'état de l'opinion
ue, encore imbue d'idées généreuses, qui sem-
s'être perdues depuis, le gouvernement crût
ir conniver directement à sa violation. Voulant,
autre part, à tou[illegible]ix, éviter la guerre qu'une
tion sérieuse adressée à l'Autriche de rentrer au
s de ses frontières eût infailliblement amenée,
t un terme mitoyen, on dit : Vous intervenez,
a ! nous aussi nous interviendrons. Ancône fut
e : le drapeau tricolore flotta sur sa citadelle.
ne l'avis en parvint à Rome, il y produisit un
ıtiment de frayeur dans les uns, d'espérance
es autres, car on lioit encore cette expédition
uvement révolutionnaire de juillet, et nul ne
ssoit la pensée intime de ceux qui l'avoient

ordonnée. Il n'est point de bruit qui ne trouve croyance en de semblables conjonctures. On parloit de l'arrivée prochaine des Français à Civita-Vecchia. Des moyens de fuite furent préparés à tout événement pour le pape. Sa position se compliquoit de plusieurs sortes d'embarras ; il savoit, et tout le monde sait en Italie, combien l'Autriche convoite les États-Pontificaux, et particulièrement la portion de ces États située au nord de l'Apennin : jamais sa politique ne perd de vue cet objet. Lorsqu'elle envoya une armée sous le commandement du général Frimont, afin d'étouffer la révolution de Naples, le gouvernement papal ne voulut pas permettre qu'elle entrât dans Rome; elle dut faire un circuit autour de la ville pour rejoindre, à quelque distance, la route de Terracina. Ces précautions prudentes ne troublent, au reste, en aucune façon la bonne harmonie entre les souverains; elles reposent sur des présomptions à leurs yeux naturelles, et dont nul ne se fâche.

On avoit remarqué, depuis l'occupation de la Romagne, qu'en laissant au pape tout l'odieux des mesures de rigueur les Autrichiens usoient envers la population, moins soumise que réduite forcément à l'inaction, de ménagemens systématiques qui sembloient indiquer un but ultérieur d'intérêt propre, que divers autres indices manifestoient assez clairement. La cour romaine, en profitant du secours qu'ils lui prêtoient contre l'insurrection, n'étoit donc pas, à beaucoup près, exempte d'inquiétude sur les conséquences possibles d'une intervention en apparence tout amicale,

i la plaçoit de fait dans la dépendance péril-
une puissance voisine, connue par sa patiente
rance dans ses ambitieux projets. Les Français
uvoient créer au pape, en guerre avec ses
les dangers d'une autre espèce, en soutenant,
anière plus ou moins ouverte, et en fomen-
rebellion. Difficultés donc de tous les côtés, et
ès graves.
Russie sut tirer habilement parti des craintes
égeoient Grégoire XVI. On ne pouvoit la
ner de songer à se former un établissement
al en Italie, ni de favoriser l'esprit révolution-
Elle offrit au pape de mettre éventuellement à
sition un corps de troupes, destinées au be-
le protéger contre toute attaque, de quelque
'elle vînt. Un traité se conclut sur cette base,
ef aux évêques de Pologne fut le prix exigé
Russie en échange de ce qu'elle promettoit. On
ic que cet acte du pontife trouve dans les né-
fâcheuses du prince temporel une explication
e suffisante pour la sagesse politique; il fut,
, long-temps tenu secret. Un très petit nombre
inaux le connurent avant le public, qui lui-
e le connut que par les gazettes d'Allemagne.
e occasion, comme en plusieurs autres, Gré-
VI, dérogeant aux anciennes coutumes dont
ation eût apparemment entraîné des inconvé-
ne consulta que son conseil intime, composé
linaux Bernetti, secrétaire d'État, Lambrus-
Zurla et di Gregorio. Fils de Charles III, qui

du trône de Naples passa sur celui d'Espagne, ce dernier avoit épousé avec beaucoup de chaleur la cause des puissances absolutistes. Sa naissance l'attachoit plus particulièrement à celle des Bourbons, et l'on ne peut que respecter le zèle qu'il mit à les servir : le sang a aussi ses droits.

Tant que l'issue de la lutte entre la Pologne et ses oppresseurs demeura douteuse, le journal officiel romain ne contint pas un mot qui pût blesser le peuple vainqueur en tant de combats. Mais à peine eut-il succombé, à peine les atroces vengeances du czar eurent-elles commencé le long supplice de toute une nation dévouée au glaive, à l'exil, à la servitude, que le même journal ne trouva point d'expressions assez injurieuses pour flétrir ceux que la fortune avoit abandonnés. On auroit tort pourtant d'attribuer directement cette indigne lâcheté au gouvernement pontifical : il subissoit la loi que la Russie lui imposoit. Elle lui avoit dit : Veux-tu vivre, tiens-toi là, près de l'échafaud, et, à mesure qu'elles passeront, maudis les victimes.

Il n'est pas étonnant que, préoccupée de si graves soucis, Rome oubliât complètement *l'Avenir* et ses rédacteurs; et puis l'on comprend qu'elle éprouvât de la répugnance à s'expliquer sur des questions liées, en des sens divers, aux plus importans intérêts de la société actuelle, à tout ce qui remue les peuples et effraie les rois. Il falloit bien cependant que notre incertitude eût un terme. Après avoir pris les conseils de quelques hommes éminens, nous nous décidâmes

à annoncer que, ne recevant aucune réponse de l'autorité catholique, n'ayant dès lors d'autre guide que nos convictions personnelles, nous allions retourner en France pour y recommencer nos travaux. Car, de deux choses l'une, ou Rome continueroit à garder le silence, et ce silence seroit une preuve qu'elle toléroit au moins notre action; ou elle se prononceroit catégoriquement, et alors l'abandon définitif de l'œuvre à laquelle nous nous étions voués avec autant de zèle que de bonne foi, seroit justifié pleinement aux yeux de tous, et, ce qui nous touchoit encore plus, à nos propres yeux. J'insiste sur ce dernier point, parce qu'ayant puisé dans notre seule conscience le courage d'entreprendre une tâche si rude, nous sentions le besoin en y renonçant d'être assurés qu'aucuns motifs, soit de foiblesse, soit de lassitude, n'avoient eu d'influence sur notre détermination. Cette certitude, lorsqu'il s'agissoit, quant au fond même des principes discutés, du sort futur des peuples chrétiens et du monde entier, nous étoit nécessaire pour nous retirer avec une parfaite tranquillité d'âme.

Notre résolution une fois arrêtée, nous ne tardâmes point à quitter Rome. C'étoit au mois de juillet, vers le soir. Des hauteurs qui dominent le bassin où serpente le Tibre, nous jetâmes un triste et dernier regard sur la ville éternelle. Les feux du soleil couchant enflammoient la coupole de Saint-Pierre, image et reflet de l'antique éclat de la Papauté elle-même. Bientôt les objets décolorés disparurent peu-à-peu dans l'obscurité croissante. A la lueur douteuse du crépu-

seule, on entrevoyoit encore çà et là, le long de la route, des restes de tombeaux; pas un souffle n'agitoit la lourde atmosphère, pas un brin d'herbe ne soupiroit : nul autre bruit que le bruit sec et monotone de notre calèche de voiturin, qui lentement cheminoit dans la plaine déserte.

Cette manière de voyager, lorsque rien ne vous presse, est la plus agréable que puissent choisir ceux qui doivent rechercher une stricte économie. On séjourne, on voit mieux le pays que dans les voitures publiques. Notre bon Pasquale, toujours d'humeur égale, abrégeoit nos longues heures de marche par sa conversation spirituellement naïve. Représentez-vous une large figure pleine et ronde, empreinte d'un singulier mélange de simplicité et de finesse malicieuse, voilà Pasquale. Il falloit l'entendre raconter comment, retenu au lit pendant quarante jours par une jambe cassée, il revint à Rome juste à temps pour ne pas trouver sa femme remariée : ce n'est pas que sa douleur eût été inconsolable, si le second mariage avoit rompu le premier; car, libre alors, peut-être seroit-il devenu cardinal, peut-être pape : qui sait? on avoit vu des choses plus extraordinaires. Pourquoi pas lui autant qu'un autre? ne valoit-il pas bien celui-ci, celui-là? un peu de bonheur, un peu de faveur, on arrive à tout avec cela. Et quelle douce vie pour Pasquale! que de loisir, que de repos, que de *far niente!* Je supprime le reste : j'ai voulu seulement donner une idée du genre d'esprit qui caractérise le peuple romain, et de sa mordante verve.

Au dessous de Montefiascone, nous quittâmes la route directe de Bolsène pour suivre celle d'Orvieto. Cette ville, jadis presque imprenable, est assise sur un mamelon isolé au milieu d'un vaste bassin. Clément VII s'y réfugia après le sac de Rome, et l'on y montre un puits d'une construction remarquable qu'il fit creuser pour prévenir, en cas de siége, le manque d'eau. Un double escalier, bâti entre deux murs parallèles, est disposé de telle sorte que les personnes qui remontent ne sauroient se croiser avec celles qui descendent. La cathédrale, d'une architecture antérieure à la renaissance, mérite, à plusieurs égards, d'être vue. Elle est achevée, chose assez rare, et l'ensemble en est harmonieux. Sa façade, couverte de bas-reliefs, offre une des œuvres les plus curieuses de l'école de Pise et de Fiesole. Vous avez sous les yeux un poème immense commençant avec l'univers et finissant au jugement dernier. Sans être égal partout, le travail de l'artiste est plein de naïveté, d'expression, de vie, et quelquefois de grandiose. Nous nous nous rappelons particulièrement une tête d'Abraham endormi. Le patriarche voit dans son sommeil les destinées de sa race liées à celles du monde : son regard interne embrasse les siècles avec une puissance en quelque sorte créatrice : l'avenir entier du genre humain semble éclore sous les plis de ce large front. Lorsqu'au plus haut de sa course le soleil commence à frapper de ses rayons horizontaux ces marbres d'une belle teinte jaune, soudain les reliefs projetant leur ombre sur les plans inférieurs qui se creusent profondément, on di-

roit que ces innombrables figures, immobiles jusque-là, s'animent tout-à-coup et sortent de la pierre.

Le lac de Bolsena, si gracieux, si riant, rappelle plus d'une scène tragique. Ce fut près de ses bords que les Volsques, vaincus au sein de leur capitale, cédèrent à la fortune de Rome, et dans une de ses îles que périt la reine Amalasonte, victime de l'ambition d'autrui, après une vie troublée par sa propre ambition: tant l'homme a semé de ses misères, et trop souvent de ses crimes, chaque coin de cette terre qui lui fut donnée pour passer en paix ses quelques heures rapides.

Je ne dirai rien de Sienne ni de Florence; je n'écris point un itinéraire, et les monumens dont ces villes abondent ont été, comme ceux de Pise, cent fois décrits par des juges plus habiles que moi et plus compétens. Séjour aujourd'hui d'un peuple amolli, la Toscane, toujours déclinant depuis l'époque où les Médicis aidés de Charles-Quint parvinrent à l'asservir irrévocablement, n'est plus que l'ombre d'elle-même. En perdant et la liberté et les vertus civiques, elle semble avoir perdu le génie de la science et le génie des arts. On a versé à ce peuple un breuvage assoupissant, et sa tête s'est penchée, et il s'est endormi dans son antique gloire. Au milieu de ses grandeurs passées, des merveilleuses œuvres de ses pères, on croiroit voir le fellah couché sur le seuil des temples de Thèbes et d'Héliopolis, ou des nécropoles des Pharaons.

Différente, à cause de la nature du sol, de celle usitée dans la Lombardie, la culture en Toscane est très-avancée, et le paysan y est laborieux. Le gou-

vernement facile et doux, avant que l'Autriche eût organisé à Florence même sa police oppressive, néglige moins qu'on ne le fait ailleurs le bien-être matériel du pays : aussi ne présente-t-il pas le choquant aspect d'indigence profonde qui presque partout attriste l'œil, lorsqu'on parcourt le royaume de Naples et les États-Romains. Un certain air d'aisance et de propreté, rare en Italie, se fait même remarquer dans les campagnes : mais c'est là tout. On protège l'homme physique, on tue l'homme moral. Aucun mouvement intellectuel; s'il en apparoissoit, le pouvoir effrayé l'étoufferoit aussitôt.

Des causes multipliées, au nombre desquelles on doit compter la diversité d'origine marquée par la diversité des dialectes, ont produit, entre les populations répandues dans la péninsule, des différences sensibles et même quelquefois brusquement tranchées. L'habitant de la Romagne possède plus d'énergie que le Toscan. Peut-être est-ce en partie l'effet de la nature des gouvernemens auxquels ils ont été respectivement soumis depuis quelques siècles. Avant l'invasion française, Bologne, plutôt feudataire que sujette du pape, vivoit sous des institutions républicaines qui ont dû modifier le caractère du peuple et laisser dans son sein un secret ferment d'indépendance. Quoique moins pauvre que celui des provinces méridionales, il souffre plus impatiemment les vices de l'administration ignorante, qui, sans le vouloir et sans le savoir, tarit toutes les sources de la prospérité publique. Il semble aussi qu'à l'irritation du malaise matériel se mêlent

des désirs d'un autre ordre; que les esprits éprouvent le besoin d'alimens qu'ils sentent leur manquer. Ce qu'on leur donne ne leur suffit pas. Sur leur mer stagnante ils ont vu flotter quelques plantes inconnues qui leur annoncent un monde nouveau; et ils aspirent à ce monde d'autant plus ardemment, qu'une politique craintive se croit plus intéressée à leur en fermer l'accès.

Moitié papale, moitié autrichienne, Ferrare n'a rien conservé de l'éclat qu'elle dut autrefois à la maison d'Este, race antique, brave, rusée, et malheureusement souillée aussi de ces crimes domestiques, communs, surtout au seizième siècle, parmi les petits souverains, maîtres et tyrans de l'Italie. Aucune ville n'est autant déchue. L'herbe couvre ses rues et ses places désertes. On se croiroit dans une cité ravagée naguère par la contagion. Le vieux château ducal, avec ses tours massives, ses fossés, ses ponts-levis, offre quelque chose d'imposant tout ensemble et de funèbre. Le temps a passé là, et le vide s'est fait derrière lui. Les traces d'ancienne magnificence, visibles encore à l'intérieur, ressemblent aux riches vêtemens à demi consumés qu'on trouve dans quelques tombeaux. De moins fastueuses demeures, dont des contrevents délabrés ferment les fenêtres, paroissent également inhabitées. A chaque pas, de tristes symptômes d'une incurable décadence. Nous avons vu, dans un couvent transformé en caserne, un Croate attacher la crèche de son cheval aux murs du réfectoire orné de fresques d'une beauté remarquable. Tous les jours elles s'effacent, tous

les jours il en disparoît une portion. Le barbare stupide, envoyé d'une contrée lointaine pour maintenir ce que les princes appellent leur droit, siffle, étendu nonchalamment, et ne sait pas même de quelle destruction il est l'instrument. Ailleurs, on montre l'espèce de cachot où le Tasse, durant sa folie prétendue ou réelle, fut enfermé, dit-on. Ainsi dans une étroite enceinte on a devant soi la vive image des plus extrêmes misères de l'humanité : misères de la puissance, misères du génie, misères du peuple languissant et mourant sous une double oppression. Ceux qui errent en ces lieux lugubres ne pouvoient plus guère avoir qu'une pensée, être occupés que d'un monument ; ils l'ont construit, et c'est un cimetière.

Un peu au-delà de Ferrare, on rencontre sur le Pô la douane impériale. On la reconnoît à un redoublement de rigueur et de vexations. Effets, livres, papiers, lettres mêmes, tout est examiné avec un soin minutieux et une sévérité soupçonneuse. Pas une seule des inquisitions irritantes et basses qu'ont pu inventer les frayeurs politiques unies à la rapacité fiscale, n'est épargnée au voyageur. Le despotisme a chargé la vie, chez les nations civilisées, d'entraves et de souffrances de tant de sortes, qu'on seroit tenté quelquefois de douter avec Rousseau si elle ne s'écouleroit pas plus heureuse au sein des forêts que parcourent, dans leur primitive liberté, les hommes que nous nommons sauvages. Au moins n'ont-ils à porter que le fardeau imposé à tous par la nature. Nul ne les contraint, point de barrières factices ; le monde est ouvert devant eux : veulent-ils

aller, ils vont; se reposer, ils se reposent. Aucune main n'a courbé leur tête; aucun des vices de la servitude na dégradé leur âme. Ils ont peu, mais peu leur suffit. Que pourroient-ils donc nous envier, et que leur manque-t-il? Il leur manque le développement de l'intelligence qui fait l'homme; il leur manque l'exercice de la pensée, qui l'affranchit dans une sphère plus large et plus haute. Ne renions point la société, à cause des maux que le despotisme mêle aux biens dont elle est la source : le despotisme sera vaincu, il passera et ces biens resteront.

Les bords si vantés de la Brenta me semblent fort au-dessous de la réputation que quelques voyageurs leur ont faite. Quelle distance entre le pays plat et monotone qu'elle traverse, et les sites enchantés de Florence, de Rome, de Naples, d'Amalfi, et d'une foule d'autres lieux non moins pittoresques, bien qu'ils portent des noms moins répétés! Il n'en est pas ainsi de Venise. L'impression qu'elle produit dépasse tout ce qu'on avoit pu se promettre. Cette impression ne tient pas uniquement aux beautés de la nature et de l'art. Plusieurs villes d'Italie ne lui sont nullement inférieures sous ce rapport. Mais, différente de tout ce qu'on a vu, elle apparoît comme une sorte de rêve, de vision fantastique. La mer sur laquelle elle semble flotter, le lacis de canaux qui la découpent tels que les nervures d'une feuille, ses légères gondoles se jouant, se croisant en mille sens divers sur l'onde transparente, l'architecture presque arabe de ses palais dont le pied baigne dans les eaux, son aspect demi-oriental, la

voluptueuse douceur de l'air, mille autres influences qui se sentent et ne sauroient se dépeindre, jettent un trouble singulier dans les sens et dans l'imagination mollement enivrée de ces merveilles.

Et encore là, misère, oppression, ruines irréparables. Venise, autrefois si florissante, n'a plus ni mouvement, ni vie. Du haut de son aire, l'aigle impérial s'est abattu sur le cadavre, et il en dévore avidement les restes. Je ne sache rien d'attristant et aussi d'instructif comme le spectacle de cette ville tombée sous la domination étrangère. La population, réduite de moitié, travaille péniblement à s'assurer une chétive subsistance, que lui dispute l'avarice de son maître. Le commerce, qui fit en des temps meilleurs sa richesse, a passé, sur l'autre rive de l'Adriatique, entre les mains des habitans plus favorisés de Trieste. Une police justement redoutée, puisqu'un seul de ses soupçons peut vous conduire au fond d'un de ces cachots que le despotisme a partout si multipliés, répand la défiance dans toutes les relations. L'arbitraire dans les lois, dans l'administration, dans les tribunaux. Quelques palais, sur des prétextes qui ne manquent jamais au fort contre le foible, ont été confisqués; presque tous se dégradent rapidement. Je ne sais quel satrape autrichien occupe celui du doge, le plus remarquable peut-être de l'Europe pour l'exquise harmonie des formes et la pureté de l'art. Des canons braqués sur la place contiguë représentent le lien qui unit le peuple et le souverain que le congrès de Vienne lui a donné. Ce n'est pas que ce peuple, soit dans la cité, soit dans les États de terre-

[illegible] De [illegible] [illegible] [illegible]

Une route, depuis peu d'années ouverte par l'Autriche pour faciliter ses opérations militaires, permet de se rendre directement de Vienne à Inspruck. Elle traverse des lieux dont les noms rappellent la gloire de nos armes, en des temps, sous plus d'un rapport, bien loin de nous. Le pays est beau et fertile; il offriroit d'abondantes ressources à un peuple affranchi des entraves qui gênent l'industrie et découragent la culture, lorsqu'un intérêt étranger dirige l'administration. Hors les contrées voisines du pôle et quelques plages brûlantes où nul être vivant ne peut subsister, partout la Providence a pourvu aux besoins de l'homme avec profusion. Ce n'est point elle qu'on doit accuser de ses souffrances, mais l'homme lui-même, devenu, par la passion de dominer, par la convoitise insatiable qui le dévore, le plus redoutable ennemi de l'homme. Le pouvoir despotique, et combien peu ne le sont point à quelque degré! ne dépouille pas seulement le peuple du fruit de son travail; ce n'est là, dans les limites où la nécessité le force de se contenir, que le moindre des maux attachés à son action; il arrête encore le travail même désormais sans but, et par là viole les lois d'où dépendent et la conservation et le progrès de la vie humaine dans l'état social.

Le libre développement de l'esprit n'éprouve pas de sa part moins d'obstacles : il n'est rien, au contraire, qu'il ne fasse pour l'empêcher. S'il tue la prospérité matérielle, c'est indirectement, par un involontaire effet de sa nature même; car la richesse du peuple accroîtroit sa propre richesse, et peu de désirs sont plus

vifs en lui : mais la pensée, la science, il les craint pour elles-même ; il sait que tôt ou tard elles enfantent la liberté. De là un système monstrueux de prohibition et de censure, pour perpétuer l'ignorance des masses et même des classes élevées. Ne pouvant interdire à celles-ci une certaine mesure d'instruction, on réglemente scrupuleusement celle qu'on leur permet d'acquérir. Toutes connoissances ne leur seroient pas bonnes. On décompose le spectre solaire pour ne laisser arriver à elles que des rayons d'une couleur choisie. L'enseignement mutilé n'est qu'une dérision, un mensonge officiel. Avez-vous entendu parler de l'université de Padoue? C'est elle qui dispense les lumières aux bien-aimés sujets de S. M. Impériale et Royale en Italie. Il y existe naturellement un professeur d'histoire moderne. Or, afin d'être sûr que sa parole sera ce qu'on veut qu'elle soit, on lui envoie ses cahiers de Vienne : défense à lui d'y changer une phrase, d'y déplacer un mot. Et ces cahiers, que contiennent-ils? un long et pompeux panégyrique de la maison de Lorraine. D'après cela jugez du reste. Cependant on doit dire que le Conseil-Aulique n'est pas jusqu'ici intervenu dans l'astronomie : aucun ordre émané de lui n'interdit aux corps célestes la liberté de décrire les courbes qu'assignent à leur mouvement les lois générales du monde.

L'état des mœurs est généralement déplorable en Italie, moins toutefois qu'en Espagne. L'absence de vie intellectuelle, l'oisiveté, l'ennui, poussent les hommes à chercher dans les jouissances des sens une brutale

distraction qui les dérobe au sentiment d'une existence sans but sur la terre. Lorsque les facultés supérieures sommeillent, les vils instincts dominent. Ils se mêlent à la religion même, et alors on voit une nation se partager, à peu d'exceptions près, en deux classes de jour en jour plus séparées : la classe croyante, qui se fait de sa foi, réduite à un symbole abstrait et à des pratiques extérieures, un moyen d'échapper à la sévérité de la loi morale; la classe incroyante, qu'un pareil abus de la religion contribue puissamment à en détacher. Cette dernière, dont l'origine remonte en Italie à une époque déjà très reculée, y est plus nombreuse qu'on ne le pense communément. Un sourd travail de la raison douteuse et défiante, joint aux maximes et à l'action politique du clergé, l'ont, depuis quarante ans, singulièrement accrue. Jadis elle se recouvroit d'un voile plus ou moins épais; aujourd'hui elle se montre telle qu'elle est : elle ne dissimule ni ses mépris, ni ses répugnances quelquefois passionnées. Le peuple s'habitue à la regarder sans colère et sans étonnement, mais aussi sans manifester de disposition prochaine à la suivre dans la voie où elle est entrée. Il tient fortement encore au culte dans lequel il a été nourri, et dont la splendeur subjugue ses sens avides de spectacles, en même temps qu'il émeut son imagination et satisfait cet immortel besoin de l'âme qu'on appelle l'instinct religieux.

Le Tyrol conserve, dans son climat, dans la langue et les mœurs de ses habitans, quelque chose de l'Italie, sur tout le versant oriental et méridional des

Alpes : au-delà il devient allemand. Lorsqu'après s'être élevé de plateau en plateau, on parcourt les vallées de formes si diverses qui le sillonnent, on se croiroit dans un autre monde. Plus rien de l'homme, si ce n'est quelques rares chalets, dispersés à de longues distances, comme les jours de repos dans la vie. La nature vous apparoît seule avec ses œuvres, toujours les mêmes et toujours nouvelles. Autour de vous le silence, ou le bruit monotone d'un torrent qui se brise sur des rochers, du vent qui bruit entre les feuilles des pins, ou murmure à travers les hautes herbes des pâturages; quelquefois aussi la voix d'un pâtre, dont les chants fantastiques se mêlent dans le lointain au son des clochettes et aux mugissemens du troupeau. Une impression de calme extraordinaire pénètre vos sens, au milieu de ces tranquilles scènes et de cette solitude majestueuse. Toutefois les proportions gigantesques des masses qui vous environnent y rapetissent trop peut-être les autres objets et particulièrement l'homme. C'est, selon nous, un des défauts des pays purement de montagnes; ils manquent d'une certaine harmonie suave, d'horizons vastes et onduleux; on s'y sent resserré, foible et comme opprimé par je ne sais quelle force pesante et fatale. Le Tyrol, au reste, quoique peu visité en comparaison de la Suisse, mérite, à notre gré, autant qu'elle d'attirer les voyageurs. Si ses montagnes sont moins élevées, ses lacs moins grands, d'autres beautés compensent son infériorité sous ce rapport. Il ne faut pas le plaindre cependant de l'espèce d'isolement où on le laisse;

car peut-être doit-il à cette circonstance de s'être préservé des vices d'une civilisation plus avancée que la sienne, mais plus corrompue. Sain d'âme et de corps, le peuple y est brave, fier, religieux, et avec cela l'on peut se passer de bien des choses auxquelles on attache ailleurs un prix souvent exagéré. Le Tyrolien se montre en outre inventif et presqu'artiste dans les petits ouvrages qu'il façonne en bois avec un simple couteau. Le goût de la musique lui est naturel, et c'est encore là une preuve qu'il possède le sentiment du beau sous une de ses plus ravissantes formes.

Inspruck, situé sur l'Inn (1), à l'entrée d'une vallée qui, en s'élargissant, va joindre les hautes plaines de la Bavière, n'offre ni monumens, ni souvenirs bien remarquables. L'église principale, assez ancienne, ne se recommande aucunement par son architecture. Un tombeau colossal élevé au milieu de la nef, renferme les restes de Maximilien, aïeul de Charles-Quint, qui, las de rêver la monarchie universelle que, plus d'une fois, il s'étoit cru près de réaliser, échangea le manteau royal contre un froc de moine. Autour de ce tombeau, vingt-huit statues de bronze, représentant pour la plupart des empereurs et des ducs de Bourgogne dans le costume de leur temps, produisent un effet dont la bizarrerie n'est pas dépourvue d'une sorte de grandeur triste. Il semble que ces morts, quittant la fosse où ils dormoient, se sont traînés là, sous le poids de leurs vieilles armes, pour se dire, après de

(1) De là le nom de la ville, *Inns-brücke*, pont sur l'Inn.

longs siècles, au pied d'un sépulcre, les misères et le néant de la puissance, la vanité de l'ambition qui tourmente le monde, pour ne laisser d'elle d'autre trace que des ruines et une poignée de cendre.

On se rend d'Inspruk à Munich en deux petites journées. Nous y arrivâmes par un jour d'orage sur le soir. Le ciel achevoit de s'éclaircir; quelques nuages seulement restoient encore suspendus à l'horizon. Rien n'égale le spectacle qui vint nous ravir au coucher du soleil, quand ses derniers rayons se réfractant dans ces vapeurs flottantes, les teignirent de couleurs dont nul langage ne sauroit peindre la richesse, l'éclat et les nuances infinies perpétuellement changeantes. Le Poussin consacra deux années entières à étudier ces merveilleux effets de lumière, inconnus même en Italie. La maison qu'il habitoit porte encore son nom.

Munich, bâtie dans une plaine stérile ouverte à tous les vents froids, et privée, à cause d'un rideau de montagnes qui la ferment vers le sud, des douces influences du midi, ne sembloit nullement destinée à devenir la capitale même d'un petit État. La température y est en hiver souvent aussi rude qu'à Saint-Pétersbourg, et aucun avantage ne compense la rigueur excessive du climat. Vous chercheriez en vain soit parmi les anciens édifices, soit parmi les nouvelles constructions dues au roi actuel, quelque monument digne d'être remarqué. Pas un ne s'élève au-dessus de ce qui se peut imaginer de plus médiocre, et les modernes ne se distinguent que par un mal-

heureux travail de lourde imitation, sans génie comme sans caractère. En revanche, cette ville, si pauvre à tous autres égards, possède des écrivains, des savans, des artistes d'une haute distinction. Presque tous, il est vrai, sont étrangers à la Bavière, mais on doit louer le gouvernement d'avoir su les y attirer. C'est, au reste, un des résultats de la rivalité établie entre les universités d'Allemagne. Chaque pays s'efforce d'assurer à la sienne, par le choix des professeurs, une supériorité dont il retire d'importans avantages même matériels. Nous nous trouvâmes promptement en relation avec quelques-uns de ces hommes à qui l'Europe assigne justement une place si élevée dans son estime, et nous nous souviendrons toujours avec gratitude du cordial accueil que nous reçûmes d'eux.

On connoît l'état de la Bavière en politique et en religion. Nulle part le pouvoir n'a déclaré aux principes prochainement destinés à devenir le droit général des nations, une guerre plus active. Poursuivis avec une rigueur proportionnée à la crainte qu'ils inspirent, ils ne laissent pas de se propager, parmi les étudians, surtout au moyen des sociétés secrètes dont la jeunesse allemande a une longue habitude, et dans une partie de la population sur laquelle s'aggrave spécialement le poids de l'ordre social tel que l'a constitué l'intérêt d'un seul et celui de quelques privilégiés. Exprimer un désir, une pensée tendante seulement à modifier ce régime oppressif, est le crime qu'on pardonne le moins. La prison, et dans la prison des trai-

temens d'une barbarie aussi lâche qu'atroce, voilà ce qui attend quiconque porte ombrage à la royauté bavaroise. Elle se défend contre l'avenir avec des geoliers et des bourreaux. Le mouvement qui agite les classes intermédiaires entre les grands et le peuple, n'a pas encore, au reste, pénétré jusqu'à celui-ci. Quand il y arrivera, et tôt ou tard il y arrivera, la secousse sera violente; car si le peuple en Allemagne est lent à se remuer, une fois debout il ne se rassied qu'après avoir accompli son œuvre.

Sous le règne précédent, un ministre au moins très suspect aux catholiques, opéra dans les choses de l'Église des réformes analogues à celles commencées en Autriche par Joseph II. Nombre de couvents furent supprimés. Aujourd'hui on les rétablit et l'on en érige de nouveaux, dans le but, à ce qu'il paroît, d'imprimer par l'éducation aux générations naissantes une direction conforme aux vues du pouvoir. Mais l'éducation des écoles ne prévaut jamais sur l'éducation reçue directement de la société; elle n'a de puissance qu'autant qu'elle prépare celle-ci et agit dans le même sens.

Des sentimens et des maximes peu favorables à Rome dominent chez le clergé : la dépendance lui pèse. On ne sauroit s'abuser là-dessus. Comme sur les bords du Rhin, il règne en Bavière, parmi les ecclésiastiques jeunes et vieux, un certain esprit protestant qui ne tarderoit guère à se manifester par une rupture, si les idées n'avoient pas déjà dépassé de beaucoup le pur protestantisme. On reste extérieurement

dans l'institution établie, parce que l'on n'en voit aucune autre à laquelle on pût s'attacher avec conviction, et que celle où l'on est pourvoit aux besoins matériels de la vie; mais le défaut de croyance intime n'apparoît que trop visiblement par la publique contradiction entre la conduite du prêtre et les rigides devoirs que lui impose sa profession. On s'étonne que la foi du peuple ait pu, sous ce rapport, résister aux exemples qu'il a sous les yeux. Quelques cantons de l'Italie et l'Espagne presque entière pourroient, au surplus, suggérer la même réflexion. La seule différence, mais elle est grande, est que, dans ces derniers pays, le désordre a pour cause l'instinct aveugle des sens chez les hommes abrutis par l'ignorance, tandis qu'en Allemagne il procède originairement des doutes de l'esprit et prend un caractère rationnel et systématique.

Nous avons dit comment, renonçant à l'espoir d'obtenir autrement la décision nette et précise que nous étions venus solliciter, nous nous décidâmes à quitter Rome, en annonçant la résolution de recommencer nos travaux. Cette démarche eut l'effet que nous nous en étions promis. On s'émut, on s'inquiéta, et peu de semaines après paroissoit l'Encyclique, qui a eu tant de retentissement. Elle nous fut, sur les ordres du pape, envoyée à Munich par le cardinal Pacca. Il y joignit, d'après les mêmes ordres, une lettre explicative de cet acte encore aujourd'hui si diversement interprété. Nous croyons qu'on nous saura gré de publier cette lettre, puisqu'enfin chacun,

quelles que soient ses pensées particulières, doit vivement désirer de connoître celles du pape, ce qu'il a entendu condamner, réprouver, ce que ses décisions obligent les catholiques de rejeter ou d'admettre. Rome elle-même voulant, on n'en peut douter, être comprise lorsqu'elle parle, ne sauroit qu'approuver tout ce qui tend à produire cet effet, et qu'y applaudir avec joie. Nous ne nous permettrions certainement pas, quand une foule de personnes aussi sincères qu'habiles s'accordent si peu sur le vrai sens de l'Encyclique, d'énoncer à cet égard une opinion personnelle. Mais nous sommes heureux de pouvoir, au moins sur les points les plus importans, mettre fin à ces dissidences et dissiper toute espèce de nuages, par la publication d'une pièce authentique officiellement destinée à expliquer ce sens, livré jusqu'ici à l'arbitraire de jugemens individuels sans autorité, et à l'incertitude de controverses fâcheuses.

LETTRE

DU CARDINAL PACCA

A M. L'ABBÉ F. DE LA MENNAIS.

« Monsieur l'abbé,

» Ainsi que je vous l'avois fait espérer par la » lettre que vous reçûtes de moi lors de votre sé- » jour à Rome, Notre Saint-Père a décidé de faire » examiner mûrement et d'examiner lui-même les

» doctrines de *l'Avenir*, comme vous et vos collabo-
» rateurs l'aviez instamment demandé.

» Cette démarche, suivie de tous les temps des
» savans vraiment religieux et solides, vous fait
» honneur, et elle est conforme aux maximes et à
» la pratique constante de l'Église. *Eximium illud,*
» écrivoit jadis le pape Alexandre VII au recteur
» et à l'université de Louvain, *Salvatoris nostri voce*
» *toties inculcatum præceptum de servandis Ecclesiæ*
» *mandatis, deque audienda voce pastoris, quem vica-*
» *rium suum in terris universi gregis cura demandata*
» *constituit, cum ad salutem et vitam, tùm profecto est*
» *ad omne veræ scientiæ doctrinæque lumen suscipien-*
» *dum absolutè necessarium : nisi enim in omnibus*
» *omnino determinationibus apostolicis, et firmitati pe-*
» *trœ, supra quam Ecclesiæ suæ fundamenta statuit*
» *Dominus, omnes hominum, et præcipuè litteris ad-*
» *dictorum cogitationes et consilia immobiliter adhæ-*
» *reant, incredibile prorsus est in quot et quantas vani-*
» *tates et insanias falsas humani curiositas ingenii,*
» *quo magis etiam ejus vis et perspicacitas excellit, per*
» *invia tandem et obruta feratur* (1).

---

(1) Cet excellent précepte, tant de fois inculqué par notre Sauveur, de garder les commandemens de l'Église, et d'écouter la voix du pasteur qu'il a établi son vicaire sur la terre, en le chargeant du soin de tout le troupeau, est nécessaire absolument, soit pour le salut et la vie, soit pour recevoir toute lumière de doctrine et de vraie science ; car, à moins que, dans toutes leurs pensées et tous leurs conseils, les hommes, et principalement ceux qui s'appliquent aux lettres, n'adhèrent immuablement et complètement à toutes les décisions apostoliques et à la fermeté de la pierre sur laquelle le Seigneur a posé les fondemens de son Église, il est incroyable en

» Sa Sainteté pouvoit d'autant moins se refuser à » l'instance que vous lui avez soumise par mon or- » gane, que de toute part l'épiscopat s'est adressé » lui aussi à cette chaire apostolique pour réclamer » de la bouche infaillible du successeur de saint Pierre » une décision solennelle sur certaines doctrines de » *l'Avenir*, qui font depuis leur naissance tant de » bruit, et qui malheureusement ont semé et sèment » la plus désolante division dans le clergé.

» Dans la lettre encyclique que le Saint-Père vient » d'adresser aux patriarches, archevêques et évêques » du monde catholique, pour leur annoncer son élé- » vation au trône pontifical, et dont vous trouverez » ci-joint un exemplaire que je vous transmets par » son ordre exprès, vous verrez, Monsieur l'abbé, » les doctrines que Sa Sainteté réprouve comme con- » traires à l'enseignement de l'Église, et celles qu'il » faut suivre, selon la sainte et divine tradition et » les maximes constantes du Siége apostolique. Parmi » les premières, il y en a quelques-unes qui ont été » traitées et développées dans *l'Avenir*, sur lesquelles » le successeur de Pierre ne pouvoit se taire.

» Le Saint-Père, en remplissant un devoir sacré » de son ministère apostolique, n'a cependant pas » voulu oublier les égards qu'il aime à avoir pour » votre personne, tant à cause de vos grands talens, » que de vos anciens mérites envers la religion.

---

combien d'erreurs vaines et insensées l'esprit humain, emporté par la curiosité hors de toute voie, se précipite, et d'autant plus que sa force et sa pénétration sont plus grandes.

» L'Encyclique vous apprendra, Monsieur l'abbé, » que votre nom, et les titres mêmes de vos écrits où » l'on a tiré les principes réprouvés, ont été tout-à- » fait supprimés.

» Mais comme vous aimez la vérité, et désirez la » connoître pour la suivre, je vais vous exposer fran- » chement et en peu de mots les points principaux » qui, après l'examen de *l'Avenir*, ont déplu davan- » tage à Sa Sainteté. Les voici :

» D'abord elle a été beaucoup affligée de voir que » les Rédacteurs aient pris sur eux de discuter en pré- » sence du public, et de décider les questions les plus » délicates, qui appartiennent au gouvernement de » l'Église, et à son chef suprême, d'où a résulté né- » cessairement la perturbation dans les esprits, et » surtout la division parmi le clergé, laquelle est tou- » jours nuisible aux fidèles.

» Le Saint-Père désapprouve aussi et réprouve » même les doctrines relatives à la liberté *civile* (1) » et politique, lesquelles, contre vos intentions sans » doute, tendent de leur nature à exciter et propager » partout l'esprit de sédition et de révolte de la part » des sujets contre leurs souverains. Or cet esprit est » en ouverte opposition avec les principes de l'Évan- » gile et de notre sainte Église, laquelle, comme » vous savez bien, prêche également aux peuples » l'obéissance et aux souverains la justice.

» Les doctrines de *l'Avenir* sur la *liberté des cultes* » et la *liberté de la presse*, qui ont été traitées avec

(1) Tous les mots imprimés en italique sont soulignés dans l'original.

» tant d'exagération et poussées si loin par MM. les
» Rédacteurs, sont également très répréhensibles, et
» en opposition avec l'enseignement, les maximes et
» la pratique de l'Église. Elles ont beaucoup étonné
» et affligé le Saint-Père ; car si, dans certaines cir-
» constances, la prudence exige de les tolérer comme
» un moindre mal, de telles doctrines ne peuvent
» jamais être présentées par un catholique comme
» un bien ou comme une chose désirable.

» Enfin, ce qui a mis le comble à l'amertume
» du Saint-Père, est l'*acte d'union proposé à tous*
» *ceux qui, malgré le meurtre de la Pologne, le dé-*
» *membrement de la Belgique, et la conduite des gou-*
» *vernemens qui se disent libéraux, espèrent encore en*
» *la liberté du monde, et veulent y travailler.* Cet acte
» annoncé par un tel titre, fut publié par *l'Avenir*,
» quand vous aviez déjà manifesté solennellement
» dans le même journal la délibération de venir
» à Rome avec quelques-uns de vos collaborateurs
» pour connoître le jugement du Saint-Siége sur
» vos doctrines, c'est-à-dire dans une circonstance
» ou bien des raisons auroient dû conseiller de
» l'arrêter. Cette observation n'a pas pu échapper
» à la profonde pénétration de Sa Sainteté; elle
» réprouve un tel acte pour le *fond* et pour la
» *forme*, et vous, réfléchissant un peu, avec la profon-
» deur ordinaire de votre esprit, à son but naturel,
» verrez facilement que les résultats qu'il est destiné
» à produire peuvent le confondre avec d'autres
» unions plusieurs fois condamnées par le Saint-Siége.

» Voilà, Monsieur l'abbé, la communication que
» Sa Sainteté me charge de vous faire parvenir dans
» une forme confidentielle. Elle se rappelle avec
» une bien vive satisfaction la belle et solennelle pro-
» messe faite par vous à la tête de vos collaborateurs,
» et publiée par la presse, de vouloir *imiter, selon le*
» *précepte du Sauveur, l'humble docilité des petits*
» *enfans, par une soumission sans réserve au Vi-*
» *caire de Jésus-Christ.* Ce souvenir soulage son
» cœur. Je suis sûr que votre promesse ne man-
» quera pas. De cette manière vous consolerez
» l'âme affligée de Notre très saint Père, rendrez la
» tranquillité et la paix au clergé de France, qui,
» vous ne l'ignorez pas, est en proie à des divi-
» sions, lesquelles ne peuvent que devenir dange-
» reuses aux fidèles et à l'Église; et vous ne ferez que
» travailler à votre solide célébrité selon Dieu, en
» imitant l'exemple du grand homme et du prélat,
» modèle de votre nation, dont le nom sera à ja-
» mais cher et précieux à l'Église, et qui fut bien
» plus illustre après son acte glorieux, qu'il ne
» l'étoit auparavant. Vous l'imiterez, sans doute,
» ce noble exemple, vous en êtes digne.

» Je vous en félicite d'avance, Monsieur, et
» saisis avec plaisir cette occasion pour vous témoi-
» gner ma considération, et combien je suis

» Votre très affectionné serviteur,

» BARTHELEMI CARDINAL PACCA.

» Rome, le 16 août 1832.»

» affaires entamées seront terminées et les comptes
» liquidés dans le plus bref délai possible.

« Paris, ce 10 septembre 1832.

» F. DE LA MENNAIS, » etc.

Cette déclaration, conforme de tout point aux engagemens que nous avions pris, fut accueillie à Rome avec une satisfaction dont le pape chargea le P. Orioli, maintenant évêque d'Orvieto, de me donner de sa part l'assurance. Peu de temps après, le cardinal Pacca, que j'avois prié de la présenter au souverain pontife, voulut bien me confirmer ce que déjà m'avoit mandé le P. Orioli. Je crois devoir insérer ici textuellement sa lettre.

» Monsieur l'abbé,

» Pendant mon séjour à Naples, j'ai reçu la lettre
» que vous avez voulu bien m'écrire, avec la décla-
» ration que vous avez publiée. Je me suis fait un
» devoir de soumettre à Sa Sainteté l'une et l'autre,
» et avec un vrai plaisir je puis vous annoncer
» que le Saint-Père en a pris connoissance, et m'a
» autorisé à vous faire connoître sa satisfaction.

» Il m'est fort agréable, Monsieur l'abbé, d'être
» l'organe des sentimens de Sa Sainteté dans cette cir-
» constance, et de vous assurer que votre démarche
» est bien celle que j'attendois de vous.

» Agréez, Monsieur l'abbé, mes remerciemens
» de tout ce que vous avez voulu bien exprimer
» dans votre lettre d'obligeant à mon égard, et

» croyez à mon empressement pour chercher des
» occasions pour vous montrer toute mon estime et
» ma considération.

» Votre affectionné serviteur,

» B. CARDINAL PACCA.

» Bénévent, 27 octobre 1832.»

Ce fut pour moi, je le confesserai, un jour heureux et doux que celui où je pus, l'âme tranquille, rentrer dans une vie moins agitée. Certes, aucune pensée de nouvelle action ne se présenta, même vaguement, à mon esprit. C'étoit bien assez de combats, assez de fatigue. Rome me rendoit le repos; et j'en embrassai l'espérance avec une joie que je me serois presque reprochée, s'il ne s'étoit offert à moi sous la forme du devoir. Tout ce qu'avoient promis les rédacteurs de *l'Avenir*, ils le tinrent fidèlement. Les affaires de ce journal et celles de l'*Agence* furent liquidées. Partout, dans les provinces, nos amis montrèrent sans hésiter la même soumission. Retiré, loin de Paris, à la campagne, y vivant au sein de la nature, dont l'attrait toujours si puissant le devient davantage encore lorsqu'on a vu de près les passions des hommes et les bruyantes misères de la société, nul désir, nul regret, nul ennui n'y vint un seul instant troubler la paix de mes solitaires heures d'étude. Cette paix cependant ne devoit pas être de longue durée. Certaines âmes malheureuses recèlent dans leurs tristes profondeurs des animosités que rien ne calme, de secrètes haines honteuses d'elles-mêmes, qui éclatent

dès qu'elles peuvent se couvrir d'un prétexte de zèle. A peine notre déclaration avoit-elle paru, que déjà l'on murmuroit à voix basse des paroles de défiance et de mécontentement. Elle n'étoit pas assez complète, assez explicite; elle rappeloit trop le *silence respectueux* des jansénistes. Des intrigues s'ourdirent, on sema sourdement la calomnie, on inquiéta les âmes timorées par ces charitables impostures dites sur le ton de la douleur, qu'on voudroit ne pas croire, qu'on ne croit pas; tant de monde cependant les répète! Puis vinrent les provocations directes, les insultes, les outrages publics. On espéroit engager par là des discussions aussi délicates que dangereuses dans notre position. Nous reconnûmes le piége et nous l'évitâmes en nous taisant. La colère redoubla. On n'avoit pas compté sur cette modération, et pourquoi ne pas le dire? sur une patience dans laquelle le mépris se sentoit. Des hommes, tels qu'il s'en trouve toujours, de bonne foi peut-être, de petit esprit et à petites passions, furent poussés à se rendre près du pape l'écho des mille bruits vagues inventés par la méchanceté hypocrite et propagés par la crédulité dévotement maligne. Osa-t-on alléguer des faits nécessairement controuvés? ou se fit-on écouter sans en alléguer? Comment admettre, sans rougir en soi, une de ces suppositions? Quel moyen de les rejeter toutes deux? Quoi qu'il en soit, bientôt après les démarches faites à Rome, les journaux publièrent un Bref de Grégoire XVI à M. l'archevêque de Toulouse dans lequel on avoit eu l'évidente intention de nous désigner. Comme il ne contenoit néanmoins au-

cun reproche positif, aucune accusation précise, et que ni moi ni aucun autre n'y étoit nommé, j'aurois pu continuer de me taire, et c'eût été le mieux sans contredit. Aussi est-ce à ce parti que je m'arrêtai d'abord : mais des circonstances inattendues, la crainte trop fondée de voir s'accomplir immédiatement de déplorables destructions, de compromettre des œuvres utiles, auxquelles j'étois d'ailleurs de toutes manières personnellement étranger, me déterminèrent à prendre, quoique j'en prévisse les suites, une autre résolution. J'écrivis au pape la lettre que voici :

« Très saint Père.

» Quelque répugnance que j'éprouve à distraire » un moment Votre Sainteté des graves affaires qui » sont l'objet de sa sollicitude, il est de mon devoir » de m'adresser directement à Elle dans les circon- » stances personnelles où je suis placé.

» Lorsque le jugement de Votre Sainteté, sur la » manière dont moi et mes amis nous avions entre- » pris de défendre les droits des catholiques en France, » nous fut connu, à l'instant même nous protestâmes » publiquement, et dans toute la sincérité de notre » âme, de notre soumission pleine et entière à la vo- » lonté du Vicaire de Jésus-Christ; et Votre Sainteté » daigna me faire dire que ce témoignage solennel » de notre obéissance filiale, l'avoit également satis- » faite et consolée.

» Cependant je vois, Très saint Père, avec une

» profonde douleur, par un Bref que Votre Sainteté
» a adressé à M. l'archevêque de Toulouse, et que
» les journaux ont rendu public, qu'on avoit réussi
» à inspirer à Votre Sainteté des sentimens de défiance
» à notre égard. Par quels moyens et sur quels fon-
» demens, je l'ignore. Quels sont ces *bruits répan-*
» *dus dans le public*, et qui ont de nouveau contristé
» votre cœur; plus, sur ce point, j'interroge ma
» conscience, moins je découvre ce qui a pu fournir
» contre nous le sujet d'un reproche. Ce que je sais
» avec toute la France, c'est que *l'Avenir* a cessé de
» paroître, que l'*Agence Catholique* a été dissoute,
» et les comptes rendus aux souscripteurs; que nul
» d'entre nous n'a seulement songé à entreprendre
» depuis rien de semblable, et qu'ainsi nous avons
» prouvé notre obéissance à Votre Sainteté, non pas
» seulement par de simples paroles, mais par des actes
» effectifs aussi éclatans que le soleil.

» Toutefois, puisqu'on a rendu de nouvelles expli-
» cations nécessaires, je me sens obligé de déposer
» derechef humblement aux pieds de Votre Sainteté
» l'expression de mes sentimens qu'on a calomniés
» près d'Elle, et, en conséquence, je déclare :

» Premièrement, que par toute sorte de motifs,
» mais spécialement parce qu'il n'appartient qu'au
» chef de l'Église de juger de ce qui peut lui être
» bon et utile, j'ai pris la résolution de rester à l'a-
» venir, dans mes écrits et dans mes actes, totalement
» étranger aux affaires qui la touchent;

» Secondement, que personne, grâce à Dieu, n'est

» plus soumis que moi, dans le fond du cœur et sans
» aucune réserve, à toutes les décisions émanées ou à
» émaner du Saint-Siége apostolique sur la doctrine
» de la foi et des mœurs, ainsi qu'aux lois de disci-
» pline portées par son autorité souveraine.

» Tels sont, Très saint Père, mes sentimens réels,
» établis d'ailleurs par ma vie entière. Que si l'ex-
» pression n'en paroissoit pas assez nette à Votre
» Sainteté, qu'elle daigne elle-même me faire savoir
» de quels termes je dois me servir pour la satisfaire
» pleinement : ceux-là seront toujours les plus con-
» formes à ma pensée, qui la convaincront le mieux
» de mon obéissance filiale.

» Je suis, » etc.

« La Chenaie, le 4 août 1833. »

On trouvera parmi les pièces insérées à la suite de cette relation la réponse du pape, en forme de bref adressé à M. l'évêque de Rennes, qui me le communiqua immédiatement. J'étois sur le point de me rendre à Paris. Le peu d'heures qui me restoient avant mon départ, ma santé alors très mauvaise et d'autres graves motifs m'imposoient la nécessité de ne m'occuper qu'après mon voyage de la suite de cette affaire, assez grave d'ailleurs pour n'agir qu'avec réflexion. Je me hâtai de prévenir M. l'évêque de Rennes de ma détermination: il crut devoir s'en offenser, le témoigna par des procédés naturels à ses yeux apparemment, d'où s'ensuivirent des explications publiques. Cet incident ne mérite pas que l'on s'y arrête davantage.

Avant d'aller plus loin, je prie le lecteur de se souvenir que, simple historien, je n'attaque ni ne défends quoi que ce soit, me bornant à raconter les faits, et en laissant le jugement à chacun, selon ses idées, ses opinions, ses habitudes d'esprit, et le point de vue particulier sous lequel il peut lui convenir de les considérer.

On lit ces paroles dans le Bref du pape: « Nous » avons eu un juste et légitime sujet d'être affligé, » nous voyant trompé dans l'attente que nous avoit » inspirée ce premier acte (la suppression de *l'Avenir* » et de l'*Agence*) que nous considérions comme un » avant-coureur de déclarations qui montreroient clai- » rement à l'univers catholique qu'il tient et pro- » fesse fermement et fortement cette saine doctrine » que nous avons exposée dans notre lettre à tous les » évêques de l'Église. »

Je ne prétends pas le moins du monde infirmer cette allégation. J'atteste seulement, sans craindre qu'on me démente, qu'après avoir reçu, par l'entremise du cardinal Pacca et du P. Orioli, l'assurance la plus explicite de la satisfaction du pape au sujet de notre première et collective déclaration, aucune demande directe ni indirecte, aucune insinuation quelconque n'avoit pu me faire soupçonner qu'il attendît ou désirât rien de plus.

Néanmoins, sur les motifs indiqués précédemment, je m'étois empressé de déférer au désir qu'exprimoit le souverain pontife dans le Bref à M. l'archevêque de Toulouse. On a lu la nouvelle déclaration que je lui présentai. Quelque nette et précise qu'elle fût, et

peut-être à cause de cela même, on ne la jugea pas suffisante. On vouloit une adhésion indéterminée à l'Encyclique, si indéterminée elle-même, qu'à s'en tenir simplement au texte, il n'est point de sens qu'on ne pût lui donner. Troublé de nouveau dans la vie tranquille et isolée que je m'étois faite, il n'est rien de possible à un homme droit et vrai à quoi je n'eusse consenti de grand cœur pour qu'on me laissât jouir enfin d'un peu de repos. Mais aussi, ce repos extérieur, jamais je ne l'eusse acheté au prix du repos plus précieux de l'âme, inséparable de l'estime de soi et du témoignage que la conscience se rend à elle-même intérieurement. Or comment ne pas voir, dans ce qu'on demandoit de moi, un but politique bien plus que religieux? Le Bref aux évêques de Pologne, la lettre explicative du cardinal Pacca, le Bref même à l'évêque de Rennes, excluoient à cet égard jusqu'au plus léger doute. Dans le premier, on blâmoit sévèrement les Polonois de leurs magnagnimes efforts pour reconquérir leur existence nationale; on réprouvoit, dans la seconde, la liberté civile et politique avec toutes les autres libertés consacrées aujourd'hui par l'opinion, les mœurs, comme par le droit public de la moitié de l'Europe; et dans le dernier enfin, *le Pélerin polonois*, poésie de douleur et de pieuse espérance, voix plaintive d'un peuple redemandant à Dieu ses autels brisés, ses foyers envahis et souillés de sang, étoit appelé *un écrit plein de témérité et de malice*. Pouvoit-on se méprendre sur l'intention de Rome? N'étoit-il pas clair que l'obéis-

sance dont elle exigeoit la promesse, s'étendoit, dans sa vague généralité, aux choses temporelles autant au moins qu'aux choses spirituelles? Un pareil engagement répugnoit souverainement à ma conscience. Si la profession du catholicisme en impliquoit le principe, je n'avois jamais été catholique, car jamais je ne l'avois admis, jamais je n'aurois pu l'admettre. En tout cas, y souscrire sans conviction interne, sans croyance, c'eût été un lâche et odieux mensonge : l'univers entier ne l'auroit pas obtenu de moi. Je me résolus donc à adresser au pape une déclaration qu'on peut réduire à ces trois chefs :

1. Soumission d'esprit aux décisions de foi.

2. Soumission de fait aux lois de discipline.

3. Distinction des deux sociétés spirituelle et temporelle, et, dans celle-ci, indépendance à l'égard de la puissance ecclésiastique.

Je dois mettre la lettre entière sous les yeux du lecteur.

« Très saint Père,

» Il me suffira toujours d'une seule parole de » Votre Sainteté, non seulement pour lui obéir en » tout ce qu'ordonne la religion, mais encore pour » lui complaire en tout ce que la conscience permet.

» En conséquence, la lettre encyclique de Votre » Sainteté, en date du 15 août 1832, contenant des » choses de nature diverse, les unes de doctrine, les » autres de gouvernement, je déclare;

« 1. Qu'en tant qu'elle proclame, suivant l'expres-
» sion d'Innocent Ier, la *tradition apostolique*, qui,
» n'étant que la révélation divine elle-même perpé-
» tuellement et infailliblement promulguée par l'É-
» glise, exige de ses enfans une foi parfaite et ab-
» solue, j'y adhère *uniquement* et *absolument*, me re-
» connoissant obligé, comme tout catholique, à ne
» *rien écrire ou approuver qui y soit contraire ;*

» 2. Qu'en tant qu'elle décide et règle diffé-
» rens points d'administration et de discipline ecclé-
» siastique, j'y suis également soumis sans réserve.

» Mais afin que, dans l'état actuel des esprits, par-
» ticulièrement en France, des personnes passionnées
» et malveillantes ne puissent donner à la déclaration
» que je dépose aux pieds de Votre Sainteté de fausses
» interprétations, qui, entre autres conséquences que
» je veux et dois prévenir, tendroient à rendre peut-
» être ma sincérité suspecte, ma conscience me fait
» un devoir de déclarer en même temps que, selon
» ma ferme persuasion, si, dans l'ordre religieux, le
» chrétien ne sait qu'écouter et obéir, il demeure, à
» l'égard de la puissance spirituelle, entièrement li-
» bre de ses opinions, de ses paroles et de ses actes,
» dans l'ordre purement temporel.

» En implorant à genoux sa paternelle bénédic-
» tion, j'ose supplier très humblement le Vicaire de
» Jésus-Christ, *auteur et consommateur de notre foi*,
» de daigner accueillir avec bonté l'hommage du
» profond respect avec lequel je suis, » etc.

« Paris, 5 novembre 1833. »

Quelles que pussent être les vues politiques de Rome, je croyois, je l'avoue, ma déclaration tellement conforme aux maximes catholiques universellement reçues, qu'il me sembloit presque impossible qu'on refusât de s'en contenter. La dernière clause seule pouvoit déplaire; mais la repousser, c'eût été claire ment poser le principe de l'union des deux puissances dans la personne du souverain pontife, en vertu de l'institution de Jésus-Christ, et, par une conséquence nécessaire, ramener la vie politique et civile tout entière sous la juridiction extérieure de l'Église, investie, dans l'ordre temporel comme dans l'ordre spirituel, de l'autorité première et suprême. Or, bien à tort sans doute, ainsi que la suite l'a montré, je m'étois de bonne foi persuadé que le catholicisme n'impliquoit rien de semblable. Que si cependant, de droit ou de fait, le pape décidoit le contraire, c'étoit évidemment pour les catholiques, une obligation rigoureuse de se soumettre à sa décision, provisoirement au moins, et même définitivement, si aucune réclamation ne s'élevoit du sein de l'épiscopat; car, suivant les maximes gallicanes mêmes, la simple adhésion tacite de l'Église dispersée, suffisoit pour imprimer aux décisions pontificales le sceau de l'infaillibilité. En ce cas donc, chacun, averti de son devoir, instruit de ce qu'il devoit pratiquer, et conséquemment admettre ou rejeter sur un point de doctrine si important, sauroit nettement à quoi l'engageoit la qualité de catholique, chose désirable pour tous.

Je me trouvai vers ce temps en relations avec

M. l'archevêque de Paris, et il m'est doux de dire combien j'eus à me louer de ses procédés, de sa bienveillance, et du zèle plein de sagesse avec lequel il s'employa pour terminer une affaire dont il étoit, à tous égards, plus facile de prévoir les inconvéniens que de comprendre les avantages. Je lui exposai franchement mes pensées, ma position, mon invincible répugnance à dépasser, dans l'acte de soumission qu'on exigeoit de moi, les limites que me fixoient mes convictions et ma conscience. J'insistai particulièrement sur le danger de confondre les deux ordres spirituel et temporel, dont la distinction et l'indépendance réciproque avoient été tant de fois solennellement reconnues, qu'à moins de s'exposer au reproche de variation dans la doctrine, on devoit les regarder comme une maxime à jamais inébranlable de l'Église catholique : il me le sembloit du moins, et M. l'archevêque parut sur ce point partager ma persuasion. Il me conseilla de tenter près du pape une dernière démarche, de lui adresser un Mémoire qu'il se chargea de faire parvenir. Je m'en occupai sur-le-champ; et après m'être aidé de ses avis, je le lui remis pour qu'il voulût bien, selon son offre obligeante, l'acheminer à sa destination. Je m'étois appliqué à y éviter tout ce qui auroit pu atténuer l'effet des observations qu'il contenoit, en irritant le moins du monde les susceptibilités romaines. Y avois-je réussi? Je l'ignore. On en va juger.

MÉMOIRE

AU PAPE,

ADRESSÉ PAR L'INTERMÉDIAIRE DE M. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Sa Sainteté connoît sans doute les circonstances qui, contre le gré de M. F. de La Mennais, l'ont forcé de rendre publique la lettre qu'il a été de son devoir de lui écrire le 5 novembre dernier. Dans l'état d'excitation où sont les esprits en France, elle a été l'objet de beaucoup de commentaires, de jugemens divers et de conjectures sur les sentimens qui l'ont dictée. Dans cette position pour lui très pénible, M. de La Mennais ose espérer que Sa Sainteté lui permettra de désavouer à ses pieds, très humblement, toutes les fausses interprétations que l'on pourroit donner près d'Elle à ses paroles et à ses actes, et de lui ouvrir son cœur comme à un père.

M. de La Mennais doit d'abord protester devant Dieu que, résigné à tous les sacrifices personnels pour éviter de devenir, même involontairement, un sujet de trouble dans l'Église, il avoit depuis deux ans pris la résolution, qu'il a tenue fermement, de souffrir en silence toutes les attaques, l'injure, l'outrage, la ca

lomnie, sachant d'ailleurs avec certitude que ses ennemis n'avoient d'autre but, dans leurs provocations, que d'abuser des paroles qui pourroient lui échapper peut-être dans la vivacité de la discussion.

Il savoit aussi que beaucoup d'entre eux poursuivoient en lui, non pas l'homme dangereux à l'Église, à la défense de laquelle sa vie entière a été consacrée, mais l'homme qui, voulant rester étranger à tous les partis politiques existans, par là même étoit en dehors de celui auquel ils appartenoient. C'étoit principalement sa position sous ce rapport qu'on avoit à cœur de changer, et ceci renferme les explications qu'il doit à Sa Sainteté sur sa dernière lettre.

En premier lieu, le diocèse de Rennes étant un de ceux où les divisions politiques se manifestent avec le plus de chaleur, il s'étoit depuis quelque temps résolu à s'en éloigner, lorsque monseigneur l'évêque de ce diocèse lui fit parvenir une copie du Bref de Sa Sainteté. Ayant obtenu d'un de ses prédécesseurs une excorporation avant même de recevoir le sous-diaconat, il ne se considéroit pas plus que monseigneur l'Évêque de Rennes ne le considéroit lui-même, comme obligé de résider dans son diocèse. Et comme il ne pouvoit pas douter que sa réponse au Bref de Sa Sainteté, s'il la lui faisoit parvenir par l'intermédiaire de monseigneur l'évêque de Rennes, ne devînt dans son diocèse, où elle auroit été immédiatement connue, l'objet de discussions dont l'effet eût été d'irriter les passions que M. de La Mennais désiroit au contraire calmer, il pensa qu'il valoit infiniment mieux en assurer le se-

cret en l'adressant directement par la Nonciature de Paris.

En second lieu il souhaitoit, d'une part, que Sa Sainteté vît dans sa lettre l'expression non seulement de son obéissance parfaite dans toute l'étendue de son devoir comme prêtre et comme catholique, mais encore la disposition sincère où il étoit et où il est toujours, de lui prouver, de toutes les manières possibles, son amour et son dévouement inviolables, en évitant, d'une autre part, par la brièveté de la déclaration elle-même, de fournir à la malignité de ses adversaires des prétextes de l'attaquer, dans le cas où elle fût devenue publique, ainsi que Sa Sainteté lui annonçoit qu'elle devoit le devenir. Et si, malgré cette précaution, on a pu encore supposer à M. de La Mennais des sentimens contraires, en interprétant, d'une manière injurieuse pour Sa Sainteté, les paroles mêmes dont il s'est servi pour exprimer qu'il ne vouloit pas renfermer sa soumission et son dévouement à Sa Sainteté dans les bornes strictement fixées par la religion, combien d'autres interprétations odieuses ne lui auroit-il pas fallu désavouer avec autant d'indignation qu'il désavoue celle-ci, si, par de plus longs discours qu'on auroit également dénaturés, il avoit fourni une plus ample matière au travail de la calomnie !

En troisième lieu, on s'est élevé contre l'énonciation qui termine sa lettre, et certes elle eût été au moins inutile, en d'autres circonstances, si en écrivant il avoit dû n'avoir que Rome même en vue.

Mais il ne doit pas taire à Sa Sainteté qu'en France,

pour beaucoup de gens, pour le plus grand nombre, la question politique étant la principale, disons-le franchement, la seule qui les intéresse; s'il n'avoit pas clairement exprimé la distinction dont on cherche aujourd'hui à lui faire un sujet de reproche, on en auroit conclu de sa part l'abandon de cette partie de la doctrine de l'Église. Il s'est donc trouvé, et de plusieurs manières, dans l'obligation de prévenir ce grave inconvénient. Sa conscience lui en a fait un devoir,

1° Parce qu'on n'eût pas manqué de dire qu'il confondoit et que Sa Sainteté vouloit que l'on confondît l'ordre spirituel et l'ordre temporel : conviction qui, répandue dans les esprits, n'auroit pu, sous plusieurs rapports, qu'être funeste à la religion;

2° Parce qu'on en auroit immédiatement conclu que les catholiques, dépendans de l'autorité spirituelle même dans les choses purement civiles, ne pouvoient prendre aucune part aux affaires de leur pays que d'après les ordres du clergé : position qui, en plusieurs lieux, en France, en Belgique, en Irlande, aux États-unis, par exemple, serviroit de prétexte pour les dépouiller de tous leurs droits légaux;

3° Parce que s'ils se croyoient eux-mêmes obligés de se placer dans cette position, purement passifs dans le mouvement qui emporte la société, au milieu des passions qui la troublent, elle seroit désormais livrée à ces passions seules, et le principe de désordre n'ayant plus, dans chaque État, de contrepoids public et ne rencontrant plus d'obstacles, bouleverseroit éternellement le monde;

4° Parce que si l'on concevoit un pareil état comme une conséquence nécessaire du catholicisme, une certaine classe de catholiques, inquiets pour leur vie, leur sécurité, leurs biens, et résolus à ne point se dessaisir de leurs droits et de leur liberté comme citoyens, qui renferment pour eux la garantie de leur existence même, seroient, et M. de La Mennais le dit avec épouvante d'après la connoissance qu'il a d'eux, entraînés par l'influence d'intérêts si puissans à se séparer de l'Église;

5° Parce que, dans la position actuelle de la France, il peut devenir pour M. de La Mennais d'un devoir rigoureux d'entrer, à un degré quelconque, dans le mouvement politique qui l'agite, et que, si cette prévoyance venoit à se réaliser, ses ennemis lui feroient sur-le-champ un crime de son dévouement même, en l'accusant alors de manquer aux engagemens qu'ils auroient certainement supposé qu'il avoit pris envers Sa Sainteté dans sa déclaration du 5 novembre, si, dans cette déclaration même, il n'avoit pas exclu formellement cette fausse interprétation.

Tels sont les graves motifs de conscience qui l'ont décidé à joindre à son acte de pleine soumission à l'Encyclique de Sa Sainteté les paroles qui terminent sa lettre. Et quant à ces paroles en elles-mêmes, il doit désavouer encore et repousser toute espèce de sens qui ne seroit pas entièrement conforme à la doctrine catholique, qu'on essaieroit de leur attribuer. Assurément l'ordre temporel en tant qu'il touche, sous une foule de rapports, à la loi divine, est subordonné

à l'Église, gardienne et interprète de cette loi. Mais évidemment ce n'est pas là ce que, dans le langage universel, on désigne sous le nom d'ordre *purement* temporel; et M. de La Mennais s'est à dessein servi de cette expression, afin de mettre pleinement à l'abri la puissance propre de l'Église. En un mot, par cette expression il a voulu rappeler et constater la doctrine établie par les défenseurs mêmes du Saint-Siége; doctrine qui, selon les paroles d'un des plus récens, le cardinal Litta, consiste à admettre la *distinction des deux puissances, et leur indépendance dans les objets qui sont purement de leur ressort* (*Lettres sur les quatre articles de* 1682, *lettre septième*). Et M. de La Mennais lui-même, lorsqu'il se crut obligé, il y a quelques années, de s'associer personnellement à la défense des droits du Siége apostolique, a dû, pour ne point s'écarter d'une des plus constantes traditions de l'Église, établir précisément et dans les mêmes termes le principe inébranlable qu'*il existe deux puissances distinctes indépendantes chacune dans son ordre*. Or comment aujourd'hui pourroit-on considérer soit comme une déviation des maximes qu'il a défendues précédemment, soit comme une restriction à son obéissance, l'énoncé d'une proposition qu'il n'a pu se dispenser d'établir formellement dans les ouvrages même destinés à affermir dans les esprits l'autorité du Saint-Siége, proposition dont nul à cette époque ne songea même à contester la parfaite orthodoxie?

Le but de ce Mémoire déposé aux pieds de Sa Sainteté, est, d'une part, de lui faire connoître les motifs

de conscience qui ont déterminé et la conduite et les paroles de M. de La Mennais dans les circonstances où il se trouve placé; d'une autre part, de ne rien laisser désirer à Sa Sainteté sur le sens précis de ces mêmes paroles, afin que par là soient repoussés tout ensemble et les soupçons injurieux que quelques personnes se plaisent à concevoir sur les intentions de M. de La Mennais, et les interprétations malveillantes par lesquelles on chercheroit à rendre douteuse la soumission pleine et entière qu'il a professée, dans sa déclaration du 5 novembre et selon les termes du Bref, à l'Encyclique de Sa Sainteté.

Paris, le 6 décembre 1833.

J'appris, quelque temps après l'envoi de ce Mémoire, qu'on n'en avoit pas été satisfait, et qu'il n'avoit modifié en rien les pensées ni les dispositions de Rome. Je ne m'en applaudis pas moins de ma démarche : c'étoit à mes yeux un dernier devoir que j'avois rempli.

Quelques jours à peine s'étoient écoulés, lorsque je reçus la lettre suivante du cardinal Pacca.

« Monsieur l'abbé,

» D'après les ordres que j'en avois reçus, je me » suis empressé, dès le mois d'août de l'année der- » nière, de vous envoyer la lettre encyclique que Sa » Sainteté adressa alors à tous les évêques de l'Église » catholique. Maintenant le Saint-Père me charge » également, Monsieur l'abbé, de vous accuser ré- » ception de votre lettre du 5 de ce mois, contenant » la déclaration que vous lui adressez sur l'Encyclique » susdite.

» Dans la lettre précédente du mois de septembre, » que, par le moyen de monseigneur l'évêque de » Rennes, vous adressâtes au Saint-Père, vous lui » demandiez d'être instruit des termes qu'il vous fal- » loit employer pour le convaincre de plus en plus, » et d'une manière tout-à-fait évidente, du désir sin- » cère qui vous anime de ne pas laisser douteuse » votre obéissance entière et bien filiale au chef » suprême de notre sainte Église.

» Cette demande chrétienne et vraiment catho-

» lique de votre part, remplit de la plus tendre
» satisfaction le cœur paternel de Sa Sainteté, et fit
» naître en Elle les meilleures espérances à votre
» égard, persuadée comme Elle étoit, que vous auriez
» suivi l'exemple de tant d'hommes illustres et savans
» dont l'histoire nous a conservé le glorieux souvenir,
» lesquels, lorsqu'ils venoient accusés d'avoir avancé
» quelque chose de faux ou d'inexact, recouroient
» tout de suite à ce Siége apostolique, et s'en rap-
» portoient aux réponses de la bouche infaillible de
» Pierre, qui, dans la personne sacrée de ses suc-
» cesseurs, fait et fera toujours connoître la vérité à
» ceux qui en l'esprit d'humilité et avec sincérité la
» recherchent.

» Votre demande fut satisfaite par un Bref,
» adressé le 5 octobre à votre pieux et respectable
» évêque, qui vous a été communiqué, et qui faisoit
» connoître quelle déclaration le père commun des
» fidèles attendoit de vous, pour lui satisfaire pleine-
» ment, le convaincre le mieux de votre adhésion
» illimitée et non équivoque à la doctrine de l'Ency-
» clique, et faire ainsi cesser, avec la division des
» esprits, le scandale, et renaître dans le clergé de
» France l'unanimité des sentimens selon la science
» qui vient de Dieu. Or votre bonne foi, à laquelle
» j'en appelle, vous dira, Monsieur l'abbé, si la nou-
» velle déclaration par vous émise soit conforme à ce
» qu'on vous demandoit, et qu'on étoit en droit d'at-
» tendre de vous, même d'après vos promesses.

» Je ne parlerai pas ici de certaines expressions

» qu'on lit dans votre dernière lettre au Saint-Père,
» et auxquelles vous n'avez pas donné, je veux l'es-
» pérer, le vrai sens qu'elles renferment ; mais je ne
» pourrois pas me dispenser de vous déclarer nette-
» ment, que les explications contenues dans la même
» lettre ont dû affliger de plus en plus le cœur si
» doux et si tendre du souverain pontife, qui, quoi-
» que rempli de charité pour vous, ne peut néanmoins
» se taire sur votre dernière déclaration, se voyant
» au contraire obligé de la désapprouver.

» Après avoir rempli le devoir qui m'a été imposé,
» je ne finirai pas cette lettre, Monsieur l'abbé, sans
» vous prier et conjurer même de vouloir bien réflé-
» chir en catholique et en prêtre sur la nature et sur
» les conséquences de cette affligeante affaire, aux
» pieds du crucifix. Si vous ferez cela, comme je n'en
» doute pas, j'aime à me persuader que vous adres-
» serez bientôt par mon organe (s'il vous plaira de
» vous servir de moi) à Notre très saint Père une
» déclaration digne de vous, c'est-à-dire aussi simple,
» absolue et illimitée qu'elle répond parfaitement à
» votre précédente promesse, et qui puisse enfin sa-
» tisfaire entièrement à ses vœux si justes et si apos-
» toliques.

» C'est avec cette ferme espérance que je vous re-
» nouvelle les sentimens de l'estime tendre et parti-
» culière avec laquelle je suis, » etc.

» B. CARDINAL PACCA.

» Rome, 28 novembre 1833. »

Je rapporterai avec candeur, et toujours en simple historien, les réflexions qui se présentèrent à mon esprit après avoir reçu cette lettre.

Dans son Bref à M. l'évêque de Rennes, le pape s'exprimoit en ces termes au sujet de la nouvelle déclaration qu'il exigeoit de moi : « Qu'il s'en-
» gage à suivre uniquement et absolument la doc-
» trine exposée dans notre Encyclique (par laquelle,
» pouvons nous dire avec Innocent Ier, notre très
» saint prédécesseur, *nous n'imposons point de nou-*
» *veaux préceptes, mais ce qui a été établi par la tra-*
» *dition des apôtres et des Pères*) et à ne rien écrire
» ou approuver qui ne soit conforme à cette doc-
» trine. »

Je déclarai en conséquence et dans les propres paroles qui m'étoient prescrites, « qu'en tant que
» l'Encyclique proclamoit, suivant l'expression d'In-
» nocent Ier, la *tradition apostolique*, qui, n'étant
» que la révélation divine elle-même perpétuelle-
» ment et infailliblement promulguée par l'Église,
» exige de ses enfans une foi parfaite et absolue, j'y
» adhérois *uniquement et absolument*, me reconnois-
» sant obligé, comme tout catholique, à ne *rien*
» *écrire ou approuver qui y fût contraire.* » J'ajou-tai que j'étois également soumis sans réserve à tout ce que la même Encyclique décidoit et régloit sur différens points d'administration et de discipline ecclésiastique, réservant du reste ma liberté *dans l'ordre purement temporel.*

Je ne tairai point que les explications si nettes et

illimitée, que c'est une *maxime absurde et erronée* de prétendre qu'il faut *assurer et garantir à qui que ce soit la liberté de conscience ?* L'Église auroit-elle pu licitement tolérer dans la pratique une maxime *absurde et erronée*, une maxime, je le répète, opposée à la foi, si l'on est tenu de la rejeter *uniquement et absolument*, et de ne *rien approuver qui y soit contraire ?* Il y a plus : un peuple entier, le peuple irlandais, professe hautement aujourd'hui même cette maxime *erronée;* elle forme une des bases principales sur laquelle il s'appuie pour réclamer ses droits religieux et politiques. Or, de deux choses l'une, ou il le peut faire catholiquement, et alors que penser de l'Encyclique ? ou il ne le peut pas, et en ce cas d'où vient que, le laissant *délirer* autant qu'il lui plaît, on n'essaie même pas de le ramener dans les voies catholiques ?

Que si, d'une autre part, la liberté de conscience, dans l'ordre purement civil, étoit incompatible avec la profession du catholicisme, ce seroit pour tout catholique un devoir absolu de ne tolérer aucune religion différente de la sienne, et par conséquent d'employer au besoin la force même, sitôt que la *prudence* le lui permettroit, pour en interdire l'exercice. Mais l'homme ne tenant à rien plus qu'à ses convictions religieuses aussi long-temps qu'il les juge vraies, et, par un sentiment naturel, repoussant toute contrainte dans le domaine intellectuel, l'obligation imposée aux catholiques de ne tolérer aucunes croyances opposées aux leurs, les constitueroit dans un état de guerre permanent avec le reste du genre humain,

et produiroit nécessairement, ainsi que le prouve l'expérience, d'atroces persécutions, des luttes sanglantes et interminables. Or devoit-on regarder les violences, les haines, les fureurs suscitées entre des frères, les emprisonnemens, les confiscations de biens, les tortures, les bûchers, les échafauds, les massacres et les désastres de toute espèce, inévitables résultats du précepte d'intolérance, comme inséparablement liés de fait à la prédication évangélique, comme une chose voulue et commandée, au moins indirectement, par le fondateur du christianisme, dont la doctrine, résumée par lui-même, se résout dans l'amour de Dieu et du prochain, d'où naît la fraternité universelle? Je ne le pensois pas, quant à moi.

Il ne me sembloit pas plus aisé de comprendre comment cette proposition, *La liberté de la presse est une liberté funeste et dont on ne peut avoir assez d'horreur*, pouvoit, dans sa généralité, être un point de foi catholique. On sait bien qu'on peut abuser de la presse, et toutes les législations répriment plus ou moins ces abus; mais la répression des abus n'est pas, il s'en faut beaucoup, la destruction de la liberté; elle en est au contraire la reconnoissance et, sous un point de vue très vrai, la garantie. Qu'est-ce d'ailleurs que la presse, sinon une extension de la parole? or que diroit-on de cette maxime: *La liberté de la parole est une liberté funeste et dont on ne peut avoir assez d'horreur?* Entendue en ce sens qu'on peut user de la parole pour des fins *funestes* et *horribles*, on exprimeroit une vérité tellement triviale, que personne n'oseroit la présen-

ter comme un point de foi révélé. Que si on la généralise, elle signifiera qu'on ne doit laisser à qui que ce soit la liberté de manifester par la parole soit orale soit écrite des pensées fausses et dès lors dangereuses. Or qu'est-ce qui est faux, catholiquement parlant? Ce qui n'est pas conforme à la doctrine catholique. La maxime qu'il faudroit admettre d'une manière *absolue, illimitée,* devroit donc être ainsi traduite: *La liberté d'écrire des choses non conformes à la doctrine catholique, est une liberté funeste et dont on ne peut avoir assez d'horreur.* Mais le pape étant le dernier et souverain juge de ce qui est ou non conforme à la doctrine catholique, nul autre moyen que son jugement pour distinguer ce qu'il doit être permis ou défendu d'écrire: d'où la nécessité de créer un vaste système de censure ecclésiastique, qui, de degré en degré, remonte jusqu'à lui. Et comme il n'est pas un ordre de pensées qui n'ait des points de contact avec la doctrine catholique, il n'est pas un écrit qui ne dût être soumis à cette censure. Ce seroit donc un point de foi, ou la conséquence immédiate d'un point de foi, que toute pensée humaine est soumise de droit au jugement du pape, et qu'*on ne sauroit avoir assez d'horreur* d'un état de choses où chacun jouiroit de la liberté d'écrire et de publier quoi que ce soit, sans y être préalablement autorisé soit par le pape directement, soit par quelqu'un de ses délégués. Il étoit, je l'avoue, hors de mon pouvoir d'admettre une maxime dont le développement conduisoit à des conséquences si étranges, et dont l'application, s'il étoit possible seulement de la

tenter, révolteroit aussitôt l'instinct universel et bouleverseroit la société jusqu'en ses dernières profondeurs.

Autre difficulté. Qu'un pouvoir établi ne puisse en aucun cas être attaqué et renversé sans crime; que ce soit là un principe fondé sur l'enseignement et sur la pratique constante de l'Église, en un mot un principe de foi : outre que les écrivains scolastiques, et en particulier Saint-Thomas, soutiennent expressément le contraire, je cherchois vainement en moi-même le moyen de concilier cette assertion avec l'histoire où nous voyons tant de révolutions politiques contre lesquelles l'Église ne protesta jamais; tant de princes déposés ou menacés de l'être, sur des motifs de nature si diverse, par les pontifes romains eux-mêmes. Falloit-il reconnoître dans ces nombreuses dépositions prononcées en vertu d'un droit qu'on appeloit divin, autant de violations de la loi réellement divine? Alors quelle idée auroit-on des papes, et que devenoit leur autorité? N'étoit-ce donc rien d'ailleurs, sans même tenir compte des exemples du passé, que ce profond sentiment des peuples chrétiens d'accord aujourd'hui pour subordonner leur obéissance à certaines conditions de justice générale, aussi bien qu'à l'exécution d'engagemens réciproques, destinés à garantir la société tout à la fois du désordre et de la tyrannie? Où en seroit-on si l'on admettoit que le catholicisme pût être en contradiction avec la conscience humaine? et, ce cas posé, sur quoi se fonderoit-on pour faire aux hommes une obligation de l'embrasser? D'une part, on leur diroit que *c'est le propre d'un orgueilleux, ou*

plutôt d'un insensé, de se fier à la raison naturellement infirme et débile (1), et, de l'autre, que leur conscience ne les trompe pas moins; de sorte que, pour être catholique, il faudroit abjurer tout ensemble et sa raison et sa conscience. Mon esprit se confondoit dans ces réflexions.

Je ne concevois pas davantage qu'une association entre des hommes de religions différentes, dans un but d'utilité commune et d'intérêt purement temporel, pût être proscrite, sans qu'il en résultât une complète rupture des relations sociales entre les individus et les peuples malheureusement divisés de croyances (2), et par conséquent la dissolution de l'unité du genre humain, une des premières et des plus certaines lois de notre nature. Et ne devoit-on pas craindre qu'on ne vît dans une pareille défense un moyen d'isoler les hommes pour les asservir plus facilement? Ce que les pouvoirs absolus redoutent le plus, n'est-ce pas en effet l'espèce d'alliance que les communications de tout genre établies d'un pays à l'autre, malgré les entraves qu'on y met, tendent à former de nos jours entre les peuples? Leur union fait leur force; abandonnés chacun à soi-même, ils seroient presqu'infailliblement vaincus.

---

(1) Encyclique du 15 août.

(2) Cela paroît incontestable, mais la vérité m'oblige de dire que le principe sur lequel repose cette disposition de l'Encyclique n'est pas nouveau. En 1479, François II, duc de Bretagne, obtint du pape Sixte IV la permission générale pour ses sujets de pouvoir licitement trafiquer avec les Infidèles, sans avoir besoin d'aucune autre autorisation spéciale du Saint-Siége.

Personne ne doute que le chef d'une société quelconque ne soit le suprême juge de ce qui convient à cette société. Aussi au pape seul le droit de décider s'il est avantageux pour l'Église qu'elle soit unie à l'État, ou séparée de lui. Mais que l'on soit obligé de croire, *uniquement et absolument*, que cette union *a toujours été favorable et salutaire aux intérêts de la religion et à ceux de l'autorité civile;* que cette proposition, qui ne contient qu'un jugement porté sur un ensemble de faits historiques, puisse jamais être matière de foi ou appartienne à la révélation de Jésus-Christ : j'aurois voulu me le persuader, puisqu'on m'en faisoit un devoir; mais tous mes efforts pour y parvenir étoient inutiles.

Au contraire, en méditant les paroles de l'Encyclique, je demeurois involontairement toujours plus convaincu qu'elle renfermoit des choses qui, étrangères par leur nature à la révélation, ne pouvoient être proposées à la croyance *intérieure, unique, absolue, illimitée* des catholiques, à moins que l'on n'attribuât à celui qui exigeoit une semblable croyance une infaillibilité *absolue* aussi, *illimitée*, et telle enfin qu'elle existe en Dieu même. Je rends compte de ce que je pensois, je ne le justifie pas. Rien en ce moment n'est plus loin de moi que l'idée d'entamer une controverse quelconque.

On se représente aisément ce que, dans la situation que je viens de dépeindre, un homme ennemi de toute division dut souffrir en soi. Après avoir pesé devant Dieu les suites du parti que j'avois à prendre,

j'allai trouver M. l'archevêque de Paris, et je lui annonçai que, ne comprenant plus rien aux principes que j'avois jusque-là regardés comme le fondement et la règle de l'autorité catholique, je ne voyois désormais qu'une chose à conserver, la paix; qu'en conséquence je me décidois à signer la déclaration que l'on me demandoit, mais sous l'expresse réserve de mes devoirs envers mon pays et l'humanité, dont nulle puissance au monde ne pouvoit ni exiger le sacrifice, ni me dispenser; qu'en signant cette déclaration *simple, absolue, illimitée* (1), je savois très bien que je signois implicitement que le pape étoit Dieu, et que je le signerois explicitement quand on le voudroit, pour la même fin. M. l'Archevêque loua ma résolution. Je n'ai pas le droit d'en dire davantage.

Quelques semaines après il me remit un Bref où le souverain pontife me témoignoit sa satisfaction de ma démarche. A cette occasion je reçus la visite de M. l'abbé Garibaldi, chargé d'affaires du pape. Je lui répétai ce que j'avois dit à M. l'archevêque de Paris, et ainsi mes dispositions furent dès lors parfaitement connues à Rome. Elles le furent encore mieux, s'il est possible, par ce qui se passa un peu plus tard.

---

(1) Afin de prévenir toute chicane de mots, je crus devoir l'écrire en latin, en me servant des paroles même du Bref. La voici : *Ego infra scriptus, in ipsâ verborum formâ, quæ in Brevi summi pontificis Gregorii XVI, dato die* 5 *octobr. an.* 1833, *continetur, doctrinam Encyclicis ejusdem pontificis litteris traditam, me unicè et absolutè sequi confirmo, nihilque ab illâ alienum me aut scripturum esse, aut probaturum.*

Lutetiæ Parisiorum, die 11 *decembr. an.* 1833.

M. l'archevêque m'ayant pressé d'écrire au pape pour le remercier du Bref qu'il m'avoit adressé, je lui répondis que le silence me paroissoit plus respectueux; que d'ailleurs, d'après ce qu'il savoit, je ne pouvois guère, en écrivant, éviter l'un ou l'autre de ces inconvénients, ou de mécontenter Rome si je me tenois dans de vagues généralités, ou de m'engager au-delà de ce que ma conscience me le permettoit, si je m'exprimois de manière à la satisfaire pleinement.

Il ne laissa pas d'insister dans une lettre que je reçus le lendemain. J'en compris le motif, et je lui fis la réponse suivante :

« Monseigneur,

» Rien au monde ne sauroit m'être plus pénible » que de ne pouvoir faire une chose que vous désirez. » Mais, quelque simple qu'elle paroisse en soi au » premier abord, il seroit possible qu'elle eût pour » moi des conséquences si graves, que je manquerois » à toute prudence si je me laissois aller au sentiment » qui, en cette occasion comme en toutes les autres, » me porteroit à vous complaire, aussi bien qu'à té- » moigner au souverain pontife mon humble et pro- » fond respect. Je suis averti qu'en ce moment on » ourdit contre moi de nouvelles intrigues et j'en ai » la preuve entre les mains. Il m'importe donc ex- » trêmement de ne rien faire ni de rien écrire dont » mes ennemis pussent abuser plus tard pour me » placer dans une position fausse ou équivoque. Or la » lettre dont vous m'envoyez le modèle, et toute lettre

» semblable, seroit certainement de nature à leur
» procurer cet avantage. On la présenteroit comme
» un engagement de concourir, au moins par mon
» silence, au système politique de Rome; et cet en-
» gagement, je ne le puis prendre : ma conscience me
» le défend. Je ne promettrai jamais ce que je ne
» suis pas résolu à tenir. En souscrivant aveuglément
» à tout ce qu'on m'a demandé, j'ai voulu prouver
» que j'étois, quoi qu'on en eût dit, un homme de
» paix; et tout ce que j'ai supporté, sans répondre
» un seul mot, de provocations, d'injures, d'outrages
» et de calomnies, le prouve encore assez. Cette paix
» à laquelle j'ai fait des sacrifices qui peut-être un
» jour honoreront ma mémoire, cette paix que de
» toute mon âme j'ai voulu pour les autres, qu'on
» m'en laisse jouir à mon tour, j'y ai droit. Ce n'est
» pas moi qui la troublerai. J'ai déclaré que doréna-
» vant je ne m'occuperois en aucune façon de rien de
» ce qui touche la religion catholique et l'Église.
» Que demanderoit-on de plus? Voudroit-on qu'é-
» tranger à ma patrie, à l'humanité, je demeurasse
» indifférent à ce qui les intéresse? Mais quelle puis-
» sance pourroit me dispenser de mes devoirs envers
» elles? Quoi qu'il arrive, je les remplirai dans mon
» étroite sphère; et si de nouvelles persécutions de-
» voient être le prix de ma fidélité à ces devoirs sa-
» crés, Dieu me donnera, je n'en doute nullement,
» la force de les supporter avec la constance qui sied
» à un homme plein de foi dans l'éternelle justice et
» peu soucieux de ce qui n'est que du temps.

» La position où je me trouve placé est si particu-
» lière, si en dehors des communes circonstances de
» la vie, qu'elle justifiera, je l'espère, à vos yeux,
» ma persistance dans une résolution qui n'a, comme
» mes actes précédens, pour objet que la conserva-
» tion de la paix.

» Daignez agréer l'hommage du respect et de l'at-
» tachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être, » etc.

» Paris, 29 mars 1834.»

Avant mon retour à Paris, habitant, comme je l'ai dit, la campagne, où la vie interne a plus d'énergie, une foule de pensées et d'émotions, telles que les peut faire naître le spectacle si attristant de la société actuelle, se pressoient dans mon âme et la fatiguoient. Je crus qu'écrire ce que je ressentois me seroit une sorte de soulagement. De là les *Paroles d'un Croyant*. Je n'avois nullement alors le dessein de les livrer à l'impression. Mais, à l'époque où mon récit est arrivé, les maux publics toujours croissans, l'espèce d'abattement où me sembloient tomber les hommes du courage le plus ferme, et aussi la nécessité d'un acte de ma part qui fixât clairement aux yeux de tous la position que j'avois voulu prendre en cédant pour le bien de la paix aux exigences de Rome, me déterminèrent à les publier. Le bruit de cette publication prochaine se répandit bientôt. Chacun là-dessus fit ses conjectures, et toutes n'étoient pas bienveillantes. Ne sachant que penser de ce qu'on lui disoit, M. l'archevêque de Paris désira de moi des éclaircissemens que

je lui donnai avec la même franchise qu'ils m'étoient demandés. Je transcrirai ici sa lettre et ma réponse.

« Monsieur l'abbé,

» Vous êtes parti sans que j'aie pu avoir le plai-
» sir de vous dire encore une fois adieu. Il m'a été
» impossible de vous aller chercher, comme j'en avois
» le projet. Actuellement je ne sais plus où vous êtes,
» ni comment vous adresser directement cette lettre.
» Le moyen que je prends sera long, je crois cepen-
» dant qu'il sera sûr.

» Accoutumé à traiter avec vous d'une manière
» aussi franche que cordiale, je me hâte de vous de-
» mander le mot de ce que je viens d'apprendre, de
» ce qui me paroît une énigme et peut-être une ca-
» lomnie, d'après ce que vous m'avez dit plus d'une
» fois. On m'annonce donc, on me confie à l'oreille,
» et sous le plus grand secret, que mécontent de la
» conduite peu mesurée de tels et tels, et de nouvelles
» poursuites en cour de Rome dont vous auriez été
» l'objet, vous vous seriez malheureusement décidé à
» lever de nouveau l'étendard; qu'un ouvrage (bro-
» chure de 200 pages) déposé chez un imprimeur de
» Paris, va être sous peu jeté dans la circulation avec
» un grand scandale.

» Voilà, mot pour mot, Monsieur l'abbé, ce qu'on
» est venu me répéter; vous devinerez facilement com-
» bien je désire être instruit sur ce point et me mettre
» en défense, s'il y a lieu. C'est à vous loyal Breton
» que je m'adresse pour savoir ce que je dois croire

» de ces murmures, et s'il y a seulement une appa-
» rence qui les justifie. Votre réponse me rendra plus
» ferme à repousser les accusations. Jusqu'ici j'af-
» firme à tous ce que vous m'avez dit : que *vous étiez*
» *résolu à garder un absolu silence sur les matières de*
» *religion.*

» Vous me rendrez un véritable service de me
» donner là-dessus un petit mot d'éclaircissement. Je
» vous le demande en ami qui vous est et qui vous
» sera toujours bien sincèrement et bien tendrement
» dévoué.

» Paris, 23 avril 1834. »

RÉPONSE.

« Monseigneur,

» Je vous remercie mille fois de la lettre que vous
» m'avez fait l'honneur de m'écrire le 23 avril, et qui
» me parvient à l'instant même. Soyez sûr que je serai
» toujours prêt à vous donner, avec une vérité et une
» franchise entière, toutes les explications que vous
» me demanderez. Vous avez raison d'être persuadé
» que je ne manquerai jamais à l'engagement volon-
» taire que j'ai pris de ne plus écrire sur les matières
» de religion, quoique, de Rome même et très récem-
» ment, de grands personnages m'aient conseillé de ne
» pas garder le silence, parce que, disoient-ils, on
» en conclura que vous êtes condamné, et vous ne
» l'êtes pas. On comprend assez comment ce conseil a
» été dicté par le plus pur amour de la religion elle-
» même et le plus vif attachement à ses intérêts; mais

» il n'a pas le moins du monde ébranlé ma résolution.
» Je n'écrirai donc désormais, ainsi que je l'ai déclaré,
» que sur des sujets de philosophie, de science et de
» politique. Le petit ouvrage dont on vous a parlé est
» de ce dernier genre. Il y a un an qu'il est composé,
» et, par sa forme qui exclut tout raisonnement suivi,
» il est particulièrement destiné au peuple. Ce qui m'a
» presque soudainement destiné à le publier, c'est l'ef-
» froyable état dans lequel je vois la France, d'un côté,
» et l'Europe, de l'autre, s'enfoncer rapidement tous
» les jours. Il est impossible que cet état subsiste ; une
» pareille oppression ne sauroit être durable, et,
» comme vous le savez, je suis convaincu que rien ne
» pouvant arrêter désormais le développement de la
» liberté politique et civile, il faut s'efforcer de l'unir
» à l'ordre, au droit, à la justice, si l'on ne veut pas
» que la société soit bouleversée de fond en comble
» C'est là le but que je me suis proposé. J'attaque avec
» force le système des rois, leur odieux despotisme,
» parce que ce despotisme qui renverse tout droit est
» mauvais en soi, et parce que, si je ne l'attaquois point,
» ma parole n'auroit pas l'influence que je souhaite
» pour le bien de l'humanité. Je me fais donc peuple, je
» m'identifie à ses souffrances et à ses misères, afin de
» lui faire comprendre que, s'il n'en peut sortir que
» par l'établissement d'une véritable liberté, jamais il
» n'obtiendra cette liberté qu'en se séparant des doc-
» trines anarchiques, qu'en respectant la propriété,
» le droit d'autrui et tout ce qui est juste. Je tâche de
» remuer en lui les sentimens d'amour fraternel et la

» charité sublime que le christianisme a répandus dans
» le monde pour son bonheur. Mais, en lui parlant de
» Jésus-Christ, je m'abstiens soigneusement de pro-
« noncer un mot qui s'applique au christianisme dé-
» terminé par un enseignement dogmatique et positif.
» Le nom même d'Église ne sort pas de ma bouche
» une seule fois. Deux choses néanmoins, à mon
» grand regret, choqueront beaucoup une certaine
» classe de personnes, qui probablement ne démêle-
» ront pas clairement mes intentions. La première,
» c'est l'indignation avec laquelle je parle des rois et
» de leur système de gouvernement; mais qu'y puis-
» je? Je résume des faits et je ne les crée pas. Le mal
» n'est pas dans le cri de la conscience et de l'huma-
» nité, il est dans les choses, et tant mieux si elles
» sont reconnues et senties comme mal. La seconde
» est l'intention que j'attribue aux souverains, tout en
» se jouant du christianisme, d'employer l'influence
» de ses ministres pour la faire servir à leurs fins per-
» sonnelles : mais c'est encore là un fait évident, un
» fait que personne ne conteste; et je ne dis pas qu'ils
» aient réussi dans cet abominable dessein.

» A présent, Monseigneur, vous savez tout : ce
» n'est pas que je ne pusse ajouter de vive voix beau-
» coup de choses qui ne sauroient s'écrire, mais voilà
» du moins l'essentiel, le fonds réel des choses dans
» toute sa vérité. J'ai cru remplir un devoir; cette
» persuasion m'a décidé, tout en sachant combien les
» opinions sur ce point varieroient selon mille et mille
» différences de pensée, de prévoyances et de po-

» sition, et combien probablement j'aurois à souffrir
» encore de ce qui pourtant n'est à mes yeux qu'un
» nouvel acte de dévouement. C'est sous ce point de
» vue de ma conviction que je vous prie surtout de
» me juger. Je serai heureux, quoi qu'il arrive, si je
» conserve, avec votre estime, l'affection que vous
» avez bien voulu me témoigner, et qui a pour moi
» tant de prix.

» J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, » etc.

» La Chenaie, le 29 avril 1834. »

Le livre dont cette lettre explique le but et l'esprit, parut. Rome s'en courrouça, et il est juste de dire qu'en effet on ne pouvoit guère rien publier qui fût plus complètement en opposition avec son système politique. Je trouvai donc très naturel qu'elle exprimât sa profonde désapprobation dans la nouvelle Encyclique du 10 juillet 1834. Tout l'y forçoit en quelque sorte, ses maximes traditionnelles de persévérance dans les résolutions prises, ses engagemens diplomatiques, ses intérêts enfin, tels qu'après de mûres réflexions, sans doute, elle les avoit compris. Le public aussi eut à porter son jugement sur le même livre. Quelques-uns le blâmèrent; d'autres, en bien plus grand nombre, l'accueillirent avec sympathie. Traduit immédiatement dans les principales langues de l'Europe, plus de cent mille exemplaires furent presque aussitôt répandus,

malgré les prohibitions des gouvernemens et l'activité de leurs polices.

J'ai raconté avec candeur, sans aucun esprit de contention, des faits qu'il m'importoit de faire connoître, attendant pour les divulguer que les passions se fussent refroidies. Chacun en tirera les conséquences qu'il croira devoir en tirer. Je n'ai ni la prétention ni le désir d'exercer aucune influence sur l'opinion d'autrui. Toute conviction sincère mérite le respect, et la conscience de l'homme est un sanctuaire sacré pour l'homme, un asile où Dieu seul a droit de pénétrer comme juge. Il m'a fallu, je l'avouerai, surmonter une vive répugnance, pour parler de moi si longuement. C'étoit la première fois, ce sera la dernière. Quoi qu'on fasse désormais, quoi qu'on écrive, je m'abstiendrai de répondre. Le genre de discussion où je me suis vu engagé malgré moi, aigrit plus qu'il n'éclaire, et rarement produit-il un résultat utile. Il y a de meilleurs emplois à faire de la vie.

On sent, au reste, qu'après avoir conçu tout un ensemble de choses sous certaines notions fondamentales que de bonne foi l'on croyoit universellement admises, on est averti qu'on se trompoit, que les bases sur lesquelles l'esprit s'appuyoit n'étoient que de fausses imaginations, qu'en un mot on a vécu, durant longues années, dans une involontaire et complète erreur sur des points d'une importance première ; on sent, dis-je, que cela fait nécessairement beaucoup réfléchir. Les questions prennent une face nouvelle, et force est bien de chercher ailleurs le vrai qui vous

échappe. Les controverses, si elles continuoient, ne pourroient dès lors être renfermées dans leurs anciennes limites : plus générales, elles s'établiroient sur des sujets tout différens. Je regarde donc et je désire qu'on regarde ce court écrit comme destiné à clore la série de ceux que j'ai publiés depuis vingt-cinq ans. J'ai désormais des devoirs et plus simples et plus clairs. Le reste de ma vie sera, je l'espère, consacré à les remplir, selon la mesure de mes forces. Il n'est demandé à personne rien de plus.

Qu'on ne s'y trompe pas, le monde a changé : il est las des querelles dogmatiques. A quoi le plus souvent servent-elles en effet, qu'à semer la discorde entre des frères, à exciter des haines farouches, à masquer des passions hideuses, l'envie, la cupidité, l'ambition ? Le génie de la dispute, qui a ébranlé tant de vérités, n'en affermit jamais une seule. Père des persécutions et de tous les crimes que le fanatisme enfante, il est le mauvais démon de l'humanité. Une longue trace de sang marque son passage à travers les siècles. Les voies de Dieu, au sein de ses œuvres, se reconnoissent à de tout autres signes, on le sait maintenant. Maintenant on commence à comprendre que la violence ne persuade personne, que la contrainte détourne de la foi et la rend à bon droit suspecte, que la vérité et la charité sont deux sœurs divines à qui, en les envoyant sur la terre, le Père céleste a dit : Allez et ne vous séparez jamais. Voulez-vous que les hommes vous écoutent, parlez-leur un langage d'union, annoncez-leur des doctrines de paix, rappelez-leur la loi éternelle dont

l'amour est le sommaire. Dites-leur qu'ils seront chrétiens quand ils sauront aimer, heureux et libres quand ils seront chrétiens. Jésus-Christ leur montra, il y a dix-huit cents ans, le but auquel depuis ils n'ont pas cessé de tendre : guidez-les vers ce but, aidez-les à l'atteindre, et ils vous béniront, et ils vous reconnoîtront pour les ministres de celui qui, prenant pitié du pauvre, du foible, de tout ce qu'une société pervertie opprime ou délaisse, est venu rétablir ici-bas le règne de Dieu, en rétablissant la fraternité parmi ses enfans investis des mêmes droits, soumis aux mêmes devoirs.

Aucune philosophie, aucune religion n'eut, avant le christianisme, aussi visiblement pour objet de reconstituer le genre humain dans l'unité, ni par conséquent ne connut comme lui cette souveraine loi de notre nature. L'unité, c'est l'ordre parfait, la paix, la puissance à son plus haut terme, la plénitude des biens et de la vie. Le christianisme donna pour base à ce grand édifice que les siècles devoient progressivement élever, l'égalité non moins méconnue des hommes entre eux ; et en effet quelle unité pourroit-on concevoir entre des êtres originairement et naturellement inégaux? Mais de l'égalité découle la liberté ou l'indépendance réciproque, en ce sens que nul ne possède le droit natif et intrinsèque de commander à aucun autre; car ce droit impliqueroit une supériorité de nature. Sans égalité donc point d'unité, sans liberté point d'égalité; mais point de liberté non plus sans des devoirs mutuels volontairement accomplis, c'est-à-dire, accomplis par la volonté se portant d'elle-même et sans

contrainte à tout ce qui produit l'union entre les êtres égaux : autrement chacun n'auroit d'autre règle que son intérêt, sa passion ; et du conflit de tant de passions, de tant d'intérêts opposés naîtroient aussitôt, avec la guerre, la servitude et la tyrannie. Or l'obéissance libre au devoir est une obéissance d'amour ; et lorsque l'amour s'affoiblit, la liberté décline en même proportion. A la place de l'union volontaire et morale dont il est le principe, la force, loi des brutes, opère une union purement matérielle. Le christianisme donc, pour atteindre sa fin, dut inculquer par-dessus tout le précepte de l'amour, et ce précepte le résume complètement. Détruire sur la terre le règne de la force, y substituer le règne de la justice et de la charité, et réaliser ainsi entre les membres de la grande famille humaine, individus et peuples, l'unité dans laquelle chacun vivant de la vie de tous participe au bien-être commun, sous les conditions les plus favorables au développement de ce bien-être même ; telle est la tendance évangélique, en opposition manifeste avec les maximes qui ont régi le monde dans le passé et le régissent encore aujourd'hui. Soutenir ces maximes en pratique ou en théorie, chercher à perpétuer leur funeste influence, à établir l'ordre sur la force au lieu de l'établir sur l'amour, sur l'égalité, sur la liberté, c'est donc combattre le christianisme ; et le combattre bien vainement, car quelle puissance pourroit prévaloir contre les lois essentielles de l'homme? Ceux que d'exécrables passions pousseroient à cette tentative insensée, qui, à quelque titre que ce fût, satellites des

pouvoirs injustes, se rendroient l'instrument de leurs iniquités, les défenseurs de leurs prétentions insolentes, énormes, de leurs systèmes impies d'éternelle oppression; qui, continuant de diviser les enfans du même père en deux classes ennemies, l'une de quelques privilégiés, l'autre du peuple, diroient aux privilégiés: A vous la domination, les jouissances, l'oisiveté, les richesses; au peuple: A toi l'obéissance, le travail, la misère, et la faim et la soif: ceux-là, mis au ban de l'humanité, seroient tôt ou tard balayés de la terre comme une race maudite en guerre avec Dieu et avec l'ordre voulu de Dieu.

Soit qu'on regarde au dehors, soit qu'on rentre en son âme, pour y interroger cet instinct mystérieux de l'avenir inhérent à chaque créature, tout nous avertit qu'une grande transformation se prépare. La vie, retirée au fond des choses, y palpite avec énergie: l'enveloppe dont elle étoit revêtue s'est desséchée sous l'haleine du temps. Un double travail de destruction et de régénération, mais celle-ci peu apparente encore pour qui ne pénètre pas au-dessous des surfaces, s'accomplit dans la société. Elle rejette ses vieilles institutions mortes désormais, elle rejette les idées qui les animèrent avant que la raison se fût élevée à une notion plus étendue, plus exacte et plus pure du droit. Des sentimens nouveaux, de nouvelles pensées annoncent une ère nouvelle. Les voix qui partent des ruines du passé, apportent à l'oreille des jeunes générations des sons étranges qui les étonnent, des paroles vides qu'elles ne comprennent point.

Pleines d'ardeur et de confiance, elles marchent vers le point du ciel où la lumière leur est apparue, laissant derrière elles les larves de tout ce qui n'est plus se traîner et gémir dans la nuit. Rétrograder ou s'arrêter, le voulussent-elles, elles ne le pourroient pas. Une irrésistible puissance les force d'avancer toujours. Qu'importe les périls, les fatigues de la route? Elles disent comme les croisés, *Dieu le veut!* Le génie aussi prophétise. Du haut de la montagne, il a découvert la terre lointaine où le peuple se reposera au sortir du désert; et nos neveux un jour en possession de cette terre heureuse, se rediront d'âge en âge le nom de celui dont la voix encouragea leurs pères dans le voyage.

« La société telle qu'elle est aujourd'hui n'existera » pas: à mesure que l'instruction descend dans les » classes inférieures, celles-ci découvrent la plaie se- » crète qui ronge l'ordre social depuis le commence- » ment du monde; plaie qui est la cause de tous les » malaises et de toutes les agitations populaires. La » trop grande inégalité des conditions et des fortunes » a pu se supporter tant qu'elle a été cachée d'un côté » par l'ignorance, de l'autre par l'organisation factice » de la cité; mais aussitôt que cette inégalité est géné- » ralement aperçue, le coup mortel est porté.

» Recomposez, si vous le pouvez, les fictions aristo- » cratiques; essayez de persuader au pauvre, quand » il saura lire, au pauvre à qui la parole est portée » chaque jour par la presse, de ville en ville, de vil- » lage en village; essayez de persuader à ce pauvre,

» possédant les mêmes lumières et la même intelli-
» gence que vous, qu'il doit se soumettre à toutes les
» privations, tandis que tel homme, son voisin, a, sans
» travail, mille fois le superflu de la vie; vos efforts
» seront inutiles : ne demandez point à la foule des
» vertus au-delà de la nature.

» Le développement matériel de la société ac-
» croîtra le développement des esprits. Lorsque la
» vapeur sera perfectionnée; lorsque, unie au télé-
» graphe et aux chemins de fer, elle aura fait dispa-
» roître les distances, ce ne seront pas seulement les
» marchandises qui voyageront d'un bout du globe à
» l'autre avec la rapidité de l'éclair, mais encore les
» idées. Quand les barrières fiscales et commerciales
» auront été abolies entre les divers États, comme elles
» le sont déjà entre les provinces d'un même État;
» quand le *salaire*, qui n'est que l'*esclavage* prolongé,
» se sera émancipé à l'aide de l'égalité établie entre le
» producteur et le consommateur; quand les divers
» pays, prenant les mœurs les uns des autres, abandon-
» nant les préjugés nationaux, les vieilles idées de su-
» prématie ou de conquête, tendront à l'unité des
» peuples; par quel moyen ferez-vous rétrograder
» la société vers des principes épuisés? Bonaparte lui-
» même ne l'a pu : l'égalité et la liberté, auxquelles il
» opposa la barre inflexible de son génie, ont repris
» leur cours et emportent ses œuvres; le monde de
» force qu'il créa s'évanouit; sa race même a disparu
» avec son fils. La lumière qu'il fit n'étoit qu'un mé-
» téore.....

» Un avenir sera, un avenir puissant, libre, dans » toute la plénitude de l'égalité évangélique; mais il » est loin encore, loin, au-delà de tout horizon visi- » ble: on n'y parviendra que par cette espérance in- » fatigable, incorruptible au malheur, dont les ailes » croissent et grandissent à mesure que tout semble la » tromper; par cette espérance plus forte, plus longue » que le temps, et que le chrétien seul possède (1). »

(1) M. de Châteaubriand, *Essai sur la littérature angloise*, t. II, p. 391 et suiv.

DES MAUX DE L'ÉGLISE

ET DE LA SOCIÉTÉ,

ET DES MOYENS D'Y REMÉDIER.

DES MAUX DE L'ÉGLISE

ET DE LA SOCIÉTÉ,

ET

DES MOYENS D'Y REMÉDIER.

Instaurare omnia in Christo.
Ephes., I, 10.

CHAPITRE I.

INTRODUCTION.

Bien que le peuple d'Israël, conduit par une main toute-puissante, eût des promesses certaines de durée, il n'en éprouva pas moins des vicissitudes nombreuses; tour-à-tour glorieux, humilié, libre sous le ciel de la patrie, captif sur des rives étrangères, selon qu'il demeuroit fidèle à sa loi, ou qu'un esprit d'erreur l'emportoit en des voies trompeuses. Car, ainsi qu'en tous les enfans d'Adam, un principe de désordre luttoit sans cesse, au sein de ce peuple, contre le principe de vie. Ses grandes destinées lui pesoient. Des hauteurs où Dieu l'avoit élevé pour indiquer au genre humain la route de l'avenir, il abaissoit ses regards sur la plaine, impatient de se mêler à la foule qui se remuoit là, ivre d'une joie malade. Séduit par la religion des sens, par l'éclat et l'attrait d'une société brillante

comme le soleil d'Orient, voluptueuse comme la nature qu'il féconde ; séduit par la servitude même, il descendoit : et aussitôt l'invisible vertu qui émanoit du Saint des Saints pour conserver la nation choisie, sembloit y rentrer momentanément. Les Chérubins replioient leurs ailes sur l'arche sacrée. La nuit se faisoit; et dans cette nuit, je ne sais quelle lueur funèbre montroit à l'horizon le fantôme de la mort. Et à ces époques lamentables, d'où partoient les premiers exemples de la prévarication? Qui donnoit le signal de la révolte contre Jéhova, et provoquoit les calamités dont le récit, après tant de siècles, nous épouvante encore? Les rois et leurs flatteurs, les grands, les prêtres mêmes. La corruption rampoit du trône à l'autel, et de l'autel au trône. Des pontifes, sans zèle et sans foi, ouvroient aux passions les portes du sanctuaire. Les cérémonies du culte antique, devenues un vain spectacle, voiloient mal l'ambition, le luxe, l'avarice, seules divinités que désormais on y adorât; et quand le crime des uns, l'indifférence des autres, avoient placé l'État et la religion qui lui servoit de base sur le bord de l'abîme, une politique stupide, impie, achevoit de les y précipiter. Toutefois ni les avertissemens, ni les conseils, ni les prophéties ne manquoient au peuple qui se perdoit. La douleur et l'indignation soulevoient de fortes poitrines, et du fond du désert, dernier asile de la conscience en ces temps de bassesse et d'aveuglement, des voix tonnantes jetoient la menace au milieu de Jérusalem.

Semblable en cela au peuple de Dieu qui en étoit le

type, l'Église aussi a traversé bien des jours mauvais, a subi bien des épreuves depuis son origine. Persécutée au dehors par les puissances mondaines, elle a été travaillée au dedans par les hérésies, les schismes, nécessaires, dit saint Paul (1); par les désordres de ses ministres, ou leur insouciante langueur. Il y eut des époques désolantes où l'on auroit cru qu'elle alloit périr, tant les attaques dirigées contre elle étoient violentes et multipliées, ou tant elle paroissoit épuisée en elle-même. Car la force infinie qui la soutient est invisible; tandis que l'élément humain qui combat cette force divine, frappe incessamment tous les yeux. Ainsi, lorsque le marteau des rois tomboit de son énorme poids sur l'édifice sacré, on voyoit ce qui brise, on ne voyoit pas ce qui résiste, ou ce je ne sais quoi de plus secret encore qui répare. Lorsque l'erreur amonceloit ses nuages, on voyoit les ténèbres s'épaissir, on ne voyoit pas les rayons de la vérité indéfectible qui, d'en-haut, pénétroient ces nuages et peu à peu les dissipoient. Lorsque, dans la chrétienté presque entière, tous les vices recouvroient le sacerdoce comme un vêtement, on voyoit cette enveloppe impure, on ne voyoit pas l'énergie interne qui bientôt alloit la rejeter, on ne voyoit pas l'amour, l'amour indestructible qui préparoit intérieurement de nouveaux prodiges de vertu, de foi, de zèle et de sacrifice. Il en sera de même jusqu'à la fin. Jusqu'à la fin l'Église offrira ce mélange de la misère de l'homme et de la puissance de

(1) *I Corinth.*, XI, 19.

Dieu. Infirme dans sa partie terrestre, elle paroîtra près de se dissoudre, à certains momens de sa durée. On dira, Son terme est venu, la voilà qui penche vers la tombe, et l'on ne se trompera pas tout-à-fait, car quelque chose qui est en elle, mais qui n'est pas elle, devra mourir effectivement. Ce sera tantôt ce que le cours des choses et des passions humaines y aura établi d'étranger et souvent même de contraire à sa nature; tantôt ce qui, passager en soi, aura vieilli avec les âges : des formes usées, des institutions qui, ne tenant pas à son essence, varient selon les temps, l'état de la société et ses besoins divers. Mais après avoir abandonné cette dépouille décrépite, et livré ce qui est de l'homme à la destinée de l'homme, on la verra relevant la tête, sourire aux peuples rassurés et marcher devant eux, avec une vigueur nouvelle, vers le but assigné par le Créateur à l'humanité rachetée par son Fils.

Toutefois, et quoique Dieu seul, présent à son Église, soit le principe vivant, l'efficace énergie qui la conserve et la développe, il est dans l'ordre voulu de lui qu'à l'action des causes qui tendent à la détruire ou à l'altérer on oppose une action réparatrice, afin que la créature libre concoure, selon les lois de l'ordre, au salut universel et à sa propre régénération. Aussi ce devoir, imposé à tous, a-t-il été constamment rempli, au moins par quelques-uns, aux époques même des plus grandes ténèbres et de l'affoiblissement le plus général. Car la grace ne tarit jamais, et jamais non plus Dieu ne laisse l'erreur sans avertisse-

ment, ni la prévarication sans menace. Dans les plus sombres jours de l'Église, toujours il part de quelque point de l'horizon des jets de lumière suffisans pour éclairer ceux qui n'ont pas résolu de se perdre. Toujours on entend des voix qui redisent sur la terre ce qui de toute éternité a été dit dans le ciel. Si la discipline se relâche, si les mœurs se corrompent, et qu'oubliant les réalités immortelles, ceux à qui le Christ a montré au-delà du sépulcre les biens véritables, s'égarent dans les rêves d'ici-bas, aussitôt Dieu suscite de saints réformateurs, des hommes animés de son esprit, puissans en œuvres et en parole, et la face du monde est renouvelée, et la ferveur renaît, et les âmes haletantes d'un désir céleste recommencent à aspirer vers leur vraie fin. Ce sera quelquefois un chrétien obscur, un pauvre moine, une simple femme (1), qu'il chargera d'instruire les rois ou de réveiller les pasteurs endormis. Il ira prendre sur la montagne un pâtre grossier et il lui dira : « Va, et prophétise à » Israël mon peuple (2). » Surtout s'il veut faire quelque chose de grand, opérer l'un de ces mouvemens profonds qui laissent d'éternelles traces dans la société, il ne choisira point d'ordinaire un homme armé de puissance ou revêtu d'autorité; mais, dans quelque grotte solitaire, tout-à-coup son esprit saisira un humble ermite, sans nom, sans lettres, sans autre force que celle qui lui vient d'en-haut; et à la parole

(1) Sainte Hildegarde.

(2) Et tulit me Dominus cùm sequerer gregem, et dixit Dominus ad me : Vade, propheta, ad populum meum Israel. *Amos*. VII, 15.

de cet envoyé que nul ne connoît, soudain les peuples s'agiteront; on entendra un bruit comme d'armées qui se choquent, de royaumes qui tombent; et dans les âges qui suivront on racontera comment l'Europe, s'arrachant de ses fondemens, se précipita sur l'Asie, pour sauver la foi et la civilisation chrétienne.

Il arrivera aussi que des abus profondément enracinés, et dont on aura vainement demandé la réforme, appelleront un autre genre d'intervention de la Providence. Alors, dans son courroux miséricordieux, le Dieu des vengeances sifflera, et des extrémités de la terre accourra celui qu'il a chargé d'exercer ses châtimens (1); ou bien il déchaînera pour un temps l'esprit de révolte, il commandera à la tempête de souffler, à la mer de soulever ses flots, et ils passeront et repasseront (2) sur les temples souillés, emportant pêle-mêle avec leurs débris les indignes ministres qui les profanoient, et les balayant comme l'algue. Tout cela est clémence, tout cela est bonté. Il fallut que l'Océan épuisât ses abîmes pour purifier la terre aux jours de Noé, et prévenir la perte totale et irrémédiable de la race humaine.

D'autres fois il se formera comme une sorte d'opinion commune qui, croissant peu à peu, se trouvera partout répandue, sans qu'on puisse ni en démêler l'origine, ni en suivre les progrès. L'instinct d'une réformation indispensable, d'un changement qui se

(1) Et sibilabit ad eum de finibus terræ, et ecce festinus velociter veniet. *Is.* V, 26.

(2) Flagellum inundans. *Ib.* XXVIII, 15.

prépare, d'un développement, d'une révolution, se manifestera de mille manières, de sorte que chacun sera dans l'attente, et qu'en voyant le soleil se lever on se demandera s'il doit éclairer jusqu'au soir ce qu'il avoit éclairé la veille. C'est encore là, et plus que tout le reste, un de ces avertissemens que Dieu donne à ceux à qui il a confié le gouvernement soit des choses divines, soit des choses humaines. Ces époques sont fréquentes dans l'histoire des empires, et il s'en est rencontré aussi dans l'histoire de l'Église. La racine du pouvoir semble alors desséchée : mais avec cette différence que celle de l'Église reverdit toujours et bientôt, tandis que les autres meurent pour jamais. En ces circonstances, ou le chef de la société chrétienne, attentif à ces graves symptômes, fait ce qui doit être fait, opère lui-même les changemens inévitables, ou Dieu, par de grandes catastrophes, accomplit ce que le temps a rendu nécessaire. Car tous les maux qui désolent le monde, tous les désordres qui signalent certaines ères de transition, ont pour cause principale les opiniâtres résistances opposées à la loi de progrès qui régit le genre humain, et particulièrement la société dans laquelle le Christ a déposé le germe d'une perfection sans bornes assignables.

Or que nous vivions aujourd'hui à l'une de ces époques où tout tend à se renouveler, à passer d'un état à un autre état, c'est ce que nul, on peut le dire, n'oseroit révoquer en doute. Jamais il n'exista de pressentiment plus vif, de conviction plus universelle : seulement les uns s'effraient et les autres espèrent,

parce que, selon qu'ils sont tournés vers l'avenir ou vers le passé, ils voient la vie, ou ils voient la mort. Mais, je le répète, tous croient à un changement profond, à une révolution totale prête à s'opérer dans le monde. Donc elle s'accomplira. En vain l'on voudroit retenir ce qui fuit, remonter le cours du temps, ou se fixer dans le chaos de la société actuelle, il est impossible. Il y a ici, dans le fond des choses, une nécessité souveraine, fatale, irrévocable, supérieure à toute puissance. Qu'est-ce que ces petits bras tendus pour rejeter en arrière le genre humain, et que feront-ils? Une force irrésistible pousse les peuples : quoi qu'on fasse, ils iront là où ils doivent aller; nul ne les arrêtera sur la route des siècles, car c'est sur cette route que, de proche en proche, et en avançant toujours, l'homme se prépare pour l'éternité.

Il importe surtout à l'Église de ne pas s'y méprendre et de reconnoître de bonne heure la place qu'il lui convient d'occuper dans l'ordre nouveau, la place que lui a marquée cette providence qui veille perpétuellement sur ses destinées. Ceux qu'elle a chargés de la conduire ont de nos jours une mission dont la grandeur doit les pénétrer, je ne dirai pas d'étonnement, mais d'épouvante : car qui pourroit calculer les suites d'une faute commise, d'une erreur même involontaire, au moment décisif où tout un monde ébranlé cherche son équilibre, et s'agite convulsivement pour trouver sa voie à travers l'espace ténébreux? C'est à l'Église, à l'Église seule qu'il appartient de la lui montrer : mais il faut pour cela qu'elle le précède, il faut qu'elle

marche, il faut que ses propres guides sondent d'un œil sûr l'avenir immense qui s'ouvre devant eux, pour s'orienter, en quelque sorte, au milieu des écueils, sur l'éternel pôle de la vie. Telle est la tâche qui leur est confiée. Ils ne l'accompliront pas sans doute avec les seules lumières de l'homme : car qu'est-ce que l'homme sait, et que voit-il? Il leur viendra un autre secours : un rayon d'en-haut les éclairera : les promesses nous en assurent. Sous le nouveau ciel où le cours des âges emporte l'arche sainte, apparoîtront à leurs regards de nouvelles constellations. Mais encore est-il nécessaire qu'ils observent attentivement tous les signes qui peuvent servir à leur faire discerner la route qu'ils doivent suivre : autrement que seroient-ils, sinon des aveugles qui conduisent d'autres aveugles (1)? Les pressentimens des peuples, leur instinct, leurs vœux unanimes, un certain fonds de pensées constantes que n'altèrent point les opinions variables, sont au nombre de ces signes qui ne trompent point. Qu'ils se gardent donc de les mépriser. Toutes les créatures, et combien davantage les plus nobles! ont en elles-mêmes une puissance secrète qui les porte vers leur fin, je ne sais quelle voix qui leur suggère les moyens d'y parvenir. Vous que Jésus-Christ a placés à la tête de son Église, écoutez cette voix. Tenez-vous avec soin dans la direction divine des choses. Aisément on s'abuse quand on s'arrête au caractère superficiel que les passions impriment aux événemens, à des circonstances secon-

(1) Cæci sunt, et duces cæcorum. *Matth.*, XV, 14.

daires, à des accidens passagers, semblables aux vagues qui se croisent en tous sens sur une vaste mer, dont la masse compacte et profonde se meut d'un mouvement uniforme. Dieu ne fait pas tout, même dans l'Église. Il veut que les chefs qu'il lui a donnés concourent, par leur libre action, à l'accomplissement de ses desseins sur elle. Et c'est pourquoi, sans qu'elle puisse périr, sans que nul puisse jamais accuser de mensonge la parole céleste, l'Église néanmoins peut souffrir, et souffrir beaucoup et souffrir long-temps des fautes de ses ministres. Or, des dangers auxquels leurs erreurs la peuvent exposer, le plus grand est celui qui résulte pour elle d'une position telle qu'elle se trouve en discordance avec un état inévitable de la société, avec un état qu'elle ne sauroit changer radicalement, et plus encore qui ne doit pas être changé radicalement. Alors il y a lutte, une lutte terrible, entre les élémens mêmes de la nature humaine, et l'homme fuit Dieu, si on l'ose dire, pour ne pas cesser d'être homme. Il se détourne momentanément du chemin qui traverse le temple, lorsqu'on l'a fermé du côté vers lequel sa nature le force à se diriger. Il renversera le temple même, s'il n'a pas d'autre moyen de se frayer un passage ; car il faut qu'il avance fût-ce sur des ruines, et il n'est rien de si sacré qu'il épargne en ces momens d'une sorte d'enthousiasme, de possession inénarrable, où il entend, comme au fond de l'avenir, une voix mystérieuse qui l'appelle. Plus, au contraire, l'obstacle qu'il rencontre est saint en soi, plus il s'en indigne : il se

rue sur lui avec une fureur qu'excite le contraste entre cette sainteté même et ce qu'il y a de divin aussi dans la puissance interne par laquelle il se sent dominé. Ce n'est pas impiété réfléchie, voulue ; mais étonnement, angoisse, l'angoisse horrible d'un être qui, ne pouvant comprendre cette apparente opposition de Dieu à Dieu, se trouble en lui-même, et brise l'autel contre lequel il ne sauroit appuyer avec foi son cœur.

Je parle ici des masses, et non de quelques rares individus, espèce de race sauvage, errante dans les déserts du monde intellectuel, qui haïssent la vérité comme vérité, et le bien comme bien. Jamais l'irréligion ne s'enracine au sein du peuple, sans quoi la société se dissoudroit immédiatement. De tous ses besoins le besoin de croire est le plus invincible. Quand donc il paroît, à certains instans, abandonner toute croyance, soyez sûr que non-seulement cet abandon ne sera que passager, mais qu'il n'est pas même réel : il y a en lui perturbation, et non destruction des lois de la vie. Ce que le peuple repousse alors, ce n'est point la religion, mais ce qu'on a joint arbitrairement à la religion, les idées étrangères, les intérêts humains auxquels on a donné, au moins imprudemment, un asile dans le sanctuaire. Chassez-en ces idoles; qu'il n'y trouve, qu'il n'y voie que la Divinité, et il se prosternera devant elle avec plus de respect, avec plus d'amour que jamais.

Il peut arriver aussi qu'il se sépare du culte et tombe dans une sorte d'incrédulité pratique, non par aversion pour ce culte, mais par antipathie contre ses

ministres. Quand le prêtre se transforme en homme de parti, quand il se fait le représentant d'une faction politique quelconque, il devient d'autant plus odieux qu'on avoit de sa mission une idée plus haute : et cela n'est que juste au fond ; car quel crime égal à celui d'identifier les choses de la terre aux choses du ciel, les illusions du temps aux réalités impérissables ; que de mettre une opinion, une passion, un intérêt, sur l'autel à côté du Christ et quelquefois à la place du Christ ? Le prêtre a deux devoirs : tout-puissant, s'il les remplit ; rien, s'il les viole, et moins que rien, car la haine publique, et quelque chose de pis que la haine, le mépris le suit comme son ombre. Il doit d'abord être l'homme de Dieu et ensuite l'homme du peuple : l'homme de Dieu, élevé au-dessus de tout ce qui passe, et regardant ces vaines ombres passer, comme le voyageur, du haut de la montagne, voit les nuages légers que le vent chasse sur ses flancs ; l'homme du peuple, envoyé pour lui montrer la voie du salut, adoucir ses misères, consoler son exil, enchanter ses douleurs en lui racontant les joies futures et les merveilles de la patrie : l'homme de Dieu, prêt sans cesse à se sacrifier à tous, et les embrassant tous dans son amour immense ; l'homme du peuple, associé à son sort quel qu'il soit, à ses craintes, à ses espérances, à ses vœux, à ses griefs, à ses succès et à ses revers, s'unissant à sa vie par tous les points pour le pénétrer de la vie divine.

Tels sont les rapports que le christianisme, lorsqu'il demeure lui-même, lorsque rien ne dérange son cours

naturel, établit entre les pasteurs et le troupeau : tel fut l'esprit qui anima le clergé catholique aux temps de sa grandeur et de sa force véritable; et quand cet esprit s'est altéré, on a vu constamment l'influence du prêtre diminuer en proportion, la foi s'affoiblir, et quelquefois s'éteindre. A ces époques de crise, la maladie interne qui travaille la société prend diverses formes, se manifeste par divers symptômes. Tantôt les nations, après un long dépérissement, s'en vont achever de pourrir dans un sépulcre infâme; tantôt saisies d'une sorte de vertige, elles chancellent comme un homme ivre; tantôt elles entrent en convulsions et se déchirent elles-mêmes; tantôt il se développe en elles un principe de salut, qui lutte contre le mal dont elles sont atteintes et finit par en triompher. Mais, soit qu'elles guérissent, soit qu'elles succombent, il faut toujours chercher dans le clergé la vraie cause de ces perturbations sociales, de ces alternatives de foi et d'incrédulité, d'ordre et de désordre, en un mo c'est lui seul, en dernier résultat, qui, fidèle à sa mission, ou qui l'oubliant, fait les destins du monde.

Et maintenant où en est ce monde? où en est la religion? où en est l'Église? J'entends de toutes parts des plaintes lamentables : un cri de détresse s'élève à l'orient, et il est répété à l'occident. Qu'est-ce donc qui se passe sur la terre? qu'est-ce que ces glas qui tintent dans le lointain, ces pleurs, ce deuil, cette universelle angoisse? Ainsi que le disent quelques-uns, assisterions-nous aux funérailles du christianisme vieilli? Étoit-il destiné à s'user comme tout le reste? Devoit-il

arriver un temps où lui aussi ne seroit plus qu'un souvenir? Les espérances du genre humain sauvé sur le Golgotha n'auroient-elles été que le rêve de vingt siècles? Devoient-elles rencontrer au bout de ce terme un second tombeau, un tombeau scellé pour jamais, et ce tumulte des peuples en mouvement ne seroit-il que le convoi du Christ? Non, non, laissez ces vaines frayeurs aux âmes défaillantes, à ceux dont le cœur engourdi a presque cessé de battre, et dont la vue s'est affoiblie dans les ténèbres : ne vous troublez point de la joie lugubre de ces pauvres insensés qui, n'ayant que la mort pour se consoler de la mort, croient le soleil éteint quand autour d'eux ils ont fait la nuit en remuant la poussière du sépulcre. Le Christ est ressuscité, il vit, il vivra toujours; et la vie qui est en lui, la vie dont il est la source intarissable, est aussi et sera perpétuellement la vie de l'Église, durant son pélerinage ici-bas, et après, dans l'éternité, où elle se dilatera sans fin.

Mais parce que l'Église ne sauroit périr, parce qu'elle sortira certainement victorieuse de toutes les épreuves, on ne doit ni demeurer indifférent à ses souffrances, ni s'abuser sur la gravité des maux dont elle gémit. Car, d'un côté, avant que Dieu n'en arrête le progrès, ils peuvent la conduire au bord de la ruine, et causer la perte d'une multitude d'âmes; et, d'un autre côté, comme nous l'avons dit, ce Dieu, dont la puissance est seule efficace, exige cependant le concours de l'homme dans tout ce qu'il fait pour le salut de l'homme. Les bons même, ceux du moins qui

souvent passent pour tels dans l'opinion commune, sont sujets, à cet égard, à plusieurs sortes d'illusions. Tantôt ils essaient de se persuader qu'au fond l'état des choses n'est pas aussi triste que quelques-uns le prétendent, qu'on s'alarme trop et non sans danger, afin de tirer de là un prétexte de rester en repos; ils veulent dormir tranquilles. Tantôt, au contraire, ils s'exagèrent ce que cet état a d'inquiétant, pour en conclure l'inutilité des efforts humains, et renvoyer tout à la Providence. D'autres fois ils conviennent qu'il seroit pressant, indispensable de chercher un remède au mal; mais ce soin ne les concerne pas, c'est la charge, le devoir d'un autre : et sur ces motifs divers, chacun s'enveloppe dans son manteau, et s'assied pour regarder de loin l'édifice que la flamme ravage ou que la tempête ébranle, et dont, d'heure en heure, ils voient crouler çà et là d'énormes pans.

Insouciance, paresse, amour d'une vie molle, peur surtout, la tremblante peur, voilà ce qui aveugle ou corrompt les débiles consciences de tant d'hommes, qui s'en vont balbutiant avec une sécurité feinte : *Paix, paix, et il n'y a point de paix* (1). Ils craignent le travail, ils craignent le combat, ils craignent tout, excepté ce qu'il faudroit craindre. Je vous le dis, il y a un œil dont le regard tombe d'en-haut comme une malédiction sur ces lâches. Et pourquoi donc croient-ils être nés? Dieu n'a point mis l'homme sur cette terre pour s'y reposer comme dans la patrie, ou pour

(1) Dicentes : Pax, pax, et non erat pax. *Jerem.*, VI, 14.

s'engourdir quelques jours dans un indolent sommeil. Le temps n'est pas une brise légère qui en passant caresse et rafraîchisse son front, mais un vent qui tour-à-tour le brûle et le glace, une tempête qui emporte rapidement sa frêle barque, sous un ciel nébuleux, à travers les rochers. Il faut qu'il veille, et rame, et sue; il faut qu'il violente sa nature et plie sa volonté à l'ordre immuable qui la froisse et la brise incessamment. Le devoir, le sévère devoir s'assied près de son berceau, se lève avec lui quand il en sort, et l'accompagne jusqu'à la tombe. On se doit à ses frères aussi bien qu'à soi, on se doit à son pays, à l'humanité, on se doit surtout à l'Église qui, si on veut le bien entendre, n'est que la famille universelle, la grande cité d'où le Christ, roi en même temps que pontife, domine les mondes, appelant, de tous les points de l'univers, les créatures libres à s'unir sous les lois éternelles de l'intelligence et de l'amour.

Et puisqu'il s'adresse à tous, et que nous sommes tous soldats dans la grande guerre que se livrent ici-bas le bien et le mal, l'ordre et le désordre, la lumière et les ténèbres; puisqu'il y a place à tous les efforts, et que tous sont voulus, strictement commandés par le chef suprême de la société dans laquelle se forment les élus, nous aussi, obscur chrétien, nous lui apporterons, nous lui dédierons les nôtres, si foibles qu'ils soient. L'humble offrande du pauvre pâtre ne fut-elle pas reçue du Dieu qui venoit de naître, avec autant d'amour que les riches dons des rois? Non, notre langue ne sera pas muette lorsqu'il y a une pa-

role de mort qui parcourt la terre et la dévaste : nous ne demeurerons pas immobile et la tête voilée sur les bords du torrent qui sape les fondemens du temple, en détache chaque jour quelques pierres, et les roule avec les débris de tout ce qui passe, de tout ce qui n'a qu'un temps, cabanes, palais et trônes. Que ceux-là se lèvent avec nous qui ont à cœur les choses éternelles ! Que ceux-là joignent leurs voix à notre voix, leurs bras à notre bras, qui aiment Dieu et les hommes, qui les aiment *de tout leur esprit, de toute leur âme, de toutes leurs forces*, et pour qui le reste n'est rien ! A quoi bon se plaindre, si l'on n'agit pas? à quoi bon répandre en secret quelques larmes stériles? La foi demande des œuvres et non des pleurs; elle demande le dévouement de soi, le sacrifice, parce que c'est lui qui sauve, lui seul; elle demande des chrétiens qui regardent le monde de haut, et heurtent l'obstacle avec hardiesse, des chrétiens qui sachent dire : Mourons ! et plus que cela, qui sachent dire : Vivons ! car celui qui meurt triomphe seul, et le triomphe que l'homme doit chercher, ce n'est pas le sien, mais celui de sa cause.

La nôtre est celle du catholicisme, celle de l'Église, inséparable en soi de la cause de la société. Défendre l'Église et travailler à ranimer son antique vie, depuis trop long-temps défaillante, c'est donc défendre la société et travailler au salut des peuples, partout aujourd'hui si souffrans qu'on ne sait où trouver, dans les siècles antérieurs, une misère comparable à leur misère. Privé des rayons du ciel, le monde social,

sombre, froid, humide, est devenu pour eux une sorte de cachot dans lequel on les a murés, comme on a muré Dieu dans ses temples. Douleur partout, servitude partout. Les gémissemens qui sortent du sanctuaire rencontrent, dans l'atmosphère infecte et lourde qui recouvre la vieille Europe, les gémissemens qui partent des chaumières. *Ingemiscit et parturit omnis creatura* (1) : L'humanité entière pousse un long cri d'angoisse et s'efforce d'enfanter un ordre nouveau : ce qui est pèse sur sa poitrine comme un poids étouffant; elle le secoue pour respirer, on appelle cela révolte : qu'importe le nom? elle veut vivre, voilà tout. Mais, je le répète, la vie des nations, principalement à l'époque présente, ne peut être que la vie du catholicisme, la vie de l'Église. C'est donc sur l'Église qu'il faut premièrement porter ses regards, c'est à ses maux qu'il faut s'occuper de trouver un remède, car il n'en est aucuns qui ne dérivent de ceux-là.

Or tel est le but que nous nous proposons. Nous voulons rechercher quel est en général dans le monde, et en particulier dans chaque pays, l'état de l'Église. Puis, après avoir examiné les symptômes et les effets du mal qui la travaille, de cette décadence progressive, de cette langueur chaque jour croissante, qui voile à presque tous les yeux sa force impérissable, nous indiquerons avec candeur les moyens, selon nous, les plus propres à ranimer sa vigueur interne, et à lui rendre ainsi l'action qu'elle doit exercer perpétuelle-

(1) *Rom.*, VIII, 22.

ment, pour la conservation et le développement de la société. La société elle-même fixera notre attention. Nous nous demanderons d'où viennent ces mouvemens convulsifs qui l'agitent, ces secousses qui l'ébranlent jusque dans ses bases les plus profondes. Nous nous demanderons ce que veulent les peuples, quels sont leurs rapports actuels avec les anciens pouvoirs qui les gouvernoient, quel est le principe réel de la guerre partout déclarée entre eux et ces pouvoirs, d'après quelles maximes de droit et quelle impérieuse nécessité de fait, au moins du côté des peuples, elle se poursuit de part et d'autre, et quelle en sera l'issue: questions intimement liées à celles qui touchent directement l'Église, et qu'on n'en sauroit séparer. Enfin nous exposerons nos conjectures sur l'avenir que Dieu lui destine, et sur l'état nouveau vers lequel marche le genre humain.

En traitant un sujet qui se lie à tant d'intérêts divers, à tout ce que le cœur humain renferme de plus irritable, nous savons qu'il est impossible de ne pas choquer beaucoup de passions, aigrir beaucoup d'esprits, éveiller beaucoup de haines; de soulever dès lors des multitudes d'oppositions, sur plusieurs points contradictoires entre elles, mais également violentes, également opiniâtres. Nous le savons, et tous ceux qui, de siècle en siècle, depuis six mille ans, se sont résolus en eux-mêmes de dire la vérité, la dure, l'inexorable vérité, l'ont su comme nous. Ils n'ont pas vu là une raison de se taire. La crainte des hommes n'a point apposé sur leurs lèvres son ignoble

sceau : elle ne l'apposera point non plus sur les nôtres. Tranquilles, parce que nous ne sentons en nous qu'un grand, un immense amour de Dieu et de nos frères, nous abandonnons à la Providence cette parole qui fait effort pour s'échapper de notre sein. Quoi qu'il arrive d'elle, nous serons contens, parce qu'après tout il n'en arrivera que ce que notre Père qui est dans les cieux aura voulu. Si elle touche quelques âmes, si elle excite le zèle des bons, si elle éclaire et ramène dans la voie droite ne fût-ce qu'un petit nombre de ceux qui s'égarent loin d'elle, qu'il en soit béni, à jamais béni ! que si, au contraire, elle ne doit produire aucun des fruits que nous désirons si ardemment, qu'il soit béni encore ! Elle aura du moins monté vers le ciel comme une prière.

CHAPITRE II.

ÉTAT DU CATHOLICISME.

Italie.

Toutes les nations ont été données à Jésus-Christ en héritage; il est écrit qu'il les gouvernera (1), et c'est en vertu de ce décret de son Père, qu'avant de remonter vers lui, après avoir accompli sa mission terrestre et consommé sur le Calvaire la rédemption du genre humain, comme il avoit été envoyé lui-même (2), il envoya ses apôtres, leur disant: *Allez, enseignez toutes les nations*, il n'en excepte aucune, *leur enseignant à garder tous les commandemens que vous avez reçus de moi* (3). Or Dieu ne parle point en vain; jamais il ne révoque ses promesses; ce qu'il a résolu demeure immuable; et dès lors il est certain pour quiconque a foi dans l'Évangile du Verbe incarné, que tous les peuples entendront la bonne nouvelle du salut, et que des quatre vents de la terre ils viendront se reposer à l'ombre de la croix, dans le sein de l'Église qu'il a fondée. Si, en effet, le christianisme est la dernière loi de l'humanité, s'il

(1) *Ps.*, II, 8, 9.
(2) *Joann.*, XX, 21.
(3) *Matth.*, XXVIII, 19, 20.

renferme le principe de son développement et le germe de sa perfection, il est impossible qu'il ne finisse pas, après une résistance plus ou moins longue, par dompter ce qu'il y a de rebelle à son action dans le cœur des hommes et dans les fausses institutions des sociétés. A peine naissant il se répandit dans presque tout l'univers connu. Dès le premier siècle, l'Inde au-delà du Gange subit son influence aussi bien que les Gaules; et ces progrès rapides, en ces temps d'une si profonde corruption, parmi des races si diverses, prouvent sa secrète affinité avec la nature humaine. La prodigieuse puissance de civilisation dont il est doué, et que nul aujourd'hui ne conteste, la prouve encore plus; de sorte que, même la foi mise à part, il faut nécessairement opter entre ces deux hypothèses: le monde s'éteindra dans la barbarie, ou le monde deviendra chrétien.

Cette dernière, la seule qu'une philosophie éclairée puisse admettre, paroît néanmoins, au premier coup d'œil, non seulement loin de se réaliser, mais peu d'accord avec l'expérience de la période sociale qui se termine, ainsi qu'avec la direction présente des esprits et le cours général des choses. Nous montrerons plus tard combien on se tromperoit en appréciant la force réelle du catholicisme, et en se hâtant de prononcer sur sa destinée future, d'après une vue superficielle de l'état où maintenant il nous apparoît; état compliqué et qui d'ailleurs dépend de causes passagères. Cependant on ne sauroit se dissimuler que l'époque actuelle est pour lui une époque de souffrance et d'affoiblisse-

ment. L'Église est malade, elle languit, elle a cessé d'étendre ses conquêtes : impuissante même à conserver celles des siècles antérieurs, elle ressemble à une mer qui abandonneroit ses rivages. Et c'est, pour ne pas entrer ici dans les explications particulières de ce fait aussi triste que certain, c'est qu'il n'est point dans la création de mouvement continu, de progression sans intermittence ; tout y est soumis à une loi universelle de flux et de reflux, qui ne permet que difficilement à l'homme d'apercevoir ce qu'il y a de constant et d'immuablement dirigé vers le même but dans les opérations divines. Quelques vagues mesurent notre durée ; et en voyant chaque flot reculer après avoir épuisé son effort, nous nous imaginons que l'Océan retourne en arrière.

Toutefois, je le répète, l'Église est malade, elle languit ; et bien que cette langueur ne doive avoir qu'un temps, elle entraîne à sa suite tant de conséquences funestes, la perte de tant d'âmes rachetées du sang de Jésus-Christ, de si profonds désordres dans la société, des commotions, des calamités, des catastrophes si terribles, que le premier devoir des chrétiens est de chercher à y mettre un terme. Et que la grandeur du mal ne les décourage point : c'est parce qu'il est grand qu'il faut le combattre ; c'est parce qu'il est grand qu'il faut que notre zèle soit encore plus grand, notre dévouement plus actif, notre amour plus ardent, notre foi plus forte. Ceux qui disent : Dieu y remédiera, et puis demeurent tranquilles ; ceux-là disent vrai, et tout ensemble ils prononcent leur con-

damnation. Oui, Dieu y remédiera, il sauvera son Église, car il l'a promis : mais sauvera-t-il aussi les lâches qui l'abandonnent dans le péril, qui la délaissent dans ses douleurs, dans sa captivité, dans ses angoisses? Il leur sera dit : « Retirez-vous de moi, car » j'ai eu faim, et vous ne m'avez point donné à man- » ger ; j'ai eu soif, et vous ne m'avez point donné à » boire ; j'étois sans asile, et vous ne m'avez point » recueilli ; nu, et vous ne m'avez point vêtu ; malade, » et vous ne m'avez point visité ; en prison, et vous » n'êtes point venu à moi (1). » Voilà ce qui leur sera dit, et ils s'en iront *dans leur lieu* (2) avec le traître.

Mais avant d'examiner les causes de cette déplorable défaillance dans laquelle elle est tombée, et de chercher par quel moyen on peut, aidé du secours d'en-haut, lui rendre sa première vigueur, il est nécessaire de constater, en quelque sorte historiquement, l'état du catholicisme dans le monde.

Son étendue géographique comprend environ les deux tiers de l'Europe, une extrêmement petite partie de l'Afrique et de l'Asie, l'Amérique entière, à l'exception des pays situés entre la Louisiane et le Canada et de quelques îles angloises où le protestantisme domine ; presque rien dans l'Australasie, rien dans l'Océanie. Il se trouve à peu près dans les mêmes rapports avec la population totale du globe, c'est-à-dire que les catholiques, selon les calculs les plus vraisem-

(1) *Matth.*, XXV, 42, 43.
(2) *Act.*, I, 25.

blables, en forment la sixième partie. Quelque foible que soit déjà ce nombre, il faut en déduire encore, surtout parmi les nations européennes, les hommes qui ayant abandonné la foi de leurs ancêtres, et même toute foi, n'appartiennent au catholicisme que de nom, et chacun sait combien ils se sont multipliés depuis un siècle. Ajoutez-y certaines peuplades à peine converties à moitié, chez lesquelles règne un impur mélange de christianisme défiguré et de superstitions idolâtriques, quelques autres qui croupissent dans une ignorance presque absolue, et voyez ce qui reste de vrais chrétiens. On est effrayé de leur solitude sur cette terre promise tout entière au Christ, et chaque jour le désert s'élargit autour d'eux. Chaque jour la religion gémit sur de nouvelles pertes que sont bien loin de compenser les progrès qu'elle fait dans d'autres contrées. A partir d'une époque déjà ancienne, elle a visiblement, et sans interruption, tendu à décliner, comme un vieillard dont le pouls bat toujours plus lentement. Ce dépérissement graduel, nous le croyons, touche à sa fin; et une vie puissante, dont il est possible à des yeux attentifs d'apercevoir les premiers signes, ne tardera pas à se manifester dans le sein du catholicisme. Mais, en ce moment, il est encore, presque partout du moins, sous l'influence des causes qui ont amené son affoiblissement. Le souffle divin s'est retiré au dedans; et pendant que se décompose l'enveloppe aride qu'a desséchée l'haleine du temps, il achève de former l'immortelle chrysalide.

Considérons maintenant chaque pays en particulier, et plaçons-nous d'abord au centre où, des extrémités de la terre, viennent aboutir tous les rayons de la catholicité.

Une morne douleur saisit l'âme, lorsqu'on arrête ses regards sur cette Rome jadis si grande, et aujourd'hui si déchue, si foible, triste débris des âges au milieu de tant d'autres débris, ombre silencieuse du passé, assise près d'un tombeau. Qu'est devenue son antique puissance? Ceux qui baissoient la tête au moindre de ses commandemens lui dictent des ordres avec un rire moqueur. Elle croit en eux, et ils ne croient plus en elle. Les mains qui enchaînent et qui tuent se sont élevées au-dessus des mains qui bénissent. Alors a commencé pour les nations chrétiennes l'ère de la grande captivité : alors les vieux prophètes ont pleuré dans le sépulcre, et l'on a de nouveau entendu leurs lamentations. *La Reine des provinces est soumise au tribut : les larmes ont baigné ses joues, et nul ne la console : ses amis mêmes l'ont méprisée, et se sont faits ses ennemis* (1). Dans sa crainte et dans sa stupeur, elle s'est comme oubliée elle-même. La voix qui instruisoit et guidoit le monde est devenue muette (2) : les peuples ont écouté et pas une parole n'est arrivée à leur oreille; à cause de l'*affliction de Juda* et de sa *servitude profonde* (3). L'étranger a planté ses tentes au milieu de Sion, il domine dans ses murs; ses princes

(1) *Thren.*, I, 1, 2.
(2) *Ibid.*, II, 10.
(3) *Ibid.*, I, 3.

lui obéissent; *troupeau foible et timide, ils s'en vont où les mène celui qui les chasse devant lui* (1). *Le peuple gémit et mendie son pain* (2). *Les prêtres et les vieillards cherchent un peu de nourriture, pour ranimer leurs forces défaillantes* (3). *Au dehors le désert et le silence que fait le glaive : au dedans quelque chose qui ressemble à la mort* (4). Pleurez, pleurez sur la *reine des cités*, sur la *veuve des nations*, enveloppée de ses ruines comme d'un manteau de deuil! Quelle est cette foule qui passe, et que veut-elle? Fille de Jérusalem, ils viennent, ceux-ci pour tourner tes fêtes en dérision (5); ceux-là pour chercher quelques émotions parmi les décombres de ta gloire. D'autres se promènent *en sifflant et en branlant la tête sur toi : La voilà donc, disent-ils, celle dont la beauté étoit parfaite, et qui faisoit la joie de la terre* (6)! Non, *il n'est point de douleur égale à ta douleur* (7) : *vierge fille de Sion, il est bien vrai, tes meurtrissures sont vastes comme la mer* (8)!

Ce qui frappe d'abord dans la Rome actuelle, c'est le défaut presque absolu d'action et sa dépendance humiliante des souverainetés temporelles. D'immenses questions ont été remuées dans le monde; elles préoccupent tous les esprits, agitent toutes les âmes, fer-

(1) *Thren.*, I, 6.
(2) *Ibid.*, 11.
(3) *Ibid.*, 19.
(4) *Ibid.*, 20.
(5) *Ibid.*, 7.
(6) *Ibid.*, II, 15.
(7) *Ibid.*, I, 12.
(8) *Ibid.*, II, 13.

mentent dans la société et la travaillent comme une fièvre ardente : qu'a-t-elle dit? Rien. Une révolution profonde s'opère dans le sein de la chrétienté, les peuples émus brisent leurs vieilles lois, leurs institutions antiques, appellent à grands cris un ordre nouveau, et, décidés à l'établir, renversent violemment les obstacles qu'on leur oppose : qu'a-t-elle fait? Rien. On attaque son pouvoir et on le défend, on dispute sur sa doctrine; de toutes parts des voix s'élèvent, des voix suppliantes, des voix catholiques : Parlez, disent-elles, afin que vos enfans apprennent de votre bouche ce qu'ils doivent croire, afin qu'ils sachent à quoi s'en tenir sur leur foi, sur leurs devoirs, sur vos droits même : qu'a-t-elle répondu, qu'a-t-elle prononcé? Rien. Son autorité est méconnue, sa juridiction envahie par les puissances mondaines; elles entravent, elles rompent ses rapports avec les fidèles et les pasteurs, et poussent de force ou de ruse des populations entières dans le schisme : quels combats a-t-elle livrés pour soutenir son indépendance, pour sauver de la mort spirituelle ces portions infortunées du troupeau de Jésus-Christ? Aucun.

Le gouvernement de l'Église se divise aujourd'hui en deux parties totalement distinctes : l'une attribuée aux congrégations qui expédient les grâces et les dispenses canoniques, lorsqu'on daigne encore en solliciter : l'autre qui, de fait, a pour centre unique la secrétairerie d'État, où tout se traite diplomatiquement, et où domine dès lors l'influence des cabinets et de leurs ambassadeurs. Le Vicaire de Jésus-Christ se

trouve ainsi, dans l'exercice de ses fonctions divines, dépendant des relations et des intérêts du prince temporel. A cause de sa foiblesse relative dans l'ordre purement politique, obligé de ménager les plus dangereux ennemis de l'Église, malgré lui il est entraîné dans un système de concessions qui s'élargit sans cesse, et dont la dernière conséquence seroit la ruine du catholicisme : concessions dans le choix des évêques, concessions sur la discipline, et que sais-je? *Il tend les mains, et un autre le ceint, et le conduit où il ne voudroit pas aller* (1). On craint chacun de ses actes, et surtout on craint sa parole. Aussi avec quelle anxiété ne surveille-t-on pas ses lèvres divinement destinées à enseigner les nations, et d'où la vérité puissante peut s'échapper à chaque instant! A lui dont la voix devroit retentir avec une énergie toute céleste dans le monde entier, on ne laisse de libre que la prière qu'il répand en secret au pied de la croix. Est-ce donc là le pasteur suprême, le chef de la société universelle instituée par Jésus-Christ, et où en sommes-nous?

O Père que Dieu nous a donné pour nous guider dans notre exil, pour nous montrer le chemin de la patrie; si l'expression de notre douleur a quelque chose d'amer et de rude en apparence, c'est que notre amour pour vous ne connoît point de bornes, et que toute notre âme est en souffrance, en voyant à quel excès d'humiliation on vous a réduit! Pardonnez donc nos plaintes. Celui qui discerne le fond des cœurs, sait avec quelle joie nous sacrifierions et

(1) *Joan.*, XXI, 18.

notre vie, et mille vies, afin de vous épargner une seule goutte du fiel dont il permet qu'on vous abreuve.

Pour justifier ces condescendances, ce déplorable assujettissement de la Chaire éternelle aux trônes qui s'élèvent le matin et qui tombent le soir, on allègue l'intérêt de la religion même. Mais quel intérêt peut-elle avoir hors de la liberté du ministère, de la liberté de la prédication, de la discipline et des sacremens? On la persécutera, on l'opprimera. Eh! n'a-t-elle pas été persécutée dès l'origine? N'est-ce pas au sein de la persécution, sur les bûchers et les échafauds, au milieu des cris de rage de la populace et des entraves astucieuses des faiseurs d'édits, qu'elle a pris ses plus grands et ses plus rapides accroissemens? N'a-t-elle pas des promesses qui ne passeront point, une force que nul ne peut vaincre? Et en quoi seroit-elle plus opprimée sous une persécution ouverte, à laquelle elle résisteroit ouvertement, qu'elle ne l'est sous la fausse et menteuse protection des souverainetés hypocrites qui traduisent le Christ à leur prétoire, le couronnent d'un diadème d'épines, et, après avoir ensanglanté sa tête sacrée, s'agenouillent devant lui, et disent : *Nous te saluons, Roi des Juifs* (1)?

On ne sauroit trop louer généralement la régularité du clergé romain. Les cardinaux lui en donnent l'exemple, ainsi que celui d'une piété sincère. Quant aux études, elles sont concentrées presque exclusivement dans les corps religieux. Vous trouverez là des

(1) *Matth.*, XXVII, 29.

hommes qui unissent les plus hautes vertus à une science théologique profonde et variée. Ce sont les vrais conservateurs de la doctrine et des traditions. Par leurs habiles et sages conseils, ils dirigent les travaux des congrégations qui préparent, pour la soumettre au souverain pontife, la décision de toutes les affaires de l'Église universelle. Exempts, pour la plupart, de passions et de préjugés, d'un esprit élevé, humble et calme, ils ont, dans leur génie impartial et naïf, dans la simplicité affectueuse de leurs manières, dans leur suave douceur, quelque chose d'excellemment propre à lier entre eux et au centre commun les membres dispersés par toute la terre de la grande famille chrétienne.

Les ecclésiastiques séculiers, parmi lesquels néanmoins on pourroit citer d'éclatantes exceptions, manquent trop souvent d'un certain degré de culture, que rien ne les excite à acquérir. Les moyens d'instruction sont difficiles et rares, et de carrière il n'y en a point hors de la prélature où se jettent les jeunes gens de famille qui aspirent aux charges : corps bizarre, à moitié laïque, et qui, en le supposant sous sa forme actuelle utile à l'État, offriroit encore, dans ses relations avec l'Église, matière à de graves réflexions.

Ce qui, dans toutes les classes, se fait le plus désirer, c'est, avec la science moderne, inconnue généralement, la connoissance de l'état présent de la société en Europe et hors de l'Europe, des changemens survenus dans les opinions et l'esprit des peu-

ples, des causes réelles des événemens, et de la tendance intime des choses. A cet égard, Rome est en arrière et dangereusement en arrière des nations sur lesquelles il seroit pressant, pour le bonheur de l'humanité, qu'elle exerçât son influence. Elle n'existe encore que dans le passé, dans un passé qui ne renaîtra point, et de là son isolement, qui croîtra toujours, jusqu'à ce qu'ayant conçu ce qui sera, ce qui doit être, elle s'en empare pour le diriger et le régler, en le pénétrant de son impérissable vie.

La rigueur censoriale des anciennes lois peu accommodées à notre époque, la frayeur des livres, des idées nouvelles quelles qu'elles soient, et de presque tout ce qui fait le fonds de l'enseignement public et des études privées chez les peuples aujourd'hui placés à la tête de la civilisation, ont amené, en ce qui touche l'un des premiers besoins de l'homme, un système prohibitif étroit, lequel produit sur la jeunesse deux mauvais effets : ou elle se roidit contre la défense, se nourrit en secret des lectures interdites, y cherche de préférence le poison qu'on a voulu éloigner d'elle, et prend en haine l'Église qui lui semble oppressive pour l'intelligence : ou elle s'abâtardit et s'éteint dans une vie d'oisiveté, dans une indolence fatigante qui la pousse au vice, comme vers la seule distraction qu'on lui ait laissée. Néanmoins l'incrédulité est rare à Rome (1), à Rome terre de foi par-dessus toutes les autres, comme il est aisé de l'observer dans le peuple, lequel, doué d'un bon

(1) Elle y fait, d'année en année, de rapides progrès. 1836.

sens exquis, sépare admirablement de la religion le gouvernement temporel, dont il remarque et juge aussi bien que personne les abus. On pourroit regretter que sa croyance, si sincère et si forte, ne suffise pas toujours pour dompter les premiers mouvemens de cette race d'hommes énergiques et passionnés. Mais que seroit-elle sans cette croyance? C'est ce qu'il seroit nécessaire d'examiner pour apprécier équitablement l'influence qu'exerce sur elle la religion. La multiplicité des pratiques extérieures, qu'on se hâte beaucoup trop de lui reprocher, tient à son génie propre, ainsi qu'au climat où elle vit : aussi, dans tous les temps, ce penchant, ou plutôt ce besoin fut-il le même. Il lui faut des cérémonies pompeuses, parce qu'il lui faut des arts, parce que tout arrive à elle par les sens. Mais ceux qui croient que sa piété réside uniquement dans ces dehors et n'a pas de racine au dedans, ceux-là ne connoissent point le secret de l'âme de ce peuple; ils ne l'ont point suivi dans ses dévotions solitaires et naïves, ils ne l'ont point vu, à genoux sur la pierre, dans l'angle obscur d'une petite chapelle, immobile, les mains jointes, prier des heures et encore des heures; ils n'ont point vu son émotion devant la Madone qu'éclaire une pauvre lampe d'argile, ni ses larmes couler au pied de la croix (1).

---

(1) Tout cela est vrai, mais il l'est aussi que cette dévotion s'allie, dans le plus grand nombre, avec une profonde corruption morale, qui ne choque presque personne tant elle est commune. 1836.

Pour comprendre combien la foi est encore vivante en Italie et le catholicisme puissant sur les âmes, il faut, laissant là les mœurs de la rue et les mœurs de quelques salons, pénétrer dans une autre sphère et soulever le voile qui couvre les innombrables œuvres de miséricorde qu'inspire l'esprit de charité. Alors se présente aux regards un spectacle merveilleux : des hommes et des femmes du plus haut rang sans cesse occupés du pauvre, le visitant dans son grenier, le soignant de leurs mains sur son grabat, respirant l'air infect qu'il respire, et, dans le secret d'un dévouement qui jamais ne se lasse, ne se rebute jamais, s'associant à toutes ses misères pour les soulager, à toutes ses angoisses pour les adoucir. Mais voici quelque chose de plus touchant encore : c'est le pauvre lui-même se consacrant au service du pauvre. Le peuple à Naples est partagé en diverses confréries dont les membres s'en vont tour-à-tour d'hôpital en hôpital, de maison en maison, porter aux malades les secours que réclame leur état, les veiller, les consoler, remplir en un mot près d'eux tous les offices d'une piété fraternelle, d'une compassion chrétienne et tendre. Les étrangers, curieux de monumens, ou avides de se distraire, ne voient pas cela, mais Dieu le voit. Nulle ville ne possède autant d'établissemens fondés en faveur de l'humanité souffrante que Gênes, Naples, et Rome surtout (1). Aucun besoin, aucune douleur n'a été ou-

(1) Il règne, en général, un profond désordre dans l'administration de ces établissemens de charité, à Rome. Les réglemens en sont ad-

bliée; et de plus les aumônes particulières de toutes les classes y sont immenses. Aussi ne connoît-on point, dans ces pays vraiment catholiques, cette sorte de dénuement total, effrayant, commun en d'autres contrées, où l'indigence c'est la faim qui tue, et la charité le morceau de pain qui empêche de mourir. Non seulement ce morceau de pain n'y manque à personne, mais parmi les nécessités du pauvre on compte encore ce que la Providence y ajoute partout pour le soutien de la vie de l'homme, et la chair qui ranime ses forces, et le vin qui réjouit son cœur.

Hors des États-Pontificaux, l'Église a beaucoup à souffrir de la jalousie du pouvoir civil. Les anciennes maximes parlementaires de France, exagérées même sur plusieurs points, y règlent ses rapports avec l'administration. Nulle part, excepté peut-être en certaines parties de l'Allemagne, les évêques ne sont plus dépendans de l'autorité séculière, et malheureusement il en est peu qui paroissent sentir le poids de cette honteuse dépendance, laquelle, en dégradant la dignité du ministère et en énervant son action, finit par ruiner dans l'opinion des peuples la religion elle-même. Partout où le prince nomme les premiers pasteurs, cette conséquence est tôt ou tard inévitable. Comment pourroient-ils être les hommes de Dieu, s'ils sont d'abord les hommes du roi? et comment ne seroient-ils pas les

---

mirables, mais on les élude, et le bien des pauvres est devenu, en grande partie, la proie de ceux originairement destinés à en être les simples dispensateurs et les sévères gardiens. 1836.

hommes du roi, si c'est le roi qui les choisit, selon les intérêts et les vues de sa politique? Les conséquences funestes de ce mode de nomination ne se font pas moins sentir en Italie qu'ailleurs. Là aussi l'on a trop souvent à gémir sur l'affoiblissement de la vigueur évangélique dans certains prélats, qui, énervés par l'esprit de cour, si fatal au sacerdoce, ont entièrement perdu l'habitude de la résistance aux fréquentes et scandaleuses violations de leurs droits divins. En Toscane la police soumet à sa censure les mandemens des évêques et tous leurs écrits, sans qu'on ait jusqu'ici entendu parler de réclamations de leur part. La police de Théodose censuroit-elle les lettres pastorales de saint Ambroise, et qu'auroit-il dit de cette prétention? Le même abus, et bien d'autres semblables, existoit, il y a peu de temps encore, en Piémont, où je ne sache pas qu'on l'ait aboli. On se figure assez ce que peut être la liberté épiscopale, sous le joug de l'Autriche, dans le pays de Venise et la Lombardie. Là, comme en Toscane, on surveille, avec une défiance jalouse, les relations du clergé avec le Saint-Siége; et le caprice du souverain, ou de son cabinet, interdit ou permet, selon qu'il lui plaît, la publication des actes émanés du Vicaire de Jésus-Christ. Au fond, l'Église y est gouvernée plus par le prince que par le pape. Discipline, enseignement, tout dépend du premier, et vous pourriez lire à Florence, en grandes lettres, pour qu'on n'en ignore, sur la porte de je ne sais quel établissement d'instruction primaire : *École impériale et royale de doctrine chrétienne*. Défense aux évêques d'entretenir

comme tels aucunes relations avec le Nonce, et de s'adresser à lui pour rien de ce qui touche les affaires ecclésiastiques. Modène, Parme et Plaisance sont, un peu plus ou un peu moins, soumises au même régime. On écriroit un volume entier sur les servitudes des malheureuses églises d'Italie. Les maximes de Joseph II, de Léopold et de Giannone, continuent d'y être, à peu de chose près, en pleine vigueur. Et tout cela se passe aux portes de Rome !

L'oppression qui pèse sur l'épiscopat, il est superflu de le dire, atteint également les autres degrés de la hiérarchie; et bien que partout on pût citer des exceptions honorables, cette oppression n'en produit pas moins son effet naturel sur la généralité du clergé : d'un côté, elle le maintient forcément dans l'ignorance, et, de l'autre, elle l'avilit et le rend impopulaire.

La crainte que le Siége apostolique, ou plutôt le catholicisme réel et pur de tout mélange, inspire aux souverainetés étrangères qui dominent sur l'Italie, est si grande, qu'elles défendent rigoureusement, pour la plupart, aux jeunes gens qui se destinent au ministère sacré, d'aller faire leurs études à Rome : la doctrine qu'ils en rapporteroient seroit, à divers égards, trop différente de celle qu'ils croient de leur intérêt d'établir ou de conserver dans leurs États. L'instruction qu'on y reçoit doit donc déjà être suspecte par cela seul. Elle le devient encore davantage par l'influence occulte ou publique qu'exercent les gouvernemens sur le choix des professeurs et sur le fonds même

de l'enseignement. Ils veulent, de leur aveu, former un clergé qui tienne, sur plusieurs points, des maximes opposées aux maximes du chef de l'Église; un clergé qui lui obéisse en certaines limites, et lui résiste en d'autres limites déterminées par le prince, c'est-à-dire, un clergé qui appartienne au prince avant d'appartenir au pontife; un clergé dès lors schismatique, non de fait, mais de droit, en quelque sorte, par le principe de son institution locale. On a vu en Toscane, il y a un demi-siècle, les conséquences de ce système, disons-le sans détour, anti catholique, et on les voit encore, à présent même, en d'autres contrées.

Ainsi l'éducation cléricale, asservie à la puissance laïque, est, en premier lieu, vicieuse par son fondement. Elle participe, de plus, au vice général des études, étouffées, comme toute espèce de développement intellectuel, sous le sévère régime de censure établi par les souverains pour leurs intérêts politiques. Je dis pour leurs intérêts politiques, car ceux de la religion, même malentendus, n'entrent pour rien dans leurs mesures vexatoires et tyranniques. En voulez-vous la preuve : on peut tout imprimer à Milan contre Rome, ses droits, sa doctrine; et la rigueur n'est guère plus grande contre les écrits où le christianisme en général et les bonnes mœurs sont attaqués. Mais sur ce qui touche aux choses de l'État, sur ce qui peut éveiller une seule idée soit de changement, soit de réforme, soit d'amélioration quelconque; sur ce qui, du plus loin possible, tendroit à former un esprit pu-

blic, le pouvoir est inexorable; et par les mêmes motifs il redoute la science, étroitement liée de nos jours aux questions qui occupent les peuples, et dont l'effet d'ailleurs est de produire un certain mouvement de pensée, susceptible de prendre toutes les directions. Or, pour les gouvernemens de cette époque, le mouvement c'est la mort, ou une menace de mort. A Naples, outre la censure, les énormes droits dont on a frappé les livres à leur entrée dans le royaume, équivalent à une prohibition; de sorte qu'on peut dire avec vérité qu'ils n'y pénètrent qu'en fraude. Si la douane pouvoit parfaitement répondre aux sages vues de l'administration, les habitans de ce beau pays, qu'ont illustré tant d'hommes remarquables, deviendroient en peu de temps les lazzaroni de l'intelligence.

Toutes les sources de l'instruction nécessaire pour acquérir, au siècle où nous sommes, quelque ascendant moral sur les peuples étant fermées au clergé d'Italie, que de vieilles traditions d'enseignement séparent encore, d'une manière plus exclusive, des connoissances qu'exige notre âge, pour le renfermer dans l'étude d'une sèche scolastique, utile au théologien, mais en dehors de tout ce qui intéresse et remue de nos jours les esprits, il est évident qu'il doit être presque entièrement dépourvu d'action sur certaines classes de la société, et les plus importantes. Ce seroit sans doute un mal, mais peu dangereux, s'il étoit le seul, parce qu'il seroit bientôt réparable. Malheureusement à celui-là s'en joint un autre plus

grand. Je ne parle pas des mœurs relâchées ou des habitudes mondaines d'une portion du clergé; car, bien que les conséquences en soient déplorables, on sait comment réformer ces tristes abus dont la religion, dans tous les temps, a eu plus ou moins à gémir, parce qu'étant une suite de l'infirmité de la nature humaine, le zèle peut les corriger, les atténuer, mais aucune loi ne peut les prévenir. Le mal donc le plus à redouter, le mal dont le catholicisme souffre le plus, et qui le menace chaque jour davantage, a pour principe, dans les États-Pontificaux, l'organisation presque exclusivement ecclésiastique du gouvernement temporel et l'abolition des antiques franchises provinciales opérée par Napoléon, et maintenue par le cardinal Gonsalvi lorsqu'après l'occupation française Pie VII recouvra ses États. De là le mécontentement des peuples, et, à raison de l'accroissement des charges publiques, l'impatience avec laquelle ils supportent ce qu'ils appellent l'administration des prêtres. Ceux-ci, d'une autre part, se sentant haïs de la population, en accusent les opinions nouvelles, les maximes de liberté, l'esprit de révolte et d'irréligion, et, au lieu de recourir à l'unique remède efficace, à une réforme sage du système politique et administratif, laquelle ne seroit, en grande partie, qu'un retour à l'ordre ancien, se jettent aveuglément dans les doctrines de l'absolutisme, et cherchent leur appui dans la force, et, qui pis est, dans une force étrangère. Cette position, qui seroit pernicieuse, et à la longue mortelle, pour tout pouvoir quelconque, ren-

ferme en outre, à l'égard du père commun des chrétiens, une sorte de contradiction radicale qui en augmente encore le danger : et comme elle réagit sur le gouvernement de l'Église même, elle trouble les idées des hommes, et éveille sourdement au fond de leurs âmes un doute terrible.

Dans les autres parties de l'Italie, des conséquences analogues résultent de l'état de dépendance et d'abaissement où la puissance civile tient le clergé. Ce qui frappe d'abord en lui, lorsqu'on parcourt ces belles et malheureuses contrées, c'est quelque chose de mou, d'apathique, de froid, d'indifférent, en un mot le défaut de vie ; et Rome même, sous ce rapport, ne fait pas exception. Tout va comme il peut aller, par une sorte de vieille habitude et de mécanisme à demi usé. Rien de plus rare que le zèle véritable, l'ardent amour du bien, le dévouement, le sacrifice. On vit de sa profession, et puis voilà tout. Mais qui en est là veut bien vivre, veut vivre toujours mieux ; et comme, médiatement ou immédiatement, les grâces découlent du souverain, on fait la cour au souverain, on s'accommode à ses désirs, on se plie à ses caprices, on adopte, on justifie ses maximes, ses prétentions, on les consacre au nom de la conscience : on se rend, en un mot, l'instrument docile de sa politique quelle qu'elle soit.

Deux choses, outre l'intérêt si puissant partout sur les hommes, contribuent à précipiter le clergé d'Italie dans cette funeste voie. La première, c'est, avec le genre d'éducation qu'il reçoit et les préjugés dont on

l'imbibe sur les droits mal définis du pouvoir temporel, l'accoutumance même au joug qui le dégrade, et qui produit une sorte de prostration de l'intelligence. Il voit l'ordre dans ce qui existe, parce qu'il y voit de la soumission. Sa pensée ne va pas plus loin, et une crainte vague l'arrête encore. Le doute, en lui créant d'autres devoirs, déconcerteroit sa vie, arrangée pour ce système d'obéissance passive. Or cette vie, telle qu'elle est, lui plaît : elle lui promet des avantages qu'il ne se sent pas la force d'échanger contre le combat. On devine aisément le reste. Ce qu'il y a de pis dans la servitude, c'est qu'elle engendre l'esprit de servitude. L'esclave abruti finit par se faire un oreiller de ses chaînes, et il ne le trouve pas trop dur : c'est, se dit-il, toujours du sommeil.

Le clergé, en second lieu, sans examiner si lui-même n'en est pas la cause principale, trouvant parmi ceux qui suivent une direction politique différente de celle où il s'est engagé, une vive animosité contre l'Église, en prend occasion de s'affermir davantage encore dans ses sentimens ; et croyant servir Dieu en servant tous les despotismes, il aliène peu à peu les peuples et de soi et de la religion. Telle est la vraie raison de l'inimitié profonde qu'en Italie, ainsi qu'ailleurs, il inspire à un grand nombre d'hommes, lesquels composent sans contredit la classe la plus active, et, en général, la plus instruite. Ils ont pris les prêtres en horreur, et, pour mieux se séparer d'eux, ils se jettent dans l'impiété, impiété d'autant plus ardente, d'autant plus farouche, qu'elle leur est, en réalité,

moins naturelle. Elle revêt dans leur âme la forme d'une passion, plutôt que d'une opinion. Ils haïssent le clergé de tout l'amour qu'ils portent à leur patrie. Et pour bien comprendre le caractère de cette opposition réciproque, et jusqu'à quel point les suites en peuvent être lamentables, il faut remonter aux siècles où l'Italie, robuste et pleine de sève, se partageoit en deux partis, l'un desquels, dévoué aux empereurs, au fond tendoit à la servitude, comme l'a remarqué Jean de Müller, et l'autre combattoit, sous la bannière des Papes, pour l'indépendance nationale. Ce généreux parti, vaincu mais non éteint, s'est réveillé de nos jours après un long sommeil. Les exemples donnés en d'autres pays, quoique loin d'être purs, ont réveillé des sentimens de leur nature impérissables chez les peuples qui ont un passé. Les Guelfes ont reparu : mais sur les ruines de la liberté, sur les ruines des lettres, et des sciences, et des arts, et de la prospérité publique, ils ont trouvé un clergé gibelin. Ce seul mot explique tout.

Pour arrêter le mouvement national qui les inquiète, les gouvernemens emploient la force, et tâchent d'étouffer la pensée : mais, de ces deux moyens, le premier est insuffisant, et le second impossible. Malgré leurs censeurs et leurs douaniers, les idées circulent rapidement : et quand cette force est mûre, nulle autre ne lui résiste ; on le sait assez aujourd'hui. Aussi ont-ils recours à un troisième moyen, qui consiste à favoriser, et même, en plusieurs lieux, à provoquer la licence des mœurs dans la jeunesse, certains

qu'ils n'ont rien à redouter d'hommes amollis par le plaisir et énervés par les jouissances. Ils tuent les âmes pour être maîtres des corps. Le progrès de l'incrédulité les sert merveilleusement sous ce rapport. Il leur est encore utile en ce qu'il divise la population que tout sans cela tendroit à unir, et surtout parce qu'il perpétue l'opposition entre leurs adversaires et l'Église. Cette opposition fait toute leur sûreté, parce qu'elle réduit à une impuissance presque égale, et l'Église qui perd sa vigueur quand elle devient impopulaire, et le parti national qui ne peut rien qu'en s'alliant à l'Église et s'appuyant sur elle. De là, pour l'intérêt personnel de quelques hommes, un double affoiblissement du catholicisme. La croyance s'en va d'année en année, et la haine la remplace. Chaque génération qui s'élève se tient plus éloignée de l'autel, parce que derrière elle aperçoit la baïonnette de l'Autrichien et la lance du Cosaque. Le pouvoir spirituel, d'une autre part, abandonné de l'opinion, se réfugie dans le camp de ses ennemis naturels, et là, journellement contraint d'assister à ses propres défaites, il renferme en son sein la parole que le monde attend de lui, ou, s'il essaie de rompre ce timide silence, le tambour aussitôt couvre sa voix.

Au milieu de l'amphithéâtre arrosé du sang des premiers chrétiens, on a planté une croix solitaire. De fois à autre, un pauvre moine s'en vient, au pied de cette croix, parler du Christ et de ses souffrances, et des combats de la foi dans les temps passés, et de ceux qui moururent là, sur cette arène, pour con-

quérir la liberté du genre humain. Le peuple écoute et pleure. Les derniers rayons du soleil couchant glissent sous les longues voûtes, à travers les arceaux brisés. Des étrangers passent en regardant avec indifférence ces énormes ruines. Un soldat en garde l'entrée. Voilà l'image du catholicisme à Rome et dans toute l'Italie.

CHAPITRE III.

CONTINUATION DU MÊME SUJET.

Espagne et Portugal.

En ce qui touche la religion, l'Espagne et le Portugal ressemblent à l'Italie plus qu'aucune autre contrée. C'est encore là une terre de foi. Le christianisme, dès les premiers siècles, y poussa de profondes racines que le temps n'a point ébranlées. Il a résisté à tout, à la persécution des Ariens, comme à la conquête des Maures : il a résisté aux abus mêmes qui l'altèrent et le défigurent, mais dans un sens qui ne choque ni les opinions, ni les habitudes, ni l'esprit national ; et c'est à cause de cela qu'il a pu vivre et conserver même une grande vigueur, malgré des maladies qui le tueroient ailleurs en très peu d'années. On doit aussi tenir compte, pour expliquer les faits généraux de l'ordre moral, avec les variétés qu'ils présentent chez les nations diverses, du génie particulier de chacune d'elles. L'Espagnol a dans le caractère quelque chose d'opiniâtre, d'inflexible, d'imébranlable comme les montagnes de son pays, et d'ardent comme le soleil qui brûle leurs flancs nus. Ce caractère se peint dans son œil de feu, dans son regard fier et souvent dur, dans ses traits graves et passionnés, marqués de l'empreinte d'une volonté forte, plus que d'une âme tendre, et jusque dans les lignes abruptes de son front, coupées

comme les vives et saillantes arêtes d'un rocher. Il a été dans la religion ce qu'il est en tout, l'homme qui se décide une fois, qui dit Je veux, et en voilà pour l'éternité.

Cependant le catholicisme qui ne périra jamais chez ce peuple, n'y est pas à l'abri des épreuves qu'il est de sa destinée d'endurer partout; il peut y subir des alternatives, des affoiblissemens passagers, y rencontrer même des oppositions d'autant plus violentes, que ses adversaires auront eu besoin de plus grands efforts pour s'en détacher. Quand les deux partis seront aux prises, si jamais ils y viennent, alors le monde verra un spectacle inoui, une scène terrible, atroce, surhumaine, quelque chose de semblable à la lutte gigantesque des deux principes dans le chaos primitif, qu'ont rêvée quelques sectes orientales.

Rien de plus beau que les anciens monumens de l'Église d'Espagne. Les actes de ses conciles, relativement à l'âge où se tinrent ces grandes assises nationales, forment un corps admirable de législation religieuse, politique et civile. L'épiscopat étoit alors et il est demeuré long-temps comme le cœur, en quelque sorte, dont les énergiques pulsations portoient dans les veines de ce peuple la sève catholique qui l'a nourri. Encore aujourd'hui les évêques, quoique déchus de leur antique autorité, sont, par leurs vertus, leur zèle, leur charité, leur esprit apostolique, l'objet de la vénération universelle (1). Beaucoup de mem-

(1) D'après des informations plus récentes, nous devons, pour être vrais, dire que cet éloge auroit malheureusement besoin d'être modifié. 1836.

bres du clergé, tant séculier que régulier, également fidèles à la sainteté de leur vocation, pourroient partout servir de modèles. Environnés d'un juste respect, ils atténuent par leur exemple l'influence fâcheuse d'une autre portion du clergé; qu'un témoignage trop unanime pour être révoqué en doute accuse de participer au relâchement général des mœurs, et d'y donner par là une sorte de honteuse consécration. Cette corruption pratique de la morale chrétienne, maintenue par l'ignorance, non des dogmes de la foi, mais des principes de l'Évangile dans leur rapport avec les actions humaines, et associée à des préjugés bizarrement superstitieux, est la grande plaie du catholicisme en Espagne. On s'y permet tout contre les préceptes en se réfugiant à l'abri du culte, du culte mal compris. Les compensations rêvées par certaines consciences entre tel crime et telle dévotion, le peu d'horreur qu'elles ressentent souvent pour les plus énormes attentats, leur naïve sécurité dans l'habitude du vice ou dans des résolutions de vengeance, les étranges motifs de cette sécurité, le mélange indéfinissable d'un déréglement quelquefois extrême et d'une apparente piété, ces âmes pleines de l'enfer tranquilles devant l'autel, ces mains sanglantes qui se joignent pour prier, sans qu'aucun tremblement les agite : tout cela étonne et consterne. Une fausse confiance dans la protection de tel saint, de telle madone, dans l'effet même des sacremens qui ne justifient qu'avec le concours de la volonté convertie, ont altéré profondément la notion du bien et du mal, et la notion même

du repentir. Il y a là, on doit le dire, un déplorable affoiblissement du sens intérieur chrétien, une espèce de retour aux idées païennes. On ne trouveroit guère quelque chose de semblable qu'en certains cantons de l'Italie, particulièrement dans les Abruzzes, où le brigandage n'a rien qui choque, et s'exerce même dévotement. En réfléchissant à ces prodigieux égaremens de l'imagination, on se demande ce que c'est donc que l'homme, et l'on s'effraie de soi-même.

Après des siècles de gloire en tout genre, après avoir produit l'une des plus riches et des plus belles littératures de l'Europe, et disputé à l'Italie la palme des arts, l'Espagne est peu à peu tombée dans une léthargie si profonde, qu'on ne peut, sous ce rapport, la comparer à nul autre pays. Restée à une longue distance des nations à la tête desquelles jadis elle marchoit, elle est aujourd'hui nulle dans les sciences, dans les lettres, les arts, nulle en tout, excepté en courage, en dévouement, en énergie de caractère : qualités admirables qui ont conservé ce par quoi les sociétés revivent, le sentiment national, mais jusqu'ici sous une forme stérile, puisque le salut n'en est pas sorti. Tout ce qui s'est, depuis deux cents ans, passé dans le monde scientifique et intellectuel, est à peu près comme non avenu pour ce peuple dont le génie fécond et original auroit pu contribuer si puissamment aux progrès de l'esprit humain et de la civilisation générale. Au lieu de cela, rien en Europe n'égale son apathie, non plus que son ignorance (1).

(1) Elle est demeurée tellement étrangère au mouvement intellec-

Les études chez lui sont ce qu'elles étoient trois générations après Charles-Quint. Nul changement, nul avancement ; tout est, au contraire, allé s'affoiblissant de jour en jour. L'intelligence, qui vit de mouvement, s'est assoupie d'un lourd sommeil. Ecclésiastiques, laïques, tous, malgré les efforts de quelques hommes inutilement zélés pour leur patrie, en sont encore au quinzième siècle. Un peu de philosophie et de théologie scolastique, un peu de droit civil et de droit canon, le tout appuyé sur un peu de latin, voilà le fonds de l'enseignement. Immobiles dans les vieilles méthodes, dans les vieilles opinions, dans les vieilles idées, Aristote règne encore chez les descendans des Cantabres et des Visigoths. Nulles ressources d'ailleurs pour l'étude des langues, de la philologie, de l'histoire, des sciences positives et naturelles : nulle école où puissent se former de nouveaux artistes : la poésie même éteinte. Que reste-t-il donc à l'Espagne? Sa foi, l'épée du Cid, et avec elles l'espérance de renaître.

Cependant il est impossible que la religion ne souffre pas d'un pareil engourdissement, d'une décadence pareille. Elle a perdu évidemment de sa force première, puisqu'elle ne peut en communiquer davantage à la nation. C'est là un fait en dehors de toute controverse quelconque; et ce fait, il ne sera pas difficile de se l'expliquer quand on aura connu, avec la

tuel qui commença au seizième siècle, que pas un seul Espagnol ne s'est fait un nom dans les mathémathiques, l'astronomie, la physique, la chimie, la physiologie, la médecine, la philologie; en un mot, dans aucune des branches de la science.

position politique du pays, celle de l'Église à l'égard du pouvoir et d'une partie du peuple.

Le droit sur lequel reposèrent long-temps les sociétés chrétiennes, et dans lequel seul elles trouvoient la garantie de leurs libertés, parce qu'il consacroit la prééminence de la justice et de la raison sur la force matérielle, ce droit n'est pas moins détruit en Espagne qu'ailleurs. Élevé au-dessus de l'Église, le pouvoir la domine, et, selon ses vues du moment, il la traite soit comme un allié équivoque qu'on ménage, soit comme un ennemi qu'on craint. Ses maximes, en ce qui la concerne, ne diffèrent nullement des maximes parlementaires introduites par Philippe V dans l'Escurial, et qui n'en sont point sorties. Jaloux de son influence, avide de ses biens, il l'a dépouillée à plusieurs reprises et affoiblie autant qu'il a pu. On sait ce qu'elle eut à supporter sous l'administration despotique des Florida Blanca, des Aranda, des Campomanès. Des documens certains nous manquent pour apprécier exactement ses rapports actuels avec le gouvernement. Nous croyons néanmoins que l'épiscopat en Espagne a mieux défendu ses droits qu'en d'autres contrées, où l'esprit de cour, l'ambition, la peur, l'ont façonné à la servitude. Le souverain d'ailleurs, dans sa situation précaire, sent l'extrême besoin qu'il a de lui, ainsi que de tout le clergé, en un pays où la crosse pèse plus que le sceptre, et chez un peuple qui, placé dans la nécessité de choisir, n'hésiteroit guère entre Dieu et le roi. L'intérêt même lui conseille donc au moins une grande réserve. Toutefois

on peut juger des principes et de la politique du gouvernement espagnol à l'égard du catholicisme par un seul fait. Pendant sept ans il a empêché le souverain pontife de pourvoir aux siéges vacants dans les colonies séparées de la métropole ; pendant sept ans il l'a menacé d'une rupture éclatante, s'il osoit remplir le plus sacré de ses devoirs en donnant des pasteurs à de malheureuses églises veuves et abandonnées ; pendant sept ans il a protesté, ou que ces peuples se soumettroient à sa domination temporelle, ou qu'ils seroient privés des secours spirituels de la religion ; pendant sept ans il s'est tenu, le glaive en main, au pied de la croix, pour en repousser des populations entières, exclues du bienfait de la rédemption parce qu'elles vouloient être libres ; pendant sept ans il a dit au successeur du prince des apôtres : Savez-vous pourquoi Jésus-Christ est mort ? Il est mort pour que je règne sur l'Amérique.

La Providence n'a point admis cette doctrine pieuse et consolante de Sa Majesté Catholique. Ses anciens sujets d'outre-mer, restés indépendans, ont obtenu enfin des évêques, grâce à je ne sais quel biais qu'on a imaginé, moyennant lequel les habitans de la Colombie, du Mexique, du Pérou, du Chili, du Paraguay, pourront jouir des moyens de salut que le fils de Dieu leur a préparés sur le Calvaire, sans qu'il en résulte de préjudice pour les droits et prétentions de Ferdinand VII.

Le petit-fils de Louis XIV, en venant régner sur l'Espagne, y porta les principes politiques de sa fa-

mille. Il n'oublia point surtout le conseil qu'en partant il avoit reçu de son aïeul : *Gardez-vous d'assembler les cortès : elles vous lieroient les mains.* Alors commença un sourd travail de la souveraineté pour détruire peu à peu, avec les franchises provinciales et les garanties contre l'arbitraire, l'ancienne constitution du pays. Les circonstances furent favorables à l'exécution de ce dessein. Après une prodigieuse activité de trois siècles, la nation fatiguée avoit besoin de repos : on la dépouilla pendant son sommeil. Dans l'asservissement général, la Biscaye seule et trois autres provinces (1) ont conservé leurs priviléges. Cette exception, qui peut entretenir ou réveiller des regrets, inquiète le pouvoir. Il voulut, il y a peu d'années, la faire disparoître, et soumettre au joug commun ces provinces, dernier asile de la liberté dans la Péninsule. La résistance qu'il pressentit lui fit craindre des événemens graves : il s'arrêta.

A mesure que tomboient les antiques institutions sous lesquelles l'Espagne avoit prospéré si long-temps, la vie de l'État s'éteignoit. L'histoire de sa décadence seroit aussi triste qu'instructive. On verroit les grands, privés d'influence politique, réduits à n'être que des mannequins de cour, d'héréditaires adorateurs de l'idole que le temps en passant jetoit sur le trône, s'abâtardir au sein de l'oisiveté et du libertinage, et les derniers rejetons de leur race, dégénérée même physiquement, se traîner sur cette terre à qui leurs ancêtres firent un si grand nom, comme je ne sais quels

(1) La Navarre, l'Alava et le Guipuscoa.

fantômes informes, ridicule moquerie de l'homme. Puis se développeroit cette longue suite de maux intérieurs, véritable gangrène du corps social, dont le progrès devient plus rapide, lorsque le pouvoir, enfin concentré entre les mains d'un seul, sans autre règle que ses caprices, sans contrôle, sans frein, est tour-à-tour exercé par un favori, par une maîtresse, par un laquais, par un frotteur. On continue d'appeler cet ignoble despotisme monarchie, gouvernement; le vieux protocole subsiste; il y a une main, conduite par le premier venu, qui signe *Moi le roi;* il n'en faut pas d'autre; c'est la légitimité, l'ordre éternel, la loi et les prophètes, le décret de Dieu même. *Rendez à César ce qui est à César.* A César donc vos biens, vos personnes, vos vies, tout, tout sans exception : autrement n'est-il pas clair que la société seroit bouleversée de fond en comble? Mais l'agriculture languit, les campagnes restent en friche, l'industrie meurt, le commerce périt; les finances, dilapidées par les courtisans, s'obèrent, les banqueroutes publiques se succèdent régulièrement comme les saisons, l'armée se désorganise, les vaisseaux pourrissent dans les ports, les arsenaux sont vides : aucun service qui ne soit en souffrance; les chemins se couvrent de bandits qui traitent de puissance à puissance avec le gouvernement, et daignent quelquefois lui promettre leur protection; la police, nulle pour protéger la sécurité des citoyens, n'est active que pour inquiéter le foyer domestique; la justice, esclave et vénale, est tantôt l'instrument aveugle des vengeances du prince, tantôt le privilége

du puissant, du riche, ou la sauvegarde de leurs délits. Mais le pays se dépeuple, la misère croît d'année en année, les descendans de ceux qui combattirent sous les Gonsalve et les Cortez, de ceux qui donnèrent à l'Espagne un monde nouveau, tendent la main au coin des rues, sur les places publiques, pour obtenir de la pitié du passant un maravédi; des hommes nus errent sur un sol nu; de leur ancienne richesse, de leur ancienne grandeur, ils n'ont conservé que l'épée du soldat et sa fierté, qu'aucune infortune n'abat. Mais les âmes elles-mêmes sont condamnées à n'habiter qu'un vaste désert; il ne reste qu'une ombre vaine des vieilles universités, les écoles sont une dérision; l'ignorance, proclamée le soutien du trône, étend son drap mortuaire sur le génie national: ténèbres partout, nuit profonde; et si, dans cette nuit, une lampe solitaire luit en quelque demeure écartée, aussitôt cette demeure devient suspecte, et celui dont les yeux, las de l'obscurité, cherchoient la douce lumière de la science, ne trouve au lieu d'elle que les torches rougeâtres et enfumées de la persécution. Mais toute discussion relative au pouvoir, à ses actes, aux intérêts publics, est interdite; toute demande de réforme regardée comme une rebellion : livres, journaux, correspondances en dehors des affaires privées, rien ne passe la frontière. Mais le peuple entier est tenu au secret, mais la pensée même est proscrite! Qu'importe? C'est le droit du souverain, la garantie de sa puissance. Voulez-vous donc une révolution?

Il y a en Espagne des hommes qui répondent :

« Si vous entendez par révolution un changement
» complet dans l'état actuel des choses, une réforme
» politique et administrative, le redressement des
» griefs, la restitution des anciennes franchises, l'é-
» tablissement d'un juste système de liberté générale;
» oui, nous voulons une révolution. Nous voulons
» une loi qui protége, au lieu d'un caprice qui écrase
» et tue. Notre servitude nous pèse. Voyez nos bras
» meurtris par les fers : nous ne voulons pas que ceux
» de nos enfans soient marqués de cette vile em-
» preinte : nous voulons leur laisser une patrie, et
» non une prison. Il fut un temps où le soleil d'Es-
» pagne éclairoit un peuple fort, libre, heureux.
» Maintenant qu'éclaire-t-il ? des plaines incultes,
» des villes silencieuses, à la porte desquelles quelques
» mendians viennent se réchauffer à ses rayons; de
» vieilles ruines couvertes de lierre, des insignes
» royales et des gibets. L'étranger qui visite nos cam-
» pagnes et nos cités, jadis si florissantes, s'en va le
» cœur plein d'une grande pitié. Cette pitié nous
» blesse, elle nous humilie. Nous ne voulons plus
» qu'on nous plaigne : nous voulons sortir, sortir au
» plus tôt de cet abaissement et de cette misère. Nous
» voulons reprendre parmi les nations le rang qui
» nous est dû et qu'on nous a fait perdre. Si, en-
» core une fois, c'est là ce que vous appelez révo-
» lution; oui, nous voulons une révolution. »

Les hommes qui parlent ainsi ne sont, pour la plupart, ni de la noblesse, ni du peuple : de la noblesse, parce que les individus s'affoiblissent et se corrompent

avec l'institution à laquelle ils appartiennent, et c'est une des raisons pour quoi les corps politiques ne renaissent jamais ; du peuple, parce que, moins froissé par le despotisme, moins susceptible de cette sorte d'irritation morale qu'excitent les souvenirs du passé et certains désordres du présent, ne connoissant de besoins spirituels que ceux que la religion satisfait, il trouve, après tout, sans trop de peine, soit par son travail qu'il vend à haut prix, soit par les dons de la charité qui ne tarissent jamais dans les pays catholiques le morceau de pain qu'il lui faut pour vivre. Sa pauvreté n'est pas de la faim, c'est déjà beaucoup ; et de plus, ses sentimens, ses pensées, ses vœux, prennent la direction que leur imprime le clergé, en général opposé, par des motifs que j'expliquerai bientôt, aux changemens que désire avec tant d'ardeur une partie considérable de la nation. Cette partie est la classe moyenne, aujourd'hui plus instruite, plus avancée, plus active qu'aucune autre, dans toute l'Europe. Au milieu des débris de l'ancienne société qui tombe, elle représente la société nouvelle, avec ses idées généreuses mais encore confuses, ses passions quelquefois aveugles, son insatiable besoin de lumières, de mouvement et de liberté ; ses espérances d'avenir, et la vigueur de sa jeune vie. Malheureusement les premiers chefs du libéralisme en Espagne s'étoient, ainsi qu'ailleurs, formés à l'école du dix-huitième siècle. Imbus de ses préjugés, loin de reconnoître dans le catholicisme, affranchi du joug qui arrête son action, le grand, l'unique moyen à l'aide duquel s'accom-

plira la régénération du monde, ils nourrissoient contre lui, au fond de leur âme, des préventions sinistres, une haine que leurs actes n'ont que trop manifestée, lorsqu'ils ont eu le pouvoir en main. Comme en France, ils se sont montrés les ennemis du culte national et les persécuteurs de l'Église. Dès lors, quelle que pût être, à d'autres égards, la justesse de leurs vues, nécessairement ils devoient échouer. La tyrannie est une mauvaise arme contre le despotisme, et toujours mortelle à ceux qui l'emploient. Cependant il s'est trouvé de vrais amis de leur pays, qui n'ont jamais séparé de sa cause la cause sacrée de la religion. Le mouvement des *Agraviados* en Catalogne, fut un mouvement tout catholique. Ces hommes, dignes d'un meilleur succès et qui l'obtiendront un jour, croyoient, en combattant pour le souverain, lors de l'invasion de Bonaparte, avoir combattu aussi pour leurs droits long-temps violés, pour les antiques lois de la patrie, pour les libertés qui firent autrefois et sa gloire et sa force. Ils n'avoient pas tout vu dans le trône, dans un trône s'élevant seul au milieu de la servitude universelle, comme un rocher au milieu de la mer. Sur le sol reconquis par eux et encore humide de leur sang, ils parlèrent du peuple: on chargea le bourreau de leur répondre, et la *garrotte* fut le gage qu'ils reçurent de la reconnoissance du prince, le paiement des services qu'ils lui avoient rendus. C'étoit une manière de s'acquitter. Mais, si la garrotte est bonne pour en finir avec quelques hommes, grâce à Dieu, il faut autre chose pour en finir avec une nation.

Dressez, dressez des potences, attachez-y ceux qui ont écrit sur leur poitrine : Patrie, et appelez cela la justice du roi; il y a une autre justice, et celle-ci n'est jamais si forte que quand elle prend racine dans la cendre de certains morts.

Il est donc prouvé par l'exemple des Agraviados, non seulement qu'il peut exister, mais qu'il existe de fait en Espagne un parti, ou les élémens d'un parti national, qui, loin d'être hostile au catholicisme, est au contraire, dans l'ordre politique, le représentant de ses vrais intérêts, de ses traditions antiques et de ses doctrines les plus pures. Les documens particuliers que nous avons eus entre les mains ne sauroient sur ce point nous laisser le plus léger doute. Il est certain aussi, qu'au nom de la réforme et de la liberté, un autre parti s'est mis en guerre ouverte avec la religion, et que, devenu par là justement suspect, il a écarté de lui les catholiques sincères. Le clergé, qu'il attaquoit principalement, sous prétexte de certains abus que nul ne songe à justifier, mais qu'il attaquoit d'après un système de destruction plus générale, inquiet pour lui-même et pour le christianisme, n'a cru avoir d'autre moyen de le sauver, que de maintenir le gouvernement établi quel qu'il soit, d'en défendre dès lors le principe et les conséquences, et il s'est jeté aveuglément dans les bras du despotisme, qui le flatte pour s'en faire un appui et un instrument. Sa puissance en effet est grande. Mêlé au peuple, dont l'existence est, sous tous les rapports, intimement unie à la sienne, il dispose de lui souverainement; et il n'y a

rien que de juste et de naturel en cela : car ôtez le clergé, le peuple, au même moment, perd tout ce qui fait sa vie et le charme de sa vie, secours, protection, conseils, enseignement; et la charité qui le nourrit, et la foi qui l'élève à la dignité d'homme, et le culte qui parle à son cœur, et les fêtes qui le distraient de ses maux.

Représentez-vous ces élémens opposés fermentant dans des âmes espagnoles, opiniâtres, ardentes, vindicatives, atroces quelquefois, et vous aurez une idée de l'état des esprits dans cette lamentable contrée. Je ne sais quoi de profond comme l'enfer y sépare les partis. Ce ne sont pas seulement deux peuples sur le même sol, mais deux races ennemies, incompatibles, irréconciliables, rêvant avec délices, dans l'extase de la haine, leur mutuelle extermination. Malheur aux hommes, quand leurs erreurs ou leurs passions dénaturent le bienfait divin; quand ce qui leur a été donné pour être entre eux un lien d'amour, devient le sujet même de leurs divisions, la source de leurs antipathies désormais irrémédiables ! Encore un coup, malheur, malheur !

Les vices du gouvernement chaque jour plus sensibles, et qui blessent chaque jour un plus grand nombre d'individus dans leurs intérêts divers; le progrès lent mais continuel des idées de liberté, la fatigue d'un état de choses où nul ne trouve de sécurité, où le caprice d'un seul prévaut sur toutes les lois, disons mieux, est la loi unique; où dès lors nul droit, nulle existence n'a de garantie réelle : tout cela ensemble a

pour effet d'augmenter sans cesse le parti qui aspire à un changement. Malgré les efforts du despotisme, et à cause même de ces efforts, il croît dans le silence et se propage dans l'ombre, sûr tôt ou tard de vaincre : le temps est pour lui. Et quand tous conspireroient à maintenir ce qui est, ils y travailleroient en vain. Visiblement il est impossible qu'aucune société subsiste sous un régime purement arbitraire, sans lois fondamentales, sans finances, sans police, sans administration, sans justice. Dieu lui-même ne pourroit opérer un pareil miracle, à moins de changer la nature de l'homme. Il y aura donc une révolution; et cette révolution se fera, non seulement contre le trône, mais encore contre l'autel, qui s'est rendu solidaire du trône.

On éprouve un profond sentiment de terreur, lorsqu'on vient à se représenter tout ce qu'entraînera de calamités et de crimes cette inévitable catastrophe. La pensée se détourne d'épouvante : ce qu'elle a vu, ce qu'elle a entendu dans cette nuit de tempête est inexplicable : le bruit des temples qui croulent, la lueur rouge de l'incendie, les pas rapides et sourds de ceux qui fuient et de ceux qui poursuivent, le sang, le blasphème, les sanglots, les cris : on diroit un de ces rêves qui pressent la poitrine comme le genou de Satan.

Le clergé d'Espagne auroit-il pu éviter une position si funeste à son pays et à lui-même? Nous le croyons. Pourroit-il en sortir maintenant? Nous le croyons encore : mais comment l'espérer, lorsque

déjà les choses ont été portées si loin, lorsque la défiance, la rancune, l'aigreur et les passions les plus violentes gardent l'entrée de toutes les voies différentes de celle où l'on s'est engagé? Le malheur de certaines époques est que, se trouvant en dehors de l'expérience commune, en dehors de tout ce que l'on connoissoit, la sagesse des temps ordinaires égare et trompe, et qu'après avoir pris de bonne foi une route fausse et dangereuse, on ne sait plus, on ne peut plus revenir sur ses pas; trop d'obstacles s'y opposent, l'illusion d'une première erreur, les liens contractés, les paroles dites, l'impulsion de la foule qui sans cesse pousse en avant ceux qu'elle s'imagine être ses guides et qui désormais ne font que la précéder. L'esprit même devient peu à peu incapable de comprendre. Un mouvement fatal emporte tout, les difficultés croissent, les événemens se précipitent, et chacun subit sa destinée.

Voyons toutefois par quels moyens le clergé espagnol, uni dans une même pensée, pourroit, tandis que le choc des factions est suspendu, prévenir l'effroyable bouleversement qui menace son pays, sauver la foi, l'Église, la nation, et le trône même peut-être.

Qu'elle arrive plus tôt ou plus tard, toujours est-il certain qu'une révolution est infaillible, parce qu'une réforme, une grande et totale réforme est indispensable. La nécessité de cette réforme, jointe au besoin, immortel dans l'homme, d'une juste et chrétienne liberté, constitue la puissance, perpétuellement croissante en secret, du parti que le clergé redoute; et ce

parti n'est lui-même, du moins généralement, ennemi du clergé, que parce qu'il trouve en lui une vive opposition à ses vœux, à ses opinions et à ses projets politiques. Cette opposition qui l'oblige à combattre le clergé, le contraint encore à combattre, à divers égards, la religion elle-même. Tel est l'état réel des choses. Donc si le clergé, au lieu de s'allier avec le despotisme, au lieu de s'en faire le défenseur, l'aveugle instrument, prenoit à cœur et secondoit, à l'exemple des prêtres belges et polonois, les vrais intérêts de sa patrie; d'une part, il se réconcilieroit les hommes qui ne le repoussent que comme l'adversaire de la cause nationale, et, de l'autre, il ôteroit toute force à ceux qui haïssent directement la religion et ses ministres, en leur ôtant tout prétexte plausible de les attaquer. Or, au moyen de l'influence qu'il exerce sur le peuple, rien ne lui seroit plus facile, sans s'écarter de ses devoirs, que de créer une puissante opinion publique, que d'inspirer à la nation la volonté ferme, unanime d'opérer, par un retour régulier aux anciennes franchises, aux anciennes lois, modifiées selon le besoin des temps, la réorganisation sociale nécessaire. Qui oseroit, en présence de ce vœu universel, irrésistible, refuser la convocation de légitimes cortès, de cortès véritables, et non pas fictives? et qui pourroit empêcher l'exécution de ce que régleroient, pour le bien du pays, ces vrais représentans de l'Espagne? Les changemens que tous doivent désirer, et auxquels en aucun cas il est impossible qu'on échappe, s'effectueroient d'un commun accord, sans secousses, sans

désordres, sans réactions, sans persécutions; et cette belle contrée que le sacerdoce catholique sauva jadis de la barbarie musulmane, lui devroit encore, et dans un plus grand danger, son salut et sa paix.

Le clergé, qui, durant une longue suite de siècles, a offert tant de saints exemples, est digne de comprendre une pareille mission; et si, pour l'accomplir, pour en faciliter le succès, il lui falloit abandonner quelques avantages temporels, nous avons de lui une trop haute idée pour admettre comme possible qu'aucun autre intérêt pût, à ses yeux, balancer un seul instant les sacrés intérêts de Dieu et de la patrie. Quand on est en repos sur ceux-ci, on mange avec joie son morceau de pain noir, et le soir venu on s'endort tranquille. Jamais d'ailleurs la Providence délaissa-t-elle les siens? Elle nourrit les oiseaux du ciel, et leur prépare un abri pour le temps d'orage: *Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné de surcroît* (1). Le chrétien a ses pensées, qui ne ressemblent point aux pensées humaines. Auriez-vous peur que la foi se perdît, si elle cessoit d'avoir des palais pour asiles? Craindriez-vous que les mystères du ciel fussent moins augustes dans un temple nu, et le sang du Sauveur moins précieux dans un vase d'argile? Oh! qu'il en est bien autrement! Le sacrifice de Jésus-Christ, né pauvre et mort pauvre, n'est jamais plus touchant, plus efficace, que lorsque, célébré sur une simple pierre, sans autre pompe que le cortége invisible des anges prosternés

(1) *Matth.*, VI, 33.

autour de l'autel, il rappelle aux hommes ce que voulut être celui qui les racheta. Ce prêtre qui s'en va là, un bâton à la main, la besace sur l'épaule, n'ayant, comme les apôtres, qu'une seule chaussure et un seul vêtement, mais portant comme eux dans son sein la parole de vie, et l'amour, et la grâce qu'il doit répandre dans le monde, ce prêtre est plus grand, plus fort mille fois que celui qu'environnent le faste et l'opulence. A quoi bon tout cet or? les âmes ne s'achètent point, elles se conquièrent au prix des travaux, des fatigues, et des sueurs, et du sang. Mais un certain luxe, un certain éclat attire le respect des peuples, ajoute à l'autorité du ministère et en multiplie les fruits. Erreur, erreur, sophismes de l'orgueil et de la mollesse. Voulez-vous être puissans sur la terre, renoncez à ce qui est de la terre. Ce n'est point au riche vêtu de pourpre, mais au crucifié que les nations ont été données en héritage.

Origine et fondement de la liberté politique, la liberté de l'Église seroit désormais assurée contre les entreprises du pouvoir. On ne le verroit plus se jouer des choses saintes, les faire servir à ses intérêts, disposer, selon ses passions, du salut des peuples, et leur vendre Dieu au prix de la servitude. La puissance pontificale exerçant sans obstacle une action régulière sur le clergé, les réformes désirables s'accompliroient de soi-même, les abus peu à peu disparoîtroient, les mœurs redeviendroient ce qu'elles auroient dû toujours être, le zèle se ranimeroit, et l'absence des opinions et des sentimens qui divisent rendroit facile toute espèce

de bien : ce seroit comme un renouvellement de l'esprit sacerdotal dans le prêtre, et de l'esprit du christianisme dans le peuple entier. Alors on cesseroit de redouter la science ; la science, le plus beau don que Dieu ait fait à la créature après la foi, qui n'est encore elle-même que la science sous une autre forme, la science infinie et dès lors enveloppée du mystère comme d'un voile lumineux. La pensée ne seroit plus consignée à la frontière ; et la vérité, que l'homme n'a pas faite, qu'il ne peut détruire, trouveroit dans sa propre force une défense plus sûre que l'ignoble sauvegarde d'un douanier. Les études renaîtroient; le génie national affranchi réveilleroit de leur long sommeil les lettres et les arts, porteroit partout la vie et le mouvement, dans l'agriculture, l'industrie, le commerce, et rouvriroit les sources fermées de la prospérité publique. Après un sombre hiver, l'Espagne refleuriroit comme la nature au printemps.

Si, au contraire, elle reste partagée entre les deux partis qui la divisent maintenant, si le clergé persiste dans son imprudente alliance avec le despotisme, elle subira des maux effroyables et n'atteindra le repos qu'après avoir long-temps et long-temps marché sur un sol sanglant.

Noble terre d'honneur et de foi, qui ne se sentiroit ému jusqu'au fond des entrailles, en songeant au sort qu'on t'a fait, et à celui que l'on t'apprête? Et pourtant tu as assez montré que tu es digne d'en avoir un autre. Quel peuple résista comme toi au géant qui enlaçoit et serroit dans ses bras de fer l'Europe palpi-

tante? quel peuple alors sut combattre comme toi, mourir comme toi? Rien ne fatigua ta patience, n'ébranla ton courage; rien ne te parut ni trop hasardeux à entreprendre, ni trop dur à supporter pour demeurer toi-même : et que pouvois-tu être de plus grand? L'ennemi occupoit tes villes, couvroit tes campagnes, et tu passois libre entre ses bataillons. On put te blesser, on ne te vainquit jamais. Lorsqu'un vent d'orage pousse de l'horizon des masses énormes de vapeurs noires et pesantes, on voit d'autres nuages légers, brillans, courir en sens contraire dans une région plus haute : ainsi luttoit contre la tempête ton génie indomptable. Et cette liberté, défendue si généreusement, si glorieusement sauvée de l'agression étrangère, succomberoit à l'agression domestique! et tant d'héroïsme n'auroit abouti qu'à échanger des fers contre des fers! Non, non, ne le crains pas, ton jour viendra; mais ne l'attends que de Dieu : car s'il a voulu que l'homme soit libre, il a voulu aussi qu'il ne le fût que par lui.

Ce que nous venons de dire de l'Espagne s'applique également au Portugal, à peu de chose près. Ces deux pays, quoique séparés par une ancienne rivalité et par une mutuelle antipathie, se ressemblent presqu'en tout. Le Portugais est un Espagnol affoibli dans ses qualités et dans ses défauts. Peuple déchu aussi, après une époque de gloire, de temps en temps il s'agite dans son tombeau, comme s'il avoit eu quelque rêve de vie. Du reste, nul mouvement, nul progrès, à peine une ombre de civilisation. Deux frères

se disputent, les armes à la main, cet héritage d'un père idiot. La partie de la nation qui aspire à des réformes politiques, favorise l'aîné; le plus jeune a pour lui le clergé et la populace, populace ignorante, fanatique, cruelle, que l'on contient avec des bourreaux, et qu'on amuse avec des supplices. Les prisons regorgent de malheureux, coupables ou suspects d'avoir souhaité un meilleur avenir à leur patrie. Quand la place y manque tout-à-fait, la potence vient à l'aide. De la sorte rien n'entrave le service du sang, et l'ordre règne.

On se figure assez ce que la religion peut être dans une pareille contrée. La foi, sans contredit, y a encore des racines profondes, on mourroit pour elle; mais, s'égarant dans une multitude d'idées fausses et superstitieuses, elle n'exerce sur les mœurs presque aucune influence, et le clergé n'est pas lui-même entièrement à l'abri de ce reproche. Les pratiques étouffent la morale. Le christianisme recouvre la vie, mais ne la pénètre pas : et c'est que partout où l'on arrête la culture de l'esprit, les sens prédominent. Or, en ce qui regarde l'instruction, le Portugal en est au même point que l'Espagne : c'est tout dire. Aucuns moyens d'étude, et, s'il en existoit, le pouvoir effrayé se hâteroit de les détruire. Le premier rayon de lumière qui, traversant l'atmosphère ténébreuse dont il s'entoure, viendroit à se fixer sur son front, le marqueroit d'un signe de mort. Penser, pour lui, c'est conspirer : il ne peut subsister qu'à l'aide d'une obéissance implicite, aveugle, en dehors du droit et qui ne l'examine jamais; qu'à l'aide de

l'obéissance des brutes. Sous le régime où il cherche sa sûreté, un œil qui s'ouvre est un péril qui naît. Le clergé, par conscience de sa propre foiblesse, et par une nécessité de la position dépendante qu'il s'est choisie, seconde à cet égard, et bien dangereusement pour l'Église, la politique du pouvoir. Il ne voit pas qu'en repoussant la science, en la déclarant par là même ennemie de la religion, il travaille à faire un peuple ou impie, ou barbare : barbare, il périroit bientôt; impie, que deviendroit le sacerdoce qui l'auroit poussé dans cet abîme? J'insiste sur ce point, parce qu'il est capital, parce qu'il n'est point de prétextes qu'aujourd'hui l'on n'imagine pour se retrancher dans l'ignorance. On parle des ravages d'une fausse philosophie : ils sont réels, qui pourroit les nier? Mais pourquoi ne lui en a-t-on pas opposé une meilleure? et finalement, discréditée dans les pays qui la virent naître, n'a-t-elle pas servi à fortifier la religion qu'elle combattoit? On parle de la simplicité de la foi : eh ! sans doute, la foi doit être simple; elle est, pour le cœur comme pour la raison, un acte d'obéissance : autrement à qui croiroit-on qu'à soi? Mais, parce que la foi doit être simple, s'ensuit-il que les peuples doivent-être imbéciles? s'ensuit-il qu'il faille proscrire ou négliger les connoissances nécessaires à leur développement? s'ensuit-il que le progrès de l'esprit humain ne soit pas bon? S'il vous paroît fatal, ne nous le vantez donc plus comme un des effets du christianisme, et l'une des preuves de sa vérité. Voulez-vous lui fixer des limites, quelles seront-

elles? Rien n'est stationnaire ici-bas; force est d'avancer ou de reculer. Avancer, ce mot vous effraie : reculez donc. Mais jusqu'où, de grace, reculerez-vous? Partout, dans tous les temps, n'a-t-on pas abusé de la science, ainsi que des autres dons du Créateur? Apprenez-nous, encore une fois, où vous vous arrêterez. A moins d'être inconséquens, il vous faudra, malgré vous, en venir jusqu'à la maxime de Rousseau : « L'homme qui pense est un animal dépravé. » Est-ce pour annoncer cette doctrine au monde, qu'il vous a été dit : *Allez et enseignez toutes les nations?* Croyez-moi, ne placez point dans les ténébres les autels de celui qui a créé le soleil.

Nous ne passerons point sous silence une autre suite non moins déplorable de la position actuelle du clergé en Espagne et en Portugal. Il n'a pas plus tôt confondu la cause de la religion avec la cause du despotisme, que cette funeste erreur, produisant ses conséquences, l'a conduit immédiatement à un énorme abus de la parole de Dieu. Les passions politiques ont envahi la chaire; elles l'ont souillée d'abjectes, de sacriléges adulations. Ce n'est pas tout. Les lèvres destinées à prêcher la paix, la charité, l'amour mutuel, ont parlé le langage de la haine et de la vengeance. D'horribles vœux, des menaces atroces se sont plus d'une fois fait entendre en face des tabernacles où réside le Fils de l'homme immolé pour le salut des ses frères. Au lieu des ministres de celui qui pria sur la croix pour ses bourreaux, on auroit dit des prêtres de Caïn.

Malgré tant de désordres et de désordres si graves, ces deux peuples ne périront pas : il leur reste une ancre dans la tempête. Mais avant d'aborder au monde nouveau, vers lequel aujourd'hui toutes les nations se dirigent, ils traverseront des mers bien rudes, heurteront à bien des rochers, et dans leur travail, leur angoisse, la route souvent leur paroîtra longue. Il dépend de leurs conducteurs de l'abréger, en cherchant au-dessus des nuages qui recouvrent les flots émus, le signe qui doit les guider.

CHAPITRE IV.

CONTINUATION DU MÊME SUJET.

France.

De même que Rome est le centre de la foi, la France est le centre principal de la pensée, du mouvement intellectuel dans le monde. Humainement parlant, ces deux grandes puissances ont un égal besoin l'une de l'autre. La France a besoin de trouver à Rome une règle et un point d'appui : Rome a besoin de l'ardeur et du prosélytisme français, pour amener les peuples dans sa sphère d'attraction ; de l'intelligence prompte, droite, hardie de cette race extraordinaire, pour la défendre contre ses ennemis spirituels. Née spécialement pour conserver, elle a dans sa nature quelque chose de passif, quelque chose de peu propre au combat. Au milieu de tant d'adversaires, muette, grave, tranquille, on diroit un de ces vieux Romains assis sur leurs chaises curules, et devant qui les Gaulois, maîtres un moment de la ville éternelle, s'arrêtoient avec étonnement, incertains s'ils voyoient des hommes, ou des statues. Seule, elle n'est pas complète, par rapport à l'action qui, selon les desseins de Dieu, doit être exercée sur le genre humain, mais exercée sous son influence : elle manque d'un ressort, d'un instrument à divers égards indispensable. La France, avec sa forte et rapide parole, avec sa raison pénétrante et vive, doit être aujourd'hui pour elle ce que fut char-

lemagne, au moyen âge, avec sa puissante épée et sa prodigieuse activité guerrière. Sous un autre point de vue, l'immobilité romaine à la longue engourdiroit et pétrifieroit les nations chrétiennes, si elles n'étoient continuellement excitées, vivifiées par l'esprit français qui jamais ne se repose : comme aussi l'esprit français, sans cesse porté à se précipiter en avant, à tenter de nouvelles conquêtes et des découvertes nouvelles, seroit exposé souvent à se tromper de route, et bouleverseroit la terre, s'il n'étoit retenu et guidé par la sagesse romaine. Ce que nous disons ici, les faits le prouvent. Depuis qu'il s'est opéré une sorte de scission entre la France et Rome, celle-ci est demeurée comme privée d'action, et l'action de celle-là, impétueuse et désordonnée, renversant toujours sans édifier jamais, ressemble à l'ouragan qui bruit à travers les ruines qu'il a faites.

Un triste enchaînement de causes dont quelques-unes remontent à plusieurs siècles, ont momentanément affoibli le catholicisme en France. Ces causes, que nous aurons plus tard occasion de développer, se réduisent à trois principales. Le clergé, pris collectivement, s'étoit séparé de la nation, de ses intérêts, de ses vœux, de ses espérances, de son passé comme de son avenir ; et vendu au pouvoir, favorisant ses usurpations pour se ménager ses faveurs, il en étoit devenu peu à peu l'instrument servile ; et comme le pouvoir, affranchi des anciennes barrières qui le limitoient, s'étoit transformé en un pur despotisme, ainsi que Fénelon le remarquoit avec effroi,

le clergé partagea la haine que le despotisme inspiroit. En second lieu, ce même clergé, partiellement corrompu, offroit dans beaucoup de ses membres, particulièrement dans les prélats et les abbés de cour, dans les opulens bénéficiers et dans la plupart des ordres religieux, le scandale d'une vie oisive, mondaine, quelquefois dissolue; et l'incrédulité dogmatique, mêlée secrètement d'abord au désordre des mœurs, s'étoit enfin montrée au grand jour presque sans voile. Les prêtres fidèles à leurs devoirs, les vrais ministres de Jésus-Christ, en un mot *la classe laborieuse*, comme les appeloient avec mépris les laquais à tonsure d'une royauté dégénérée, végétoient dans un état voisin de l'indigence, tandis que les richesses de l'Église, le patrimoine des pauvres, dévoré par le luxe de l'aristocratie cléricale, titrée, mitrée, crossée, ne servoit, par le contraste de sa destination sacrée et du monstrueux usage qu'en faisoient des hommes qui se disoient les hommes de Dieu, qu'à ébranler la foi des peuples et à déshonorer le sacerdoce. Il est superflu de faire observer qu'au milieu de la décadence générale, de grandes vertus brilloient dans tous les rangs de la hiérarchie : mais, semblables à des fleurs qui croissent dans le creux d'un arbre séché, ces vertus individuelles, nées d'elles-mêmes pour ainsi parler, vivoient et mouroient solitaires; elles ne tendoient nullement à réformer les vices fondamentaux de l'institution, à changer la fausse position du corps : personne n'y songeoit; et, bien loin de là, les meilleurs n'y voyoient

qu'un ordre de choses à conserver, en corrigeant quelques abus : certaines conséquences les choquoient; mais quant au principe, il étoit admis universellement. Enfin, depuis l'époque où, par une crainte pusillanime de la pensée et même du savoir, on avoit imposé des entraves arbitraires à l'élément libre de l'intelligenre humaine, la science, rompant les liens qui l'unissoient jadis étroitement à la religion, s'étoit développée en dehors d'elle, et, s'en éloignant de plus en plus, avoit fini par se constituer en guerre ouverte avec ses doctrines. Alliée, sous ses diverses formes, à l'esprit du siècle, elle en reçut son caractère et lui prêta sa force. Le parti anti chrétien se présentant comme le défenseur de toutes les libertés et le promoteur des lumières, le clergé, déjà imbu, ainsi qu'on vient de le voir, de maximes différentes, confondit avec les erreurs d'une philosophie radicalement athée, ce qu'il y avoit de juste et de pur dans la cause qu'elle soutenoit. Il associa plus que jamais ses intérêts propres aux intérêts du despotisme, provoqua contre ses adversaires des rigueurs inquisitoriales, crut à la puissance des édits royaux et des arrêts des parlemens plus qu'à celle de la vérité, et accrédita de la sorte le préjugé qui représentoit l'Église comme l'ennemie des connoissances, des discussions, des recherches, de la raison enfin, et l'appui naturel de la tyrannie.

Toutes ces causes agissant ensemble, il en résulta une défection rapide, générale, sans exemple. Le temps du protestantisme étoit passé : les esprits plus

conséquens ne s'arrêtèrent dans aucun milieu; ils s'en prirent d'abord à la racine même de la foi, et arrivèrent d'un bond à la négation dernière. Une mort prochaine, totale, menaçoit le catholicisme. Dieu eut pitié de la France; il ouvrit les trésors de sa miséricorde, et envoya la révolution. On n'en a vu que le côté horrible, on en devoit voir encore les salutaires conséquenses. Sans elle où en serions-nous? Il ne falloit rien moins que cette tempête pour balayer les vapeurs mortelles qui couvroient la société infecte et stagnante. « Lorsqu'une femme est en travail, elle s'attriste, par-
» ceque son heure est venue; mais lorsqu'elle a en-
» fanté un fils, elle ne se souvient plus de la souf-
» france, à cause de sa joie, parce qu'il est né un
» homme dans le monde (1) ». La révolution fut pour la France ce travail de l'enfantement : elle y donna au catholicisme comme une seconde naissance. Après les désastres et les crimes des sanglantes années de la terreur, la foi se retrouva vivante sur les débris dispersés de l'autel. Il ne restoit rien du passé qui pût réveiller les préventions et ranimer l'antipathie contre des hommes qui n'étoient plus que les ministres du Dieu mort pour le genre humain, du Dieu qui bénit et pardonne. L'apostasie de beaucoup de ses membres avoit purifié le clergé. Pauvre désormais et en butte aux persécutions du pouvoir, il avoit recouvré sur l'échafaud et dans les cachots son caractère originel, ses vertus, son zèle, tout ce qui fait sa force. Ceux qui l'ont vu le peuvent dire, c'étoit une tou-

(1) *Joan.*, XVI, 21.

chante pompe qu'un lambeau de soutane jeté sur les cicatrices du confesseur, et de puissantes paroles que les paroles de paix qui sortoient de sa poitrine altérée par l'air des prisons. En ce temps là, le culte saint n'avoit pas même encore de temples. On s'assembloit, comme aux premiers siècles, dans une maison retirée, dans une grange, partout où la Providence offroit un asile aux disciples de celui qui n'avoit pas une pierre où reposer sa tête. Jamais les croyans ne furent plus nombreux, jamais leur foi ne fut plus profonde et plus simple. L'impiété grondoit, il est vrai, dans les antres de la tyrannie, déclamoit dans les chaires publiques, et ramassoit quelques prosélytes dans la boue des écoles soumises au gouvernement; mais la religion étoit populaire. Elle cessa de l'être sous Bonaparte. Dotée par l'État et dès lors dépendante de lui, l'Église sembla n'être désormais qu'une institution politique. Le souverain nomma ses pasteurs, leur imposa ses volontés devenues pour eux des lois, régla tout, la discipline, le culte, l'enseignement même : il ne trouva de résistance de leur part qu'à l'entrée du schisme. Du reste, prodigues d'adulations, il eût été souvent assez difficile de dire quelle grandeur les subjuguoit le plus, celle du roi de la terre, ou celle du Roi des cieux. Le clergé rentroit dans ses anciennes voies; il y rencontra les mêmes sentimens, le même mépris, la même opposition à des doctrines prêchées officiellement pour un salaire convenu, et l'incrédulité renaquit.

Tel étoit, à l'époque de la Restauration, l'état du catholicisme. Seulement l'indigne persécution que su-

blissoit le chef de l'Église, en détachant du gouvernement l'immense majorité du clergé en guerre avec un pouvoir tyrannique, l'avoit un peu relevé dans l'opinion, toujours favorable aux opprimés. Les Bourbons reviennent, ils reparoissent au milieu d'un peuple nouveau, entourés des solennelles antiquailles de l'ancien régime, de prélats anti concordataires pleins des idées serviles d'autrefois, ennemis de tout ce que n'avoit pas vu leur jeunesse, fiers de n'avoir rien appris durant quarante ans; de vieux abbés dont l'ambition moisie dans l'exil infectoit les antichambres du château; de valets aux genoux d'autres valets: tout cela se remuoit et fourmilloit à la cour des fils de Louis XIV, comme des vers dans un cadavre.

Les restes du bonapartisme clérical, par une affinité naturelle, se mêlèrent à ces élémens légitimistes. La servitude s'unit à la servitude, et l'or, et les honneurs, et les dignités, devenues la proie de l'intrigue, la récompense de l'oisiveté, le salaire de la bassesse, s'appelèrent la restauration de l'apostolat. Les maximes du siècle précédent reprirent leur autorité: la naissanee parla de ses droits dans le sanctuaire: pour user du langage d'alors, on s'occupa de *décrasser l'épiscopat*. Le zèle des restaurateurs ne s'arrêta pas là; il voulut encore renouer la chaîne des traditions anciennes, non certes des traditions d'humilité, de charité, de bonté paternelle, mais des traditions plus récentes de luxe et de hauteur. En plusieurs diocèses, il ne fut pas permis aux simples prêtres de s'asseoir devant leur évêque. Jésus-Christ, Pontife et Roi, n'avoit

pas, que je sache, établi cette étiquette parmi ses apôtres. Les doctrines gallicanes, conservées dans l'émigration comme le palladium de la monarchie, et liées indissolublement aux prétentions du pouvoir qui se disoit le seul légitime, furent dès lors les doctrines de quiconque aspiroit à la faveur. On les défendit dogmatiquement sans trop y croire; on essaya même de fonder une grande école destinée à leur assurer une immortalité au moins matérielle; on les proclama obséquieusement, avec toutes les formalités officielles, dans une déclaration que le souverain fut humblement supplié d'agréer; on les mit enfin, comme loi de l'État, sous la protection des amendes et de la prison. En un mot, on travailloit ardemment et sans relâche à fabriquer, sous le nom de catholicisme, je ne sais quelle religion de flatterie et de servitude, digne d'être offerte en présent au prince. De son côté, il encourageoit gracieusement les ouvriers, tant l'ouvrage lui paroissoit beau, et utile, et commode. Les bonnes gens disoient : Tout va bien; il n'y a rien à craindre pour Dieu, le roi le protége. Le roi, en effet, daignoit lui permettre de se choisir un certain nombre fixé de jeunes gens pour le service de ses autels, à condition toutefois de surveiller leur enseignement. Il tenoit à épargner ce soin à l'épiscopat, fatigué d'ailleurs de ses fonctions civiles : car c'étoit encore là un moyen de s'assurer de lui. Les évêques déposoient leur mitre à la porte de la Chambre des Pairs, et leur crosse à celle du Conseil d'État. On prodiguoit l'or en échange d'une obéissance explicite. Une partie du clergé, confiante dans la piété person-

nelle du souverain, usoit ses genoux devant le trône, et ce trône vacilloit sur un abîme. Une lutte intestine, une lutte à mort avoit commencé entre l'absolutisme qui s'efforçoit de renaître et la liberté résolue à conserver ses glorieuses conquêtes. Dans cet exposé rapide, qu'on l'observe bien, je ne tiens compte que du fond des choses, indépendant des vues particulières de certains partis. La France vouloit être libre, ce fait est incontestable. L'Église aussi avoit besoin de l'être, et plus que nul autre : emmaillotée comme un enfant de deux jours, si quelquefois un souvenir, un regret, une de ces pensées qui traversent soudainement la conscience, lui arrachoit un gémissement, on la berçoit pour la faire taire. La cause nationale étoit donc la sienne, quelles que fussent d'ailleurs les croyances religieuses de quelques-uns de ses défenseurs. Le clergé néanmoins, par une erreur funeste, embrassa celle de l'absolutisme. On le baptisa du nom de légitimité, et la légitimité retentit dans toutes les chaires, circula dans tous les confessionnaux ; on fit des missions pour prêcher la légitimité ; on la chanta au pied des autels, on profana de ses emblèmes l'auguste simplicité de la croix. Les jésuites intriguèrent pour elle, croyant ainsi intriguer pour eux. Leurs écoles, misérables pour l'instruction et loin d'être parfaites pour la discipline, devinrent des écoles de parti. Tendant, comme toujours, à la domination, non par l'ascendant des lumières, mais par cette sorte de ruse moitié dévote, moitié mondaine qui les caractérise ; par des moyens détournés, obscurs, par mille voies secrètes et mystérieuses, ils

se glissèrent partout, formèrent partout des affiliations. On sentoit leur influence sans la voir, à la cour, chez les ministres, au sein des familles; et cette espèce d'ombre invisible qui vous poursuivoit inexorablement excita une telle irritation et si générale, que toutes les haines se confondirent dans la haine des jésuites, et que leur nom même devint une injure populaire.

Une fois engagé dans un faux système, une conséquence en attire une autre, les fautes naissent des fautes; nulle folie, nul danger n'arrête: on va jusqu'où l'on peut aller. Ainsi en fut-il en France à l'époque de délire dont nous parlons. On établit une véritable inquisition sur les consciences. Vouloit-on obtenir un emploi public, une place quelconque, soit à Paris, soit dans les provinces, non seulement la vie privée du solliciteur étoit soumise à des enquêtes secrètes, qui ouvroient la porte aux plus viles délations, aux basses intrigues de l'intérêt, à d'odieuses vengeances personnelles; mais il lui falloit encore rendre compte directement de ses croyances religieuses, et même de sa pratique à l'égard des actes de culte que l'Église commande. Alors les ambitieux se mirent en règle; on fit à l'envi du christianisme, comme on auroit fait de l'athéisme sous la Convention : l'hypocrisie déborda de toutes parts. Jamais on ne vit rien de plus hideux, rien de plus humiliant pour la nature humaine, de plus triste pour les âmes sincèrement croyantes. La manifestation de la foi étoit devenue, en certaines positions sociales, presque incompatible

avec l'honneur. La piété se cachoit pour entrer dans le lieu saint, tandis que le sacrilége cherchoit le grand jour, l'œil de l'espion, ou l'œil du prince. On en étoit là.

Qui s'étonneroit de la réaction que produisirent tant de causes irritantes? On repoussa avec colère une religion qui, s'identifiant avec le despotisme, se présentoit aux défenseurs de la cause nationale comme une ennemie dans la vie publique, en même temps qu'elle opprimoit la vie privée. On rouvrit les arsenaux philosophiques du dix-huitième siècle. Paris et les provinces furent inondés d'éditions nouvelles de livres presque oubliés, et qui, redevenus tout-à-coup des ouvrages de parti, se trouvèrent dans toutes les mains et dans celles même du peuple. Aux congrégations secrètes ou patentes formées par le clergé et les hommes du pouvoir, on opposa d'autres associations plus nombreuses et plus actives. La guerre étoit partout: dans les salons et dans les échoppes, dans les Chambres et dans les colléges. Les journaux les plus répandus attaquoient sans relâche le catholicisme et surtout le clergé, qui chaque jour perdoit quelque chose dans l'opinion. Les évêques publioient des mandemens contre les journaux, tâchant d'étayer l'un par l'autre le trône et l'autel pour eux inséparables. Et cependant jamais ce trône auquel ils s'appuyoient n'avoit été au fond plus hostile à l'Église, comme nous le verrons dans un moment, après avoir jeté un coup-d'œil rapide sur l'état politique de la France.

. . . . . .

ÉPILOGUE.

ÉPILOGUE.

Des siècles et des siècles avoient passé ; c'étoit sur le soir d'un de ces longs jours qui sont les jours de Dieu (1) ; le soleil, enveloppé d'un linceul de nuages blafards, étoit descendu sous l'horizon, la nuit se faisoit, une atmosphère lourde, étouffante, pesoit sur la terre ; troupeaux fatigués, les peuples gisoient dans ces vastes parcs qu'on appelle empires, royaumes, et de temps en temps soulevoient avec effort leur col meurtri du joug, pour trouver un peu d'air et rafraîchir leur poitrine brûlante : et ces parcs étoient gardés par des gens armés; et toute les fois qu'il s'y faisoit le moindre mouvement, on entendoit un cliquetis de chaînes.

Et je regardois cela, et mon âme absorbée dans une profonde stupeur se troubloit en elle-même, lorsqu'une voix : Fils d'Adam, que vois-tu ? et comme je ne répondois point : Tu vois, dit-elle, les nations rachetées par le Christ !

Et sur une colline escarpée j'aperçus un immense édifice étincelant de mille feux, et je montai, et mes yeux éblouis de la lumière des candélabres réfléchie par l'or, le cristal et les pierres précieuses, découvrirent, sur de hauts siéges couverts de pourpre, des hommes dont le front have étoit ceint de diadèmes ; et regardant la plaine, ils disoient : Tout ce qui dort

(1) Mille anni antè oculos tuos, tanquam dies hesterna quæ præteriit. *PS. LXXXIX*, 4.

là est à nous! Et à leurs pieds étoient d'autres hommes dans une posture courbée, et des femmes à demi nues; et tous, l'œil fixé sur les hommes à diadème, sembloient épier un geste, un regard, et, mettant un genou en terre, ils disoient : Tout ce qui dort là est à vous!

Et l'on dressa des tables somptueuses chargées des mets les plus délicieux, des vins les plus exquis, et les hommes à diadème, et les hommes courbés, et les femmes à demi nues, s'assirent autour de ces tables, et le parfum des fleurs, et une mélodie suave enivroient leurs sens, et ils flottoient mollement dans un nuage de volupté. De fois à autre, on entendoit du dehors comme le son aigre de fers qui se choquent, et ils rioient; comme le sifflement du fouet qui pince la peau et enlève un lambeau de chair sanglante, et ils rioient; comme les sourds gémissemens qui sortent d'un cachot, et ils rioient; comme les sanglots de l'angoisse, comme le hoquet de la faim, comme le râle d'un homme qu'on étouffe, et ils rioient!

Puis les hommes à diadème s'étant retirés dans un autre lieu, leurs visages s'obscurcirent, et ils commencèrent à se parler en secret. La défiance, la colère, la haine étoient dans leurs yeux, et leurs lèvres sourioient, et ils s'embrassèrent. Alors il se fit un mouvement parmi les gens armés qui gardoient les parcs, et la multitude qui gisoit là jeta un cri affreux, et la flamme de l'incendie rougit l'horizon, et des ruisseaux de sang sillonnèrent la plaine; et les femmes, tenant sur leur sein leurs petits enfans, fuyoient échevelées, et

leur pied à chaque pas heurtoit contre les cadavres. Alors je me retournai vers les hommes qui avoient souri et s'étoient embrassés : le diadème étoit tombé du front de plusieurs d'entre eux ; les autres s'écrièrent : C'est bien, notre nom sera glorieux à jamais ! et ils se partagèrent ce qui avoit échappé au feu et au glaive.

Et je regardois cela, et mon âme absorbée dans une profonde stupeur se troubloit en elle-même, lorsqu'une voix : Fils d'Adam, que vois-tu ? et comme je ne répondois point : Tu vois, dit-elle, les oints du Seigneur, les vicaires temporels du Christ !

Et ma poitrine gonflée palpitoit, et je redescendis dans la plaine, et je cherchois un refuge contre la vision qui me poursuivoit, et je rencontrai des vieillards revêtus d'habits sacerdotaux ; d'une main ils tenoient une bourse d'or, et de l'autre le livre mystérieux de la doctrine et de la prière, et chaque page du livre étoit marquée du sceau des hommes à diadème ; et les vieillards disoient : « Peuples, obéissez aux hommes » à diadème ; vos biens, vos vies, tout leur appartient : » quoi qu'ils fassent, vous devez tout souffrir sans ré- » sister, sans murmurer ; leur pouvoir est indéfectible, » ils sont ici-bas les images de Dieu : » et inclinant la tête, ils se prosternoient.

Et je regardois cela, et mon âme absorbée dans une profonde stupeur se troubloit en elle-même, lorsqu'une voix : Fils d'Adam, que vois-tu ? et comme je ne répondois point : Tu vois, dit-elle, les pontifes du Christ !

Et je pénétrai plus avant dans le temple, je parcourus de longues nefs désertes ; les voûtes se per-

doient dans l'obscurité; une horreur silencieuse m'environnoit et le frisson couroit dans mes veines. Au fond du sanctuaire, sur un autel éclairé d'une lampe mourante, j'aperçus comme une grande ombre, je ne sais quoi d'inexprimable, une forme divine qui sembloit plier sous des chaînes.

Et je regardois cela, et ma chair trembloit, et mon front se mouilloit d'une sueur froide, lorsqu'une voix : Fils d'Adam, que vois-tu? et comme je ne répondois point : Tu vois, dit-elle, le Christ, rédempteur du monde !

Alors je tombai la face contre terre; ma vie du temps fut comme suspendue, et ce qui se passa en moi n'a point de nom dans les langues humaines.

Revenu à moi-même, je me retrouvai au milieu de la foule, et c'étoit un mélange inoui de pleurs et de joies insensées, de prières et de blasphèmes, des danses dans un tombeau, une orgie dans un lieu saint.

Tout-à-coup une sorte de tonnerre lointain, une rumeur sourde, confuse, horrible, ébranla les airs : d'instant en instant elle croissoit : les peuples effrayés demandèrent : Qu'est-ce que ce bruit? Et il leur fut dit : C'est le vent du Seigneur qui passe ! Et les forêts s'inclinoient comme l'herbe, et les colonnes des temples fracassés se heurtoient comme les genoux d'un homme pris de vin; et les combles des palais, emportés tels que des brins de paille, disparoissoient dans la poussière, et les murs crouloient, et les trônes craquoient comme un morceau de bois sec sur le genou d'un enfant. Repoussés par la tempête, les fleuves

débordoient, la mer surmontoit ses rivages, et toutes ces eaux se mêlant, s'agitant, poussoient et repoussoient les débris, et on les voyoit, roulés par les tourbillons, s'entasser, monter peu à peu du sein de l'abîme, et puis, dans le flux et reflux des ondes, cette énorme montagne de ruines élevoit au-dessus des flots sa tête fangeuse et ceinte de cadavres flottans comme d'une couronne.

. . . . . .

Il y a cinq ans bientôt que nous écrivions les pages qu'on vient de lire. On a pu y reconnoître le même fonds de pensées que dans *l'Avenir*, les mêmes vues, les mêmes convictions, le même effort de désir pour réconcilier la hiérarchie catholique avec les peuples, pour l'attirer, en quelque sorte, au sein de la société future, à la formation de laquelle il sembloit qu'elle auroit pu si heureusement concourir, en établissant la liberté sur l'éternel fondement de tout ordre, la loi morale qui doit en régler l'usage et qui en garantit la durée. Le système contraire nous paroissoit répugner tellement à l'esprit évangélique, et tellement périlleux dans ses conséquences, que jusqu'au bout nous espérâmes qu'on ne se résoudroit pas à tenter une entreprise pour le moins aussi hasardeuse. Nous nous trompions en cela : l'autorité à qui la décision appartenoit se prononça solennellement ; étendant les bras pour saisir le passé qui fuyoit, au risque d'être elle-même emportée dans sa fuite, elle accepta sans hésiter les

chances du parti auquel, après de mûres réflexions, elle avoit cru sage de s'arrêter. Dès lors notre devoir fut de sortir immédiatement de la lice où nous ne pouvions combattre qu'avec son aveu et sous sa bannière. L'ouvrage dont nous publions ce que le temps nous avoit permis d'en écrire, inutile désormais, dut être abandonné. Nous y exprimions des idées qu'on réprouvoit, des vœux qu'assurément on étoit loin de partager; et nos prévoyances mêmes, quoique justifiées de jour en jour par les événemens, n'étoient guère propres qu'à augmenter une irritation assez vive déjà. Nous avions, en parlant, obéi à notre conscience, et l'on s'en étoit offensé. Que pouvions-nous essayer encore? Notre tâche remplie selon la mesure de nos forces, tout nous commandoit le silence que nous nous déterminâmes à garder.

Il n'existe pour chaque chose qu'un moment dans les affaires humaines. Plus tard, on n'a plus le choix entre deux voies, et la nécessité entraîne. Rien de ce que nous proposions en 1831 ne seroit possible aujourd'hui, ne sera possible à aucune époque, parce qu'on ne retourne point en arrière, parce que l'on ne croiroit point à la sincérité d'un système différent de conduite, qu'on n'y verroit qu'un simple calcul d'intérêt, variable comme cet intérêt même; enfin, parce qu'ayant condamné de la manière la plus expresse les principes sur lesquels reposeroit le système nouveau, ceux-ci seroient une atteinte à l'immutabilité de doctrine, et, que cette versatilité d'enseignement que l'on met soit à la déguiser, soit à en

éluder les conséquences, renfermeroit une contradiction mortelle à l'autorité qui s'est prononcée si formellement. Il faut donc que l'on marche jusqu'à la fin dans la route tracée, qu'éternellement et quelles que soient les modifications successives que peut éprouver l'état social, on proclame les mêmes maximes déclarées à jamais immuables, puisqu'on déclare qu'elles appartiennent à la tradition des apôtres et des Pères ou à la révélation divine. Quiconque s'en écartera de fait violera un commandement divin : quiconque les contestera, quiconque n'y attachera point intérieurement une foi absolue, rompra par cela même avec le catholicisme.

Cette position est grave ; elle offre un vaste champ à la méditation. Qu'on nous permette, en écartant toute discussion dogmatique, de présenter avec candeur quelques-unes des réflexions qu'elle suggère, ce semble, forcément à tout esprit calme, lorsqu'on la considère dans le présent et dans l'avenir.

Et d'abord dans le présent, que voyons-nous? Quel a été l'effet de la parole pontificale ? Quels résultats a-t-elle produits ?

Elle a constaté l'alliance de Rome avec les princes, une étroite communauté d'intérêts entre elle et eux, ainsi que la volonté ferme d'employer tous les moyens dont elle dispose à la défense de ces intérêts. La Papauté enfin a déclaré que sa cause propre étoit, de fait et de droit, inséparable de celle de l'absolutisme européen.

Il n'est pas douteux qu'elle n'ait par là momenta-

nément affermi sa domination temporelle. D'indispensables auxiliaires lui ont été acquis sur-le-champ. Auroit-elle, sans l'aide de l'Autriche, conservé les Légations, conservé les provinces même voisines de la capitale? Pouvoit-elle, privée d'un appui extérieur, résister au mouvement dont Bologne étoit le centre, en arrêter la propagation? Réduite à négocier pour ne pas tout perdre, n'auroit-elle pas été contrainte de reconnoître des droits qui limitoient les siens, de céder beaucoup, et toujours plus, afin de garder quelque chose; de consentir au moins à des modifications profondes dans l'ancienne forme du gouvernement? Au lieu de cela et de tout ce que l'entraînement des choses y pouvoit ajouter de plus défavorable encore à ses intérêts matériels, elle est demeurée en possession de l'intégrité de son pouvoir et de son territoire; elle a continué d'en administrer les habitans comme elle l'a voulu, de faire seule la loi, de présider seule et sans contrôle à l'établissement de l'impôt et à sa perception, à l'éducation publique, à la police, à la justice civile et criminelle, à la pensée même par la direction de la presse locale et par les obstacles opposés à l'introduction des livres étrangers. Supposé que ces deux moyens fussent aujourd'hui rigoureusement praticables, ils suffiroient à la longue, entre les mains du prince, pour faire du peuple assujéti à son autorité, tout ce qu'il lui plairoit, même une horde de sauvages, même un troupeau de brutes, si le caprice lui en venoit.

A ces avantages que l'on concoit avoir dû être

séduisans pour Rome, il faut joindre une certaine facilité plus grande dans ses relations avec les souverainetés absolues, en ce qui touche les affaires générales de l'Église; rien à changer dans les pratiques, les usages, les formes existantes; l'exemption dès lors d'une multitude d'embarras et de soucis, et, par l'immobilité même des choses, du repos à la surface, une apparence de paix qu'on pouvoit prendre pour la paix même.

Il est certain aussi que, presque nulle par ses forces matérielles, Rome, quoique dépouillée en grande partie de l'espèce de prestige qui l'environnoit autrefois, jouit encore, à distance surtout, d'une puissance d'opinion, qui, même dans les pays où dominent l'hérésie et le schisme, donne une valeur réelle à son alliance avec les princes. Elle a sans contredit apporté son poids dans la balance où se pèsent leurs destinées. Ils lui doivent d'avoir séparé le principe catholique du principe de la liberté, la cause de l'Église de la cause des peuples en guerre contre eux. Ce n'étoit pas là certes un service méprisable, et la manière dont on l'a reconnu, en Russie notamment, fournit un nouvel et mémorable exemple de l'ingratitude politique. Si le dévouement du Pontife romain aux intérêts des rois n'a pas eu tout l'effet désirable pour ceux-ci, ce dévouement aussi sincère, aussi complet qu'il pouvoit l'être, a cependant porté son fruit. L'injustice ou l'aveuglement pourroient seuls le nier. Nombre d'hommes étonnés, troublés par la parole du Pape, ont senti naître au fond de leur conscience une secrète crainte

qui les a détournés de l'action. Je ne sais quel souffle affoiblissant a détendu leurs muscles. Pleins de foi et pleins d'espérance, ils s'étoient levés pour concourir à l'affranchissement du monde ; à la voix du chef qu'ils regardoient comme l'infaillible organe de Dieu même, ils ont baissé la tête et se sont rassis avec une muette résignation aux volontés impénétrables de la Providence. De religieuse qu'elle auroit pu être, la lutte est devenue purement politique, en un sens du moins.

Ce sont là des résultats présens, positifs. On ne sauroit mettre en doute que l'alliance de Rome avec les souverainetés n'ait produit une partie des avantages qu'en la contractant on avoit en vue de part et d'autre. Il est également vrai qu'elle a eu des conséquences d'une nature différente et dont on doit aussi tenir compte. Parmi ces souverainetés, il en est non seulement d'étrangères, mais de directement hostiles au catholicisme. Il a donc été évident que la base de l'association commune n'avoit en soi rien de religieux ; d'où plusieurs ont été induits à conclure que la religion y intervenant comme simple moyen et non comme fin, il étoit tout ensemble et nécessaire et très difficile de distinguer dans les actes de Rome ce qui émanoit de l'autorité purement pastorale, de ce qui, relatif à des intérêts humains, pouvoit être destiné à les servir. Or, une fois reconnue indispensable, cette distinction seroit visiblement fatale à la Papauté, qui, dans l'absence d'un pouvoir chargé de résoudre cette sorte de doutes et de terminer les incertitudes, auroit forcé-

ment pour juge la raison et la conscience de chacun.

Et ne voit-on pas que de fait il en est ainsi déjà. Un certain nombre de catholiques, selon nous les plus conséquens, ont fait taire leur esprit, comprimé les battemens de leur cœur, et, les yeux fermés, se sont silencieusement acheminés, statues vivantes, dans la route que leur indiquoit le guide suprême. D'autres ont commenté sa parole, y ont cherché, pour la concilier avec leurs pensées propres, des interprétations étranges, opposées entre elles et au sens net et clair qui se présentoit de soi-même. Ils ont nié que ce sens pût être celui que le Pape avoit voulu exprimer : et sur quel fondement? parce qu'il leur sembloit contraire à des doctrines expressément autorisées et qu'il choquoit leurs convictions les plus profondes, leurs instincts les plus invincibles. Ils ne disoient pas : Le Pape se trompe en enseignant cela; mais : Le Pape ne sauroit enseigner cela, parce qu'il se tromperoit. Or n'est-ce pas là juger réellement ce qui n'existe plus, dès qu'on s'attribue, à un degré quelconque, le droit d'en être le juge? En matière de foi catholique, de l'interprétation à la décision il n'y a qu'un pas et bien glissant.

Plusieurs ont cru sortir d'embarras d'une manière plus simple. Nous sommes, ont-ils dit, soumis à l'autorité de Rome, mais dans les choses spirituelles seulement; nous ne la reconnoissons point dans le reste. Fort bien; mais qui déterminera ce qui est spirituel et ce qui ne l'est pas? Si c'est Rome elle-même, évidemment vous obéirez en tout et toujours; si c'est

vous, vous n'obéirez qu'autant qu'il vous plaira. Dans le premier cas, que devient votre distinction, fondée d'ailleurs sur une des maximes les plus solennelles de la doctrine catholique? Dans le second, que devient l'autorité de Rome?

Quand de pareilles questions sont posées, il est clair qu'il existe une lutte sourde dans la conscience même de l'homme, porté, d'une part, à s'incliner devant une autorité qu'il respecte; d'une autre part, impuissant à vaincre une pensée qui le domine et des sentimens qui le maîtrisent.

Au fond l'influence de Rome dans la guerre de la vieille société contre la nouvelle, a eu pour effet plutôt d'empêcher qu'elle ne prît un certain caractère, que de changer les forces respectives. Otez l'obstacle physique à la rénovation sociale, c'est-à-dire, le million de baïonnettes destinées à défendre l'ordre, ou le désordre ancien, demain il n'en restera qu'un souvenir détesté. Les idées que le temps, la réflexion, l'expérience, ont fait éclore, continuent de se propager et de se développer, malgré les efforts réunis des deux puissances pour les étouffer. Les violences de l'une, les malédictions de l'autre, n'ont pas un seul instant suspendu leur croissance. Le souverain pontife n'a donc pas atteint le but qu'il se proposoit sous ce rapport. Sa voix à laquelle jadis le monde entier prêtoit l'oreille, a été, il faut bien l'avouer, quant aux nations en corps, la voix qui crie dans le désert. Considérez seulement les pays les plus catholiques. L'Irlande a-t-elle ralenti sa marche dans la voie où depuis si

long-temps elle étoit entrée? Est-elle moins attachée à ce qu'elle appelle ses droits, moins ardente à combattre ses antiques oppresseurs? A-t-elle abdiqué un seul de ses vœux, abandonné une seule de ses demandes, désavoué, modifié une seule des maximes de liberté auparavant proclamées par elle? N'est-elle pas au contraire toute prête à en tirer de nouvelles et plus larges et plus profondes conséquences? La parole émanée du Vatican a passé sur cette terre comme le souffle léger qui ne courbe pas même un brin d'herbe.

Qu'a-t-on vu en Espagne et en Portugal? Qu'y voit-on encore? S'y est-on, dans aucun parti, occupé de Rome et de ses prescriptions dogmatiques? Quelqu'un a-t-il songé à recevoir d'elle une direction? La moindre note diplomatique n'obtient-elle pas plus d'attention, n'exerce-t-elle pas plus d'influence qu'aucun de ses rescrits? Quel compte les gouvernemens tiennent-ils d'elle? En quoi est-elle présente à la pensée du peuple? Poursuivant son but politique avec une constance opiniâtre, il a rencontré sur sa route les congrégations monastiques : qu'en a-t-il fait? Personnes, biens, juridiction, qu'a-t-il respecté, qu'a-t-il épargné dans l'ordre ecclésiastique? J'observe les faits, et, sans les juger, j'en cherche seulement la cause immédiate. Pourquoi ces attaques contre le clergé, ces violences, cette haine? Ne vient-elle pas de son opposition réelle ou présumée à l'affranchissement que veut la portion la plus nombreuse et la plus forte de la population, c'est-à-dire, de son attachement au système dans lequel Rome s'est pré-

cipitée, et par conséquent aux maximes dont elle rend la croyance obligatoire pour les chrétiens? Le peu de poids qu'ont eu, sous ce rapport, ses récentes décisions; je ne dirai pas les contradictions, des contradictions seroient moins alarmantes; mais la froide et distraite indifférence que presque partout elles ont rencontrée, n'est-elle pas un symptôme frappant, et ne doit-elle pas lui suggérer des réflexions sérieuses?

Qu'est devenue en France, en Allemagne, en Pologne même, surtout depuis quatre ans, la puissance qu'autrefois elle exerçoit sur les esprits? Y a-t-elle modifié l'opinion en quoi que ce soit, ému la conscience publique? Hors quelques rares fidèles, hommes d'un autre temps, presque étrangers au milieu de la foule, qui s'informe seulement de ce qu'elle dit? Oubliez les coteries et leur misère, regardez les masses; où sont celles que la Papauté dirige et remue? Si, dans les contrées dont nous parlons, les souverains n'avoient d'autre appui que ses dogmatiques enseignemens, dormiroient-ils tranquilles sur leurs trônes étayés de bulles et d'encycliques? Or tout a sa raison; quelle est celle de cette décadence profonde, universelle, de l'autorité pontificale?

Rome le sait, cette autorité n'a depuis long-temps nulle part moins de racines qu'en Italie. Ce n'est pas que le peuple ne la respecte par habitude en tout ce qui ne contrarie trop ni ses idées, ni ses penchans, ni ses intérêts : mais au-dessus du peuple, elle ne trouve guère que d'âpres censeurs et des ennemis passionnés. Non seulement on ne croit pas en elle, mais on la re-

pousse avec une vive animosité, on la hait d'une haine implacable, comme la cause principale des maux de la patrie. L'Autriche même est moins abhorrée. Cela est triste à dire; cependant, en l'état des choses, on ne doit taire aucune vérité. A quoi serviroit ce silence menteur? Que l'Italie donc fût pendant un jour, un seul jour, livrée à elle-même, que l'ordre existant n'y eût d'autre soutien que les admonestations du chef de l'Église, ses défenses et ses commandemens, le lendemain la révolution s'étendroit de Turin à l'extrémité des Calabres.

Telle est en Europe la position de la Papauté à l'égard de ceux qui, professant le catholicisme, appartiennent encore extérieurement à la communion romaine. Considérés collectivement, ils ne se laissent plus diriger par elle; sa langue n'est plus leur langue, ses pensées leurs pensées, ses ordonnances leur règle. Or étoit-il de l'intérêt de Rome de constater, aux yeux de tous, un fait de cette nature? Étoit-il prudent de révéler avec tant d'éclat au monde entier cette sorte d'impuissance et de nullité d'un pouvoir qui n'a de force, humainement parlant, que celle que lui prête l'opinion? N'étoit-ce pas là pousser les esprits dans une tentation dangereuse? N'y a-t-il pas des défaillances qu'on doit soigneusement voiler? Je pose une question, je ne la décide point.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que des populations plus ou moins croyantes. L'impression produite sur les autres par les actes de Rome, à dater du Bref aux évêques polonois, mérite également une attention sé-

rieuse. Ils ont sans doute augmenté leur éloignement pour elle, en les confirmant dans la persuasion qu'il existe une inconciliable opposition entre le catholicisme romain et toute liberté politique; mais ils n'ont excité ni surprise, ni crainte, ni colère. Ensevelis avec insouciance dans les colonnes des journaux, à peine les a-t-on remarqués, à peine en a-t-on parlé. On sentoit tout d'abord qu'ils n'apportoient pas plus de secours véritable à l'un des partis, qu'ils ne créoient d'obstacles à l'autre. Ils ont passé moins aperçus qu'un simple jugement de police correctionnelle. Ce seroit, ce nous semble, une excessive confiance que celle qui engageroit à mépriser de pareils indices.

Quoi qu'il en soit, voilà le présent. Rome a prononcé ses décisions, promulgué ses maximes, impérieusement dicté ses ordres. Quelques individus, dociles à sa voix, se sont retirés du mouvement social. Les peuples, sans même détourner la tête, ont poursuivi leur route. Le monde a continué d'aller comme il alloit. Aucun changement dans les esprits, aucune émotion dans les âmes; le large flot de l'opinion, montant et grossissant, s'est déroulé avec une force toujours croissante sur le rivage. On peut remarquer même que l'action du principe qu'on appelle révolutionnaire, ne s'est montrée nulle part aussi générale, aussi puissante que dans les contrées catholiques. Tels sont les faits; chacun en tirera les conséquences qui lui sembleront les plus naturelles et les plus justes.

Que si maintenant nous examinons la position de Rome dans ses rapports avec l'avenir, elle nous paroît

devoir être pour elle un sujet de grave préoccupation. Un volume entier suffiroit à peine pour traiter une question qui en renferme tant d'autres. Nous nous bornerons à présenter quelques réflexions que le lecteur pourra rectifier ou étendre selon ses lumières propres et son point de vue personnel. Nous ne prononçons pas, nous n'enseignons pas, nous exposons simplement avec franchise nos pensées et nos conjectures.

Quoi qu'il arrive ensuite, il est du moins certain que, pendant une durée quelconque, le mouvement social, comme un fleuve dont le lit est tracé, continuera de suivre la même direction. Les rois ne vaincront pas demain; demain les peuples ne seront pas soumis, soumis matériellement, soumis surtout de conviction. En ce qui tient au droit, au droit de plus pratiquement lié à de grands intérêts, l'opinion ne varie pas en un jour. Aussi long-temps que la lutte subsistera, il y aura entre les peuples et Rome opposition de volonté, de sentimens, de vœux, de maximes, de conscience enfin et de raison. Cela seul constitue un fait d'une importance suprême : car ce fait, au mot près, qu'est-ce? sinon un schisme réel, une complète rupture effectuée dans la racine même des choses entre la société et la Papauté, qui s'avancent en des voies diverses; et si de cette rupture ne résultent pas des commotions violentes, la cause en est que la société, pénétrée presque tout entière des idées qu'elle s'efforce de réaliser, à l'abri dès lors de la guerre interne qu'amèneroit la présence de deux

principes contraires également puissans, ne sent pas même comme une résistance ce qui jadis eût été pour elle une barrière insurmontable.

Il n'est pas moins clair que plus une pareille séparation se prolonge, plus elle devient irrémédiable. Le léger sillon qui la marquoit à l'origine, creusé par le temps, se transforme en abîme.

Or comment conçoit-on qu'elle puisse avoir un terme? Par quels moyens, par quel concours de circonstances futures l'union maintenant détruite de la société et de la Papauté, s'opéreroit-elle de nouveau? Le problème de l'avenir, dans sa liaison avec celui que nous venons de poser, n'offre que trois solutions. Examinons-les successivement, sans préjugé, sans prévention d'aucune espèce, avec un esprit libre de tout autre désir que celui de découvrir le vrai.

Les peuples, renonçant à la notion qu'ils se sont faite du droit essentiel et primitif, aux espérances qu'ils ont fondées sur l'application effective de ce droit à l'institution sociale, reviendront-ils d'eux-mêmes aux principes opposés dogmatiquement établis par Rome et soutenus par les princes à main armée?

Cette question résolue affirmativement résoudroit elle-même la difficulté proposée. Rome reprendroit son ancien empire sur les peuples d'autant plus soumis qu'ils auroient reconnu, par une expérience récente, la supériorité de sa raison sur leur raison, de sa sagesse sur leur sagesse. Son autorité ranaîtroit plus grande que jamais. On se presseroit derechef autour d'elle comme autour du centre organisateur de l'hu-

manité. Mais est-il dans l'histoire un exemple, un seul, d'un pareil retour ? Vit-on la société, à aucune époque, rétrograder vers son passé ? sa vie n'est-elle pas progressive ? et cette vie, qu'est-elle autre chose que la force intime et toute spirituelle qui la contraint de se modifier incessamment, selon le type progressif lui-même d'un ordre plus parfait dont elle attend la guérison de ses maux devenus intolérables, le développement des biens auxquels elle aspire invinciblement ? On contestera peut-être la liaison entre ces biens dont elle veut jouir, ces maux dont elle veut se délivrer, et les principes spéculatifs qui la guident dans le choix des moyens pour parvenir à ce but. On dira qu'égarée par de fausses idées, au lieu d'améliorer son état elle l'empire. A cela elle oppose une réponse de fait. Sans doute elle a souffert de ses propres efforts : sans doute la guerre qu'elle a dû soutenir contre le passé qui résistoit, a produit des malheurs qu'on ne nie pas ; mais s'est-elle, comme on le dit, abusée sur le résultat ? Que l'on compare, sans remonter plus haut, l'état des masses, l'état du peuple, avec ce qu'il étoit il y a cinquante ans, et que l'on ose soutenir après ou qu'il n'a rien conquis, ou que ses conquêtes en définitive lui ont été onéreuses. Il a conquis une portion quelconque d'égalité, de liberté, une facilité plus grande de se mouvoir dans un plus large cercle ouvert à son activité industrielle, commerciale et de tout genre. La propriété, les lumières descendues jusqu'à lui, l'ont élevé dans l'échelle humaine. N'est-ce rien que cela ? Ce n'est pas

tout, je le sais ; mais ce qui est au-delà, ce qui par là même est l'objet d'un désir qu'on ne réussira point à éteindre, en quelle direction faut-il le chercher ? Se figure-t-on que jamais on persuade aux peuples que pour le trouver ils doivent revenir à leur point de départ ? La servitude ancienne imposée par la force, cela se comprend encore ; mais acceptée volontairement, quelle espérance plus insensée ! Montrez à l'aigle planant dans les airs le bout de la chaîne qu'il a rompue, et vous verrez si à cet appel il abaissera son aile puissante.

C'est une loi souveraine et sans exception fondée sur la nature même des êtres, que, dans le monde intellectuel et social, comme dans le monde physique, chaque chose procède d'une autre, suivant un certain enchaînement qui lie les pensées aux pensées, les actes aux actes, de telle sorte que ce qui précède soit la raison logique et le germe effectif de ce qui suit.

Voilà pourquoi jamais la société ne retourne en arrière, ne repasse, non plus que l'individu, à travers ses états antérieurs, phases successives de sa croissance. Il est donc aussi impossible que les peuples, à l'avenir, abandonnent leur actuelle notion du droit, du juste et de l'injuste, pour la notion moins développée qui leur suffit dans leur enfance, qu'il seroit impossible à la création entière de remonter le cours du temps et de revenir à son origine. Ainsi le mouvement qui porte en avant la société, les instincts, les sentimens, la substance des idées

générales qui le dirigent, rien de tout cela ne sauroit changer, et dès lors il est nécessaire de chercher ailleurs la solution du problème des rapports futurs de la société et de la Papauté.

Les rois et les peuples sont en guerre, nous l'avons déjà dit ; c'est un simple fait. Si la victoire restoit aux rois, qu'en résulteroit-il ? Il en résulteroit évidemment le triomphe matériel des principes que Rome et les rois sont unis pour défendre. Les rois domineroient par la force; les nations courbées sous le sceptre vainqueur obéiroient par nécessité. Certes, rien de semblable n'arrivera : car ce seroit le renversement de toutes les lois régulatrices du monde moral ; lois éternelles, lois immuables, contre lesquelles aucune volonté, aucune puissance ne sauroit prévaloir. Mais, cet événement impossible étant admis hypothétiquement, on peut se demander quelle seroit alors la position de Rome à l'égard des peuples vaincus.

On cède à la force, on ploie sous elle, mais elle n'atteint pas la pensée : l'Europe, je crois, en offre aujourd'hui d'assez frappans exemples. Le sentiment du droit qui auroit succombé demeurant plus vif que jamais, Rome, au lieu de recouvrer son autorité sur les esprits, deviendroit l'objet d'une détestation au moins égale à celle qu'inspireroit la tyrannie dont elle se seroit rendue complice. En légitimant au nom du Christ mort pour ses frères cette exécrable tyrannie, en rattachant au ciel les fers qui flétriroient et meurtriroient la race humaine, elle souleveroit au fond des âmes une indicible horreur ; et d'implacables ma-

lédictions troubleroient seules le silence du désert qui se formeroit autour d'elle.

Dans le cas inadmissible où la lutte actuelle se termineroit par l'asservissement des peuples, la Papauté se trouveroit donc, à l'égard de ceux-ci, dans une position telle que tout espoir, nous ne disons pas d'exercer sur eux un ascendant quelconque, mais de se faire seulement supporter par eux, disparoîtroit sans retour. Législatrice de la servitude qui les écraseroit, et la première dès lors parmi leurs ennemis, elle seroit aussi et pour toujours la première dans leur haine.

Remarquons en outre qu'en perdant toute influence possible sur les peuples, elle n'en acquerroit aucune sur les princes. Leur mépris seroit le salaire assuré de ses services, car ils ne croient pas en elle ; pour eux elle n'est qu'un pur instrument, et le moindre intérêt suffiroit après la victoire pour les décider à le briser. Cet intérêt se présenteroit bientôt. Un rouage superflu est toujours gênant dans la machine politique. Et puis la convoitise : on se hâteroit de dépouiller le cadavre.

La dernière hypothèse, et selon nous la seule qu'une raison éclairée puisse admettre, est celle du triomphe des peuples. Qu'ils parviennent à réaliser dans les institutions et dans les lois le droit qu'ils ont conçu, à établir la liberté sur les ruines des vieux despotismes, à renouveler l'ordre social d'après les maximes pour lesquelles ils combattent depuis un demi-siècle ; que fera Rome ? Persistera-t-elle dans les doctrines à l'aide

desquelles elle a pris à tâche d'arêter le mouvement qui entraîne le monde? s'obstinera-t-elle à condamner les principes vainqueurs, à maudire les hommes affranchis par eux? Ce seroit mettre le dernier sceau à la séparation si avancée déjà, s'excommunier de la race humaine; et que resteroit-il après cela au Pontife solitaire, qu'à se creuser une tombe à l'écart avec un tronçon de sa crosse brisée?

Rome, au contraire, renoncera-t-elle à ses doctrines présentes? donnera-t-elle une tardive sanction à celles que la victoire des peuples aura consacrées, et qui, de plus en plus affermies dans la raison et la conscience universelle, formeront une sorte de foi sociale? Mais, nous le demandons, qui croiroit à la sincérité de ce changement? Qui n'y verroit pas bien plutôt, ainsi que nous l'avons déjà dit, un honteux calcul d'intérêt, variable au gré des événemens comme cet intérêt même; une hypocrite dérision du juste et du vrai? Quel avantage dès lors la Papauté retireroit-elle d'un pareil acte? Auroit-il d'autre effet que de l'abaisser encore plus dans l'opinion, et, en ajoutant le mépris qu'inspire la lâcheté à l'amertume des anciens souvenirs, d'effacer dans les âmes jusqu'à la dernière trace de respect et de pitié même?

D'ailleurs, s'y résignât-elle, cet acte lui seroit impossible. Comment pourroit-elle renoncer à des doctrines qu'elle a déclarées appartenir à la tradition des apôtres et des Pères, et par conséquent à la révélation divine? Ce seroit de sa part une apostasie. Diroit-elle qu'elle s'est trompée sur cette révélation, qu'elle

l'a mal comprise? Ce seroit abjurer son autorité. Qui s'est trompé une fois peut se tromper deux, peut se tromper toujours. Chercheroit-elle à éluder par des interprétations évasives ses propres décisions? Impossible encore : le sens en est trop clairement fixé par l'ensemble de sa conduite, par le but avoué qu'elle a voulu atteindre. Cette tentative viendroit échouer contre le plus simple bon sens. Prétendroit-on que ces décisions manquent du caractère auquel on reconnoît, selon les règles catholiques, un enseignement obligatoire et un jugement irréformable? Mais qui sait mieux que Rome ce qui constitue un irréformable jugement, et qui peut douter raisonnablement que sa volonté ait été de rendre tel celui qui nous occupe? Que seroient, au reste, de ridicules chicanes sur des formes qu'aucune loi de l'Église ne fixe rigoureusement, après l'adhésion expresse ou tacite de l'épiscopat entier? Revenir en aucune manière sur des actes aussi solennels, abandonner un point quelconque de la doctrine proclamée au nom de Jésus-Christ du haut de la chaire principale, et adoptée par les évêques, dont pas un seul n'a fait entendre un seul mot de réclamation; dire aux chrétiens : Vous pouvez maintenant rejeter comme fausse cette doctrine que j'ai déclarée être la pure expression de la vérité divine elle-même, pour laquelle j'ai exigé de vous une soumission d'esprit illimitée, absolue; ce langage, qu'on ne sait comment qualifier, équivaudroit évidemment à une complète négation de la base sur laquelle repose la hiérarchie catholique. Or un pouvoir

ne se détruit pas lui-même ; il peut mourir s'il est mortel, mais il ne se suicide pas. La Papauté est donc irrévocablement liée au système qu'elle a cru devoir embrasser dans ces derniers temps, et, quoi qu'il arrive, il lui faut en accepter toutes les conséquences.

D'après ce qui vient d'être dit, on ne sauroit se dissimuler que l'avenir n'ait pour elle un aspect sinistre. Mais seroit-il moins rempli de dangers, et ces dangers seroient-ils moindres, quand on fermeroit les yeux pour ne les pas apercevoir ? La prévoyance, en toute conjoncture, est la première condition de salut : on ne s'irrite contre elle que lorsqu'on juge le mal désespéré.

Dans cette intime conviction, nous n'hésiterons point à signaler aux catholiques et à Rome surtout un autre péril.

Le présent a toujours sa racine dans le passé : il en est, pour user de ce mot, l'expansion; il sort de lui comme de son germe par un naturel développement. Or le passé des peuples de l'Europe, c'est le Christianisme. Formés par lui, il a présidé à leur vie tout entière ; il les a, dès le berceau, pénétrés de son esprit: leurs sentimens les plus intimes, leurs croyances, leurs mœurs, sous divers rapports le fonds même de leurs institutions et de leurs lois, leur poésie, leur science, ils lui doivent toutes ces choses ; et comme il n'est rien qui n'en dérive d'une manière plus ou moins directe, dans l'homme et dans la société, ces peuples nourris de la sève chrétienne n'ont pu, à aucune époque de leur durée, avoir de mouvement que

celui dont le Christianisme étoit le primitif principe, ni marcher dans une direction différente de celle qu'il leur imprimoit. Il est donc certain, avant même tout examen ultérieur, que, loin d'être étranger à la révolution sociale qui s'opère au milieu de nous, il en est au contraire le moteur et la cause première.

Qu'est-ce en effet que le Christianisme dans ses relations avec la société humaine? Quel en est le caractère? Quel ordre de pensées et de sentimens a-t-il développé dans le monde? Sur quelles idées fondamentales de droit et de justice a-t-il établi les rapports des hommes entre eux, et par conséquent l'institution, quelle qu'en soit la forme variable en soi, qui organise ces rapports?

Il a d'abord montré à l'homme un but qui n'est autre que la perfection infinie elle-même : *Soyez parfaits comme Dieu est parfait;* et il lui a commandé de tendre sans cesse à ce but dont il doit approcher toujours et qu'il n'atteindra jamais. Ainsi sa première loi est une loi de progrès, et son premier précepte un précepte d'activité incessante, pour avancer, pour se dilater perpétuellement dans le vrai et dans le bien.

Mais se dilater dans le vrai, c'est développer l'intelligence; se dilater dans le bien, c'est développer l'amour. Or l'amour et l'intelligence ont pour antagoniste, pour ennemi commun la force, puissance brute, sous l'empire de laquelle nul progrès. Le droit de la force, qui n'est jamais réclamé, exercé que par l'égoïsme et en sa faveur, est donc contradictoirement opposé au droit chrétien. La base de celui-ci est au

contraire la subordination radicale et absolue de la force à l'intelligence ; et en effet il est évident que le but proposé à l'homme ne pouvant être connu que de celle-ci, elle seule peut lui en indiquer la route, et le guider dans cette route où il ne doit s'arrêter jamais.

En ce qui touche ensuite les relations réciproques des hommes, le Christianisme enseigne qu'égaux devant Dieu, égaux par leur origine et leur fin commune, s'il existe entre eux des différences naturelles d'où dépend en partie le progrès général, il n'existe aucune différence ni de droits ni de devoirs ; que nativement dès lors indépendans les uns des autres, leur règle ce n'est ni la pensée, ni la volonté d'aucun d'eux, mais la sainte, l'immuable, l'universelle loi qui doit librement les régir tous.

Et cette loi qui unit ce que la liberté diviseroit, ou laisseroit isolé sans elle, qui, par le dévouement volontaire, ramène les individus au tout, en fait comme un seul être animé d'une même vie, consiste, selon la simple et profonde expression de l'Évangile, à aimer Dieu par-dessus toute chose et ses frères comme soi-même : à aimer Dieu, source et type vivant de la perfection sans limites, parce qu'il faut aimer sa fin pour y tendre ; à aimer ses frères comme soi-même, parce que l'égalité de nature implique l'égalité d'amour, et que l'égalité d'amour peut seule réaliser l'unité humaine dans laquelle s'accomplit le progrès continu ou l'union toujours plus intime avec le principe infini de l'être, et par cette union, qui commence

ici-bas et s'achève ailleurs, la possession la plus parfaite du vrai et du bien qui sont Dieu même.

Du précepte général de l'amour découlent deux autres préceptes, qui renferment tous les devoirs de l'homme à l'égard de l'homme : Ne pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qui nous fût fait; faire pour eux ce que nous voudrions qu'ils fissent pour nous.

Le premier, en retenant chacun dans les bornes de son droit, prévient le mal, c'est-à-dire, l'envahissement du droit d'autrui, et constitue ainsi la justice. Le second réalise le bien par la communication réciproque de tout ce qui peut être conçu sous cette notion; il opère la fusion des individualités que la justice défend et conserve; il les unit par le libre don de chacune d'elles aux autres; il constitue enfin proprement la charité, qui n'est que l'amour le plus élevé, le plus étendu, le plus pur, la vie universelle éternellement inépuisable.

Sous le point de vue où nous avions à le considérer, voilà le Christianisme. Or descendez au fond des choses, dégagez le principe puissant qui fermente sans interruption au sein de la société entière, des mobiles pensées, des opinions fugitives et vaines qui s'y mêlent accidentellement; que trouverez-vous, sinon le Christianisme même? Ce que veulent les peuples, ce qu'ils réclament avec une persistance que rien ne lasse, avec une ardeur que rien ne refroidit, n'est-ce pas l'abolition du règne de la force, pour y substituer celui de l'intelligence et du droit? n'est-ce

pas la reconnoissance effective et la réalisation sociale de l'égalité, liée d'une manière inséparable à la liberté, dont la condition nécessaire et la forme essentielle, dans l'organisation de la cité, est l'élection, premier fondement de la communauté chrétienne?

Que veulent encore les peuples, que demandent-ils? l'amélioration du sort des masses partout si souffrantes, des lois de protection pour le travail, d'où résulte une plus équitable distribution de la richesse commune; que quelques-uns n'exercent plus une influence exclusive à leur profit dans l'administration des intérêts de tous; qu'une législation sans entrailles, refuge éternel du privilége que vainement on s'efforce de déguiser sous des noms menteurs, ne repousse plus de toutes parts le pauvre dans sa misère; que les biens destinés par le Père céleste à tous ses enfans, lui deviennent accessibles; que la fraternité humaine cesse d'être un mot dérisoire et vide de sens. En un mot, suscités de Dieu pour prononcer à la vieille société son dernier jugement, ils l'ont citée à comparoître, et, rappelant les siècles écoulés, ils lui ont dit : « J'ai » eu faim, m'avez-vous donné à manger? J'ai eu soif, » m'avez-vous donné à boire? J'étois nu, m'avez-vous » vêtu? J'étois délaissé, êtes-vous venu à moi? J'étois » en prison, m'avez-vous visité? » Je vous interroge sur la loi : répondez. Et la vieille société s'est tue, car elle n'avoit rien à répondre, et elle a levé le bras contre les peuples à qui Dieu avoit ordonné de la juger : mais que peut-elle contre les peuples et contre Dieu? Son arrêt est écrit là-haut; elle ne l'effacera point avec

le sang qu'il lui est encore, pendant un peu de temps, permis de verser.

On ne peut donc s'empêcher de reconnoître dans ce qui se passe sous nos yeux l'action du principe chrétien, qui, après avoir durant un long âge présidé presque uniquement à la vie individuelle, cherche à se produire sous une forme plus générale et plus parfaite, en s'incarnant, pour ainsi parler, dans les institutions sociales; seconde phase de son développement dont nous ne voyons que le premier travail. Quelque chose d'instinctif et d'irrésistible pousse les peuples en cette voie. Quelques-uns s'étoient emparés de la terre, ils en avoient pris possession, en ravissant aux autres jusqu'à la plus petite part de l'héritage commun : eux veulent que les hommes vivent en frères selon le commandement divin. Ils combattent pour la justice et la charité, ils combattent pour la doctrine que Jésus-Christ est venu annoncer au monde, et qui le sauvera, malgré les puissances du monde.

Cependant ces mêmes peuples semblent partout se détacher du Christianisme. Le prêtre, en beaucoup de lieux, reste seul dans le temple désert: ses enseignemens ne sont plus écoutés, sa parole est stérile: fort, ou cru tel, il excite la haine, parce qu'on redoute sa domination; foible, il passe à travers la foule, sous la sauvegarde de son indifférence et de son mépris. Seroit-ce donc qu'en effet le Christianisme eût accompli ses destinées, qu'il eût cessé d'être en harmonie avec les besoins de la nature humaine et de répondre à ses sympathies? Ne le

croyez pas. Ce qu'on repousse, ce n'est pas le Christianisme véritable, mais je ne sais quel système étroit et matériel qui a pris son nom et qui le déshonore; ce qui meurt, ce n'est pas l'arbre divin, mais l'écorce desséchée qui le recouvre.

Observez l'état des esprits: après une époque de doute, effet inévitable de causes désormais assez connues, ils se sont sentis mal à l'aise dans le vide. Il faut à l'homme quelque chose de plus que la simple science circonscrite en des bornes qu'on rencontre si vite. Une éternelle aspiration vers l'infini, c'est-à-dire vers la cause à jamais incompréhensible de tout ce qui est, constitue l'instinct religieux impérissable en lui. Cet instinct réveillé de nos jours au fond des âmes, où il s'étoit comme endormi passagèrement, les inquiète, les tourmente; elles éprouvent, dans ce qu'elles ont de plus intime et de plus élevé, une de ces inénarrables douleurs qui saisissent les êtres lorsqu'une des premières lois de leur nature est violée. De là ces tentatives non moins vaines qu'ardentes, ces efforts inouis pour créer une religion nouvelle, comme si l'on créoit une religion, comme si la religion n'étoit pas tout ensemble et l'invariable loi et l'énergie vivante qui unit entre eux les êtres créés en les unissant à leur auteur. On a échoué et l'on devoit échouer, parce que le Christianisme, quelles que soient les apparences contraires, n'a point cessé de dominer les peuples; qu'ils ne peuvent pas plus se séparer de lui que se séparer d'eux-mêmes; qu'il renferme et renferme seul ce qui satisfera les désirs

dont ils sont travaillés ; qu'en lui est le principe réel de leur développement futur, aussi bien que celui de leur développement passé ; que, dans son essence, expression parfaite des lois de l'humanité, l'humanité ne l'épuisera jamais. Le monde, qui maintenant semble le méconnoître, reviendra donc à lui, car c'est lui qui agite le monde : *Mens agitat molem*...

Mais si les hommes, pressés de l'impérieux besoin de renouer pour ainsi dire avec Dieu, de combler le vide immense que la religion en se retirant a laissé en eux, redeviennent chrétiens, qu'on ne s'imagine pas que le Christianisme auquel ils se rattacheront puisse être jamais celui qu'on leur présente sous le nom de catholicisme. Nous avons expliqué pourquoi, en montrant dans un avenir inévitable et déjà près de nous le Christianisme conçu et l'Évangile interprété d'une manière par les peuples, d'une autre manière par Rome ; d'un côté le pontificat, de l'autre la race humaine : cela dit tout. Ce ne sera rien non plus qui ressemble au protestantisme, système bâtard, inconséquent, étroit, qui, sous une apparence trompeuse de liberté, se résout pour les nations dans le despotisme brutal de la force, et pour les individus dans l'égoïsme.

Nul ne sauroit prévoir comment s'opérera cette transformation, ou, comme on voudra l'appeler, ce mouvement nouveau du Christianisme au sein de l'humanité ; mais il s'opérera sans aucun doute, et de grandes masses d'hommes y seront entraînées : non par une impulsion soudaine, ce qui ne seroit qu'un signe de perturbation passagère. Ce sera d'abord

comme un point qu'à peine on apercevra, une foible agrégation dont on se rira peut-être. Peu à peu ce point s'étendra, cette agrégation se dilatera, on y affluera de toutes parts, parce qu'elle sera un refuge à tout ce qui souffre et dans l'âme et dans le corps; et l'humble plante deviendra un arbre dont les rameaux couvriront la terre, et sous le feuillage duquel viendront s'abriter les oiseaux du ciel. Voilà ce que nous n'hésitons point à annoncer avec une conviction profonde. Ceux qui se flattent de ramener le genre humain en des voies qui le détournent de son but, se trompent bien dangereusement. Mais il faut que ce qui doit arriver arrive, et que chacun aille où il doit aller. GLOIRE A DIEU DANS LES HAUTEURS DES CIEUX, ET PAIX ICI-BAS AUX HOMMES DE BONNE VOLONTÉ!

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I.

BREF DU PAPE

AUX ÉVÊQUES DE POLOGNE (1).

VÉNÉRABLES FRÈRES, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Nous avons été informé de la misère affreuse dans laquelle ce royaume florissant a été plongé l'année dernière ; nous avons appris en même temps que cette misère avoit été causée uniquement par les menées des malveillans, qui, dans ces temps malheureux, se sont, sous le prétexte de l'intérêt de la religion, élevés contre la puissance des souverains légitimes, et ont précipité dans un abîme de maux leur patrie, en brisant tous les liens de la soumission légale. Prosterné devant l'autel du Tout-Puissant, nous, son indigne représentant sur la terre, avons versé des larmes abondantes sur les malheurs terribles qui sont venus fondre sur cette partie du troupeau que la Providence a confié à nos soins foibles mais dévoués. Dans l'humilité de notre cœur, nous nous sommes efforcé, par nos prières et nos soupirs, d'apaiser la colère du Père des miséricordes, en le suppliant de nous envoyer des consolations par la pacification de votre malheureux pays, déchiré par la guerre civile pour s'être revolté contre l'autorité légitime. A cette

(1) Nous n'avons pu nous procurer le texte de ce Bref. La traduction qui suit est celle que les journaux ont publiée.

époque, vénérables Frères, nous vous envoyâmes un Bref pour vous faire savoir que vos malheurs avoient gravement affecté notre cœur : nous voulions ainsi vous consoler et vous raffermir dans vos devoirs, afin que vous défendissiez avec un zèle infatigable la vraie doctrine, et exhortassiez le clergé et les fidèles à la soutenir.

Nous avons appris que des obstacles résultant des circonstances avoient empêché que ce Bref ne vous parvînt. Maintenant, qu'avec la grâce de Dieu, la tranquillité et l'ordre sont rétablis, nous vous ouvrons de nouveau notre cœur, et nous vous exhortons encore plus vivement à faire tous vos efforts pour détourner du troupeau qui vous est confié les causes des malheurs passés. Le devoir vous oblige à veiller avec le plus grand soin à ce que des hommes malintentionnés, des propagateurs de fausses doctrines ne répandent pas parmi vos troupeaux le germe de théories corruptrices et mensongères. Ces hommes, prétextant leur zèle pour le bien public, abusent de la crédulité des gens de bonne foi, qui, dans leur aveuglement, leur servent d'instrumens pour troubler la paix du royaume, et y renverser l'ordre établi. Il convient que, pour l'avantage et l'honneur des disciples de Jésus-Christ, la perfidie et la méchanceté de pareils prophètes de mensonge soient mises dans leur jour. Il convient de réfuter leurs principes trompeurs par la parole immuable de l'Écriture, et par les monumens authentiques de la tradition de l'Église. Ces sources pures, auxquelles le clergé catholique doit

puiser les principes de ses actions et de l'enseignement qu'il doit aux fidèles, font voir clairement que la soumission au pouvoir institué par Dieu, est un principe immuable, et que l'on ne peut s'y soustraire qu'autant que ce pouvoir violeroit les lois divines et de l'Église.

« Que tout homme, dit l'apôtre, soit soumis à la » puissance établie; car il n'y a point de puissance qui » ne vienne de Dieu. Or les puissances existantes » sont instituées par Dieu. Ainsi, quiconque leur ré- » siste, résiste à Dieu. Ainsi, il faut se soumettre, » non seulement pour éviter la colère de Dieu, mais » aussi à cause de la conscience » (Ép. de S. Paul aux Romains, XIII). L'apôtre saint Pierre dit aussi : « Soyez soumis à tout pouvoir humain, pour l'amour » de Dieu, au prince comme chef suprême, aux chefs » comme étant ses délégués. Tel est l'ordre que Dieu » donne, pour rendre muette l'ignorance des hommes » imprudens » (I. Épitre. II. 13-15). Les chrétiens de la primitive Église étoient tellement fidèles à ces principes, qu'ils obéissoient aux empereurs romains, même au milieu des terreurs de la persécution, et travailloient ainsi à la gloire de l'empire. Comme J.-C. ils ne reconnoissoient d'autre souverain que celui du ciel; ils ne confondoient point le Souverain éternel avec le souverain temporel, et obéissoient au dernier par amour du premier. Les saints Pères ont toujours enseigné cette doctrine, et c'est aussi celle de l'Église catholique. Ces princes ont guidé les premiers chrétiens; et leurs légions ne se souilloient jamais par la

trahison, qui étoit si commune parmi les troupes païennes. Écoutons ce que dit Tertullien : « On nous » calomnie auprès de l'empereur ; cependant les chré- » tiens n'ont jamais été les partisans d'Albin, de » Niger ou de Cassius. Il n'y a eu d'infidèles que » ceux qui, la veille, avoient juré fidélité devant les » dieux du paganisme, et leur avoient offert des sa- » crifices au lieu de prières pour le salut de l'empe- » reur. Le chrétien ne peut jamais être ennemi. Non » seulement nous ne sommes pas les ennemis de l'em- » pereur, mais nous savons en outre qu'il est établi » par Dieu, et que nous sommes obligés de le chérir, » de l'honorer et de désirer son bien-être. » En rappelant ces principes, vénérables Frères, nous ne supposons pas qu'ils vous soient inconnus, et nous sommes convaincus que vous les propagerez avec zèle ; mais nous désirons que ce Bref vous serve de preuves de nos intentions à votre égard, et de notre ardent désir que le clergé de votre royaume se distingue autant par la pureté de sa doctrine que par une conduite exemplaire, afin que vous soyez exempts de blâme à tous les yeux. Votre magnanime empereur vous accueillera avec bonté, et entendra nos représentations et nos prières dans l'intérêt de la religion catholique qu'il a toujours promis de protéger dans ce royaume. Certainement les gens raisonnables vous loueront, et vos ennemis seront forcés à garder le silence.

Dans cette attente, et levant les mains au ciel, nous prions le Dieu tout-puissant de vous enrichir de

ses bienfaits célestes, et nous vous exhortons à faire notre joie en vous pénétrant d'un seul sentiment, d'un seul esprit et d'une même concorde. Propagez les bonnes doctrines, veillez au dépôt qui vous est confié, et priez Dieu! Pour gage de notre sollicitude, nous vous donnons notre bénédiction, ainsi qu'au troupeau confié à vos soins.

Donné à Rome, près l'église de Saint-Pierre, le.. juillet 1832, la seconde année de notre pontificat.

II.

SANCTISSIMI DOMINI NOSTRI

GREGORII

DIVINA PROVIDENTIA

PAPÆ XVI

EPISTOLA ENCYCLICA

AD OMNES PATRIARCHAS, PRIMATES, ARCHIEPISCOPOS ET EPISCOPOS.

GREGORIUS PAPA XVI.

VENERABILES FRATRES, SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM.

Mirari vos arbitramur, quod ab imposita nostræ humilitati Ecclesiæ universæ procuratione nondum litteras ad vos dederimus, prout et consuetudo vel à primis temporibus invecta, et benevolentia in vos nostra postulasset. Erat id quidem nobis maximè in votis, ut dilataremus illico super vos cor nostrum, atque in communicatione spiritûs eâ vos adloquemur voce, quâ confirmare fratres in personâ beati Petri jussi fuimus (1). Verùm probe nostis, quânam malorum ærumnarumque procellâ primis pontificatûs nostri momentis in eam subitò altitudinem maris acti fuerimus, in qua, nisi dextera Dei fecisset virtutem, ex teterrima impiorum conspiratione nos con-

(1) *Luc.* XXII, 32.

LETTRE ENCYCLIQUE

DE NOTRE SAINT PÈRE

LE PAPE GRÉGOIRE XVI

A TOUS LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES.

GRÉGOIRE, PAPE XVIe DU NOM.

VÉNÉRABLES FRÈRES, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Vous vous étonnez peut-être que, depuis que la charge de toute l'Église a été imposée à notre foiblesse, nous ne vous ayons pas encore adressé de lettres, comme le demandoient, et un usage qui remonte aux premiers temps, et notre bienveillance pour vous. Un de nos plus ardens désirs étoit de vous ouvrir sur-le-champ notre cœur, et, dans la communication du même esprit, de vous faire entendre cette voix avec laquelle il nous a été commandé, en la personne du bienheureux Pierre, de confirmer nos frères. Mais vous savez assez par quelle tempête de désastres et de douleurs nous nous trouvâmes, dès les premiers momens de notre pontificat, jeté tout-à-coup dans la haute mer, dans laquelle, si la droite de Dieu ne s'é-

gemuissetis demersos. Refugit animus tristissimâ tot discriminum recensione susceptum inde mœrorem refricare; Patrique potiùs omnis consolationis benedicimus, qui, disjectis perduellibus, præsenti nos eripuit periculo, atque, turbulentissimâ sedatâ tempestate, dedit à metu respirare. Proposuimus illico vobiscum communicare consilia ad sanandas contritiones Israel; sed ingens curarum moles, quibus in concilianda publici ordinis restitutione obruti fuimus, moram tunc nostræ huic objecit voluntati.

Nova interim accessit causa silentii, ob factiosorum insolentiam; qui signa perduellionis iterum attollere conati sunt. Nos quidem tantam hominum pervicaciam, quorum effrenatus furor impunitate diuturnâ, impensæque nostræ benignitatis indulgentiâ non deliniri, sed ali potius conspiciebatur; debuimus tandem, ingenti licet cum mœrore, ex collata nobis divinitùs auctoritate, virgâ compescere (1): ex quo, prout jam probe conjicere potestis, operosior in dies instantia nostra quotidiana facta est.

Ast cùm, quod ipsum iisdem ex causis distuleramus, jam possessionem pontificatûs in Lateranensi basilica ex more institutoque majorum adiverimus, omni demum abjectâ cunctatione, ad vos properamus, venerabiles Fratres, testemque nostræ erga vos voluntatis epistolam damus lætissimo hoc die, quo de

(1) *I. Cor.*, IV, 21.

toit signalée, vous nous eussiez vu submergé par l'effet d'une noire conspiration des méchans. Nous répugnons à renouveler nos justes douleurs par un triste retour sur tant de périls; et nous bénissons plutôt le Père de toute consolation, qui, dispersant les coupables, nous arracha à un danger imminent, et en apaisant une effroyable tourmente nous permit de respirer. Nous nous proposâmes sur-le-champ de vous communiquer nos vues pour guérir les maux d'Israël; mais l'immense fardeau d'affaires dont nous fûmes accablé pour ménager le rétablissement de l'ordre public, apporta quelque retard à notre dessein.

Une nouvelle cause de notre silence vint de l'insolence des factieux, qui s'efforcèrent de lever une seconde fois l'étendard de la révolte. Nous dûmes enfin, quoique avec une profonde tristesse, user de l'autorité qui nous est confiée d'en-haut, et réprimer sévèrement l'extrême opiniâtreté de ceux dont la fureur effrénée paroissoit non pas adoucie, mais plutôt fomentée par une longue impunité, et par un excès d'indulgence et de bonté de notre part : de là, comme vous avez pu le conjecturer, notre tâche et notre sollicitude journalière sont devenues de plus en plus pénibles.

Mais comme nous avons, suivant l'ancienne coutume, pris possession du pontificat dans la basilique de Saint-Jean-de-Latran, ce que nous avions différé pour les mêmes causes, nous venons à vous, vénérables Frères, et nous vous adressons cette lettre en signe de nos dispositions pour vous, dans ce jour heureux où nous solennisons le triomphe de l'Assomp-

Virginis sanctissimæ in cœlum assumptæ triumpho solemnia festa peragimus, ut quam patronam ac sospitam inter maximas quasque calamitates persensimus, ipsa et scribentibus ad vos nobis adstet propitia, mentemque nostram cœlesti afflatu suo in ea inducat consilia, quæ christiano gregi futura sint quàm maximè salutaria.

Mœrentes quidem, animoque tristitiâ confecto venimus ad vos, quos pro vestro in religionem studio, ex tanta, in qua ipsa versatur, temporum acerbitate maximè anxios novimus. Verè enim dixerimus, horam nunc esse potestatis tenebrarum, ad cribrandos, sicut triticum, filios electionis (1). Verè *luxit, et defluxit terra.... infecta ab habitatoribus suis, quia transgressi sunt leges, mutaverunt jus, dissipaverunt fœdus sempiternum* (2).

Loquimur, venerabiles Fratres, quæ vestris ipsi oculis conspicitis, quæ communibus idcirco lacrymis ingemiscimus. Alacris exultat improbitas, scientia impudens, dissoluta licentia. Despicitur sanctitas sacrorum, et quæ magnam vim, magnamque necessitatem possidet, divini cultûs majestas ab hominibus nequam improbatur, polluitur, habetur ludibrio. Sana hinc pervertitur doctrina, erroresque omnis generis disseminantur audacter. Non leges sacrorum, non jura, non instituta, non sanctiores quælibet disciplinæ tutæ sunt ab audacia loquentium iniqua.

(1) *Luc.* XXII, 53.
(2) *Is.* XXIV, 5.

tion de la très sainte Vierge dans le ciel, afin que celle qu'au milieu des plus grandes calamités nous avons reconnue comme patronne et comme libératrice, nous soit aussi favorable au moment où nous écrivons, et que, par son souffle céleste, elle nous inspire les conseils qui peuvent être les plus salutaires au troupeau chrétien.

C'est avec le cœur percé d'une profonde tristesse que nous venons à vous, dont nous connoissons le zèle pour la religion, et que nous savons fort inquiets des dangers des temps où nous vivons. Nous pouvons dire avec vérité que c'est maintenant l'heure de la puissance des ténèbres, pour cribler, comme le blé, les enfans d'élection. Oui, *la terre est dans le deuil et elle périt; elle est infectée par la corruption de ses habitans, parce qu'ils ont violé les lois, changé les ordonnances du Seigneur, rompu son alliance éternelle.*

Nous vous parlons, vénérables Frères, de ce que vous voyez de vos yeux, et de ce dont nous pleurons et nous gémissons ensemble. C'est le triomphe d'une méchanceté sans retenue, d'une science sans pudeur; d'une licence sans bornes. Les choses saintes sont méprisées; et la majesté du culte divin, qui est aussi puissante que nécessaire, est blâmée, profanée, tournée en dérision par des hommes pervers. De là la saine doctrine se corrompt, et les erreurs de tout genre se propagent audacieusement. Ni les lois saintes, ni la justice, ni les maximes, ni les règles les plus respectables, ne sont à l'abri des atteintes des langues

Vexatur acerrimè Romana hæc nostra beatissimi Petri Sedes, in qua posuit Christus Ecclesiæ firmamentum; et vincula unitatis in dies magis labefactantur, abrumpuntur. Divina Ecclesiæ auctoritas oppugnatur, ipsiusque juribus convulsis, substernitur ipsa terrenis rationibus, ac per summam injuriam odio populorum subjicitur, in turpem redacta servitutem. Debita Episcopis obedientia infringitur, eorumque jura conculcantur. Personant horrendum in modum academiæ ac gymnasia novis opinionum monstris, quibus non occultè ampliùs et cuniculis petitur catholica fides, sed horrificum ac nefarium ei bellum apertè jam et propalam infertur. Institutis enim exemploque præceptorum, corruptis adolescentium animis, ingens religionis clades, morumque perversitas teterrima percrebuit. Hinc porrò freno religionis sanctissimæ projecto, per quam unam regna consistunt, dominatûsque vis ac robur firmatur, conspicimus ordinis publici exitum, labem principatûs, omnisque legitimæ potestatis conversionem invalescere. Quæ quidem tanta calamitatum congeries ex illarum in primis conspiratione societatum est repetenda, in quas quidquid in hæresibus et in sceleratissimis quibusque sectis sacrilegum, flagitiosum, ac blasphemum est, quasi in sentinam quamdam, cum omnium sordium concretione confluxit.

Hæc, venerabiles Fratres, et alia complura, et fortassis etiam graviora, quæ in præsens percensere

d'iniquité. Cette chaire du bienheureux Pierre, où nous sommes assis, et où Jésus-Christ a posé le fondement de son Église, est violemment agitée, et les liens de l'unité s'affoiblissent et se rompent de jour en jour. La divine autorité de l'Église est attaquée, ses droits sont anéantis; elle est soumise à des considérations terrestres, et réduite à une honteuse servitude; elle est livrée, par une profonde injustice, à la haine des peuples. L'obéissance due aux évêques est enfreinte, et leurs droits sont foulés aux pieds. Les académies et les gymnases retentissent horriblement d'opinions nouvelles et monstrueuses, qui ne sapent plus la foi catholique en secret et par des détours, mais qui lui font ouvertement une guerre publique et criminelle : car, quand la jeunesse est corrompue par les maximes et par les exemples de ses maîtres, le désastre de la religion est bien plus grand, et la perversité des mœurs devient plus profonde. Ainsi, lorsqu'on a secoué le frein de la religion par laquelle seule les royaumes subsistent et l'autorité se fortifie, nous voyons s'avancer progressivement la ruine de l'ordre public, la chute des princes, le renversement de toute puissance légitime. Cet amas de calamités vient surtout de la conspiration de ces sociétés, dans lesquelles tout ce qu'il y a eu, dans les hérésies et dans les sectes les plus criminelles, de sacrilége, de honteux et de blasphématoire, s'est écoulé, comme dans un cloaque, avec le mélange de toutes les ordures.

Ces maux, vénérables Frères, et beaucoup d'autres et de plus fâcheux encore peut-être, qu'il seroit

longum esset, ac vos probe nostis, in dolore esse nos jubent, acerbo sanè ac diuturno, quos in Cathedra principis apostolorum constitutos zelus universæ domûs Dei comedat præ cæteris, opus est. Verum cum eo nos loci positos esse agnoscamus, quo deplorare dumtaxat innumera hæc mala non sufficiat, nisi et ea convellere pro viribus connitamur; ad opem fidei vestræ confugimus, vestramque pro catholici gregis salute sollicitudinem advocamus, venerabiles Fratres, quorum spectata virtus ac religio et singularis prudentia et sedula assiduitas animos nobis addit, atque in tanta rerum asperitate afflictos consolatione sustentat perjucundâ. Nostrarum quippe est partium, vocem tollere, omniaque conari, ne aper de silva demoliatur vineam, neve lupi mactent gregem : nostrum est, oves in ea dumtaxat pabula compellere, quæ salutaria iisdem sint, nec vel tenui suspicione perniciosa. Absit, Charissimi, absit, ut, quando tanta premant mala, tanta impendeant discrimina, suo desint muneri pastores, et perculsi metu dimittant oves, vel, abjectâ curâ gregis, otio torpeant ac desidiâ. Agamus idcirco in unitate spiritûs communem nostram, seu verius Dei causam, et contra communes hostes pro totius populi salute una omnium sit vigilantia, una contentio.

trop long d'énumerer aujourd'hui, et que vous connoissez très bien, nous jettent dans une douleur longue et amère, nous que le zèle de toute la maison de Dieu doit particulièrement dévorer, placé que nous sommes sur la chaire du prince des apôtres. Mais comme nous reconnoissons que dans cette situation il ne suffit pas de déplorer des maux si nombreux, mais que nous devons nous efforcer de les arracher autant qu'il est en nous, nous recourons à votre foi comme à une aide salutaire, et nous en appelons à votre sollicitude pour le salut du troupeau catholique, vénérables Frères, dont la vertu et la religion éprouvées, la prudence singulière et la vigilance assidue nous donnent un nouveau courage et nous soutiennent, nous consolent et nous récréent au milieu de circonstances si dures et si affligeantes. Car il est de notre devoir d'élever la voix et de tout tenter pour que le sanglier sorti de la forêt ne ravage pas la vigne, et pour que les loups n'immolent pas le troupeau. C'est à nous à ne conduire les brebis que dans des pâturages qui leur soient salutaires, et qui soient à l'abri de tout soupçon de danger. A Dieu ne plaise, nos très chers Frères, qu'accablés de tant de maux, et menacés de tant de périls, les pasteurs manquent à leur charge, et que, frappés de crainte, ils abandonnent le soin des brebis, ou s'endorment dans un lâche repos! Défendons donc, dans l'unité du même esprit, notre cause commune, ou plutôt la cause de Dieu, et réunissons notre vigilance et nos efforts contre l'ennemi commun pour le salut de tout le peuple.

Id porrò apprime præstabitis, si, quod vestri muneris ratio postulat, attendatis vobis, et doctrinæ, illud assidue revolventes animo, *universalem Ecclesiam quâcumque novitate pulsari* (1), atque ex S. Agathonis pontificis monitu (2) *nihil de iis, quæ sunt regulariter definita, minui debere, nihil mutari, nihil adjici, sed ea et verbis et sensibus illibata esse custodienda*. Immota inde consistet firmitas unitatis, quæ hâc B. Petri Cathedrâ suo veluti fundamento continetur, ut unde in Ecclesias omnes venerandæ communionis jura dimanant, ibi *universis et murus sit, et securitas, et portus expers fluctuum, et bonorum thesaurus innumerabilium* (3). Ad eorum itaque retundendam audaciam, qui vel jura sanctæ hujus Sedis infringere conantur, vel dirimere Ecclesiarum cum ipsa conjunctionem, quâ unâ eædem nituntur et vigent, maximum fidei in eam ac venerationis sinceræ studium inculcate, inclamantes cum S. Cypriano (4), *falsò confidere se esse in Ecclesia, qui Cathedram Petri deserat, super quam fundata est Ecclesia.*

In hoc ideo elaborandum vobis est, assidueque vigilandum, ut fidei depositum custodiatur in tanta hominum impiorum conspiratione, quam ad illud diripiendum perdendumque factam lamentamur. Memi-

(1) S. Cœlest. PP. *Ep.* XXI, *ad Episc. Galliar.*

(2) S. Agath. PP. *Ep. ad Imp.* apud Labb. tom. XI, pag. 235 edit. Mansi.

(3) S. Innocent. PP. *Ep.* XI, apud Constant.

(4) S. Cypr. *de unitate Eccles.*

Vous remplirez ce devoir, si, comme le demande votre office, vous veillez sur vous et sur la doctrine, vous rappelant sans cesse que *l'Église universelle est ébranlée par quelque nouveauté que ce soit*, et que, suivant l'avis du pape saint Agathon, *rien de ce qui a été défini ne doit être retranché, ou changé ou ajouté*, mais qu'*il faut le conserver pur et pour le sens et pour l'expression*. Qu'elle soit donc ferme et inébranlable, cette unité qui réside dans la chaire du bienheureux Pierre comme sur son fondement; afin que là même d'où découlent pour toutes les églises les avantages d'une communion précieuse, se trouvent *pour tous un rempart, un refuge assuré, un port à l'abri des orages, et un trésor de biens sans nombre*. Ainsi, pour réprimer l'audace de ceux qui s'efforcent d'enfreindre les droits du Saint-Siége ou de rompre l'union des églises avec ce Siége, union qui seule les soutient et leur donne la vie, inculquez un grand zèle, une confiance et une vénération sincères pour cette chaire éminente, vous écriant avec saint Cyprien, que *celui-là se flatte faussement d'être dans l'Église, qui abandonne la chaire de Pierre sur laquelle l'Église est fondée*.

Vous devez donc travailler et veiller sans cesse à conserver le dépôt de la foi au milieu de cette conspiration d'impies que nous voyons avec douleur avoir pour objet de le ravager et de le perdre. Que tous se souviennent que le jugement sur la saine doctrine dont les peuples doivent être instruits, et le gouvernement de toute l'Église, appartiennent au Pontife romain, *à qui la pleine puissance de paître, de régir et*

nerint omnes, judicium de sana doctrina, quâ populi imbuendi sunt, atque Ecclesiæ universæ regimen et administrationem penes Romanum Pontificem esse, *cui plena pascendi, regendi, et gubernandi universalem Ecclesiam potestas à Christo Domino tradita fuit,* uti Patres Florentini concilii disertè declararunt (1). Est autem singulorum Episcoporum Cathedræ Petri fidelissimè adhærere, depositum sanctè religiosèque custodire, et pascere, qui in eis est, gregem Dei. Presbyteri verò subjecti sint, oportet, Episcopis, quos *uti animæ parentes suscipiendos ab ipsis esse,* monet Hieronymus (2) : nec unquam obliviscantur, se vetustis etiam canonibus vetari, quidpiam in suscepto ministerio agere, ac docendi et concionandi munus sibi sumere *sine sententia Episcopi; cujus fidei populus est creditus, et à quo pro animabus ratio exigetur* (3). Certum denique firmumque sit, eos omnes, qui adversus præstitutum hunc ordinem aliquid moliantur, statum Ecclesiæ, quantùm in ipsis est, perturbare.

Nefas porrò esset, atque ab eo venerationis studio prorsus alienum, quâ Ecclesiæ leges sunt excipiendæ, sancitam ab ipsa disciplinam, quâ et sacrorum procuratio, et morum norma, et jurium Ecclesiæ, ministrorumque ejus ratio continetur, vesanâ opinandi libidine improbari; vel ut certis juris naturæ principiis infestam notari, vel mancam dici atque imperfectam, civilique auctoritati subjectam.

(1) Conc. Flor. sess. XXV, *in definit.* apud Labb. t. XVIII, col. 528, edit. Venet.

(2) S. Hieron. *Ep.* II *ad Nepot.* a. 1, 24.

(3) Ex Can. *Ap.* XXXVIII, apud Labb. tom. I, pag. 38, edit. Mansi.

de gouverner l'Église universelle a été donnée par Jésus-Christ, comme l'ont expressément déclaré les Pères du concile de Florence. C'est le devoir de chaque évêque de s'attacher fidèlement à la chaire de Pierre, de conserver religieusement le dépôt, et de gouverner le troupeau qui lui est confié. C'est un devoir pour les prêtres d'être soumis aux évêques, que saint Jérôme les avertit de *considérer comme les pères de leur âme;* et ils ne doivent jamais oublier que les anciens canons leur défendent de faire rien dans le ministère, et de s'attribuer le pouvoir d'enseigner et de prêcher, *sans la permission de l'évêque, à la foi duquel le peuple est confié, et auquel on demandera compte des âmes.* Qu'il demeure donc constant que tous ceux qui trament quelque chose contre cet ordre établi, troublent autant qu'il est en eux l'état de l'Église.

Ce seroit sans doute une chose coupable et tout-à-fait contraire au respect avec lequel on doit recevoir les lois de l'Église, que d'improuver par un déréglement insensé d'opinions la discipline établie par elle, et qui renferme l'administration des choses saintes, la règle des mœurs, et les droits de l'Église et de ses ministres; ou bien de signaler cette discipline comme opposée aux principes certains du droit de la nature, ou de la présenter comme défectueuse, imparfaite, et soumise à l'autorité civile.

Cùm autem, ut Tridentinorum Patrum verbis utamur, constet, Ecclesiam *eruditam fuisse à Christo JESU, ejusque apostolis, atque à Spiritu sancto illi omnem veritatem in dies suggerente edoceri* (1), absurdum planè est, ac maximè in eam injuriosum, *restaurationem* ac *regenerationem* quamdam obtrudi, quasi necessariam, ut ejus incolumitati et incremento consulatur, perinde ac si censeri ipsa possit vel defectui, vel obscurationi, vel aliis hujuscemodi incommodis obnoxia; quo quidem molimine eo spectant novatores, ut, *recentis humanæ institutionis jaciantur fundamenta*, illudque ipsum eveniat, quod detestatur Cyprianus, ut, quæ divina res est, *humana fiat Ecclesia* (2). Perpendant verò, qui consilia id genus machinantur, *uni Romano Pontifici*, ex S. Leonis testimonio, *canonum dispensationem esse creditam*, ipsiusque dumtaxat esse, non verò privati hominis, *de paternarum regulis sanctionum quidpiam decernere*, atque ita, quemadmodum scribit S. Gelasius (3), *decreta canonum librare, decessorumque præcepta metiri, ut quæ necessitas temporum restaurandis Ecclesiis relaxanda deposcit, adhibitâ consideratione diligenti, temperentur.*

Hic autem vestram volumus excitatam pro religione constantiam adversùs fœdissimam in clericalem cœlibatum conjurationem, quam nostis effervescere

(1) Conc. Trid. sess. XIII, decr. *de Eucharist. in præm.*
(2) S. Cypr. *Ep.* LII, edit. Baluz.
(3) S. Gelasius PP. in *Ep. ad Episcop. Lucaniæ.*

Comme il est constant, pour nous servir des paroles des Pères de Trente, que l'Église *a été instruite par Jésus-Christ et ses apôtres, et qu'elle est enseignée par l'Esprit saint qui lui suggère incessamment toute vérité*, il est tout-à-fait absurde et souverainement injurieux pour elle, que l'on mette en avant une certaine *restauration* et *régénération* comme nécessaire pour pourvoir à sa conservation et à son accroissement; comme si elle pouvoit être censée exposée à la défaillance, à l'obscurcissement, ou à d'autres inconvéniens de cette nature. Le but des novateurs, en cela, est de *jeter les fondemens d'une institution humaine récente*, et de faire, ce que saint Cyprien avoit en horreur, que l'Église, qui est divine, *devienne tout humaine*. Que ceux qui forment de tels desseins considèrent bien que c'est *au seul Pontife romain*, suivant le témoignage de saint Léon, que *la dispensation des canons a été confiée*, et qu'il lui appartient à lui seul, et non à un particulier, de *prononcer sur les règles anciennes*, et ainsi, comme l'écrit saint Gélase, de *peser les décrets des canons*, et d'*apprécier les réglemens de ses prédécesseurs, pour tempérer, après un examen convenable, ceux auxquels la nécessité du temps et l'intérêt des églises demandent quelques adoucissemens*.

Nous voulons ici exciter votre zèle pour la religion contre une ligue honteuse formée à l'égard du célibat ecclésiastique, ligue que vous savez s'agiter et s'étendre de plus en plus; quelques ecclésiastiques joignant pour cela leurs efforts à ceux des philosophes corrompus de notre siècle, oubliant leur caractère et

in dies latius, connitentibus cum perditissimis nostri ævi philosophis nonnullis etiam ex ipso ecclesiastico ordine, qui personæ obliti, munerisque sui, ac blanditiis abrepti voluptatum, eo licentiæ proruperunt, ut publicas etiam atque iteratas aliquibus in locis ausi sint adhibere principibus postulationes ad disciplinam illam sanctissimam perfringendam. Sed piget de turpissimis hisce conatibus longo vos sermone distinere, vestræque potius religioni fidentes committimus, ut legem maximi momenti, in quam lascivientium tela undique sunt intenta, sartam tectam custodiri, vindicari, defendi, ex sacrorum canonum præscripto, omni ope contendatis.

Honorabile deinde christianorum connubium, quod *sacramentum magnum* nuncupavit Paulus *in Christo et Ecclesia* (1), communes nostras curas efflagitat, ne quid adversùs ipsius sanctitatem, ac de indissolubili ejusdem vinculo minus rectè sentiatur, vel tentetur, induci. Impensè id jam commendarât suis ad vos litteris felicis recordationis prædecessor noster Pius VIII; adhuc tamen infesta eidem molimina succrescunt. Docendi itaque sunt sedulò populi, matrimonium semel ritè initum dirimi ampliùs non posse, nexisque connubio Deum indidisse perpetuam vitæ societatem, nodumque necessitudinis, qui exsolvi, nisi morte, non possit. Memores sacris illud rebus adnumerari, et Ecclesiæ proinde subjici, præstitutas de ipso ejusdem Ecclesiæ leges habeant ob oculos, iisque pareant sanctè, accurateque, ex quarum executione

(1) *Ad Hebr.* XIII, 4.

leurs devoirs, et se laissant entraîner par l'appât des voluptés jusqu'à ce point de licence, qu'ils ont osé en quelques lieux adresser aux princes des prières publiques réitérées pour anéantir cette sainte discipline. Mais il nous est pénible de vous entretenir long-temps de ces honteuses tentatives, et nous nous confions plutôt sur votre religion pour vous charger de conserver, de venger, de défendre de toutes vos forces, suivant les règles des saints canons, une loi si importante, et sur laquelle les traits des libertins sont dirigés de toutes parts.

L'union honorable des chrétiens, que saint Paul appelle un *grand sacrement en Jésus-Christ et dans l'Église,* demande nos soins communs pour empêcher qu'on ne porte atteinte, par des opinions peu exactes, ou par des efforts et des actes, à la sainteté et à l'indissolubilité du lien conjugal. Pie VIII, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, vous l'avoit déjà instamment recommandé dans ses lettres; mais les mêmes trames funestes se renouvellent. Les peuples doivent donc être instruits avec soin, que le mariage une fois contracté suivant les règles ne peut plus être rompu, que Dieu oblige ceux qui sont ainsi unis à l'être toujours, et que ce lien ne peut être brisé que par la mort. Qu'ils se souviennent que le mariage faisant partie des choses saintes, est soumis par conséquent à l'Église; qu'ils aient devant les yeux les lois faites par l'Église sur cette matière, et qu'ils obéissent reli-

omnino pendet ejusdem connubii vis, robur, ac justa consociatio. Caveant, ne quod sacrorum canonum placitis, conciliorumque decretis officiat, ullâ ratione admittant, probè gnari, exitus infelices illa habitura esse conjugia quæ vel adversùs Ecclesiæ disciplinam, vel non propitiato prius Deo, vel solo æstu libidinis jungantur, quin de sacramento, ac de mysteriis, quæ illo significantur, ulla teneat sponsos cogitatio.

Alteram nunc persequimur causam malorum uberrimam, quibus afflictari in præsens comploramus Ecclesiam, *indifferentismum* scilicet, seu pravam illam opinionem, quæ improborum fraude ex omni parte percrebuit, quâlibet fidei professione æternam posse animæ salutem comparari, si mores ad recti honestique normam exigantur. At facili sanè negotio in re perspicua, planeque evidenti, errorem exitiosissimum à populis vestræ curæ concreditis propelletis. Admonente enim apostolo (1), *unum esse Deum, unam fidem, unum baptisma,* extimescant, qui è religione qualibet patere ad portum beatitudinis aditum comminiscuntur, reputentque animo ex ipsius Servatoris testimonio, *esse se contra Christum, quia cum Christo non sunt* (2), seque infeliciter dispergere, quia cum ipso non colligunt, ideoque *absque dubio æternum esse perituros, nisi teneant catholicam fidem, eamque integram, inviolatamque servaverint* (3). Hieronymum audiant,

(1) *Ad Ephes.* IV, 5.
(2) *Luc.* XI, 23.
(3) *Symb. S. Athanas.*

gieusement et exactement à celles de l'exécution desquelles dépendent la force et la vertu de l'alliance conjugale. Qu'ils prennent garde d'admettre sous aucun rapport rien de contraire aux ordonnances des saints canons et aux décrets des conciles, et qu'ils se persuadent bien que les mariages ont une issue malheureuse quand ils sont formés contre la discipline de l'Église, ou sans avoir invoqué Dieu, ou par la seule ardeur des passions, sans que les époux aient songé au sacrement et aux mystères qu'il signifie.

Nous arrivons maintenant à une autre cause des maux dont nous gémissons de voir l'Église affligée en ce moment, savoir, à cet *indifférentisme* ou cette opinion perverse qui s'est répandue de tout côté par les artifices des méchans, et d'après laquelle on pourroit acquérir le salut éternel par quelque profession de foi que ce soit, pourvu que les mœurs soient droites et honnêtes. Il ne vous sera pas difficile, dans une matière si claire et si évidente, de repousser une erreur aussi fatale du milieu des peuples confiés à vos soins. Puisque l'apôtre nous avertit qu'*il n'y a qu'un Dieu, une foi, un baptême*, ceux-là doivent craindre qui s'imaginent que toute religion offre les moyens d'arriver au bonheur éternel, et ils doivent comprendre que, d'après le témoignage du Sauveur même, *ils sont contre le Christ, puisqu'ils ne sont point avec lui*, et qu'ils dissipent malheureusement, puisqu'ils ne recueillent point avec lui; et par conséquent qu'*il est hors de doute qu'ils périront éternellement, s'ils ne tiennent la foi catholique, et s'ils ne la gardent entière et in-*

qui, cùm in tres partes schismate scissa esset Ecclesia, narrat, se tenacem propositi, quando aliquis rapere ipsum ad se nitebatur, constanter clamitasse: *Si quis Cathedræ Petri jungitur, meus est* (1). Falsò autem sibi quis blandiretur, quod et ipse in aqua sit regeneratus. Opportune enim responderet Augustinus (2): *Ipsam formam habet etiam sarmentum, quod præcisum est de vite: sed quid illi prodest forma, si non vivit de radice?*

Atque ex hoc putidissimo *indifferentismi* fonte absurda illa fluit ac erronea sententia, seu potiùs deliramentum, asserendam esse ac vindicandam cuilibet *libertatem conscientiæ*. Cui quidem pestilentissimo errori viam sternit plena illa, atque immoderata libertas opinionum, quæ in sacræ et civilis rei labem latè grassatur, dictantibus per summam impudentiam nonnullis, aliquid ex ea commodi in religionem promanare. At *quæ pejor mors animæ, quam libertas erroris?* inquiebat Augustinus (3). Freno quippe omni adempto, quo homines contineantur in semitis veritatis, proruente jam in præceps ipsorum natura ad malum inclinata, verè apertum dicimus *puteum abyssi* (4), è quo vidit Joannes ascendere fumum, quo obscuratus est sol, locustis ex eo prodeuntibus in vastitatem

(1) S. Hier. *Ep.* LVIII.
(2) S. Aug. *in Psal. contra part. Donat.*
(3) S. Aug. *Ep.* CLXVI.
(4) *Apoc.* IX, 3.

violable. Qu'ils écoutent saint Jérôme, qui, dans un temps où l'Église étoit partagée en trois par un schisme, raconte que, fidèle à ses principes, il avoit constamment répondu à ceux qui cherchoient à l'attirer à leur parti : *Si quelqu'un est uni à la chaire de Pierre, je suis avec lui*. Ce seroit à tort que quelqu'un se rassureroit, parce qu'il a été régénéré dans les eaux du baptême ; car saint Augustin lui répondroit à propos : *Un sarment coupé à la vigne conserve encore la même forme; mais à quoi lui sert cette forme, s'il ne vit point de sa racine?*

De cette source infecte de l'*indifférentisme* découle cette maxime absurde et erronée, ou plutôt ce délire, qu'il faut assurer et garantir à qui que ce soit la *liberté de conscience*. On prépare la voie à cette pernicieuse erreur par la liberté d'opinions pleine et sans bornes qui se répand au loin pour le malheur de la société religieuse et civile, quelques-uns répétant avec une extrême impudence qu'il en résulte quelque avantage pour la religion. Mais, disoit saint Augustin, *qui peut mieux donner la mort à l'âme que la liberté de l'erreur?* En effet, tout frein étant ôté qui pût retenir les hommes dans les sentiers de la vérité, leur nature inclinée au mal tombe dans un précipice ; et nous pouvons dire avec vérité que le *puits de l'abîme* est ouvert, ce puits d'où saint Jean vit monter une fumée qui obscurcit le soleil, et sortir des sauterelles qui ravagèrent la terre. De là le changement des esprits, une corruption plus profonde de la jeunesse, le mépris des choses saintes et des lois les plus respectables ré-

terræ. Inde enim animorum immutationes, inde adolescentium in deteriora corruptio, inde in populo sacrorum, rerumque, ac legum sanctissimarum contemptus, inde uno verbo pestis rei publicæ præ qualibet capitalior, cùm experientiâ teste vel à prima antiquitate notum sit, civitates, quæ opibus, imperio, gloriâ floruêre, hoc uno malo concidisse, libertate immoderatâ opinionum, licentiâ concionum, rerum novandarum cupiditate.

Huc spectat deterrima illa, ac nunquam satis exsecrandra et detestabilis libertas artis librariæ ad scripta quælibet edenda in vulgus, quam tanto convicio audent nonnulli efflagitare ac promovere. Perhorrescimus, venerabiles Fratres, intuentes, quibus monstris doctrinarum, seu potiùs quibus errorum portentis obruamur, quæ longè ac latè ubique disseminantur ingenti librorum multitudine, libellisque, et scriptis mole quidem exiguis, malitiâ tamen permagnis, è quibus maledictionem egressam illacrymamur super faciem terræ. Sunt tamen, proh dolor! qui eo impudentiæ abripiantur, ut asserant pugnaciter hanc errorum colluviem inde prorumpentem satis cumulatè compensari ex libro aliquo, qui in hac tanta pravitatum tempestate ad religionem ac veritatem propugnandam edatur. Nefas profectò est, omnique jure improbatum, patrari datâ operâ malum certum ac majus, quia spes sit, inde boni aliquid habitum iri. Numquid venena liberè spargi, ac publicè vendi, comportarique, imò et obbibi debere, sanus quis dixerit, quod remedii quidpiam habeatur, quo

pandu parmi le peuple, en un mot le fléau le plus mortel pour la société, puisque l'expérience a fait voir de toute antiquité que les États qui ont brillé par leurs richesses, par leur puissance, par leur gloire, ont péri par ce seul mal, la liberté immodérée des opinions, la licence des discours et l'amour des nouveautés.

Là se rapporte cette liberté funeste, et dont on ne peut avoir assez d'horreur, la liberté de la librairie pour publier quelque écrit que ce soit, liberté que quelques-uns osent solliciter et étendre avec tant de bruit et d'ardeur. Nous sommes épouvantés, vénérables Frères, en considérant de quelles doctrines ou plutôt de quelles erreurs monstrueuses nous sommes accablés, et en voyant qu'elles se propagent au loin et partout, par une multitude de livres et par des écrits de toute sorte, qui sont peu de chose pour le volume, mais qui sont remplis de malice, et d'où il sort une malédiction qui, nous le déplorons, se répand sur la face de la terre. Il en est cependant, ô douleur! qui se laissent entraîner à ce point d'impudence, qu'ils soutiennent opiniâtrément que le déluge d'erreurs qui sort de là est assez bien compensé par un livre qui, au milieu de ce déchaînement de perversité, paroîtroit pour défendre la religion et la vérité. Or c'est certainement une chose illicite, et contraire à toutes les notions de l'équité, de faire, de dessein prémédité, un mal certain et plus grand, parce

qui utuntur, eripi eos ex interitu identidem contingat?

Verùm longè alia fuit Ecclesiæ disciplina in exscindenda malorum librorum peste vel apostolorum ætate, quos legimus grandem librorum vim publicè combussisse (1). Satis sit, leges in concilio Lateranensi V in eam rem datas perlegere, et constitutionem, quæ deinceps à Leone X fel. rec. prædecessore nostro fuit edita, *ne id quod ad fidei augmentum, ac bonarum artium propagationem salubriter est inventum, in contrarium convertatur, ac Christi fidelium saluti detrimentum pariat* (2). Id quidem et Tridentinis Patribus maximæ curæ fuit, qui remedium tanto huic malo adhibuêre, edito saluberrimo decreto de Indice librorum, quibus impura doctrina contineretur, conficiendo (3). *Pugnandum est acriter*, inquit Clemens XIII, fel. rec. prædecessor noster, in suis de noxiorum librorum proscriptione encyclicis litteris (4); *pugnandum est acriter, quantùm res ipsa efflagitat, et pro viribus tot librorum mortifera exterminanda pernicies : numquam enim materia subtrahetur erroris, nisi*

(1) *Act. Apost.* XIX.

(2) Act. conc. Lateran. V, sess. X, ubi refertur const. Leonis X. Legenda est anterior constitutio Alexandri VI, *Inter multiplices*, in qua multa ad rem.

(3) Conc. Trid. sess. XVIII *et* XXV.

(4) Litt. Clem. XIII, *Christianæ*, 25 nov. 1766.

qu'il y a espérance qu'il en résultera quelque bien. Quel homme en son bon sens dira qu'il faut laisser se répandre librement des poisons, les vendre et transporter publiquement, les boire même, parce qu'il y a un remède tel que ceux qui en usent parviennent quelquefois à échapper à la mort?

La discipline de l'Église fut bien différente dès le temps même des apôtres, que nous lisons avoir fait brûler publiquement une grande quantité de mauvais livres. Qu'il suffise de parcourir les lois rendues sur ce sujet dans le cinquième concile de Latran, et la constitution qui fut, depuis, donnée par Léon X, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, pour *empêcher que ce qui a été sagement inventé pour l'accroissement de la foi et la propagation des sciences utiles soit dirigé dans un but contraire, et porte préjudice au salut des fidèles*. Ce fut aussi l'objet des soins des Pères du concile de Trente, qui, afin d'apporter le remède à un si grand mal, firent un décret salutaire pour ordonner de rédiger un *index* des livres qui contiendroient une mauvaise doctrine. *Il faut combattre avec force*, dit Clément XIII, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, dans ses lettres encycliques sur la proscription des livres dangereux; *il faut combattre avec force, autant que la chose le demande, et tâcher d'exterminer cette peste mortelle: car jamais on ne retranchera la matière de l'erreur, qu'en livrant aux flammes les coupables élémens du mal.* D'après cette constante sollicitude avec laquelle le Saint-Siége s'est efforcé dans tous les temps de condamner les livres

pravitatis facinorosa elementa in flammis combusta deperent. Ex hac itaque constanti omnium ætatum sollicitudine, quâ semper sancta hæc Apostolica Sedes suspectos et noxios libros damnare, et de hominum manibus extorquere enisa est, patet luculentissimè, quantopere falsa, temeraria, eidemque Apostolicæ Sedi injuriosa, et fecunda malorum in christiano populo ingentium sit illorum doctrina, qui nedum censuram librorum veluti gravem nimis, et onerosam rejiciunt, sed eo etiam improbitatis progrediuntur, ut eam prædicent à recti juris principiis abhorrere, jusque illius decernendæ, habendæque audeant Ecclesiæ denegare.

Cùm autem circumlatis in vulgus scriptis doctrinas quasdam promulgari acceperimus, quibus debita erga principes fides atque submissio labefactatur, faceseque perduellionis ubique incenduntur; cavendum maximè erit, ne populi inde decepti à recti semita abducantur. Animadvertant omnes, *non esse*, juxta apostoli monitum, *potestatem nisi à Deo : quæ autem sunt, à Deo ordinata sunt. Itaque qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit, et qui resistunt, ipsi sibi damnationem acquirunt* (1). Quocirca et divina et humana jura in eos clamant, qui turpissimis perduellionis seditionumque machinationibus à fide in principes desciscere, ipsosque ab imperio deturbare connituntur.

Atque hac planè ex causa, ne tantâ se turpitudine fœdarent veteres christiani, sævientibus licet persecu-

(1) *Ad Rom.*. XIII, 2.

suspects et nuisibles, et de les retirer des mains des fidèles, il est assez évident combien est fausse, téméraire, injurieuse au Saint-Siége, et féconde en maux pour le peuple chrétien, la doctrine de ceux qui non seulement rejettent la censure des livres comme un joug trop onéreux, mais en sont venus à ce point de malignité qu'ils la présentent comme opposée aux principes du droit et de la justice, et qu'ils osent refuser à l'Église le droit de l'ordonner et de l'exercer.

Comme nous avons appris que des écrits semés parmi le peuple proclament certaines doctrines qui ébranlent la fidélité et la soumission dues aux princes, et qui allument partout les flambeaux de la révolte, il faudra empêcher avec soin que les peuples ainsi trompés ne soient entraînés hors de la ligne de leurs devoirs. Que tous considèrent que, suivant l'avis de l'apôtre, *il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu. Ainsi, celui qui résiste à la puissance, résiste à l'ordre de Dieu, et ceux qui résistent s'attirent la condamnation à eux-mêmes.* Ainsi, les lois divines et humaines s'élèvent contre ceux qui s'efforcent d'ébranler, par des trames honteuses de révolte et de sédition, la fidélité aux princes, et de les précipiter du trône.

C'est pour cela, et afin de ne pas contracter une si honteuse souillure, que les premiers chrétiens, au milieu de la fureur des persécutions, surent cependant

tionibus, optimè tamen eos de imperatoribus, ac de imperii incolumitate meritos fuisse constat, idque nedum fide in iis, quæ sibi mandabantur religioni non contraria, accuratè promptèque perficiendis, sed et constantiâ, et effuso etiam in præliis sanguine luculentissimè comprobasse. *Milites christiani*, ait S. Augustinus (1), *servierunt imperatori infideli; ubi veniebatur ad causam Christi, non agnoscebant, nisi illum, qui in cœlis erat. Distinguebant Dominum æternum à domino temporali, et tamen subditi erant propter Dominum æternum etiam domino temporali.* Hæc quidem sibi ob oculos proposuerat Mauritius martyr invictus, legionis Thebanæ primicerius, quando, uti S. Eucherius refert, hæc respondit imperatori (2) : *Milites sumus, imperator, tui, sed tamen servi, quod liberè confitemur, Dei.... Et nunc non nos hæc ultima vitæ necessitas in rebellionem coegit : tenemus ecce arma, et non resistimus, quia mori quàm occidere satius volumus.* Quæ quidem veterum christianorum in principes fides eo etiam illustrior effulget, si perpendatur cum Tertulliano (3), tunc temporis christianis *non defuisse vim numerorum, et copiarum, si hostes exertos agere voluissent. Hesterni sumus*, inquit ipse, *et vestra omnia implevimus, urbes, insulas, castella, municipia, conciliabula, castra ipsa, tribus, decurias, palatium, senatum, forum... Cui bello non idonei, non prompti fuissemus, etiam impares copiis, qui tam libenter trucidamur, si non apud istam discipli-*

(1) S. Aug. *in Psalm.* CXXIV, *n.* 7.

(2) S. Eucher. *apud Ruinart.* Act. SS. MM. de SS. Maurit. et soc. *n.* 4.

(3) Tertull. in *Apolog.* cap. XXXVII.

bien servir les empereurs, et travailler au salut de l'empire, comme il est certain qu'ils le firent. Ils le prouvèrent admirablement, non seulement par leur fidélité à faire avec soin et promptitude ce qui leur étoit ordonné, et ce qui n'étoit point contraire à la religion, mais encore par leur courage, et en répandant même leur sang dans les combats. *Les soldats chrétiens*, dit saint Augustin, *servoient un empereur infidèle; mais s'il étoit question de la cause de Jésus-Christ, ils ne reconnoissoient que celui qui est dans les cieux. Ils distinguoient le Maître éternel du maître temporel, et cependant ils étoient soumis pour le Maître éternel même au maître temporel.* C'est ce qu'avoit devant les yeux l'invincible martyr Maurice, chef de la légion Thébaine, lorsque, comme le rapporte saint Eucher, il répondit à l'empereur : *Nous sommes vos soldats, prince; mais cependant serviteurs de Dieu, nous l'avouons librement... Et maintenant même le danger où nous sommes de perdre la vie ne nous pousse point à la révolte; nous avons des armes, et nous ne résistons point, parce que nous aimons mieux mourir que de tuer.* Cette fidélité des anciens chrétiens brille avec bien plus d'éclat, si on remarque, avec Tertullien, qu'alors les chrétiens *ne manquoient ni par le nombre, ni par la force, s'ils eussent voulu se montrer ennemis déclarés.* « Nous ne sommes que d'hier, dit-il, et nous remplissons tout, vos villes, vos îles, vos forts, vos municipes, vos assemblées, vos camps, vos tribus, vos décuries, le palais, le sénat, le forum... Combien n'aurions-nous pas été disposés et prompts à faire la guerre,

nam magis occidi liceret, quàm occidere!... Si tanta vis hominum in aliquem orbis remoti sinum abrupissemus à vobis, suffudisset utique pudore dominationem vestram tot qualiumcumque amissio civium, immò et ipsâ destitutione punisset. Procul dubio expavissetis ad solitudinem vestram;... quæsissetis, quibus imperaretis; plures hostes, quàm cives vobis remansissent: nunc autem pauciores hostes habetis præ multitudine christianorum.

Præclara hæc immobilis subjectionis in principes exempla, quæ ex sanctissimis christianæ religionis præceptis necessariò proficiscebantur, detestandam illorum insolentiam, et improbitatem condemnant, qui projectâ, effrenatâque procacis libertatis cupiditate æstuantes, toti in eo sunt, ut jura quæque principatuum labefactent, atque convellant, servitutem sub libertatis specie populis illaturi. Huc sanè scelestissima deliramenta, consiliaque conspirarunt Waldensium, Beguardorum, Wiclefitarum aliorumque hujusmodi filiorum Belial, qui humani generis sordes ac dedecora fuere, meritò idcirco ab Apostolica hac Sede toties anathemate confixi. Nec alia profectò ex causa omnes vires intendunt veteratores isti, nisi ut cum Luthero ovantes gratulari sibi possint, *liberos se esse ab omnibus*: quod ut facilius celeriusque assequantur, flagitiosiora quælibet audacissimè aggrediuntur.

quoique avec des forces inégales, nous qui nous laissons égorger si volontiers, si notre religion ne nous obligeoit plutôt à mourir qu'à tuer !... Si nous nous fussions séparés de vous, si une si grande masse d'hommes se fût retirée dans quelque partie éloignée du monde, la perte de tant de citoyens, quels qu'ils soient, eût couvert de confusion votre puissance, l'eût punie même par ce seul abandon. Sans doute vous eussiez été épouvantés de votre solitude ;... vous eussiez cherché à qui commander ; il vous seroit resté plus d'ennemis que de citoyens : maintenant vous avez moins d'ennemis, à cause de la multitude des chrétiens. »

Ces beaux exemples de soumission inviolable aux princes, qui étoient une suite nécessaire des saints préceptes de la religion chrétienne, condamnent la détestable insolence et la méchanceté de ceux qui, tout enflammés de l'ardeur immodérée d'une liberté audacieuse, s'appliquent de toutes leurs forces à ébranler et à renverser tous les droits des puissances, tandis qu'au fond ils n'apportent aux peuples que la servitude sous le masque de la liberté. C'est là que tendoient les coupables rêveries et les desseins des Vaudois, des Béguards, des Wicléfites et des autres enfans de Bélial, qui furent l'écume et l'opprobre du genre humain, et qui ont été pour cela si souvent et si justement frappés d'anathème par le Siége apostolique. Ces fourbes, qui travaillent pour la même fin, n'aspirent aussi qu'à pouvoir se féliciter avec Luther d'*être libre à l'égard de tous*, et, pour y parvenir plus facile-

Neque lætiora et religioni et principatui ominari possemus, ex eorum votis, qui Ecclesiam à regno separari, mutuamque imperii cum sacerdotio concordiam abrumpi discupiunt. Constat quippe, pertimesci ab impudentissimæ libertatis amatoribus concordiam illam, quæ semper rei et sacræ et civili fausta extitit ac salutaris.

At ad cæteras acerbissimas causas, quibus solliciti sumus, et in communi discrimine dolore quodam angimur præcipuo, accessêre consociationes quædam, statique cœtus, quibus, quasi agmine facto cum cujuscumque etiam falsæ religionis ac cultûs sectatoribus, simulatâ quidem in religionem pietate, verè tamen novitatis, seditionumque ubique promovendarum cupidine, libertas omnis generis prædicatur, perturbationes in sacram et civilem rem excitantur, sanctior quælibet auctoritas discerpitur.

Hæc perdolenti sanè animo, fidentes tamen in Eo qui imperat ventis et facit tranquillitatem, scribimus ad vos, venerabiles Fratres, ut induti scutum fidei contendatis præliari strenuè prælia Domini. Ad vos potissimum pertinet stare pro muro contra omnem altitudinem extollentem se adversùs scientiam Dei. Exerite gladium spiritûs, quod est verbum Dei, habeantque à vobis panem, qui esuriunt justitiam. Adsciti, ut sitis

ment et plus vite, ils tentent audacieusement les entreprises les plus criminelles.

Nous n'aurions rien à présager de plus heureux pour la religion et pour les gouvernemens, en suivant les vœux de ceux qui veulent que l'Église soit séparée de l'État, et que la concorde mutuelle de l'empire avec le sacerdoce soit rompue. Car il est certain que cette concorde, qui fut toujours si favorable et si salutaire aux intérêts de la religion et à ceux de l'autorité civile, est redoutée par les partisans d'une liberté effrénée.

Aux autres causes d'amertume et d'inquiétude qui nous tourmentent et nous affligent principalement dans le danger commun, se sont jointes certaines associations et réunions marquées, où l'on fait cause commune avec des gens de toute religion, et même des fausses, et où, en feignant le respect pour la religion, mais vraiment par la soif de la nouveauté, et pour exciter partout des séditions, on préconise toute espèce de liberté, on excite des troubles contre le bien de l'Église et de l'État, on détruit l'autorité la plus respectable.

C'est avec douleur sans doute, mais aussi avec confiance en Celui qui commande aux vents et ramène le calme, que nous vous écrivons tout ceci, vénérables Frères, afin que, vous couvrant du bouclier de la foi, vous vous efforciez de combattre courageusement pour le Seigneur. C'est à vous surtout qu'il appartient de vous montrer comme un rempart contre toute hauteur qui s'élève en opposition à la science de Dieu.

cultores navi in vinea Domini, id unum agite, in hoc simul laborate, ut radix quælibet amaritudinis ex agro vobis commisso evellatur, omnique enecato semine vitiorum, convalescat ibi seges læta virtutum. Eos in primis affectu paterno complexi, qui ad sacras præsertim disciplinas, et ad philosophicas quæstiones animum appulere, hortatores, auctoresque iisdem sitis, ne solius ingenii sui viribus freti imprudenter à veritatis semita in viam abeant impiorum. Meminerint, Deum esse *sapientiæ ducem, emendatoremque sapientium* (1), ac fieri non posse, ut sine Deo Deum discamus, qui per Verbum docet homines scire Deum (2). Superbi, seu potiùs insipientis hominis est, fidei mysteria, quæ exsuperant omnem sensum, humanis examinare ponderibus, nostræque mentis rationi confidere, quæ naturæ humanæ conditione debilis est, et infirma.

Cæterùm communibus hisce votis pro rei et sacræ et publicæ incolumitate charissimi in Christo filii nostri viri principes suâ faveant ope et auctoritate, quam sibi collatam considerent non solùm ad mundi regimen, sed maximè ad Ecclesiæ præsidium. Animadvertant sedulò, pro illorum imperio et quiete geri,

(1) *Sap.* VII,15.
(2) S. Irenæus, *lib.* IV, *cap.* X.

Tirez le glaive de l'esprit qui est la parole de Dieu, et que ceux qui ont faim de la justice reçoivent de vous le pain de cette parole. Appelés à être des ouvriers diligens dans la vigne du Seigneur, ne songez, ne travaillez tous ensemble qu'à arracher du champ qui vous est confié toute racine amère, à y étouffer toute semence vicieuse, et à y faire croître une moisson abondante de vertus. Embrassant dans votre affection paternelle ceux qui s'appliquent aux sciences ecclésiastiques et aux questions de philosophie, exhortez-les fortement à ne pas se fier imprudemment sur leur esprit seul, qui les éloigneroit de la voie de la vérité et les entraîneroit dans les routes des impies. Qu'ils se souviennent que Dieu est le *guide de la sagesse* et le *réformateur des sages*, et qu'il ne peut se faire que nous connoissions Dieu sans Dieu, qui apprend par son Verbe aux hommes à connoître Dieu. C'est le propre d'un orgueilleux ou plutôt d'un insensé, de peser dans une balance humaine les mystères de la foi qui surpassent toute intelligence, et de se fier sur notre raison, qui est foible et débile par la condition de la nature humaine.

Que nos très chers fils en Jésus-Christ les princes favorisent, par leur concours et leur autorité, ces vœux que nous formons pour le salut de la religion et de l'État. Qu'ils considèrent que leur autorité leur a été donnée, non seulement pour le gouvernement temporel, mais surtout pour défendre l'Église, et que tout ce qui se fait pour l'avantage de l'Église, se fait aussi pour leur puissance et pour leur repos. Qu'ils se

quidquid pro Ecclesiæ salute laboratur; imò pluris sibi suadeant fidei causam esse debere quàm regni, magnumque sibi esse perpendant, dicimus cum S. Leone pontifice, *si ipsorum diademati de manu Domini, etiam fidei addatur corona.* Positi quasi parentes et tutores populorum, veram, constantem, opulentam iis quietem parient, et tranquillitatem, si in eam potissimùm curam incumbant, ut incolumis sit religio et pietas in Deum, qui habet scriptum in femore : *Rex regum et Dominus dominantium.*

Sed ut omnia hæc prosperè ac feliciter eveniant, levemus oculos manusque ad sanctissimam Virginem Mariam, quæ sola universas hæreses interemit, nostraque maxima fiducia, imò tota ratio est spei nostræ (1). Suo ipsa patrocinio, in tanta Dominici gregis necessitate, studiis, consiliis, actionibusque nostris exitus secundissimos imploret. Id et ab apostolorum principe Petro, et ab ejus coapostolo Paulo humili prece efflagitemus, ut stetis omnes pro muro, ne fundamentum aliud ponatur præter id, quod positum est. Hàc jucundâ spe freti, confidimus auctorem consummatoremque fidei Jesum Christum consolaturum tandem esse nos omnes in tribulationibus, quæ invenerunt nos nimis, cœlestisque auxilii auspicem Apostolicam benedictionem, vobis, venerabiles Fratres, et ovibus vestræ curæ traditis peramanter impertimur.

---

(1) Ex S. Bernardo, *Serm. de Nativ. B. M. V.* § 7.

persuadent même que la cause de la religion doit leur être plus chère que celle du trône, et que le plus important pour eux, pouvons-nous dire avec le pape saint Léon, est que *la couronne de la foi soit ajoutée de la main de Dieu à leur diadème*. Placés comme pères et tuteurs des peuples, ils leur procureront une paix et une tranquillité véritables, constantes et prospères, s'ils mettent tous leurs soins à maintenir intactes la religion et la piété envers Dieu, qui porte écrit sur son vêtement : *Roi des rois et Seigneur des seigneurs*.

Mais, afin que tout cela arrive heureusement, levons les yeux et les mains vers la très sainte Vierge Marie, qui seule a anéanti toutes les hérésies, et qui forme notre plus grand sujet de confiance, ou plutôt qui est tout le fondement de notre espérance. Qu'au milieu des besoins pressans du troupeau du Seigneur, elle implore par sa protection une issue favorable pour nos efforts, pour nos desseins et pour nos démarches. Nous demandons instamment et par d'humbles prières, et à Pierre, prince des apôtres, et à Paul, son collégue dans l'apostolat, que vous empêchiez avec une fermeté inébranlable qu'on ne pose d'autre fondement que celui qui a été établi de Dieu même. Nous avons donc cette douce espérance, que l'auteur et le consommateur de notre foi, Jésus-Christ, nous consolera enfin dans les tribulations qui nous sont survenues de toutes parts, et nous vous donnons affectueusement à vous, vénérables Frères, et aux brebis confiées à votre soin, la bénédiction apostolique, gage du secours céleste.

Datum Romæ apud S. Mariam Majorem, XVIII kalendas septembris, die solemni Assumptionis ejusdem B. V. Mariæ, anno Dominicæ incarnationis M DCCC XXXII, pontificatûs nostri anno II.

— M. le cardinal Pacca ayant, par ordre du Pape, envoyé à M. de La Mennais des exemplaires de la Lettre encyclique, celui-ci, et les autres rédacteurs de *l'Avenir*, adressèrent en conséquence aux Journaux la déclaration suivante :

« Les soussignés, rédacteurs de *l'Avenir*, membres du conseil de l'*Agence générale pour la défense de la liberté religieuse*, présens à Paris,

» Convaincus, d'après la Lettre encyclique du souverain pontife Grégoire XVI, en date du 15 août 1832, qu'ils ne pourroient continuer leurs travaux sans se mettre en opposition avec la volonté formelle de celui que Dieu a chargé de gouverner son Église,

Donné à Rome, près Sainte-Marie-Majeure, le 18 jour avant les calendes de septembre, jour solennel de l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie, an de l'incarnation M DCCC XXXII, et le deuxième de notre pontificat.

» Croient de leur devoir, comme catholiques, de déclarer que, respectueusement soumis à l'autorité suprême du Vicaire de J.-C., ils sortent de la lice où ils ont loyalement combattu pendant deux années. Ils engagent instamment leurs amis à donner le même exemple de soumission chrétienne.

» En conséquence,

» 1. *L'Avenir*, provisoirement suspendu depuis le 15 novembre 1831, ne reparoîtra plus;

» 2. L'*Agence générale pour la défense de la liberté religieuse*, est dissoute à dater de ce jour. Toutes les affaires entamées seront terminées, et les comptes liquidés, dans le plus bref délai possible.

» Paris, le 10 septembre 1832.

» F. DE LA MENNAIS, PH. GERBET, C. DE COUX, comte CH. DE MONTALEMBERT, H. LACORDAIRE. »

III.

VENERABILI FRATRI PAULO THERESIÆ-DAVIDI
ARCHIEPISCOPO TOLOSANO

GREGORIUS PP. XVI.

VENERABILIS FRATER, SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM.

Litteras quas unà cum nonnullis ex venerabilibus Fratribus istius regni Episcopis die 22 aprilis anno superiori dedisti, ac per venerabilem Fratrem nostrum Emmanualem Cardinalem Episcopum Tusculanum Pœnitentiarum majorem nobis adferendas curasti, animo perlegimus benevolo. Novum quippe ibidem et illustre testimonium nacti sumus pastoralis zeli, et fidei atque observantiæ in hanc Apostolicam Sedem, quibus te, collegasque tuos mirifice affectos apprime jam noveramus. Illæ porrò traditæ fuerunt nobis in eam curam cogitationemque jamdiu incumbentibus, ut ex more institutoque sanctæ hujus Sedis, *illo habito*, juxta Zozimi pontificis verba, *pondere examinis, quod ipsa rei natura desiderabat*, omnes Ecclesiæ filios opportune edoceremus, quidnam de tristissimo illo argumento, de quo et in eadem epistola agebatur, sit ex sacrarum Scripturarum, sanctiorisque traditionis disciplina prædicandum. Memores enim ex prædecessoris nostri Leonis Magni monitu, *tenuitatem nostram Ecclesiæ præsidere sub illius nomine*

A NOTRE VÉNÉRABLE FRÈRE PAUL-THÉRÈSE-DAVID ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE.

GRÉGOIRE PAPE XVIe DU NOM.

VÉNÉRABLE FRÈRE, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Nous avons lu avec des sentimens de bienveillance la lettre que vous nous écrivîtes, le 22 avril de l'année dernière, de concert avec plusieurs de nos vénérables frères les évêques de France, et que vous avez pris soin de nous faire remettre par notre vénérable frère Emmanuel, cardinal évêque de Tusculum, grand-pénitencier. Cette lettre nous a offert une nouvelle et éclatante preuve du zèle pastoral, de la foi, et du respectueux attachement pour ce Siége apostolique, dont nous savions parfaitement que vous et vos collégues êtes profondément pénétrés. Au moment où votre lettre nous est parvenue, nous donnions depuis longtemps nos soins et toute notre application à ce que, conformément à l'usage et à la pratique du Saint-Siége, après avoir mûrement pesé, selon l'expression du pape Zozime, *ce que requéroit la nature même de la chose,* nous pussions instruire à propos tous les enfans de l'Église du jugement qu'il faut porter, d'après la doctrine des lettres sacrées et de la sainte tradition, touchant ces malheureuses questions qui font aussi le

cujus fides errores quoslibet impugnat, probe intelligimus, id nobis speciatim commissum esse, *ut omnes conatus nostros causis impendamus in quibus universalis Ecclesiæ salus possit infestari*. Id nos, Deo bene juvante, atque auspice in primis Virgine sanctissimâ fidenter peregimus, datis solemni Assumptionis ipsius die ad catholici orbis Antistites Encyclicis Litteris, quibus sanam, et quam sequi unicè fas sit, doctrinam pro nostri officii munere protulimus. Dedit voci nostræ vocem virtutis Pater luminum, in quem spem omnem conjeceramus: easque alacriter, religiosè, studiosèque ubique receptas fuisse, gratulabundi testati sunt et sacrorum Antistites, et viri ex universis ordinibus commendatiores. Imò auctores ipsi fautoresque consiliorum, de quibus præcipuè querebamur, ad quos mittendas eas litteras curavimus, publice denuntiarunt, se ab incœptis illico cessasse, ne voluntati nostræ obsisterent. Quæ quidem declaratio eam illico nobis spem indidit, sincerè ipsos, plenè, absolutè, omnique depulsâ ambiguitate judicio nostro paruisse, idque luculentioribus quoque monumentis fore in posterum testaturos eâ fide, quâ se erga Christi Vicarium incensos toties disertissimè professi sunt. Hæc sane perjucunda spes animum nostrum in summa temporum difficultate pro rei sacræ incolumitate sollicitum erexerat: at dolorem adhuc injiciunt, quæ etiam nunc perferuntur in vulgus. Humilibus proinde precibus oculos manusque ad auctorem et consummatorem fidei Jesum attollimus, ut præbente ipso omnibus cor docile, *ortos in Ecclesia strepitus*, ut verbis S. Cœlestini pon-

sujet de votre lettre. Averti par ces paroles de saint Léon-le-Grand, notre prédécesseur, que *notre foiblesse gouverne l'Église au nom de celui dont la foi combat toutes les erreurs*, nous comprenons bien que notre charge spéciale est de consacrer tous nos efforts aux affaires où le salut de l'Église universelle se trouve compromis. C'est ce que nous avons fait avec confiance, aidé du secours d'en-haut, et particulièrement sous les auspices de la très sainte Vierge, en adressant, le jour solennel de son Assomption, aux évêques de l'univers catholique, la Lettre encyclique dans laquelle nous avons exposé, suivant le devoir de notre charge, la saine doctrine, la seule qu'il soit permis de suivre. Le Père des lumières, en qui nous avions mis toute notre espérance, a rendu notre voix forte et puissante : notre Encyclique a été reçue partout avec joie, avec empressement, avec des sentimens religieux, comme nous l'ont attesté, avec actions de grâces, et les évêques et les personnages les plus recommandables dans tous les ordres de la société. Bien plus: les auteurs eux-mêmes et les partisans des projets qui faisoient surtout l'objet de nos plaintes, et auxquels nous avions eu soin d'envoyer l'Encyclique, ont déclaré publiquement qu'ils se désistoient à l'heure même de leurs entreprises, pour ne pas s'opposer à notre volonté. Cette déclaration nous inspira d'abord la confiance qu'ils avoient obtempéré à notre jugement avec sincérité, pleinement, absolument, sans aucune sorte d'ambiguité, et que dans la suite ils en donneroient des témoignages plus convaincans, avec les sentimens de

tificis utamur, *compressos tandem pacatissimâ ratione fuisse* gratulemur. Communia in tantum finem vota, consilia, et studia ingeminet cum aliis istius regni spectatissimis religionis zelo Episcopis, quos singulari benevolentiæ affectu complectimur, fraternitas tua, cui dum hanc rescribimus Epistolam nostræ in te voluntatis testem, cœlestia quæque dona adprecamur, atque Apostolicam benedictionem peramanter impertimur.

Datum Romæ apud sanctum Petrum die 8 maii anni 1833, pontificatûs nostri anno III.

GREGORIUS PP. XVI.

foi dont ils ont dit souvent, et dans des termes les plus expressifs, qu'ils étoient animés pour le Vicaire de Jésus-Christ. Cet espoir si doux avoit relevé notre âme, alarmée du péril de la religion, dans l'extrême difficulté des temps; mais ce qu'on répand encore aujourd'hui dans le public nous jette de nouveau dans la douleur. Nous levons donc avec d'humbles prières nos yeux et nos mains vers Jésus-Christ, l'auteur et le consommateur de la foi, afin que, donnant lui-même à tous un cœur docile, nous puissions nous féliciter, selon l'expression du pape saint Célestin, de ce que *les bruits qui se sont élevés dans l'Église ont été calmés de la manière la plus paisible.* Pour atteindre un but si important, redoublez, avec les autres évêques du royaume, que distingue éminemment leur zèle pour la religion, et que nous embrassons dans les sentimens d'une singulière affection; redoublez, mettez en commun vos vœux, vos conseils, vos soins, vénérable Frère à qui nous adressons cette lettre comme un témoignage de nos sentimens particuliers, en demandant à Dieu pour vous tous les dons d'en-haut, et en vous donnant, dans l'effusion de notre cœur, notre bénédiction apostolique.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 8 mai 1833, l'an troisième de notre pontificat.

GRÉGOIRE XVI PAPE.

IV.

VENERABILI FRATRI C. L. EPISCOPO RHEDONENSI

GREGORIUS PAPA XVI.

VENERABILIS FRATER, SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM,

Litteras accepimus, tuæ in nos singularis observantiæ testes, quibus epistolam misisti datam ad nos à dilecto Fili F. Lamenneio. Hanc legimus animo sanè percupido, jucundâ spe illecti, illa ibidem nacturos nos esse luculentiora monumenta quæ ab ipso de sincera fide opperiebamur, quâ nostro judicio plenè absolutèque paruerit. Id quidem ipse satis jam se probasse autumabat primo illo actu, quo, illicò post acceptas Encyclicas nostras Litteras, ab sua Ephemeride edenda, atque à *Catholica*, quam nuncupabant, *procuratione* cessatum prorsùs fuisse, publicè denunciavit. Hinc gravatè admodùm se ex nostrâ ad venerabilem Fratrem Archiepiscopum Tolosatium epistolâ accepisse scribit, metu adhuc nos affici ob ea, quæ perferuntur in vulgus, quasi pristinis molitionibus instet ipse cum suis, animoque adversùs nostra judicia obfirmato, amaritudinem nobis amarissimam inferre connitatur.

A NOTRE VÉNÉRABLE FRÈRE C.-L. ÉVÊQUE DE RENNES.

GRÉGOIRE PAPE XVIe DU NOM.

VÉNÉRABLE FRÈRE, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Nous avons reçu la lettre, témoignage de votre profond respect pour nous, avec laquelle vous nous avez envoyé celle qui nous a été adressée par notre cher fils F. de La Mennais. Nous avons lu celle-ci avec l'empressement le plus vif, dans la douce espérance que nous y trouverions ce que nous attendions de lui; des preuves plus évidentes de la foi sincère par laquelle il auroit obéi pleinement et absolument à notre jugement. Il pensoit, il est vrai, en avoir donné une suffisante dans ce premier acte par lequel, aussitôt après la réception de notre Lettre encyclique, il annonça publiquement que son Journal ne paroîtroit plus, et que l'*Agence* que l'on appeloit *Catholique* étoit dissoute. C'est pourquoi il nous écrit qu'il a appris avec une profonde douleur, par notre lettre à notre vénérable frère l'archevêque de Toulouse, que nous sommes encore effrayé à cause des bruits répandus dans le public, comme s'il persistoit avec les siens dans ses anciennes entreprises, et s'efforçoit de nous faire sentir l'amertume la plus vive par une opposition obstinée à nos jugemens.

Miramur profectò hæc ipsum protulisse. Rectè quippe ac meritò commovebamur, deceptam conspicientes expectationem, quam primus ille actus concitârat, quem prænuncium ducebamus declarationum, quibus catholico orbi manifestum fieret, ipsum firmè et graviter tenere, ac profiteri sanam illam doctrinam, quam nostris ad universos Ecclesiæ Antistites Litteris proposuimus. Dum enim hæc properabamus votis, evulgatæ per Ephemeridas advenerunt (*Journal de La Haye*, 22 *février* 1833, *num.* 16. (1) ejusdem Lamenneii litteræ, quæ, cùm ipsum eadem planè ac antea principia (quæ improbaturum illum esse confidebamus) fovere adhuc ac tueri commonstrent, susceptum mœrorem nostrum necessariò cumulârunt.

Id porrò lamentantibus nobis, altera subitò accessit ratio doloris, commentariolum de *Polonico Peregrinatore* (*le pèlerin polonois*) plenum temeritatis ac malitiæ, in quo haud ipsum latet, quidnam longo ac vehementi sermone præfatus fuerit alter ex præcipuis ejus alumnis, quem anno superiore unà cum eodem ipso benignè fueramus adloquuti. Tædet verò alia id genus plura percensere, quæ ubique circumferuntur, nosque admonent collaborari etiam nunc ad priora consilia, institutaque confirmanda, quin aliquid à Lamenneio ipso scriptum editumque typis sit,

(1) Je ne sais ce que c'est que cette lettre insérée dans le *Journal de La Haye*. J'ai cherché à me la procurer sans pouvoir y réussir.

Nous sommes vraiment étonné qu'il ait tenu ce langage. Nous avons eu, en effet, un juste et légitime sujet d'être affligé, nous voyant trompé dans l'attente que nous avoit inspirée ce premier acte que nous considérions comme un avant-coureur de déclarations qui montreroient clairement à l'univers catholique qu'il tient et professe fermement et fortement cette saine doctrine que nous avons exposée dans notre Lettre à tous les évêques de l'Église. Car, tandis que nous appelions ce résultat par nos vœux, il nous est parvenu une lettre du même de La Mennais, rendue publique par la voie des journaux (*Journal de La Haye*, 22 *février* 1833, *num.* 16), qui a nécessairement mis le comble à notre affliction, puisqu'elle montre clairement qu'il conserve et soutient encore entièrement les mêmes principes qu'il soutenoit auparavant, et que nous avions la confiance qu'il condamneroit.

Nous en gémissions amèrement, lorsqu'à ce sujet de douleur est venu bientôt s'en joindre un autre, le livre du *Pèlerin polonois*, écrit plein de témérité et de malice, au commencement duquel il n'ignore pas tout ce qu'a dit longuement et avec violence l'un de ses principaux disciples que nous avions reçu, ainsi que lui, avec bonté l'année dernière. Il seroit trop long de faire le détail de plusieurs autres choses de ce genre, que l'on répand partout, et qui nous avertissent que l'on travaille encore maintenant avec concert à établir ce que l'on avoit projeté et entrepris, sans que de La Mennais ait rien écrit ou fait imprimer qui montre d'une manière certaine que c'est

quo certè evincatur, falsò prorsùs ac per calumniam tot tantaque de eodem propalam obtrudi.

Cæterùm id insuper grave admodum extitit nobis, quòd cùm idem Lamenneius agnoverit, nostrum esse de iis pronunciare, quæ catholicæ rei expediant, se deinceps *extraneum* fore, iisdem ad nos litteris asseruerit, ubi de Ecclesia, deque religionis causa quæstio sit. Quò enim hæc tendunt, venerabilis Frater, nisi ut se quidem supremam nostram auctoritatem revereri, judicio autem, hac in re, nostro, doctrinisque per nos traditis nondùm obsequutum fuisse patefaciat?

Quæ quidem omnia, ut alia multa prætereamus, molestas nobis universam, ad hæc usque tempora, tristissimi hujus negotii rationem perpendentibus suspiciones injecêre, causasque ingeminârunt quibus illa nos cura vehementer sollicitat.

Verùm fatemur cum gaudio : animos nunc addunt nobis, nutantesque in bonam nos spem erigunt, quæ Lamenneius iisdem litteris promittit et spondet, se scilicet paratum esse ommia illa libenter sanctèque profiteri, quibus de filiali sua obedientia certissimè convincamur. Flagitat idcirco, ut de verbis edoceatur, quibus propositum hoc suum possit apprimè declarare. Cui quidem postulationi id unum rescribimus, ut scilicet doctrinam nostris Encyclicis Litteris traditam, quibus certè *non nova præcepta imperantur*

faussement et calomnieusement que tant de choses si graves lui sont publiquement attribuées.

Au reste ce qui nous a en outre très péniblement affecté, c'est que dans la lettre qu'il nous a adressée, après avoir reconnu qu'il nous appartient de prononcer sur ce qui est bon et utile à l'Église catholique, le même de La Mennais proteste qu'il restera à l'avenir totalement étranger aux questions qui intéressent l'Église et la cause de la religion. A quoi tend cette protestation, vénérable Frère, sinon à faire connoître clairement qu'il est, à la vérité, plein de respect pour notre autorité suprême, mais qu'en ceci il ne s'est point encore soumis à notre jugement et aux doctrines enseignées par nous ?

Voilà, sans parler de beaucoup d'autres choses, ce qui, lorsque nous considérions avec attention comment tout s'est passé jusqu'à présent dans cette déplorable affaire, nous a inspiré de pénibles soupçons, et a redoublé les motifs des vives inquiétudes que nous ressentons à cet égard.

Mais, nous l'avouons avec joie, nous retrouvons maintenant la confiance, et notre espérance se relève par la promesse que fait et l'engagement que prend de La Mennais, dans cette même lettre, d'être prêt à professer volontiers et religieusement tout ce qui peut nous convaincre avec une entière certitude de son obéissance filiale. Il demande, dans cette intention, qu'on lui indique en quels termes il peut le mieux exprimer cette résolution. A cela, nous ne répondons qu'une seule chose : c'est qu'il s'engage à suivre uni-

(dicimus cum INNOCENTIO I, sanctissimo prædecessore nostro) *sed ea quæ Apostolica et Patrum traditione sunt constituta*, se unicè et absolutè sequi confirmet, nihilque ab illa alienum se aut scripturum esse aut probaturum.

Hæc si testetur ipse, præstetque factis, plenum certè erit gaudium nostrum. Ita enim fore confidimus, ut ademptum tandem videamus è domo Israël lapidem offensionis, omnesque sapere unanimes secundùm scientiam, quæ ex Deo est, aliquando lætemur. Tuam igitur religionem, pietatem, fidem, compellamus, venerabilis Frater, ut quâ vales prudentiâ, doctrinâ, gratiâ, auctoritate, in tantum finem contendas, quò studia, votaque hæc nostra exitus nanciscantur secundissimos. Nostræ erga dilectum illum filium voluntatis interpretem te adsciscimus : affectu illum paterno complexuri hanc ab ipso consolationem omnium gratissimam præstolamur, ut, Patris amantissimi vocem alacriter sequutus, sit ipse cæteris etiam auctor ad ea dumtaxat magno animo et forti credenda, quibus catholica fides, sanctitas morum, et publici ordinis incolumitas serventur, augeanturque in dies feliciùs.

quement et absolument la doctrine exposée dans notre Lettre encyclique (par laquelle, pouvons-nous dire avec INNOCENT I, notre très saint prédécesseur, *nous n'imposons point de nouveaux préceptes, mais ce qui a été établi par la tradition des apôtres et des Pères*), et à ne rien écrire ou approuver qui ne soit conforme à cette doctrine.

S'il nous donne ce témoignage de ses sentimens, s'il les prouve par sa conduite, rien ne manquera à notre joie. Car nous avons la confiance qu'enfin nous ne verrons plus dans la maison d'Israël une pierre de scandale, et que nous nous réjouirons un jour de ce que tous, dans l'unanimité des sentimens, seront sages selon la science qui vient de Dieu.

C'est pourquoi, vénérable Frère, nous réclamons votre religion, votre piété, votre foi, pour que vous employiez à atteindre un but si important toute votre prudence, votre science, votre influence, votre autorité, afin que nos désirs et nos vœux soient suivis des plus heureux succès. Nous vous chargeons donc d'être, auprès de ce fils chéri, l'interprète de notre volonté. Disposé à l'embrasser dans notre affliction paternelle, nous attendons de lui cette consolation, la plus douce de toutes, que, suivant avec empressement la voix d'un père plein de tendresse, il porte lui-même les autres à ne croire et à ne soutenir avec courage et avec force, que ce qui peut maintenir et accroître plus heureusement de jour en jour la foi catholique, la sainteté des mœurs, et la conservation de l'ordre public.

Summè gloriosum sibi futurum meminerit viros imitari tum sanctitate, tum doctrinâ, tum dignitate præstantes, qui, si *quidpiam* à vero rectoque absonum se *protulisse agnoverunt*, Petri Damiani monitum sequuti, *ad Petri magisterium libenter corrigendi accesserunt*, probè gnari, teste S. Leone Magno, Romanos Pontifices, gratiam sibi paternæ charitatis impensuros, dilectionemque non negare, ut manifestationem catholicæ veritatis expectent.

Humili interim assiduâque prece à Patre luminum postulamus, patrocinio Virginis sanctissimæ implorato, quæ omnium mater est, domina, dux et magistra, ut voce tuâ virtutem assequutâ ex alto, tantum, et nobis, et Ecclesiæ illatum fuisse gaudium gratulemur. Quæ ut è sententia prosperè ac feliciter eveniant, cœlestis præsidii auspicem Apostolicam benedictionem tibi, venerabilis Frater, peramanter impertimur.

Datum Romæ apud S. Mariam Majorem, die 5 octobris 1833, pontificatûs nostri anno III.

GREGORIUS, PP. VXI.

Qu'il se souvienne qu'il lui sera infiniment glorieux de suivre l'exemple d'hommes éminens par leur sainteté, leur science ou leur dignité, qui, dès qu'ils reconnurent qu'ils avoient avancé *quelque chose* de faux ou d'inexact, *recoururent*, suivant le conseil de Pierre Damien, *à l'enseignement de Pierre, disposés à être volontiers redressés par lui;* sachant bien, d'après le témoignage de saint Léon-le-Grand, que les Pontifes romains leur accorderoient la grâce d'une charité paternelle, et qu'ils ne refusent point leur tendresse, même lorsqu'ils attendent encore la manifestation de sentimens conformes à la vérité catholique.

Cependant, après avoir imploré la protection de la très sainte Vierge, mère, souveraine, guide et maîtresse de tous les hommes, nous demandons, par une prière humble et continuelle au Père des lumières, que, votre voix ayant reçu la force d'en-haut, nous ayons à nous féliciter d'un si grand sujet de joie procurée à nous et à l'Église. Afin qu'il en soit ainsi, et que le succès soit heureux et selon nos désirs, nous vous donnons avec un tendre amour, vénérable Frère, notre bénédiction apostolique comme l'annonce de la protection divine.

Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, le 5 octobre de l'an 1833, l'année troisième de notre pontificat.

GRÉGOIRE XVI PAPE.

V.

DILECTO FILIO F. LAMENNEIO,

GREGORIUS PP. XVI.

DILECTE FILI, SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM.

Quod de tuâ in nos et Apostolicam Sedem fide pollicebamur nobis, id demùm te peregisse læti conspeximus humili simplicique declaratione, quam per venerabilem fratrem nostrum Bartholomæum Cardinalem Episcopum Ostiensem ad nos perferendam curasti. Benediximus quidem Patri luminum, à quo est tanta hæc consolatio, quam verè dicimus cum Psalmistâ *secundùm multitudinem dolorum* lætificasse animam nostram.

Paternæ hinc charitatis viscera, affectu quo possumus maximo, dilatamus ad te, dilecte Fili, ovantesque in Domino gratulamur tibi veram nunc et plenam pacem indepto, ex illius liberalitate qui salvat humiles spiritu, et eos repellit qui secundùm elementa mundi sapiunt, non secundùm scientiam quæ ex ipso est. Hæc quippe illustrior, hæc vera victoria est quæ vincit mundum, perennemque tuo nomini gloriam pariet, nullis te humanis rationibus abductum, nullâque insidiantium hostium machinatione detentum,

A NOTRE CHER FILS F. LA MENNAIS,

GRÉGOIRE PAPE XVIe DU NOM.

CHER FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Ce que nous nous promettions de votre fidélité envers nous et le Siége apostolique, nous voyons avec joie que vous l'avez fait enfin par une déclaration humble et simple que vous avez pris soin de nous transmettre par notre vénérable frère Barthélemi, cardinal évêque d'Ostie. Nous avons béni le Père des lumières, duquel nous vient cette si grande consolation, qui, nous le disons vraiment avec le Psalmiste, a réjoui notre âme *en proportion de la multitude de nos douleurs*.

Ainsi les entrailles de notre charité paternelle, cher Fils, s'ouvrent pour vous avec toute la tendresse possible, et nous vous félicitons dans le Seigneur de vous être procuré une paix véritable et entière par les dons de celui qui sauve les humbles d'esprit, et qui repousse ceux dont la sagesse est selon les principes du monde et non selon la science qui vient de lui. Car la plus illustre et la véritable victoire qui triomphe du monde, et qui attirera à votre nom une gloire éternelle, c'est que vous ne vous soyez point laissé dé-

eo duntaxat contendisse, quo parentis amantissimi voces, ex veri honestique præscripto, arcesserunt.

Perge igitur, dilecte Fili, hisce virtutis, docilitatis, fideique itineribus læta id genus Ecclesiæ exhibere; eâque ipsâ, quâ præstas, ingenii, ac scientiæ laude connitere, ut cæteri etiam, ex traditâ nostris Encyclicis Litteris doctrinâ, idem sentiant ac testentur unanimes. Magnus quidem gaudio nostro jam ex eo cumulus accessit, quòd illico curaveris, ut declarationem, quam accepimus, ederet de eâ re probatissimam dilectus filius Gerbetius, alter ex tuis alumnis, quem idcirco nostrâ hâc epistolâ volumus præcipuè commendatum.

At dissimulare haud fas est, inimicum hominem superseminaturum adhuc esse zizania. Attamen, macte animo, Fili, sanctique propositi tenax, eò fidenter te recipias, *ubi universis murus est*, inclamat S. Innocentius pontifex, *ubi securitas, ubi portus expers fluctuum, ubi bonorum thesaurus innumerabilium*. Ibi siquidem ad petram consistens, quæ Christus est, præliaberis strenuè ac tutò prælia Domini, ut sana ubique doctrina floreat, nullisque novitatum commentis honestissimo quovis prætextu convectis catholica pax perturbetur.

Finem hìc facimus epistolæ, quam nostræ erga te

tourner par des considérations humaines, et par des embûches et des machinations ennemies, et que vous ayez fait tous vos efforts pour arriver là où vous appeloit la voix du père le plus tendre d'après les régles de la sagesse et de la vérité.

Continuez donc, cher Fils, à procurer à l'Église de pareils sujets de joie dans les routes de la vertu, de la docilité et de la foi, et employez les dons du talent et du savoir que vous possédez si éminemment, pour que les autres pensent et parlent unanimement suivant la doctrine tracée dans notre Encyclique. Notre joie se trouve déjà fort accrue par les soins que vous avez pris pour que notre fils Gerbet, un de vos disciples, donnât sur ce sujet une louable déclaration que nous avons reçue; nous voulons en conséquence qu'il trouve ici un témoignage particulier de notre bienveillance.

Il ne faut point dissimuler que l'homme ennemi semera encore la zizanie. Cependant courage, cher Fils, et, ferme dans votre sainte résolution, réfugiez-vous avec confiance *là où*, comme le proclame le pape saint Innocent, *est un rempart pour tous ; là où est la sécurité, un port à l'abri des flots, un trésor de biens sans nombre*. Là, attaché à la pierre qui est Jésus-Christ, vous livrerez avec courage et sûreté les combats du Seigneur, afin que la saine doctrine fleurisse partout, et que la paix catholique ne soit troublée par aucune nouveauté ni aucun système, colorés même des plus séduisans prétextes.

Nous mettons ici fin à cette lettre, que nous vous

voluntatis testem mittimus; id porrò unum ab omnium bonorum largitore Deo impensissimè efflagitamus, ut, exorante Virgine sanctissimâ, quæ in teterrimâ temporum asperitate spes nostra est, dux et magistra, confirmet ipse opus, quod operatus est, tantique præsidii auspicem Apostolicam tibi benedictionem amantissimè impertimur.

Datum Romæ apud S. Petrum, die XXVIII decembris MDCCCXXXIII, pontificatûs nostri anno tertio.

---

envoyons comme un témoignage de nos intentions pour vous. Nous ne demandons qu'une chose à Dieu qui dispense tous les biens, et c'est l'objet de nos plus ardentes prières : c'est que par l'intercession de la très sainte Vierge qui est notre espérance, notre guide et notre maîtresse dans les jours de difficultés et d'orages, il confirme ce qu'il a fait ; et comme un présage d'un si puissant secours, nous vous donnons de tout notre cœur notre bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près S.-Pierre, le 28 décembre 1833, l'an troisième de notre pontificat.

VI.

EPISTOLA ENCYCLICA

AD OMNES PATRIARCHAS, PRIMATES, ARCHIEPISCOPOS ET EPISCOPOS.

VENERABILES FRATRES, SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM.

Singulari nos affecerant gaudio illustria fidei, obedientiæ, ac religionis testimonia, quæ de exceptis ubique alacriter Encyclicis nostris Litteris datis die 15 Augusti anni 1832 perferebantur, quibus sanam, et quam sequi unice fas sit, doctrinam de propositis ibidem capitibus pro nostri officii munere Catholico Gregi universo denunciavimus. Nostrum hoc gaudium auxerunt editæ in eam rem declarationes a nonnullis ex iis, qui consilia illa, opinionumque commenta, de quibus querebamur, probaverant, et eorum fautores, defensoresque incaute se gesserant. Agnoscebamus quidem, nondum sublatum malum illud, quod adversus rem et sacram et civilem adhuc conflari, impudentissimi libelli in vulgus dispersi, et tenebricosæ quædam machinationes manifesto portendebant, quas idcirco, missis mense octobri ad venerabilem fratrem episcopum Rhedonensem litteris, graviter improbavimus. At anxiis nobis, maximeque ea de sollicitis pergratum sane ac jucundum extitit,

LETTRE ENCYCLIQUE

A TOUS LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES.

VÉNÉRABLES FRÈRES, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Ils nous avoient fait éprouver une joie bien vive, les témoignages éclatans de foi, d'obéissance et de religion avec lesquels nous avions appris que partout on s'étoit empressé d'accueillir notre Encyclique du 15 août 1832, où, pour nous acquitter du devoir imposé à notre charge, nous annoncions à l'universalité des brebis catholiques la saine doctrine, la seule qu'il soit permis de suivre sur chacun des points qui y sont traités. Notre joie s'accrut encore par les déclarations que donnèrent à ce sujet quelques-uns de ceux qui avoient approuvé les sentimens et les systèmes dont nous nous plaignions et s'en étoient faits les partisans et les défenseurs. Nous reconnoissions, il est vrai, que le mal n'avoit point encore disparu, et la publication de petits écrits pleins d'imprudence, certaines machinations ténébreuses, annonçoient clairement qu'on l'entretenoit encore pour combattre à la fois et les intérêts de la religion et ceux des États. Aussi en avons-nous exprimé notre profonde impro-

illum ipsum a quo præcipue id nobis mœroris inferebatur, missa ad nos declaratione die 11 decembris anni superioris, diserte confirmasse, se doctrinam nostris Encyclicis Litteris traditam *unice et absolute* sequi, nihilque ab illa alienum, aut scripturum se esse, aut probaturum. Dilatavimus illico viscera paternæ charitatis ad filium quem nostris monitis permotum luculentiora in dies documenta daturum fore confidere debueramus, quibus certius constaret, nostro ipsum judicio et voce et re paruisse.

Verum, quod vix credibile videbatur, quem tantæ benignitatis affectu exceperamus, immemor ipse nostræ indulgentiæ cito e proposito defecit, bonaque illa spes, quæ *de præceptionis nostræ fructu* nos tenuerat, in irritum cessit, ubi primum, celato quidem nomine, sed publicis patefacto monumentis, nuper traditum ab eodem typis, atque ubique pervulgatum novimus libellum Gallico idiomate, mole quidem exiguum, pravitate tamen ingentem, cui titulus : *Paroles d'un Croyant.*

Horruimus sane, VV. FF., vel ex primo oculo-

bation dans la lettre écrite, au mois d'octobre, à notre vénérable frère l'évêque de Rennes. Mais pendant que nous étions dans l'anxiété et que cette affaire nous inspiroit les plus vives inquiétudes, il nous étoit bien doux et bien agréable de recevoir de celui-là même qui étoit la principale cause de notre chagrin, une déclaration du 11 décembre, par laquelle il assuroit en termes clairs et formels qu'il suivroit uniquement et absolument la doctrine enseignée dans notre Encyclique, et qu'il n'écriroit et n'approuveroit rien qui y fût contraire. Nous dilatâmes aussitôt les entrailles de notre charité paternelle en faveur de ce fils que nous avions dû croire assez touché de nos avertissemens, pour espérer qu'il nous montreroit, par des preuves de jour en jour plus frappantes, qu'il s'étoit soumis et de bouche et de cœur à notre jugement.

Mais, ce qui paroissoit à peine croyable, celui que nous avions traité avec le sentiment d'une si grande bonté, oubliant lui-même notre indulgence, abandonna bien vite sa résolution, et la bonne espérance que nous avions conçue *du fruit de notre enseignement* se dissipa tout-à-fait, aussitôt que nous apprîmes que lui-même venoit, sous le voile de l'anonyme, il est vrai, mais d'un anonyme trahi par des monumens publics, de livrer à l'impression et de répandre partout un livre en langue française, peu considérable par son volume, mais immense par sa perversité, intitulé : *Paroles d'un Croyant.*

Nous avons vraiment été saisi d'horreur, vénéra-

rum obtutu, auctorisque cæcitatem miserati intelleximus, quonam scientia prorumpat, quæ non secundum Deum sit, sed secundum mundi elementa. Enimvero contra fidem sua illa declaratione solemniter datam, captiosissimis ipse ut plurimum verborum, fictionumque involucris oppugnandam, evertendamque suscepit catholicam doctrinam, quam memoratis nostris litteris, tum de debita erga potestates subjectione, tum de arcenda a populis exitiosa *indifferentismi* contagione, deque frenis injiciendis evaganti opinionum sermonumque licentiæ, tum demum de damnanda omnimoda conscientiæ libertate, teterrimaque societatum, vel ex cujuscumque falsæ religionis cultoribus, in sacræ et publicæ rei perniciem conflatarum conspiratione, pro auctoritate humilitati nostræ tradita definivimus.

Refugit sane animus ea perlegere, quibus ibidem auctor vinculum quodlibet fidelitatis subjectionisque erga principes disrumpere conatur, face undequaque perduellionis immissa, qua publici ordinis clades, magistratuum contemptus, legum infractio grassetur, omniaque, et sacræ, et civilis potestatis elementa convellantur. Hinc novo et iniquo commento potestatem principum, veluti divinæ legi infestam, imo *opus peccati* et *Satanæ potestatem* in calumniæ portentum traducit, præsidibusque sacrorum easdem, ac imperantibus turpitudinis notas inurit ob criminum moli-

bles Frères, au premier coup-d'œil jeté sur ce livre; et, ému de compassion sur l'aveuglement de son auteur, nous avons compris à quels excès emporte la science qui n'est pas selon Dieu, mais selon l'esprit du monde. En effet, au mépris de la foi solennellement donnée dans sa déclaration, il a entrepris, s'enveloppant pour l'ordinaire de paroles et de fictions captieuses, d'ébranler et de détruire la doctrine catholique, telle que nous l'avons définie dans notre Encyclique déjà citée, et en vertu de l'autorité confiée à notre foiblesse, soit sur la soumission due aux puissances, soit sur l'obligation de détourner des peuples le pernicieux fléau de l'indifférentisme et de mettre un frein à la licence sans bornes des opinions et des discours, soit enfin sur la liberté absolue de conscience, liberté tout-à-fait condamnable, et sur cette horrible conspiration de sociétés composées, pour la ruine de l'Église et de l'État, des partisans de tous les cultes faux et de toutes les sectes.

L'esprit a vraiment horreur de lire seulement les pages de ce livre où l'auteur s'efforce de briser tous les liens de fidélité et de soumission envers les princes, et, lançant de toutes parts les torches de la sédition et de la révolte, d'étendre partout la destruction de l'ordre public, le mépris des magistrats, la violation des lois, et d'arracher jusque dans leurs fondemens tout pouvoir religieux et tout pouvoir civil. Puis, dans une suite d'assertions aussi injustes qu'inouies, il représente, par un prodige de calomnie, la puissance des princes comme contraire à la loi divine, bien plus

tionumque fœdus, quò eos somniat inter se adversus populorum jura conjunctos. Neque tanto hoc ausu contentus omnigenam insuper opinionum, sermonum, conscientiæque libertatem obtrudit, militibusque ad eam *a tyrannide*, ut ait, liberandam dimicaturis fausta omnia ac felicia comprecatur, cœtus ac consociationes furiali æstu ex universo qua patet Orbe advocat, et in tam nefaria consilia urgens atque instans compellit, ut eo etiam ex capite monita præscriptaque nostra proculcata ab ipso sentiamus.

Piget cuncta hic recensere, quæ pessimo hoc impietatis et audaciæ fœtu ad divina humanaque omnia perturbanda congeruntur. Sed illud præsertim indignationem excitat, religionique plane intolerandum est, divinas præscriptiones tantis erroribus adserendis ab auctore afferri, et incautis venditari, eumque ad populos lege obedientiæ solvendos, perindè ac si a Deo missus et inspiratus esset, postquam in sacratissimo Trinitatis augustæ nomine præfatus est, Sacras Scripturas ubique obtendere, ipsarumque verba, quæ verba Dei sunt, ad prava hujuscemodi deliramenta inculcanda callide audacterque detorquere, quo fidentius, uti inquiebat S. Bernardus, *pro-*

comme l'œuvre du péché, comme le pouvoir de Satan même, et il flétrit des même notes d'infamie ceux qui président aux choses divines aussi bien que les chefs des États, à cause d'une alliance de crimes et de complots qu'il imagine avoir été conclue entre eux contre les droits des peuples. N'étant point encore satisfait d'une si grande audace, il veut de plus faire établir par la violence la liberté absolue d'opinions, de discours et de conscience; il appelle tous les biens et tous les succès sur les soldats qui combattront pour la délivrer de la tyrannie, c'est le mot qu'il emploie; dans les transports de sa fureur il provoque les peuples à se réunir et à s'associer de toutes les parties du monde, et sans relâche il pousse, il presse à l'accomplissement de si pernicieux desseins, de manière à nous faire sentir qu'en ce point encore il foule aux pieds et nos avis et nos prescriptions.

Nous souffrons de rappeler ici tout ce qui, dans cette détestable production d'impiété et d'audace, se trouve entassé pour produire le bouleversement des choses divines et humaines. Mais ce qui excite surtout l'indignation, ce que la religion ne peut absolument tolérer, c'est que l'auteur, pour confirmer des erreurs si graves, fasse servir et répète avec une ostentation qui en impose aux imprudens, les enseignemens de Dieu même; c'est que, pour affranchir les peuples des lois de l'obéissance, comme s'il étoit envoyé et inspiré de Dieu, après avoir commencé au nom de l'auguste et très sainte Trinité, il mette partout en avant les Écritures saintes, et que, détour-

luce tenebras offundat, et pro melle vel potius in melle venenum propinet, novum cudens populis Evangelium, aliudque ponens fundamentum præter id quod positum est.

Verùm tantam hanc sanæ doctrinæ illatam perniciem silentio dissimulare ab Eo vetamur, qui speculatores nos posuit in Israel, ut de errore illos moneamus, quos Auctor et consummator fidei JESUS nostræ curæ concredidit.

Quare auditis nonnullis ex venerabilibus fratribus nostris S. R. E. cardinalibus, motu proprio, et ex certâ scientia, deque Apostolicæ potestatis plenitudine memoratum librum, cui titulus : *Paroles d'un Croyant*, quo per impium Verbi Dei abusum populi corrumpuntur ad omnis ordinis publici vincula dissolvenda, ad utramque auctoritatem labefactandam, ad seditiones in imperiis, tumultus, rebellionesque excitandas, fovendas, roborandas, librum ideò propositiones respective falsas, calumniosas, temerarias, inducentes in anarchiam, contrarias Verbo Dei, impias, scandalosas, erroneas, jam ab Ecclesia præsertim in Valdensibus, Wiclefitis, Hussitis, aliisque id generis hæreticis damnatas continentem, reprobamus, dam-

nant leurs paroles, qui sont les paroles de Dieu, de leur vrai sens, il les emploie avec autant d'astuce que d'audace à inculquer dans les esprits les funestes délires de son imagination, espérant par là, comme le disoit saint Bernard, pouvoir avec plus d'assurance mettre partout les ténèbres à la place de la lumière, et faire boire le poison au lieu du miel ou plutôt dans le miel même, forgeant pour les peuples un Évangile nouveau, et posant un fondement autre que celui qui a été posé.

Dissimuler par notre silence un coup si funeste porté à la saine doctrine nous est défendu par Celui qui nous a placés comme des sentinelles dans Israël, pour avertir de l'erreur ceux que l'auteur et le consommateur de notre foi, Jésus-Christ, a confiés à notre sollicitude.

C'est pourquoi, après avoir entendu quelques-uns de nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Église romaine, de notre propre mouvement, de notre science certaine, et de toute la plénitude de notre puissance apostolique, nous réprouvons, condamnons et voulons qu'à perpétuité on tienne pour réprouvé et condamné le livre dont nous venons de parler, qui a pour titre : *Paroles d'un Croyant*, où, par un abus impie de la parole de Dieu, les peuples sont criminellement poussés à rompre les liens de tout ordre public, à renverser l'une et l'autre autorité, à exciter, nourrir, étendre et fortifier les séditions dans les empires, les troubles et les rebellions; livre renfermant par conséquent des propositions respective-

namus, ac pro reprobato et damnato in perpetuum haberi volumus, atque decernimus.

Vestrum nunc erit, venerabiles Fratres, nostris hisce mandatis, quæ rei et sacræ et civilis salus et incolumitas, necessario efflagitat, omni contentioni obsecundare, ne scriptum istiusmodi e latebris ad exitium emissum eò fiat perniciosius, quo magis vesanæ novitatis libidini velificatur, et latè ut cancer serpit in populis. Muneris vestris sit, urgere sanam de tanto hoc negotio doctrinam, vafritiemque novatorum patefacere, acriusque pro Christiani Gregis custodia vigilare, ut studium religionis, pietas actionum, pax publica floreant et augeantur feliciter. Id sane a vestra fide, et ab impensa vestra pro communi bono instantia fidenter operimur, ut, Eo juvante qui pater est luminum, gratulemur (dicimus cum S. Cypriano) *fuisse intellectum errorem, et retusum, et ideo prostratum, quia agnitum, atque detectum.*

Cœterum lugendum valde est quonam prolabantur humanæ rationis deliramenta, ubi quis novis rebus

ment fausses, calomnieuses, téméraires, conduisant à l'anarchie, contraires à la parole de Dieu, impies, scandaleuses, erronées, déjà condamnées par l'Église, spécialement dans les Vaudois, les Wicléfites, les Hussites et autres hérétiques de cette espèce.

Ce sera maintenant à vous, vénérables Frères, de seconder de tous vos efforts cette décision de notre autorité, que réclame impérieusement le salut et la conservation de l'Église aussi bien que de l'État, afin que ce livre, sorti des ténèbres pour la ruine des sociétés, ne devienne pas d'autant plus pernicieux qu'il flatte et favorise davantage les désirs effrénés d'une nouveauté délirante, et que, comme un cancer, il se répand au loin parmi les peuples. Que ce soit pour vous un devoir de propager sans relâche la saine doctrine sur un point si important, de mettre au grand jour la fourberie des novateurs, et de veiller avec plus d'ardeur que jamais à la garde du troupeau, pour que l'étude de la religion, la piété dans les actions, la paix publique fleurissent et prennent d'heureux accroissemens. C'est là certainement ce que nous attendons avec confiance de votre foi et de votre ardeur infatigable à procurer le bien commun; en sorte qu'avec l'aide de Celui qui est le père des lumières, nous puissions nous féliciter (nous le disons avec saint Cyprien) de ce que *l'erreur a été comprise et réprimée,* et qu'elle a été confondue par cela même qu'*elle a été reconnue et mise au grand jour*.

Du reste il est bien déplorable de voir dans quel excès de délire se précipite la raison humaine, lors-

studeat, atque, contra apostoli monitum, nitatur *plus sapere quam oporteat sapere*, sibique nimium præfidens veritatem quærendam autumetur extra Catholicam Ecclesiam, in qua absque vel levissimo erroris cœno ipsa invenitur, quæque idcircò *Columna ac firmamentum veritatis* appellatur, et est. Probe autem intelligitis, venerabiles Fratres, nos hic loqui etiam de fallaci illo haud ita pridem invecto philosophiæ systemate plane improbando, quo ex projecta et effrenata novitatum cupiditate veritas, ubi certo consistit, non quæritur, sanctisque et Apostolicis traditionibus posthabitis, doctrinæ aliæ inanes, futiles, incertæque, nec ab Ecclesia probatæ adsciscuntur, quibus veritatem ipsam fulciri, ac sustineri vanissimi homines perperam arbitrantur.

Dum vero pro delata divinitus nobis sanæ doctrinæ cognoscendæ, decernendæ, custodiendæque curâ, ac sollicitudine hæc scribimus, peracerbum ex filii errore vulnus cordi nostro inflictum ingemiscimus, neque in summo, quo indè conficimur mœrore spes ulla est consolationis, nisi idem in vias revocetur justitiæ. Levemus idcircò simul oculos et manus ad Eum *qui sapientiæ dux est, et emendator sapientium*, Ipsumque multa prece rogemus, ut dato illi corde docili, et animo magno, quo vocem audiat patris amantissimi, et mœrentissimi, læta ab ipso Ecclesiæ, læta ordini

qu'un homme se laisse prendre à l'amour de la nouveauté, et que, malgré l'avertissement de l'apôtre, s'efforçant d'être *plus sage qu'il ne faut*, trop confiant aussi en lui-même, il pense qu'on doit chercher la vérité hors de l'Église catholique, où elle se trouve sans le mélange impur de l'erreur, même la plus légère, et qui est par là même appelée, et est en effet, la colonne et l'inébranlable soutien de la vérité. Vous comprenez très bien, vénérables Frères, qu'ici nous parlons aussi de ce fallacieux système de philosophie récemment inventé, et que nous devons tout-à-fait improuver, système où, entraîné par un amour téméraire et sans frein des nouveautés, on ne cherche plus la vérité où elle est certainement, mais où, laissant de côté les traditions saintes et apostoliques, on introduit d'autres doctrines vaines, futiles, incertaines, qui ne sont point approuvées par l'Église, et sur lesquelles les hommes les plus vains pensent faussement qu'on puisse établir et appuyer la vérité.

Mais tandis que pour satisfaire au devoir plein de sollicitude et de vigilance que Dieu nous a imposé, de connoître, de définir et de conserver la saine doctrine, nous écrivons ces choses, nous gémissons sur la plaie si douloureuse qu'a faite à notre cœur l'erreur de notre fils, et, dans l'extrême affliction dont elle nous accable, il ne nous reste aucun espoir de consolation, si ce n'est de le voir rentrer dans les voies de la justice. Levons donc ensemble et les yeux et les mains vers Celui *qui dirige et redresse les sages*. Prions-le avec instance de lui donner un cœur do-

vestro, læta Sanctæ huic Sedi, læta humilitati nostræ properentur. Nos certe faustum ac felicem illum ducemus diem, quo filium hunc in se reversum paterno sinu complecti nobis contingat, cujus exemplo magna in spe sumus, fore ut resipiscant ceteri, qui eo auctore in errorem induci potuerunt, adeo ut una apud omnes sit pro publicè et sacræ rei incolumitate consensio doctrinarum, una consiliorum ratio, una actionum, studiorumque concordia. Quod tantum bonum ut supplicibus votis nobiscum a Domino exoretis, abs vestra pastorali sollicitudine requirimus et expectamus. In id autem operis divinum præsidium adprecantes, auspicem ipsius Apostolicam benedictionem vobis, gregibusque vestris peramanter impertimur.

Datum Romæ apud Sanctum Petrum, VII kal. Julias an. MDCCCXXXIV; pontificatûs nostri anno IV.

GREGORIUS PP. XVI.

---

cile et une âme généreuse, pour qu'il entende la voix du père le plus tendre et le plus affligé, et qu'il nous arrive au plus tôt de lui des choses qui fassent la joie de l'Église, la joie de votre ordre, la joie du Saint-Siége, la joie de nous-même qui y sommes assis malgré notre foiblesse. Sans doute, il sera beau, il sera fortuné pour nous le jour où il nous sera donné de recevoir dans notre sein paternel ce fils revenu à lui-même, et nous donnant, par son exemple, le plus juste sujet d'espérer le retour à résipiscence de ceux qu'il a pu entraîner dans son erreur, en sorte qu'il n'y ait plus dans tous, pour le bien de l'Église et des États, qu'une même manière de voir dans les doctrines, un même but dans les entreprises, un accord parfait dans la conduite et dans les sentimens. Ce bien si grand, nous requérons et nous attendons de votre sollicitude pastorale que vous le demandiez à Dieu avec nous, par vos vœux et par vos prières. Implorant à cette fin le secours céleste, nous vous en accordons pour gage, et avec la plus vive affection, à vous et aux brebis de votre troupeau, la bénédiction apostolique.

Donné à Saint-Pierre de Rome, le 7 des calendes de juillet, l'année 1834, et de notre pontificat le quatrième.

GRÉGOIRE XVI, PAPE.

TABLE.

AFFAIRES DE ROME..... pages 1

Mémoire présenté au souverain pontife Grégoire XVI par les rédacteurs de *l'Avenir* et les membres du conseil de l'*Agence générale pour la défense de la liberté religieuse*..... 36

Mémoire au Pape, adressé par l'intermédiaire de M. l'archevêque de Paris..... 147

DES MAUX DE L'ÉGLISE ET DE LA SOCIÉTÉ, ET DES MOYENS D'Y REMÉDIER..... 183

Chap. 1er Introduction..... 185

2 État du catholicisme, *Italie*..... 205

3 Sur le même sujet, *Espagne* et *Portugal*..... 230

4 Sur le même sujet, *France*..... 256

Épilogue..... 267

Affaires de Rome (*continuation*)..... 275

Pièces justificatives..... 305

ERRATA.

Page	9, ligne	4, d'histoire, *lisez*, de l'histoire.
	9,	25, apparoissoient, *lisez*, apparoissent.
	13,	23, obceurs, *lisez*, obscurs.
	31,	14, instructions, *lisez*, institutions.
	96,	28, mystères, *lisez*, mystère.
	119,	3, Vienne, *lisez*, Venise.
	125,	23, les étudians, surtout au moyen, *lisez*, les étudians surtout, au moyen.
	127,	14, les hommes, *lisez*, des hommes.
	139,	8, votre cœur ; plus, *lisez*, votre cœur ? plus.
	168,	12, le prouve encore assez, *lisez*, le prouve encore assez, je pense.
	256,	ligne dernière, *lisez* : aujourd'hui pour elle ce que fut Charlemagne.
	276,	ligne dernière, que l'on met, *lisez*, quelque art que l'on mît.
	299,	16, lui deviennent, *lisez*, leur deviennent.
	302,	7 *malem*, lisez, *molem*.